Belkacem AHCENE-DJABALLAH

CHRONIQUES D'UNE DEMOCRATIE “ MAL-TRAITEE ”

(Octobre 1988 — Décembre 1992)

DU MEME AUTEUR

- **ASPECTS DU NOUVEL ORDRE INTERNATIONAL DE L'INFORMATION**. Etude et Documents . 217 pages, OPU, Alger1980

- **L'INFORMATION DURANT LA GUERRE DE LIBERATION** . Collection Dossiers Documentaires, no 42, Ouvrage collectif (p 19 à 26 et p 137 à 148), 150 pages, MINISTERE DE L'INFORMATION , Alger 1984

- **CHRONIQUES D'ICI ET D'AILLEURS** . 295 pages, ENAL, Alger 1985

- **FIS: CHRONOLOGIE D'UNE MORT ANNONCEE (23 MAI 1991-5 OCTOBRE 1992) .** 367 pages, DAR EL GHARB, Oran 2005

A PARAITRE

- **LA COM' DANS TOUS SES ETATS** (Analyses, Etudes, Communications et écrits de presse, 1983-2005). Dar El Gharb, Oran 2005

DU MEME AUTEUR

CHRONIQUES
D'UNE
DEMOCRATIE “ MAL-TRAITEE ”
(Octobre 1988 — Décembre 1992)

AVERTISSEMENT

Ce n'est certainement pas nouveau, mais ceci reste tout de même assez original: l'édition d'un ouvrage "d'histoire immédiate"…… plus d'une décennie après sa rédaction!
Quoi de plus normal dans un secteur éditorial national qui a évolué en dents de scie, qui ne connaît une (relative) reprise et une certaine évolution que depuis quelques années, qui a traversé , lui aussi, son "désert" et, surtout, qui a connu bien des turbulences et des drames, de toutes sortes, tout au long des années 90.
L'ouvrage actuel se veut , seulement et tout simplement, une tentative pour restituer au lecteur averti ou profane les chroniques politiques autour de l'essentiel de l'actualité algérienne entre les années 1988 et 1992, années qui ont marqué le pays et annoncé une "décennie rouge".
Parce que rédigé "à chaud", fin 1992**, et **tout en ne perdant pas de

***vue le climat et l'atmosphère de l'époque, électrisés et/ou pollués**, le chercheur, le théoricien, le journaliste, l'universitaire ou le simple ,comprendront l'écriture parfois subjective et souvent anecdotique de l'auteur (un "observateur social" qui a ses "péchés" rédactionnels , ses thèses et ses présupposés). C'est , d'ailleurs , pour garder au contenu son "authenticité" originelle que, plus de 13 années après son écriture, l'auteur a préféré ne pas l'"actualiser" ou le "revoir" et ce, afin que la mémoire de tout un chacun, sollicitée, retrouve son passé (fait, en fin de parcours, de plus de 150 000 morts et de plus de 31 milliards de dollars de dégâts et de pertes) , ne pratique plus l'oubli et ne laisse plus le monopole du débat et des analyses aux seuls "élites militantes",et ce pour mieux comprendre une partie du présent*

L'éditeur

« Une Révolution est toujours inaugurée par des naïfs,
poursuivie par des intrigants,
consommée par des scélérats »

Paul Bourget

SOMMAIRE

Présentation 8
Octobre à l'horizon 10
5-10 Octobre : L'explosion 13
Octobre : Les explications officielles 18
L'année Merbah 22
L'année du Fis 29
26 milliards de dollars ? 38
Hamrouche : Un gouvernement "sous-terrain"..... 48
Anp: Le temps des heures sup'..... 55
Presse : L'expression libérée 69
Economie : La libéralisation « bazardée » 85
Les islamistes ou histoire (s) d'une mort annoncée..... 98
Les grandes manœuvres 108
Le Fln éclaté 121
Ghozali : Le troisième fusible 133
Chadli Bendjedid : Le hasard et la nécessité 144
Conclusion 153
Post-face : Boudiaf, Kafi, Bélaïd, Malek et les autres. Les derniers des (anciens) combattants? 159
Annexes (1, 2, 3, 4)..... 171,174,176,181

PRESENTATION

Ce qui devait arriver arriva. Tout le monde le savait depuis plus de quinze jours. On était plus précis le samedi 4 mai, et les seules hésitations ne concernaient que quelques noms.
Dimanche 6 mai, tard, et comme d'habitude, peut-être parce qu'il est, malgré tout, assez difficile de se départir de vieux réflexes, presque militaires ("surprendre pour immobiliser"), le communiqué du Conseil des ministres tombe sur les téléimprimeurs. Il venait d'approuver toute une liste de nominations aux directions des grandes entreprises de presse et de certaines unités rédactionnelles (*Entv, Enrs, Aps, Horizons, El-Massa, Algérie-Actualité*, etc.)
Dans la foulée, le Conseil des ministres confirmait, certainement pour couper court à toutes supputations ou pressions, l'appartenance au Parti du Front de libération nationale (parti au pouvoir) des titres quotidiens de presse *El-Moudjahid* et *Ech Chaâb*, et décidait de leur transfert effectif à compter du 8 mai 1990.
Les changements de responsables d'organes de presse n'avaient, en fait, rien de surprenant. Le premier cadre à être "vidé", juste après octobre, étant un responsable de journal, en l'occurrence Zoubir Zemzoum, alors directeur de *Révolution Africaine*, organe central du Parti du Fln et ce, mi-octobre 1988, pour cause de trop grande orthodoxie (ou d'anti-réformes) ce qui, à l'époque, était très mal vu... (Il devint, par la suite, Directeur général du quotidien *El Moudjahid*, après son transfert au Parti du Fln !).
Peu de temps auparavant, donc, et sans que cela ne fut annoncé officiellement, les directeurs de banques étaient, les premiers, "débarqués" et la rumeur faisait circuler des listes impressionnantes de cadres dirigeants devant laisser place à plus jeunes ou, bien plutôt, à plus réformateurs (!), ce qui a amené la Fédération nationale des associations des gestionnaires du secteur public à produire tout un communiqué faisant part de ses inquiétudes quant aux méthodes utilisées pour cette "grande lessive" dont les raisons n'étaient ni claires et encore moins fournies au public.
Pour comprendre ces changements, il faut examiner l'environnement et le climat du moment : Il ne s'agissait plus, en effet, d'étape à traverser pour le Gouvernement Hamrouche. Il ne s'agissait plus que de "moment", c'est-à-dire un temps très court durant lequel il devait, très vite, sinon résoudre tous les problèmes, du moins "finir" les réformes politiques et économiques, en empêchant tout mouvement d'hésitation, de recul ou de détournement. Et, si possible, avant fin décembre 1990, l'année 1991, avec les élections législatives, promettant bien des surprises, surtout après l'apparition triomphale de la mouvance islamiste sur la scène, lors des élections locales de juin 1990.
Les premiers mois du Gouvernement Hamrouche ont été, en effet, marqués par un certain échec en matière socio-économique et financière, même dans ses actions les plus simples :
- Le dinar atteignait, vers mars-avril 1990, au change parallèle, avec le franc français, le taux effarant de 650-700 % et, avec le dirham marocain, 300-350 %, ainsi d'ailleurs qu'avec le dinar tunisien... ce qui est apparu alors ,aux "nationalistes", comme l'injure la plus grave de l'année faite à leur honneur.
- Le *trabendo* (commerce clandestin basé sur une contrebande parfois admise) fait rage, multipliant, dans la foulée, le petit commerce sauvage qui occupe, certes, bien des jeunes mais qui, en même temps, rend tous les produits (importés ou non) inaccessibles aux bourses moyennes et aux travailleurs.
- Le climat politique, tout en se "libérant" de façon accélérée, dans une sorte d'anarchie excitante, se voyait perturbé par des actes d'intolérance et de violence produits par des discours, surtout religieux, bien irrespectueux des règles élémentaires de la démocratie

républicaine.
La marche… sur la Présidence de la République, organisée par le Front islamique du salut, le 10 avril 1990, qui a rassemblé plusieurs centaines de milliers de personnes, a été, en quelque sorte, la "goutte" qui a fait déborder le vase… sur une population de plus en plus angoissée par la détérioration du climat. Sur, aussi, un Front de libération nationale divisé et timide et, enfin, sur des cadres dont les plus fragiles commençaient à rechercher l'exil.
Il y avait, par ailleurs, l'approche des élections municipales et de wilaya, avec leurs 1931 listes de candidats indépendants faisant beaucoup plus peur aux partis que les innombrables listes partisanes présentées dont celles du Fis qui venait, par sa présence, juste après le Fln. Il était, en effet, évident que les résultats allaient déterminer, en bonne partie, l'avenir politique du pays. Certes, les élus allaient s'occuper de la gestion quotidienne des collectivités locales, mais ils devaient, aussi, se transformer en supports premiers et essentiels de la fameuse "démocratie par la base" prônée par le Président Chadli Bendjedid.
C'est, donc, à un moment plus difficile que jamais, sur le plan économique et social, et plus délicat encore sur le plan politique, que le processus se voyait "fouetter" : Des changements à la tête d'entreprises-clés, l'aide à l'émergence des partis et à une pratique politique effective sur le terrain, la compréhension (ou le soutien) aux marches dites démocratiques, tout ceci pour, d'abord, mettre les réformes économiques à hauteur des réformes politiques, ensuite, pour renforcer les quelques institutions ou mécanismes républicains déjà en place ; enfin, pour préserver les enjeux démocratiques de toutes les tentations ou tentatives d'accaparement du pouvoir par "le haut" comme le voulaient certains partis et… aussi, comme le souhaitaient, peut-être, certaines ailes dures des appareils en place, trop habituées à l'exercice et aux avantages du Pouvoir pour arriver à s'en passer aussi facilement. D'autant que la transparence annoncée par la démocratie pluraliste allait, peut-être, mettre à nu toutes les perversions et toutes les dérives du passé.
Ce qui est absolument certain, dans tout ce processus, c'est que s'il y a un personnage-clé dans son déroulement, c'est bien le Chef du gouvernement, Mouloud Hamrouche qui, avant peut-être les événements d'octobre 1988 qui bouleversèrent le pays, était déjà concerné et s'était déjà assez impliqué, tout particulièrement par sa position de Secrétaire général du gouvernement (du temps de Abdelhamid Brahimi, Premier ministre) puis, surtout, de Secrétaire général de la Présidence de la République, travaillant directement sur le dossier des réformes économiques, annoncées timidement, puis imposées par la crise internationale et ses retombées, réformes qu'on ne peut pas ne pas lier aux réformes politiques, jamais évoquées de façon très claire, mais pourtant toujours présentes.
Il n'y a de meilleur poste d'observation que celui de journaliste pour connaître, au moins, la partie visible de l'iceberg et une (petite) partie invisible. D'autant que l'information a toujours été, et reste toujours, le rond-point et le carrefour de toutes les activités immatérielles, soit par l'excès soit par le manque.
En fait, proposer "l'Histoire" de certaines années en débutant par les changements survenus à la direction des organes de presse est plus proche de la réalité qu'on ne le pense.
"La poursuite de l'ouverture démocratique est tributaire de la qualité des transformations qui s'opèrent dans le secteur de l'Information…" écrivait dans *El Moudjahid*, en date du 20 mai 1990, Ammar Belhimer, journaliste "réformateur", très proche, disait-on, du Chef du gouvernement, devenu leader de l'aile hamrouchienne de ce qui restait du Mouvement des journalistes algériens (Mja), premier directeur du quotidien *El Watan* , puis promoteur d'un hebdomadaire, *la Semaine d'Algérie* et, plus tard, d'un quotidien, *la Nation*. C'était, là, exagérer, à dessein, le rôle de l'Information dans le processus afin de couvrir les éventuelles critiques contre les changements d'hommes opérés. Mais, ce jugement reste relativement vrai

sur le plan théorique, l'information libre et transparente, la justice indépendante et les pouvoirs séparés étant les piliers essentiels d'une vie démocratique minimum assurée d'une certaine crédibilité.

OCTOBRE A L'HORIZON

"La révolution (de février), comme
tous les autres grands événements
de ce genre, naquit de causes générales
fécondées, si l'on peut ainsi parler,
par des accidents ; et, il serait aussi
superficiel de les faire découler
nécessairement des premières,
que de les attribuer uniquement aux "seconds".
A. De Tocqueville

On a ,jusqu'ici, très peu écrit, en Algérie, sur les "événements" d'Octobre 1988, sinon des articles de presse ou des interviews qui, pressés dans l'espace et par le temps ou entre les amitiés et les inimitiés, ne permettent jamais d'aller jusqu'au bout de la vérité ou à l'essentiel. Seul, le livre - l'ouvrage de M'hamed Boukhobza : *Octobre 88, évolution ou rupture ?* Bouchène. Alger 1991, relevant beaucoup plus de l'essai - de Abed Charef, journaliste à l'*Afp* durant les journées d'Octobre, puis à *El Massa* et à l'*Entv*, a permis de dégager certaines suppositions qui restent à vérifier. Il est cependant quasi-évident que, même s'il y eut exploitation des faits, pendant et juste après, à des fins précises, par des appareils, des groupes ou des individus, même s'il y eut quelques conditions créées de toutes pièces pour accélérer et, peut-être, produire le processus de révolte, comme le développent surtout des "politiques", les événements étaient attendus par tous. On le sentait, mais l'organisation de la presse et les pratiques journalistiques d'alors n'avaient pas permis de dire ou d'écrire toute la vérité sur ce qui allait arriver.
Ce qui est absolument certain, c'est que tout, en effet, concourait pour entraîner une explosion… de la jeunesse.
- Il y avait la crise économique nationale, aggravée par les retombées des perturbations internationales, dont la chute du dollar et la dégringolade du prix du baril du pétrole sont les aspects les plus notables, à partir de 1986. Habitués à diriger (facilement) et à (bien) vivre grâce à une rente pétrolière assez consistante qui rendait, à la limite, superflue ou inutile toute préoccupation de type économique, les gouvernants, d'une part, et les citoyens, d'autre part, ont brutalement découvert qu'il fallait, désormais, gérer un pays et sa vie, et non plus simplement l'administrer. Dès cet instant, toutes les lacunes de la société algérienne apparurent au grand jour, lacunes dont certaines avaient des racines bien lointaines.
- Il y avait les tentatives de faire face aux retombées de la crise, non par une refonte rapide du système, mais par une préparation psychologique des masses (sensibilisation - mobilisation) qui, menée tambour battant par le biais des médias, a été si mal "pensée" par les gouvernants et leurs conseillers, et si mal interprétée et répercutée qu'elle a, en définitive, traumatisé tous les citoyens plus qu'elle ne les a préparé ou tranquillisé.
Le corps social, dans son entier, fut alors traversé de doutes et d'angoisses, se transformant très vite en perte de confiance et en peur de l'avenir, pour soi, pour ses enfants et pour le pays. L'information diffusée étant vraie, mais incomplète et brutale, on a donc eu droit à un "retour de manivelle", un "effet boomerang" désastreux car démobilisateur et, surtout,

amenant les citoyens à rejeter en bloc toutes les fautes, même les plus infimes et les plus personnelles, sur les gouvernants, puis sur le système. Pour paraphraser un professeur en psychiatrie, Farid Kacha (*Parcours Maghrébin*, 8-14 juillet 1991), l'Etat et l'autorité se trouvaient totalement disqualifiés.
- Parallèlement à tout cela, la vie quotidienne devenait assez difficile à affronter, au sein d'une organisation économique cherchant à se renouveler. En effet, dès 1986, on commençait à noter un "ajustement des objectifs de développement en fonction des capacités réelles de l'économie". Ainsi, en 1986, les exportations de biens et services avaient baissé de 43 % en une seule année, passant de 63 milliards de dinars en 1985 à 36 milliards de dinars. Et, les importations de marchandises avaient été ramenées d'un niveau de 51 milliards de dinars en 1984 à 34 milliards de dinars en 1987 (soit une baisse de 33 %). Pour leur part, les importations des services avaient été réduites de 40 % tombant de 10 milliards de dinars en 1984 à 6 milliards de dinars en 1987. Cette détérioration brutale est allée, par la suite, s'accélérant, avec des répercussions directes sur la qualité de la vie du citoyen lui-même, qui s'est retrouvé face à une situation de pénuries multipliées, aggravée par des pratiques commerciales douteuses tant de la part d'opérateurs publics que d'opérateurs privés.
- On s'est, aussi, retrouvé, dans les villes, déjà surpeuplées (le taux d'occupation moyen de logement est passé en 10 années - 1977/1987 - de 7,02 à 7,55 personnes par logement), face à une très forte population de jeunes sans emploi, dans un système fermé, sans passerelles, qui ne permettait aucune éclosion sûre ou même prometteuse en dehors du secteur public. C'est, au cours du deuxième plan quinquennal, en 1985, plus exactement, que le volume de création d'emplois a fléchi. C'était, là, ajouter le dernier ingrédient nécessaire à l'explosion.
Des jeunes, dont une bonne partie avait fait le service national, donc pratiquants peu ou prou les techniques de combat ou, au minimum, formés à la dure école de l'Armée, se retrouvaient chômeurs désœuvrés, presque sans espoir de décrocher le travail nécessaire leur assurant un minimum d'indépendance et de dignité, et, aussi, enfermés dans le cercle infernal "pas de logement-pas de mariage", donc pas de vie normale, dans une société à la mentalité encore fermée et aux possibilités comptées en loisirs : Tout cela, face à une couche de nouveaux riches étalant scandaleusement leurs moyens, parfois alliés à des défenseurs du système au pouvoir, c'est-à-dire se trouvant dans les appareils de Sécurité, du Parti, de l'Armée et même de la Justice… ce qui explique certaines réactions d'Octobre.
- Il y avait, enfin, et c'est peut-être là l'aspect le plus important, même si c'est le plus théorique, la fin d'une étape du développement socio-politique du pays, la fin d'une époque. Plus de 25 années de parti unique et de luttes internes, de pensée unique, d'hommes uniques, d'organisation figée et n'arrivant pas à se réformer en profondeur dans un monde en perpétuel changement, dans une société de plus en plus bloquée, au centre géographique d'un environnement moderne envahissant et provocateur, l'absence de concertation et de dialogue, etc…
"On a travaillé pour les masses populaires, c'est l'évidence. Mais, au moment où les problèmes se posent, où il y a des luttes, le peuple est absent. Voilà comme je considère que le peuple est une abstraction", disait Belaïd Abdesselam, se confiant sur le tard, comme beaucoup d'autres, d'ailleurs, à Ali El Kenz et à Mahfoud Bennoune ("*Le hasard et la nécessité*", Enag 1990).
C'était là une confidence dramatiquement vraie : Dans le système politique algérien, le peuple était, en effet, devenu, au fil du temps, une abstraction dont les uns et les autres, les régimes et les groupes, les appareils et les individus, se sont servis à l'envi pour assouvir leur soif de pouvoir et d'argent.
De ce fait, pour le peuple qui pensait "*Barakat*" (ça suffit !), toutes les occasions étaient propices pour étaler sa désapprobation ou sa haine. Dans les stades, où l'on entendit des

slogans très politiques et railleurs se multiplier et se mêler aux encouragements destinés aux équipes présentes sur le terrain, dans les campus universitaires où les étudiants s'affrontèrent parfois de manière violente et sanglante, dans les entreprises où les grèves se multiplièrent sur la base de raisons parfois anodines. Et, dans les sphères du pouvoir où l'on devinait des luttes intenses, d'autant que le 6ème congrès du Fln approchait (27-28 novembre 1988), congrès qui devait voir des prises de position claires quant aux réformes économiques et aux programmes initiés en 1987 et congrès qui allait certainement — on le pensait, on le disait — voir bien des personnalités éminentes écartées…

Pour résumer, on peut reprendre, ici, un extrait d'une déclaration des universitaires de l'Algérois, le 17 octobre 1988, rassemblés à Bab-Ezzouar et publiée dans le *Bulletin de liaison n°1* du Comité de coordination inter-universitaire :

"… L'explosion de colère des jeunes et des autres citoyens a pris racine dans un certain nombre de phénomènes, tels que :

- Les exclusions scolaires massives.
- Le chômage, les injustices sociales criardes.
- Les problèmes de logement, de transport, d'accès aux soins.
- La chèreté de la vie, les pénuries, la corruption.
- Les atteintes quotidiennes à la dignité des citoyens, etc…

Elle est l'expression de la lassitude et du désespoir engendrées par les conséquences des orientations économiques et sociales, ainsi que de la dégradation des valeurs morales et de l'absence des perspectives. Elle est, aussi, le résultat fatal de l'étouffement de toute vie démocratique réelle dans le pays et de l'absence de cadres d'expression représentatifs…".

Un peu de tout, mais assez suffisamment pour faire sauter le couvercle d'un véritable chaudron contenu trop longtemps, souvent à coups de caresses et de "cadeaux" comme les programmes anti-pénurie (le fameux Pap), parfois par la répression.

5 - 10 OCTOBRE : L'EXPLOSION

"La foule d'action,
foule d'amour ou
foule de haine"
H. Delacroix

Sans dresser une liste exhaustive des heurs et malheurs de la vie politique interne du pays juste avant le 5 octobre, liste que le journaliste Abed Charef a su répertorier avec détails dans son ouvrage, on peut se limiter au déroulement de faits majeurs, c'est-à-dire ceux qui, par leurs retombées ou leurs retentissements, ont participé à la création d'un climat propice à toutes les explosions.
Il y a, d'abord, des grèves : A la Société nationale de véhicules industriels de Rouiba, à quelques dizaines de kilomètres de la Capitale, qui employait 12.000 personnes. La grève a duré plus d'une semaine, du 24 septembre au 1er octobre. Après quelques jours de paralysie, les travailleurs décident de ne plus rester sur le site du complexe, mais de "marcher" sur Alger. C'est, alors, l'affrontement avec les forces de l'ordre chargées d'empêcher l'entrée à la Capitale. Presque au même moment, les 5.000 travailleurs du Complexe vannes et pompes de Berrouaghia se mettaient aussi en grève, obligeant le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta) à aller sur place discuter des problèmes soulevés.
L'autre grève importante est déclenchée le 30 septembre. C'est celle des Postes et télécommunications algéroises qui, commencée au Centre de tri d'Alger-gare, s'est étendue assez vite aux principaux centraux et bureaux de poste. Le travail reprendra en partie le 2 octobre… pour s'arrêter… à Oran, le même jour.
Bien sûr, ce sont là les arrêts de travail les plus importants qui ont, en quelque sorte, constitué le point culminant d'un mouvement ininterrompu qui a occupé tout l'été : grève des pilotes d'Air Algérie en mai, de l'Eniem de Tizi-Ouzou, etc…
Toutes ces grèves ont des raisons avouées, liées à la famille des conflits socio-professionnels internes comme l'inapplication de certains termes du Statut général du travailleur : retard dans l'élaboration des statuts internes, octroi des primes, demandes de rappels… depuis 1985, re-cotation des postes de travail et augmentation des salaires, changement de responsables, attribution de logements, etc… revendications qui ne peuvent être comprises, bien sûr, que situées dans un contexte économique et social se détériorant à une allure vertigineuse, avec un coût de la vie croissant plus vite qu'un pouvoir d'achat qui stagne ou baisse, pour les revenus bas et moyens.
Il y a, ensuite, des "scandales" : Souvent totalement vrais, parfois basés sur des faits certes réels, mais très déformés par la rumeur :
- Celui de la distribution des terres agricoles, dont certaines parmi les meilleures, au profit de hauts responsables politiques ou proches du pouvoir, de fonctionnaires et, dit-on, de prête-noms. Et ce, suite à l'opération de réformes du secteur de l'agriculture : Domaines socialistes transformés en exploitations agricoles collectives (Eac), entre autres.
Parmi le "gros lot" distribué, il y avait des parties parmi les plus succulentes du domaine Bouchaoui (ex-domaine Borgeaud, à 30 kilomètres d'Alger). Le "détournement" supposé n'a jamais officiellement été démenti, même lorsque la question a été posée par les députés à Kasdi Merbah, devenu premier Chef de gouvernement de la "3ème République"… et, encore moins, lorsque le Gouvernement Hamrouche a fait publier, dans la presse, la liste, visiblement

bien "arrangée", des attributaires illégaux, en novembre 1990.
- Celui de la Banque extérieure d'Algérie, dans lequel le nom d'un des enfants du Président Chadli Bendjedid, Tewfik, a été évoqué par le fait qu'il aurait été "utilisé" par des escrocs et des commerçants très gourmands (et, eux-mêmes, manipulés ?). Ces derniers, se servant de cette amitié, ou "couverture" de valeur, et de sociétés fictives, ont réussi à obtenir des prêts (des dizaines de millions de dinars) qui ont servi beaucoup plus à l'achat de villas, de voitures de luxe et de fonds de commerce qu'à des investissements productifs.
- Il y a, aussi, une action que l'on peut classer dans la rubrique des scandales… comme toute action programmée ou projetée par un groupe restreint au profit d'une couche limitée de la population et ce, sans respect des principes politiques et culturels élémentaires et de l'intérêt général. Ici, il s'agit des menées francophiles (qu'il faut différencier de la francophonie) pour maintenir, à Alger, l'accès d'enfants algériens au lycée Descartes de la capitale, lycée dépendant de la "mission culturelle française en Algérie". Et ce, malgré la décision, déjà prise, d'interdire l'accès des enfants algériens aux établissements français et la création d'un lycée international où pourront être inscrits les enfants nécessitant une prise en charge particulière, les lycées français devant être réservés aux seuls enfants de nationalité française.
Il y avait, déjà, une polémique sur l'existence et l'influence du "Parti de la France" (*Hizb França*), liée aux difficultés réelles (ou, surtout, supposées) rencontrées par la langue arabe dans son utilisation et son expression, mais cela restait, malgré tout, une polémique algéro-algérienne. Le "scandale" a jailli avec l'occupation de l'Office universitaire français d'Algérie, à la rentrée scolaire 1988/1989, par les mères françaises d'enfants de pères algériens, et qui demandaient au nom de la bi-nationalité (reconnue par la législation française) que leurs enfants soient scolarisés dans les écoles françaises. Ce fut, alors, le rebondissement de la polémique culturelle et le fait, bien "repris" par la presse nationale, surtout de langue arabe, eut alors un certain retentissement auprès des citoyens, surtout ceux dont les enfants avaient des préoccupations bien plus graves comme l'emploi et le logement. Tout ceci obligea le Président de la République à intervenir et à trancher vigoureusement contre les écoles étrangères et contre la bi-nationalité (non reconnue par la législation algérienne).
Il y a, enfin, mille et une rumeurs : parfois princesses, souvent reines de la communication nationale, sur le terrain, depuis presque l'indépendance, c'est-à-dire depuis que la politique s'est totalement saisie des circuits de l'information nationale juste avant le 19 juin 1965, à la fin du règne de Ben Bella (le "final" de la mainmise devant se réaliser pleinement avec un projet de fusion *Alger-Républicain / Ech Chaâb*).
Concernant l'explosion d'Octobre, ce qui est absolument certain, c'est qu'il y avait un appel de grève générale pour le 5 octobre. Qui l'a lancé, qui a participé à sa propagation à travers le pays, là est encore tout le mystère, mystère que chacun, jusqu'à ce jour, s'acharne à vouloir déchiffrer, les uns pour démontrer que l'émeute était organisée et non spontanée et n'a donc aucune racine solide et, surtout, que les changements qui ont suivi n'avaient aucune raison d'être, les autres, pour découvrir ceux qui ont "fabriqué, au sein même des cercles proches du pouvoir", l'événement et ses suites.
Ainsi, pour Mohamed-Chérif Messadia, lors d'une interview publiée par *El Massa* (28/29 juillet 1991), tout a été "fabriqué" à partir de 1986 par les forces extérieures hostiles à la volonté d'existence de l'Algérie… Avec la complicité, bien sûr, de services des renseignements et de ceux qui voulaient la libéralisation de l'économie. Saâd Bouokba, d'*El Massa* (6 octobre 1991) abonde dans le même sens du complot : "Le 5 octobre n'a pas été une exigence populaire et idéologique, mais une exigence de pouvoir pour casser la stagnation politique et idéologique qui présidait à la préparation du 6ème Congrès", et révèle (?) qu'un rapport sur ce qui se préparait a été remis au Chef de l'Etat en avril 1990.

Tous les recoupements et toutes les analyses poussent à croire qu'effectivement, l'événement a été préparé, "quelque part" - mais certainement pas par la "Cia" comme veulent le faire croire, de manière assez légère, certaines nouvelles "têtes" politiques, comme le président du Rna, qui a accusé tous les responsables de l'époque, lors d'une conférence de presse tenue le 15 septembre 1991… allant jusqu'à nommer Abdelhamid Brahimi et Taleb Ibrahimi - par la création des conditions favorables à une explosion, mais rien n'indique qu'une heure H avait été fixée de façon précise, ce qui laisse croire, au cas où l'hypothèse de la fabrication de l'événement est retenue, que le facteur de la spontanéité a joué tout de même un grand rôle, allant au-delà des espérances… des factions qui s'affrontaient dans les coulisses : Chadli Bendjedid contre Messadia, ou le gouvernement contre le Fln si l'on s'en tient à la thèse de Rachid Boudjedra (*El Watan*, 2 Avril 1992), ou la bourgeoisie bureaucratique contre la bourgeoisie libérale (Abderrahmane Mahmoudi).
En effet, les dates de "grève générale" ou de "soulèvement généralisé" ont été multiples, tout particulièrement à partir de la mi-septembre. Le 19 septembre, dans la matinée, c'est-à-dire juste avant la diffusion du fameux discours, significatif du "ras-le-bol" selon certains, ou du "feu vert pour la guerre civile" pour d'autres, prononcé par le Président Chadli Bendjedid, après une absence de la scène qui a duré près de deux mois, devant les membres du Bureau politique du Fln, du gouvernement et des bureaux de coordination des wilayate), un journaliste rapportait, de…(la ville natale d'un membre influent de la grande nomemklatura, grand " manipulateur " devant l'Eternel), une folle rumeur (dans les cafés entre autres) sur des manifestations populaires dans les jours qui suivent (c'est-à-dire entre le 20 et le 25).
Cette information valut, paraît-il, à son auteur, bien des tracasseries et ce, plusieurs jours de suite. Pourquoi ? On se le demande encore. Ce journaliste aurait été même "interdit de se déplacer" hors de sa wilaya sans autorisation préalable. Il était évident que le jour J approchait à grand pas et devait, très certainement, se dérouler bien avant le 6ème Congrès du Fln qui entrait alors dans sa phase ultime de la préparation… et, aussi, dans l'étape des négociations finales pour la redistribution des postes et du pouvoir. Bien d'autres incidents, d'apparence mineure, éclatèrent ça et là, durant les premiers jours d'octobre, que ce soit dans le monde du travail ou ailleurs.
Ainsi, le 4 octobre, des lycéens, en grève, allaient, durant trois heures, occuper les rues de Aïn El Hammam, saccageant et brûlant le siège et la résidence de la daïra, ainsi que quatre véhicules officiels. C'est le même scénario à Larbaâ Nath Iraten où des vitres de plusieurs édifices publics étaient brisés. Voulait-on que tout parte de la Kabylie dont on savait, chez les jeunes, le sentiment frondeur !
A Alger, d'où partirent les premières manifestations ? Ce qui est certain, c'est que tout débute dans la soirée du 4 au 5 octobre. A Bachdjarah ? A Bab El Oued ? ou, à Oued Koriche, avec une histoire de longue coupure d'eau ? Ici, on parle d'enfants qui brûlent des pneus, sur la chaussée, d'une voiture de police qui intervient et qui se voit renversée et brûlée… Une nuit certes assez heurtée mais pas très chaude. Elle est, cependant, mise à profit pour préparer la journée qui suit… par les jeunes certainement, par les moins jeunes peut-être, par la police, pas du tout, et on le verra bien.
En effet, le matin du mercredi 5 octobre, il y eut, à partir de 10 heures, une manifestation de lycéens (et d'écoliers) en grève ("raccolés" écrit *le Monde*). Elle se déroule dans une atmosphère bon enfant, sous les yeux compréhensifs des quelques policiers perdus dans la tempête. Dans son ouvrage édité en 1992, Kamel Bouchama, (*Le Fln, instrument et alibi du pouvoir*) précise que "les policiers" qu'on disait désarmés la veille, se sont éparpillés à travers les grandes artères de la Capitale pour demander aux commerçants de "baisser le rideau"… "J'en suis témoin", ajoute-t-il.

Toutes les informations recueillies attestent que les incidents les plus graves sont dus, non aux lycéens eux-mêmes, mais à des groupes de jeunes, spontanément formés et (ou) brusquement apparus, surtout à partir des quartiers populeux et ce, à la suite ou parallèlement au cortège des lycéens. Ce n'est plus le "chahut de gamins", mais plutôt l'émeute généralisée. Vers midi, la rue Didouche Mourad, chargée de symboles par le nom qu'elle porte… et de réussites commerciales, est quasi-totalement saccagée. Le bureau d'information du Front Polisario est détruit : hasard ou geste symbolique d'une foule en colère qui a pris pour cibles tout ce qui est représentatif de l'Etat et de ceux qui ont le mieux profité de ses largesses. La suite est connue, et cela durera jusqu'au 10 octobre. Alger se trouve occupée, peu à peu, par les émeutiers pour lesquels — malgré l'état de siège proclamé et la forte présence de l'Armée — tout est alors permis, puisqu'on signale l'apparition de nombreuses bandes de racketters. La plupart des autres grandes villes vont suivre à un rythme fou… : Jijel, Blida, Médéa, Saîda, Ain-Témouchent, Tlemcen, Mostaganem, Annaba, Oran, Ain-Defla, Béjaia, M'Sila, Mascara, Sétif, El Eulma, Remchi, etc…
Avec, parfois, des morts. Seul, le Sud du pays, mis à part Laghouat, et la Grande Kabylie, échappent au maelström. A ce niveau, la mauvaise information nationale, pour ne pas dire inexistante, comblée par la liberté de manœuvre et d'expression des radios et des télévisions étrangères (françaises surtout) a, en quelque sorte, "donné des ailes" à tous ceux qui ne voulaient pas rester en-deça de la locomotive algéroise, chacun voulant alors démontrer, ne serait-ce que par un simple jet de pierres, son opposition, sa colère ou son courage.
Tout cela, sans exclure toutes les possibilités de manipulation et de provocation par des individus "venus d'ailleurs". Ainsi, à Mostaganem, d'un véhicule de type Mercedès, de couleur noire, (avec immatriculation changeante, selon les barrages de police rencontrés : Alger, Oran puis Laghouat), on aurait tiré sur des éléments des forces de l'ordre, dans la nuit du samedi 8 octobre.
Une constante est à relever presque partout : Tout ce qui représente l'Etat est attaqué. Chaque véhicule ayant une plaque d'immatriculation sur fond rouge (c'est-à-dire appartenant soit à l'Administration, soit aux entreprises publiques, soit au Parti du Fln) est condamné… parfois avec les individus s'y trouvant. On notera, aussi, une certaine gradation, au fil des heures et des jours, dans les objectifs visés ou recherchés, gradation gagnant en ambition, au fur et à mesure que l'on s'apercevait que le pouvoir est réellement dans la rue, et que l'autorité n'existe plus et se terre. Ainsi, des établissements commerciaux, on passe rapidement aux établissements administratifs et encore plus rapidement aux établissements représentatifs du pouvoir (Parti) et de l'Autorité (Commissariats de police). Ici, certains prétendent que les jeunes de Bachdjarah et de Bab El Oued n'ont fait que bien rendre la monnaie des pièces à ceux qui, auparavant, les auraient fait bien souffrir.
L'exemple parfait de l'exploitation "à fond la caisse" du mouvement est, à notre sens, symbolisé par tout ce qui s'est passé le 10 octobre, conclusion sanglante et jugée, par tous, inutile, d'une révolte au départ certainement spontanée : "La manifestation des milliers de jeunes adolescents (…) a dégénéré au niveau de la Dgsn (Direction générale de la Sûreté nationale) où l'armée et les Cns ont tiré sur la foule, tuant et blessant plusieurs personnes. Selon les habitants des immeubles mitoyens et des personnes qui ont participé à la marche, des voyous ont provoqué le service d'ordre sachant que c'était le dernier barrage qu'ils allaient passer. Cette provocation a pour but, toujours selon certains manifestants, d'attiser la colère de gens et de provoquer des réactions en vue de faire durer, le plus longtemps possible, les émeutes. Plusieurs blessés ont, en outre, pu joindre les ruelles de la Casbah où certains d'entre-eux se sont effondrés après avoir perdu beaucoup de sang. Les coups de feu n'ont éclaté qu'après le passage d'une bonne partie des manifestants. Ces derniers n'étaient pas tous

des intégristes. Beaucoup d'entre-eux étaient des jeunes chômeurs et autres, connus, qui habitent le quartier de Bab-el-oued". C'est là, le contenu d'une dépêche de l'agence *Aps*, diffusée juste après le drame.
A ce moment-là, on savait déjà qu'il y avait des morts : Des balcons surplombant le boulevard Che Guevara, lieu de passage de la manifestation, juste avant l'arrivée à Bab-el-Oued, on a vu plusieurs camions chargés de corps se diriger vers l'hôpital.
A ce moment-là, on ne savait pas, aussi, qu'un des meilleurs jeunes journalistes de l'Agence de presse, Sid-Ali Benmechiche, 33 ans, fils de chahid, rédacteur en chef spécialisé du "reportage" (devenu célèbre, après sa couverture sensationnelle de l'affaire du Boeing koweitien détourné sur Alger par des pirates de l'air) qui "couvrait" la manifestation, avait été atteint d'une balle dite perdue et décédait. On ne le saura que bien assez tard dans la soirée.
A ce moment-là, on ne savait pas qu'il y avait entre 30 et 35 morts (selon Abed Charef, In *Octobre*).
Provocation ? Le terme est souvent revenu, non pas seulement pour ce qui concerne la journée du 10 octobre, mais aussi pour tout ce qui a précédé.
Pour le lundi 10 octobre, elle est quasi-certaine. Et ce, à plusieurs niveaux :
— Tout d'abord, l'organisation elle-même de la marche par les "intégristes" religieux (du moins la tendance la plus radicale), qui, avant l'intervention télévisée prévue du Président de la République, annoncée le 9, voulaient récupérer un mouvement auquel ils ont participé peu ou prou, à un moment donné ou à un autre, mais qui, surtout, voulaient prouver leur "présence", non encore bien assurée. On note, ici, que les encadreurs de la marche étaient, visiblement, tous des "intégristes"… alors que leur nombre au sein de la foule était limité.
— Ensuite, tous les témoignages se recoupent sur un point : Au dernier barrage (la marche avait démarré de Belcourt vers 14 heures et regroupait 10.000 à 15.000 personnes), un groupe a menacé les forces de l'ordre (des gendarmes) en position à l'entrée de Bab-el-Oued. Abed Charef rapporte que "contrairement aux dispositifs mis en place aux carrefours précédents qui contrôlaient mais ne bloquaient pas la marche, celui déployé devant la Dgsn bloque carrément le passage". D'autres témoins directs rapportent, qu'au contraire, le "barrage" protégeait le bâtiment de la police et ne coupait pas la route… Et, à ce moment-là, quelqu'un, de la foule, aurait tiré… La débandade qui a suivi a entraîné la foule vers un groupe des forces de l'ordre en position devant la Dgsn… ce qui a entraîné une panique de tous les côtés. Bilan officiel : 13 morts et 48 blessés.

OCTOBRE : LES EXPLICATIONS OFFICIELLES

"Une révolution digne de ce nom
appartient à son siècle
et à ses témoins"
Mostefa Lacheraf

A dire vrai, les explications officielles concernant les "évènements d'Octobre" n'ont jamais été nombreuses et claires.
— Celles du Bureau politique du Fln, fournies suite à une réunion extraordinaire tenue le 5 octobre, et durant laquelle le ministre de l'Intérieur, invité, a fait un compte-rendu "portant sur les troubles de l'ordre public survenus dans certains quartiers de la capitale", sont du plus pur style "langue de bois", comme si tout n'était effectivement qu'un "chahut de gamins" ou, peut-être, une kermesse tragique organisée que l'on peut stopper à tout moment. Ainsi, pour lui, les atteintes à l'ordre public "trouvent leurs origines dans les agissements de milieux restreints et aisément réductibles, nostalgiques, intéressés à accrocher l'évolution économique , culturelle et politique du pays aux influences étrangères de tous bords et soucieux de contrarier, à la source, la lutte désormais résolument engagée contre la spéculation, la corruption, le renchérissent des prix et la manipulation des circuits d'importation et de distribution".
— Les premiers à fournir les informations assez complètes, mais cependant non suffisantes, à la presse nationale (les directeurs de journaux accompagnés des directeurs de rédaction et rédacteurs en chef) sont les militaires. Le 17 octobre, ils donnent, au siège même de l'Etat-major général, à Aïn Naâdja, une " conférence de presse " qui durera plus de deux heures. Mais, le contenu n'est cependant pas repris par les organes de presse à cause, d'une part, d'habitudes de rétention et d'auto-censure dont il était difficile de se départir rapidement, et, d'autre part, parce qu'il n'avait pas été précisé clairement que la réunion était une conférence de presse dont les éléments pouvaient être diffusés. Un document avait été alors distribué :
"L'Armée nationale populaire a vécu, ces derniers jours, une situation exceptionnelle où ses unités ont eu à intervenir —parfois par l'usage de la force — pour rétablir l'ordre public dans la capitale où des exactions graves telles que la dévastation par l'incendie, le pillage collectif, le vandalisme ont été provoquées.
Les Forces habituellement chargées du maintien de l'ordre n'ayant pu venir à bout de ces émeutes et des désordres, les pouvoirs publics ont eu recours à une disposition constitutionnelle pour proclamer l'état de siège dans la Capitale, le 6 octobre 1998, et confier à l'autorité militaire la mission de rétablir l'ordre public par la mise en oeuvre de toutes les mesures que la situation exigeait.
L'Armée nationale populaire s'est trouvée, pour la première fois, confrontée à une situation où il lui fallait :
— Engager, à l'intérieur de la Capitale, des unités normalement déployées en dispositif de protection le long des frontières, et cela dans les délais les plus brefs ;
— Restaurer l'ordre, au besoin, par l'usage de la force avec des unités dont la préparation et

l'équipement sont inadaptés à la mission dévolue ;
— User, avec mesure et à bon escient, des pouvoirs exceptionnels découlant de l'état de siège avec le souci de mieux préserver la tranquillité publique.
C'est ainsi que les liaisons et communications tant à l'intérieur du pays qu'avec l'étranger n'ont pas été suspendues. Aucune mesure de censure n'a été prise. L'action administrative des autorités publiques a été soutenue.
C'est pourquoi, et après un appel au calme diffusé par la voie des médias, la première mesure prise fut l'instauration du couvre-feu. Cette première mesure a permis :
— d'une part, de libérer la voie publique des attroupements et des obstacles qui l'encombraient ;
— d'autre part, permettre aux services publics tels que protection civile, santé publique, voirie, Sonelgaz, de remplir leur tâche afin de redonner à la ville sa physionomie habituelle.
Dans le souci d'éviter de faire encourir à la population des risques inconsidérés :
1 - Des communiqués ont été diffusés recommandant aux citoyens de restreindre les déplacements afin de leur éviter toute confusion avec les groupes et manifestants persistant à perturber l'ordre.
2 - Des consignes précises, tant verbales qu'écrites, ont été données aux unités d'intervention afin de garder leur calme et de n'user de la force qu'en cas de nécessité impérative.
La mise en oeuvre de l'ensemble de ces mesures et leur stricte application par les unités de l'Armée nationale populaire ainsi que la prise de conscience de la population devant la tournure grave des évènements ont permis le retour au calme et la levée, dès le 12 octobre, de l'état de siège et des restrictions qu'il a impliquées.
L'autorité militaire déplore que ceci n'ait pu se faire sans que les pertes en vies humaines n'aient été enregistrées tant du côté des émeutes que celui des forces de l'ordre.
Il était du devoir de l'autorité militaire d'éclairer la presse nationale sur:
— Le cadre légal de l'intervention des Forces armées ;
— Les dangers encourus par la capitale, ses habitants et ses installations ;
— Les mesures prises ;
— Le déroulement des évènements".
Plus de deux années après, le ministre de la Défense nationale, le Général-major Khaled Nezzar (responsable de l'état de siège qui avait alors rassemblé 200 engins de combat et 10.000 hommes à Alger) fournissait des réponses à beaucoup de questions par le biais d'une interview (*Horizons*, 13 septembre 1990) :
— Pour lui, les troubles d'Octobre sont la conséquence de deux tentatives distinctes et divergentes provoquées par les acteurs différents. La première tentative visait, par voie de grève et de manifestations sur la voie publique, à faire échec aux réformes économiques annoncées, voire politiques. La seule précision fournie était que la tentative provenait d'orthodoxes (non encore connus !), voulant assurer leur maintien au pouvoir. La seconde tentative est fortuite et s'est greffée pour la première à la faveur des grèves et manifestations sur la voie publique.
— L'autorité militaire ne s'est contentée, d'après le Général-major, que du rétablissement de l'ordre et de la sécurité sur la voie publique sans prendre aucune autre mesure de restriction autre que le couvre-feu et l'interdiction de rassemblements et manifestations. Il n'y a pas eu de censure de la part de l'autorité militaire (*ce qui est vrai !),* la presse étrangère n'a pas été refoulée (*ce qui est aussi vrai !),* et la presse nationale était absente car la censure existait avant (*ce qui est encore plus vrai !).*
"Juste après les évènements, nous avons convoqué, nous, militaires, la presse. Nous avons essayé de lui expliquer la situation. Nous lui avons même parlé des pertes.

Nous avons donné aux journalistes la liste des pertes. Nous leur avons dit, je m'en souviens, ne publiez rien avant d'avoir vérifié sur le terrain (!).
Rien n'a été fait. Les informations n'ont pas été reprises...".
— En ce qui concerne les arrestations, l'interviewé a pensé que "dans ce cas, elles sont, je ne dirai pas normales, mais il s'agissait d'avoir des informations. Nous étions devant un mouvement d'apparence insurrectionnelle". Quant à la torture, il n'en a été informé, d'après lui, qu'après la levée de l'état de siège de deux ou trois jours avant que la presse n'en fasse état…, "précisément à l'issue d'une réunion d'universitaires à Pierre et Marie Curie à Mustapha. Les faits avaient été rapportés à titre privé par un ami, en écho du sujet débattu durant la réunion. J'avoue avoir été réticent à croire les faits rapportés, mais, hélas, par la suite, il a bien fallu se rendre à la triste évidence de la réalité".
— Le second à rencontrer la presse nationale le 22 octobre pour, au passage, mieux la clouer au pilori, comme si les journalistes avaient vraiment la possibilité d'une libre expression durant des journées où personne ne savait exactement où se trouvait tel ou tel responsable, est le ministre de l'Intérieur, El Hadi Khediri, qui a dressé une sorte de bilan : 159 morts (*L'Hebdo Libéré*, n° 70 du 30 septembre au 6 octobre 1992, avance le chiffre de 250 à 300) dont cinq parmi les forces de l'ordre et sept carbonisés ou écrasés par les manifestants, 154 blessés et 161 milliards de centimes de dégâts matériels dont 121 milliards pour le secteur économique, 28 pour le secteur administratif et 11,9 pour le secteur social, et 3 milliards pour le secteur privé (un bilan établi le 11 octobre, sur la base de rumeurs et de recoupements de sources médicales et hospitalières, avait poussé la presse étrangère à avancer le chiffre de 450 à 500 victimes. Les mêmes sources estimaient, selon l'*Afp*, par la suite, que le bilan définitif dépassait nettement 500 morts, sans qu'il soit possible de donner de chiffres précis. L'*Afp* signalait, dans une dépêche datée du 22 octobre, que des responsables du ministère de l'Information avaient fait état de plus de 176 morts auprès de l'*Afp*, et de plus de 200 morts à la date du 9 octobre, auprès d'autres médias).
Le ministre de l'Intérieur a fait une genèse des évènements, à partir de la soirée du mardi 4 octobre, à Alger, dans le quartier de Bab- el-Oued et à El-Harrach, en banlieue, et du mercredi 5 dans le centre d'Alger : "Le point de départ, a-t-il dit, a été une marche de lycéens, bien canalisée, mais qui a été débordée par des milliers d'autre jeunes, de tous bords, qui se sont livrés à des actes de destruction généralisée, s'étendant rapidement à plusieurs quartiers. Les forces de police, avec des moyens pacifiques classiques de défense, a ajouté le ministre, ont été vite dépassées par l'ampleur du déferlement et les enquêtes en cours détermineront les auteurs de telles manipulations. La faiblesse des effectifs, a-t-il dit, ne pouvait permettre à la police d'être présente partout".
Face à cette situation, El Hadi Khediri a estimé que le recours à l'armée était devenu "indispensable pour rétablir l'ordre", ajoutant que celle-ci "n'a fait usage des armes que dans les cas extrêmes, en riposte à la violence". "Elle a procédé, le plus souvent, à des tirs de sommation, dont certains ont, malheureusement, par ricochet, touché des personnes aux balcons d'immeubles".
A Alger, l'Armée, selon le ministre, ne disposait pas de balles en caoutchouc et a été "surprise par ces jeunes, entraînés, armés de bouteilles incendiaires, équipés de moyens de transport et de transmission".
El Hadi Khediri a, aussi, évoqué les "cagoulards" (*Bouchkara*) emmenés par les forces de l'ordre dans des quartiers d'Alger pour dénoncer des manifestants, à leur tour arrêtés : "Ce procédé colonial, a-t-il dit, n'a pas été utilisé par la police, et j'ai donné l'ordre de tirer sans hésiter sur toute personne qui utilise cette méthode". A propos des arrestations, le ministre a indiqué qu'elles s'effectuent "dans le cadre légal et qu'elles se poursuivront d'ailleurs dans le

cadre de l'enquête sur les évènements".

Le ministre, qui a "regretté, avec amertume, l'absence des médias algériens" pendant les évènements, a incité les journalistes à être "à l'écoute des préoccupations du citoyen et à jouer "un rôle important dans la voie du renouveau". Une leçon qui venait assez tard, mais qui sera retenue !
Enfin, il a évoqué les problèmes de la jeunesse, "confrontée à des difficultés réelles qu'il convient de prendre en charge", et la responsabilité des dirigeants du pays : "Nous avons tous contribué à créer cette situation, a-t-il conclu, les uns par la trahison, d'autres par le vol et d'autres par leur silence". Faute avouée est à moitié pardonnée, dit-on ! En effet, cet ex-Directeur général de la Sûreté nationale se retrouvera ambassadeur d'Algérie en Tunisie, en octobre 1991, après un poste de ministre des Transports dans le Gouvernement Merbah et une assez courte traversée du désert.

L'ANNEE MERBAH

"En politique, il y a le savoir
et le savoir-faire, mais il est encore
plus important de faire savoir"
Un humoriste, 1991

Communiqué de la Présidence de la République (5 novembre 1989) :

"Le Président de la République a appelé, aujourd'hui, Monsieur Kasdi Merbah qu'il a chargé de former un gouvernement conformément aux nouvelles dispositions constitutionnelles adoptées par référendum le 13 novembre 1988.
Le Président de la République a tracé, dans le cadre de la permanence des institutions de l'Etat, les axes généraux des dossiers auxquels le prochain gouvernement est appelé à accorder une attestation particulière, à la lumière des transformations profondes de la conduite de la politique économique et sociale dans la période ouverte par les réformes politiques.
Le Président de la République a insisté sur l'importance qu'il accorde à la poursuite cohérente et organisée des réformes économiques en cours , notamment en ce qui concerne le passage à l'autonomie des entreprises publiques , le fonctionnement des entreprises privées , la réorganisation du système d'approvisionnement et de distribution et la mise en place dans les délais , des nouveaux instruments financiers et des revenus.
Le Président de la République a souligné l'urgence d'un programme de mise en oeuvre de réformes du système éducatif et de formation dans tous ses aspects, y compris son adaptation à l'évolution des besoins d'emploi.
Il a, particulièrement, mis l'accent, à ce titre, sur le nécessaire développement de programmes d'emploi des jeunes dans tous les domaines d'activité, prenant en charge principalement les contraintes des zones urbaines et rurales les plus exposées à l'heure actuelle, ainsi que le développement de l'agriculure, de l'hydraulique et de l'habitat.
Dans la logique du parachèvement des réformes engagées , le Président de la République attache une grande importance à la prise en charge résolue des dispositifs de réorganisation de l'administration centrale, d'adaptation des codes communal et de wilaya au progrès de décentralisation, ainsi qu'à la lutte persévérante contre les déviations bureaucratiques sous toutes leurs formes et les maux sociaux qu'elles ont engendrés".
Qui est donc Kasdi Merbah ? Kasdi Merbah, de son vrai nom Khalef Abdallah, est né le 16 avril 1938 à Fès (Maroc). Père de 3 enfants, il est, précise sa biographie officielle, licencié en droit.
Militant du Fln dès le déclenchement de la Guerre de libération nationale, il était membre de l'Union générale des étudiants musulmans algériens (Ugema) quand il participa à la grève des études le 19 mai 1956, avant de rejoindre l'Armée de libération nationale (Aln) dans la wilaya d'Oran.
Il fut chef du service des renseignements opérationnels du Malg auprès de l'Etat-major général à Ghardimaou, lors de la création de l'Emg en février 1960, ensuite membre de la délégation algérienne aux négociations d'Evian du 7 au 18 mars 1962, en tant que délégué et expert militaire. Il fut, à ce titre, négociateur des dispositions militaires des accords d'Evian.

Après avoir été directeur de la Sécurité militaire au ministère de la Défense nationale, le 1er octobre 1962, lors de la constitution du premier gouvernement algérien de l'Indépendance, il prendra une part active au coup d'Etat du 19 juin 1965.
Kasdi Merbah a été l'un des principaux organisateurs de la 2ème Conférence des pays non-alignés d'Alger de septembre 1973.
Il a été coordonnateur des services de sécurité et membre de la commission nationale de préparation du 4ème Congrès, puis premier Vice-président du 4ème Congrès du parti Fln, du 28 au 31 décembre 1978.
Kasdi Merbah était membre du Comité central le 31 Janvier 1978, puis membre du Bureau politique, du 31 janvier 1978 au 14 juillet 1980. Il fut Secrétaire général du ministère de la Défense nationale du 5 mai 1979 au 14 juillet 1980, avec le grade de Colonel auquel il fut promu en juin de la même année, puis vice-ministre de la Défense nationale chargé de la Logistique et des Industries militaires, du 14 juillet 1980 au 14 janvier 1982. En janvier 1982, il devient ministre de l'Industrie lourde jusqu'en janvier 1984, date à laquelle il fut membre suppléant du Bureau politique.
Après avoir été nommé ministre de l'Agriculture et de la Pêche du 22 janvier 1984 au 15 février 1988, puis ministre de la Santé publique le 15 février 1988, Kasdi Merbah a été membre du bureau de la Commission nationale d'enrichissement de la Charte nationale et président de la Sous-commission chargé des Institutions en 1985.
Pour le commun des mortels qui ne s'attarde pas dans la lecture des communiqués de presse, Kasdi Merbah, malgré ses qualités reconnues de gestionnaire à la "main de fer dans un gant de velours" est, d'abord et avant tout, celui qui a été pendant (très) longtemps le grand patron de la "Sécurité militaire", branche de l'Armée qui était, en fait, la vraie police politique du pays, celle par qui tout se faisait et se défaisait, et tout particulièrement les carrières, dont une partie de celle de Chadli Bendjedid car "c'est lui qui", selon ses propres dires, "l'a aidé à accéder à la magistrature suprême (contre Mohamed Salah Yahyaoui et Abdelaziz Bouteflika) en négociant avec l'armée", le déclarant le plus ancien officier de l'Aln alors que le plus ancien au grade le plus élevé, historiquement, et selon les techniques en usage dans toutes les armées, était Abdallah Belhouchet (*Alger - Républicain*, 10 avril 1991). Par la suite (*Le Matin*, 31 mars 1992 et *Algérie Actualité*, 23-29 décembre 1992), il sera moins catégorique, présentant la désignation de Chadli Bendjedid comme un fait collectif relevant du Conseil de la Révolution qui avait désigné le futur président comme coordonnateur de l'Armée, Kasdi Merbah n'étant que coordonnateur des services de sécurité (Sûreté nationale, Gendarmerie nationale…). Il est vrai "que le service que je dirigeais —la Sécurité militaire— a joué un rôle important dans la période de transition" précisait-il cependant.
Ainsi, pour toute nomination importante , le mot le plus important revenait-il à la Sécurité militaire devenue un véritable mythe mais aussi, et hélas, une institution "crainte et qui produisait la peur" (*Le Soir d'Algérie*, 13 Novembre 1991).
Certes, il a su (ou a été obligé) se retirer à temps en emportant, avec lui, certainement bien des informations, peut-être compromettantes — mais, malgré toute sa compétence étalée et prouvée, tout particulièrement lors de son passage aux ministères de l'Industrie et de la Santé et un peu à celui de l'Agriculture, il n'a pu se débarrasser totalement ni de l'étiquette (certains, pas toujours animés de bonnes intentions, il est vrai, le lui rappelleront . Comme à Ghardaïa, en janvier 1991, lorsqu'un groupe d'étudiants participant à un colloque l'a accusé d'être le premier responsable de tous les crimes politiques commis en Algérie, pendant qu'il dirigeait les services de Sécurité. Ici, selon *Le Soir d'Algérie* du 9 janvier, il a répondu par la promesse de donner les noms des "exécuteurs" de Krim Belkacem, de Khider et des autres, "lors de mon passage à la télévision dans l'émission "*face à la presse*". Comme à Akbou, en mai 1991, où

durant un meeting du Majd, des "anciens torturés" se sont dénudés pour monter les sévices corporels auxquels ils ont été soumis. Ou, comme dans *Algérie-Actualité* du 4 octobre 1990, "un barbouze qui passe à table", déversant, pour se disculper, des vérités et surtout des allusions dont la cible était bien visible), ni d'habitudes à la limite de l'austère et de l'autoritaire!
Il faut ajouter, à tout cela, une haute idée de sa personne : "Démocrate ? Oui, je pense dire que je suis parmi les premiers démocrates du parti unique". Et, une manie de la persécution :"... Déjà, au niveau des accords d'Evian, et je suis bien placé pour savoir, qu'à un certain moment, je passais pour l'ennemi numéro 1 de la France...", "... le différend avec Chadli remonte à 1980... A l'époque, déjà, mon action au sein du ministère de la Défense nationale faisait peur à Chadli. A partir de cette date, les problèmes ont commencé. Alors, donc, dès 1980, je me suis retrouvé dans des postes techniques..." . Il y a , aussi, un narcissisme évident avec une fixation sur le média télévision (Extrait d'une interview, In *L'Observateur*, 1-7 mai 1991).
Ce qui est absolument sûr, c'est qu'il était donné, par presque tous, comme le seul capable de diriger le premier gouvernement de l'après-Octobre, dans une situation assurément difficile frisant *l'anarchie. "*Hamrouche était trop fragile à ce poste" (Interview de Kasdi Merbah publiée par *El Watan*, 3 décembre1990. Extrait). Ou, alors, fallait-il, pour permettre à Hamrouche de peaufiner les "réformes", "sacrifier" Kasdi Merbah qui devait gérer un après-octobre peut-être arrivé trop vite, le dossier n'étant pas encore totalement ficelé par l'équipe multidisciplinaire regroupée autour de Ghazi Hidouci, à la Présidence de la République.
Tout de suite, le ton est donné par le choix même des ministres. Un certain type d'hommes : des technocrates. 12 d'entre-eux — 13 si l'on y inclut un vice-ministre — sont assis pour la première fois dans un fauteuil ministériel. Moyenne d'âge : 45 ans, et une fourchette qui va de 40 à 51 ans (la moyenne d'âge de tout le gouvernement est de 48 ans, ce qui est, tout de même, assez "jeune"). Donc, pour presque tous les nouveaux, ils avaient 17-18-19 ou 20 ans à l'indépendance du pays. Ils ont, peu ou prou, connu la guerre de libération. Ils l'ont vécu chacun à sa manière. Ils ont, aussi, peut-être, lors des manifestations populaires de décembre 1960, entre autres, manifesté leur soif d'indépendance... Autre caractéristique : la masse de diplômes et d'expériences acquis dans les universités (surtout nationales), et sur le terrain, de la conception et de la production. Ils ont, aussi, pour la plupart, été, d'abord, de simples travailleurs ou cadres et ont gravi, un à un, lentement ou rapidement, mais sûrement, sur la base d'une efficacité et d'une rentabilité prouvées, la hiérarchie. Certains ont même connu des périodes de "vaches maigres"... ce qui n'a fait que consolider leur expérience et les rapprocher des dures réalités de la vie... Deux seules déceptions qui ont, d'ailleurs, fait dire et écrire que le "gouvernement n'était certainement pas choisi entièrement" par Kasdi Merbah, et que ces "pierres dans les souliers" ont beaucoup gêné (Kamel Bouchama, *le Fln, instrument et **alibi du pouvoir***. Dahlab, 1992) : La présence dans le nouveau gouvernement de l'ex-ministre de l'Intérieur, El Hadi Khediri, au poste de ministre des Transports... et l'arrivée au poste de ministre de l'Information de Mohamed Ali Ammar, ex-président de l'Amicale des algériens en Europe et auteur bien malheureux de la fameuse petite phrase "chahut de gamins" à propos des premières manifestations d'octobre 1988. Globalement, c'était là un gouvernement techniquement compétent. Mais, sur le terrain, face à tous les défis et à toutes les contestations, allait-il faire preuve de “ capacité ”, dans une arène chargée de problèmes à résoudre rapidement, et d'obstacles parfois surprenants, et avec des gradins aux divers publics demandeurs de changements, d'évolution et d'améliorations de tous genres : de véritables rencontres de coupe, beaucoup plus que de championnat...
Ce ne fut guère aisé : Avec, tout d'abord, les membres de l'Assemblée populaire nationale qui, "l'ouverture démocratique" aidant, et la parole subitement retrouvée, firent feu de tout bois

avant d'adopter le programme du gouvernement.
Ensuite, avec la société civile : les travailleurs de tous les secteurs et les étudiants surtout, suivis par les citoyens, multiplièrent à l'envi, et jusqu'au ridicule, la contestation tout azimut. Ainsi, les grèves foisonnèrent mettant à mal l'économie qui n'arrivait pas à redémarrer après le traumatisme d'Octobre. "... Ce ne sont pas contestations, les débordements et les dépassements, ainsi que les déclarations, les motions et les pétitions qui font défaut. Dans tous les domaines et à tous les niveaux. Et, surtout, dans les moyennes et grandes villes et dans les grandes entreprises, c'est-à-dire toujours là où il est facile de se fondre dans la masse ou de prendre la parole en son nom. Les exemples foisonnent donc, allant du pire à celui qui fait bien rire : ainsi, de cette dame qui, indue occupante d'un logement supposé "inoccupé" a mobilisé des fidèles de la mosquée voisine pour qu'ils la "réintègrent". Ainsi, de ces étudiants qui, refusant la mixité dans un restaurant universitaire, en interdisent l'entrée aux étudiantes au lieu d'avoir la suprême galanterie de ne pas y manger eux-mêmes. Ainsi, de ces anciens propriétaires qui "revendiquent" une terre versée volontairement, et donc non "nationalisée", il y a de cela très longtemps, dans le fonds de la Révolution agraire. Ainsi, de ces travailleurs d'un complexe touristique qui accusent leur directeur général d'avoir importé "frauduleusement" des antennes dites paraboliques alors que la marchandise visée n'était autre que des couvercles de marmites pour cuisine industrielle. Ainsi, de ce "fondateur" d'association qui exige, au nom du service public, que son programme soit diffusé par la presse rapidement et in-extenso... (*La presse*, 20 mars1989).
Enfin, avec certains cercles proches de la Présidence de la République qui n'arrivaient pas à ne plus "chasser" sur le terrain de l'exécutif, interventionnisme d'autant mal accepté qu'ils s'étaient alliés naturellement (étant donné le rôle joué tant dans la conception que dans l'explication du processus des réformes politiques, juste après Octobre, et, pour des raisons tactiques, et aussi à cause des maladresses multiples du ministre de l'Information) ,aux responsables des organes de la presse nationale (en particulier les Directeurs généraux de la télévision, et de l'influent hebdomadaire *Algérie-Actualité*, désormais toujours bien accueillis dans les bureaux d'El-Mouradia, et régulièrement informés par le Secrétaire général de la Présidence de la République, Mouloud Hamrouche... ce qui, d'ailleurs, ne plaisait pas assez aux journalistes eux-mêmes, surtout ceux du Mouvement des journalistes algériens, alors assez proches de responsables du ministère de l'Information, et qui s'impatientaient de ne pas voir leurs directeurs changer).
Il est vrai que le gouvernement Merbah, malgré ses qualités et des efforts, n'a pas totalement démérité. Mais, il est tout aussi vrai que les réflexes de certains de ses membres, encore ancrés dans un passé, déjà bien loin pour beaucoup d'algériens, dont les jeunes, lui ont donné un air conservateur et, de ce fait, lui ont joué bien des tours.
Deux critiques ont été émises à son encontre :
- La lenteur à mettre en œuvre, de façon concrète, les réformes politiques et sa pratique excessive de la négociation, avec des reculs devant les offensives des uns ou des autres.
- Les attaches (surtout par le biais de certains ministres, comme celui du Travail et celui de l'Information) avec des partis (ou des hommes) de gauche, trop peu enclins à promouvoir des ruptures dans le sens du pluralisme politique et , surtout, du libéralisme économique.
Comme gouvernement, on n'en a donc jamais fait d'aussi peu durable. En effet, le gouvernement Merbah n'aura duré que moins d'une année (Novembre 1988 - début septembre 1989). Et pourtant, bien des espoirs avaient été placés en cet homme qui s'était constitué une image nationale, d'individu rigoureux et compétent, bien qu'il faille donner des limites à ce dernier adjectif, dans un système politique fermé, ne permettant pas de compétition intellectuelle ouverte, et, donc, de comparaison objective.

Mouloud Hamrouche, "l'homme du Président", "l'homme des réformes" était attendu… mais, Merbah était souhaité au départ, surtout pour "maîtriser" un "après-Octobre" quasi-révolutionnaire, situation qui, indubitablement, nécessitait d'autres hommes et surtout une autre mentalité pour reconnaître ou recenser les erreurs du passé, comprendre le présent et, surtout, proposer le futur.
Le présent se trouvait, en effet, contesté quotidiennement par tous les travailleurs où qu'ils soient et quels qu'ils soient ; socialement par les citoyens ; et, politiquement, par tout ce qui représentait, peu ou prou, une force politique. L'avenir se trouvait déjà dessiné (sinon programmé) par les réformes proposées par le Président de la République, comme promis dans le discours à la Nation du 10 octobre, mis en œuvre grâce au référendum du 3 novembre, pour la réforme de l'exécutif dans une première étape.
Pour bien comprendre la bataille, il faut, d'abord, savoir que la "chute" du gouvernement Merbah est dûe, selon nous, en grande partie aux actions, aux agissements et à l'influence de la presse et de certains Directeurs d'organes de presse.
Il est vrai que la presse-associée, du début à la fin, à la conception des nouveaux textes, comme le projet de Constitution, et mise au courant, sans discontinuer, des étapes du processus de réformes et ce, dès octobre 1988 — a été la seule institution à supporter pleinement — dans leur quasi-totalité — les réformes et se trouvait, ainsi, avec ses journalistes, les seuls grands occupants d'un terrain déserté par l'administration, par les services de sécurité, par les militants du parti du Fln, par… : Un pouvoir immense nouvellement redécouvert, enivrant, et pouvoir qui allait très vite affronter une volonté — gouvernementale— de "mettre fin à la récréation".
L'affrontement n'allait pas tarder. D'autant qu'il se trouvait accéléré par les manipulations de l'aile la plus active du Mouvement des journalistes algériens qui, pour se débarrasser de certains "patrons" de presse (comme Nourredine Nait-Mazi du quotidien *El Moudjahid*) allait appuyer ou même provoquer les tentatives gouvernementales, aidée en cela par des éléments influents du cabinet du ministre de l'Information, Mohamed Ali Ammar.
Comme batailles épiques, il y eut l'élaboration du premier projet de code de l'Information qui fut, certes, adopté par les députés de l'Assemblée Nationale mais, par la suite, renvoyé en seconde lecture par le Président de la République car il n'était qu'une sorte de compromis douteux bloquant l'éclosion d'une presse en langue étrangère, et perpétuant presque tous les monopoles au nom du service public.
Il y eut, aussi, la création au sein des rédactions, de "Comités de dialogue et de concertation" paritaires, et ne donnant au Directeur général ou au Directeur d'unité aucune prépondérance. Celui d'*El Moudjahid* (quotidien) ne fonctionna que quelques mois et celui de l'*Aps* moins d'une année. Il y eut, enfin et surtout, l'interventionnisme direct dans la "fabrication" de l'information soit du ministère de l'Information, soit du cabinet du Premier ministre sans qu'il y ait — comme certains l'ont prétendu— une grosse "cellule", à l'image de ce qui se fera, par la suite avec Sid-Ahmed Ghozali. C'est cet interventionnisme qui a, d'ailleurs, précipité la chute du gouvernement dont le Chef en a conservé par la suite un goût plus amer, évitant, dans ses explications, de discerner que la faute originelle revient beaucoup plus à son entourage immédiat qu'à sa compréhension dépassée de la "chose" informative :
— On a d'abord tenté d'écarter, purement et simplement, tous les directeurs d'organes de presse. Tout était fin prêt et les noms des partants et des remplaçants (tous plus ou moins proches du Pags) étaient connus. Mise au courant, la Présidence de la République mit le holà à la tentative en décidant que la désignation de tous les responsables des organes d'information et de bien d'autres secteurs (Walis, Ambassadeurs, etc…) relevait désormais du décret présidentiel et non du décret exécutif, "court-circuitant" ainsi le Chef du

gouvernement… mais, ce n'était là que partie remise… puisque la "liquidation" eut tout de même lieu en mai 1990 sous le gouvernement Hamrouche… pour d'autres raisons.
— Il y eut, ensuite, la saisie du n°1230, de l'hebdomadaire *Algérie-Actualité* (en date du 10 mai 1989) sur ordre du ministère de l'Information. Le numéro en question comportait un éditorial ("Le droit à la critique"), anti-gouvernemental, et signé Kamel Belkacem. Ce numéro (diffusé sans l'éditorial incriminé) suivait l'apparition d'un tract émanant d'un "Comité de soutien au gouvernement", tract insultant sans retenue le "sieur Kamel Belkacem, actuel Directeur général d'Algérie-Actualité" et demandant qu'on "laisse le gouvernement oeuvrer pour le bien de nous tous…".
En fait, ce tract n'était qu'une réponse pro-gouvernementale indirecte à tous ceux qui ne le supportaient plus, et tout particulièrement les proches de la Présidence de la République.
Ce qui était une position acceptable en temps de système monopartisan devenait difficilement défendable dans une situation conflictuelle, et face aux appels multiformes des diverses composantes de la société. Cela l'était d'autant plus qu'on avait, parfois, sinon souvent, la nette impression que le gouvernement Merbah avançait par "compromis", ce qui vidait peu à peu les réformes politiques (et économiques) de toute la portée projetée par la Présidence de la République.
Ainsi, certains projets de loi, importants, comme celle de l'Information, se retrouvaient en fin de parcours (à leur sortie de l'Assemblée nationale, il est vrai) amputés de toutes leurs dimensions libératrices et libérales.
Le temps pressait. Et, le temps condamnait les hommes politiques agrippés au passé (cela se verra, aussi, à partir d'un certain moment, pour le gouvernement qui suivra). Le gouvernement Kasdi Merbah ne durera, de ce fait, que peu : Il sera, purement et simplement, "vidé" des lieux dans une atmosphère électrisée, le Chef du gouvernement ayant contesté la décision prise par le Président de la République de le remplacer par "l'homme des réformes", la personne la plus proche du Chef de l'Etat : Mouloud Hamrouche.
Dans une longue interview publiée par *Algérie-Actualité* qui avait, entre temps, changé de directeur (n° 1292, du 19-25 juillet 1990), l'ex-Premier ministre a apporté quelques éclaircissements , mettant tout sur les "complots" multiples et divers de la part tout particulièrement d'un groupe : "Il y avait Meguedem, l'ex-responsable du service presse et information de la Présidence , Kamel Belkacem , l'ex-directeur d'*Algérie-Actualité* , l'ex-directeur de la Télévision (Abdelkader Brahimi), l'ex-Président de la Ligue des droits de l'homme (Miloud Brahimi, cousin du Premier), le tout chapeauté par un haut responsable que vous me permettrez de ne pas nommer même s'il est le plus important de tous : Ce sont ces personnes qui ont manipulé l'opération, espérant faire entrer le Chef du gouvernement en conflit avec le Président de la République, obtenir son départ et remettre en selle leur candidat et leur équipe…". Le 3 décembre 1990, Kasdi Merbah précisera ses accusations : "… Pour le problème des médias, il étaient tous manipulés par la Présidence, par l'actuel Chef du gouvernement qui voulait être à ce poste avant et après les événements d'octobre 1988". Dans une interview accordée à *Adwa* (31 janvier 1992), son épouse réitèrera l'accusation.
Un tract signé "Les forces vives de la nation", diffusé le 12 septembre 1989, est plus tranchant : "… Ce qui a poussé Chadli Bensadate à précipiter la chute de son principal collaborateur, c'est justement la crainte de voir exhiber les dossiers montrant sa collusion avec l'étranger".
Une affaire à suivre, puisque les "révélations" ont continué à filtrer en 1990. De plus, fin 1990, on a même vu le *Nouvel Hebdo* (journal dirigé par Kamel Belkacem, l'ex-Directeur d'*Algérie-Actualité* écarté par Mouloud Hamrouche) accueillir comme interviewé Kasdi Merbah, et attaquer sans discontinuer le gouvernement de Mouloud Hamrouche. . Quant à Kasdi Merbah, ne se sentant plus à l'aide dans un Fln qui lui paraissait cautionner trop

facilement une politique de "détournement de la volonté populaire par des formes qui vont aboutir à la mise en place d'une économie débridée où le riche n'est même pas sûr d'être riche", et se voyant, peut-être, futur Président de la République, ne serait-ce que pour effacer l'humiliation de septembre 1989), il ne tarda pas à créer son propre parti politique (5 novembre 1989) dont il est le Secrétaire général, action tout à son honneur si on la compare avec celles de tous les autres "contestataires" du système qui n'osaient pas ou n'arrivaient pas à couper le cordon ombilical :
Le Mouvement algérien pour la justice et le développement (Majd), avec un programme assez social dans lequel le secteur public a la part plus que belle, des objectifs insistant sur une convention nationale "qui est un programme minimum", sur un gouvernement de transition "à même de gérer et de contrôler les élections en toute équité, sans pression aucune sur le système d'information et sur les élections présidentielles anticipées…".
Il avait, en bonne partie, raison, et l'avenir le démontrera avec les émeutes de juin 1991. La suite sera plus décevante, surtout après l'échec du parti consommé dès le premier tour des élections législatives de décembre 1991. A peine 27.623 voix obtenues (6,21% des suffrages exprimés)
Mais, il était dit que, durant cette étape de l'apprentissage démocratique, la qualité et le souffle des dirigeants allaient faire la différence : grâce à une présence médiatique (par le biais d'interviews bien préparées) et, aussi, surtout, à des positions politiques qui tranchent avec celles des autres *"sanafirs*", au niveau de l'énoncé (tout particulièrement sur le problème du "dialogue pour la réconciliation nationale", le gouvernement de transition et l'opposition à la formation d'un Rpn qui "remplacerait" le Fln), Kasdi Merbah ne quittait pas une scène politique tout à coup vidée ou désertée. Et, sans en être l'acteur principal, il était certain qu'il demeurait parmi ceux sur lesquels il fallait compter. Un combat de solitaire qui lui allait bien, mais qui n'allait pas durer très longtemps ! Il sera assassiné par…

L'ANNEE DU FIS

"Devant la débâcle générale
de la raison, la rationalité
même de la foi pâlit en tant
que vérité théologique"
Rédha Malek

Josie Fanon (Nadia pour les musulmans, puisqu'elle s'était, dit-on, convertie durant la Guerre de Libération), épouse de feu Frantz Fanon, est morte à Alger, un vendredi 13 juillet 1990. Elle s'est suicidée à 60 ans, choisissant très certainement son jour et son heure. La défunte, très connue dans le monde de la presse nationale et internationale a été — comme son célèbre mari — un fervent défenseur de la cause algérienne durant la lutte armée de Libération et a fait preuve d'un profond attachement à la terre algérienne.
En même temps, du côté de l'Est, à Constantine, on apprend que l'Assemblée populaire de wilaya, tendance Front islamique du salut (Fis), a décidé l'interdiction des boissons alcoolisées sur tout le territoire de la wilaya, la fermeture des maisons de tolérance encore existantes, et ... la non-mixité dans les établissements scolaires dès la rentrée prochaine (septembre 1990).
Ces deux événements, ajoutés à celui plus grave (affrontements entre la communauté Ibadite et les habitants "arabes") — engendré dans la commune de Berriane, wilaya de Ghardaïa, à propos des résultats contestés des élections des Assemblées populaires locales du 12 juin 1990, (remportées par une liste d'indépendants et validées par la commission de recours, suite à la requête présentée par le Front islamique du salut), révélaient seulement, début juillet, un mois à peine après le "raz-de-marée" électoral Fis, que quelque chose ne tournait plus effectivement rond en Algérie qui, avec tout son environnement, se retrouvait "choquée" et même avec une certaine "peur au ventre", le radicalisme religieux à forte odeur de politique permettant rarement aux pays qui l'ont connu d'évoluer réellement dans la tolérance et le calme . D'autant que, depuis octobre 1988, la liste d'interdits (*Haram*, c'est-à-dire ce qui est "sacré" ou interdit, disait-on, par le Coran) s'allongeait, accompagnée parfois de manifestations violentes de la part d'individus et, la plupart du temps, de groupes. Tout y passait, laissant peu de place au *Halal* (ce qui est autorisé) et à l'interprétation souple de l'ordre moral.
Josie Fanon l'aura sans doute compris et, pensant ne plus pouvoir, à l'âge de la retraite, et avec les atteintes du temps, recommencer la lutte ou partir vers son pays d'origine, la France, a préféré quitter un monde qui lui paraissait de plus en plus incompréhensible. Surtout qu'elle avait remarqué, comme beaucoup, qu'un "nouvel ordre" se bâtissait sur le désordre de l'Etat ... l'imam du quartier remplaçant peu à peu la police et la justice en cas de problème.
Il est vrai que le "choc" subi par les résultats des premières élections "totalement libres" en Algérie a eu des effets extraordinaires ... tant à l'intérieur du pays (tous les observateurs donnant alors le Fln large vainqueur devant le Fis) qu'à l'étranger : Sur les 7.870.000 électeurs qui ont pris part au scrutin municipal, 4.331.472, soit 54,25% des votants avaient choisi le Fis. 2.245.798 soit 28,28% avaient opté pour le Fln. Les autres listes (avec le Rcd en tête, loin devant) s'étaient partagées les électeurs restants.

Pour le scrutin départemental, le Fis avait recueilli 57,44% des voix et le Fln 27,53%. Une large majorité, donc, qui a rendu encore plus actifs les islamistes qui, dans la foulée, ont réitéré leur demande de dissolution de l'Apn et d'élections législatives anticipées.
Avant les élections, quelques espoirs d'une vie sereine restaient, espoirs auxquels s'accrochèrent, bien sûr, tous les démocrates, de plus en plus déçus par la tournure prise par les choses. Mais, ce n'étaient que des espoirs, vite érodés, au vu d'un terrain social très vite accaparé par une mouvance islamiste extrémiste avec tout ce que cela génère comme contraintes, comportements et angoisses.
Il est vrai que l'espoir républicain, pour ne pas dire laïc, avait déjà été assez ébranlé avec la reconnaissance officielle du Fis, en septembre 1989. Une reconnaissance que beaucoup s'accordaient à dire très (ou trop) rapide et même illégale ... surtout à partir des premiers dérapages, et reconnaissance qui, selon le Président de la République, Chadli Bendjedid, aurait été décidée par le Chef du gouvernement lui-même, Kasdi Merbah (*Jeune Afrique*, juillet 1990), ce qui n'est pas certain. Bien que, plus tard, Aboubekr Belkaïd, ministre de la Communication dans le gouvernement Ghozali, et ex-ministre de l'Intérieur dans le gouvernement Merbah représentant, selon beaucoup, la Présidence de la République, ait répondu, à une question sur le sujet, lors d'une conférence de presse (26 décembre 1991) que toutes les conditions légales se trouvaient alors réunies en faveur de l'agrément du Fis : "La légalisation du Fis était juste, puisque ses statuts ne souffraient d'aucune entorse à la Constitution ...". C'était alors le temps heureux des illusions politiques ! Ou, de l'apprentissage des "grandes manœuvres politiques", en temps de pluralisme.
Le Fis est le 6ème parti reconnu, officiellement, le 6 septembre 1989, après moins de 15 jours d'attente. Un chiffre qui servira assez bien lors de la campagne électorale des municipales (*six égal Fis*). Fondé, contre toute attente (et sans, semble-t-il, l'accord des autres forces actives de la mouvance islamiste), le 18 février, son programme, inspiré du Coran et de la Sunna, prône l'application de la *Chariaâ*. Le Fis va "œuvrer à l'instauration d'une société islamique authentique", et se considère investi de la mission de "sauver le peuple algérien, l'humanité et la civilisation".
Il est le "substitut global et général à tous les problèmes idéologiques, politiques, économiques et sociaux dans le cadre de l'islam". Extrêmement actif dans le domaine du militantisme social, il a constitué, dès le départ, la principale force d'opposition au Fln, parti au pouvoir que l'on croyait dominant jusqu'aux élections du 12 juin. Il va même jusqu'à s'opposer au pouvoir, puisque ses dirigeants boycottent toutes les cérémonies officielles présidentielles, gouvernementales ou même organisées par les autres partis (lors de son premier congrès, le Pags lui a envoyé une invitation).
Il a, par ailleurs, tout fait pour cristalliser une bonne partie du débat politique national autour de certaines de ses positions, notamment à propos des femmes et de l'arabisation, s'attirant ainsi les faveurs de larges couches de la population, dont des jeunes des quartiers populaires ,touchés, entre autres, par le chômage.
Donc, en juin 1990, il était trop tard, d'autant que le Fis avait pleinement démontré sa force et son influence, le vendredi 20 avril 1990, lorsqu'il a appelé à un rassemblement devant la Présidence de la Républiques, après une marche, à partir de la Place du 1er Mai. La presse officielle a parlé de dizaines de milliers de personnes, mais les divers recoupements ont donné un minimum de 300.000 personnes, ce qui n'est pas peu :
" ... Ils étaient donc nombreux, venus de tous les quartiers d'Alger, des villes et villages des wilayas environnantes et même de l'intérieur du pays, regroupés d'abord à la place du 1er Mai après la prière du vendredi avant de se diriger vers la Présidence de la République en une marche silencieuse, et bien organisée, qui a emprunté beaucoup à la parade militaire, cadence

en moins, avec la constitution de carrés précédés d'une ou de deux personnes portant des banderoles où la presse nationale est fustigée, ou qui présente l'Islam comme la seule voie de salut pour le peuple algérien.
Ils auraient pu être beaucoup plus nombreux, n'était l'intervention du Cheikh Sahnoun, le Président de la Ligue de la Daâwa islamique, soutenue également par l'association religieuse Al Irchad oual Islah, de Mahfoud Nahnah, appelant le Fis et le Fln à surseoir à leurs marches respectives.
L'appel a, apparemment, porté puisque le Fln, après une valse - hésitation, a reporté sa marche dont l'objectif officiel était de demander que soit mis un terme définitif à "l'utilisation des mosquées par certains partis (?) à des fins partisanes et électoralistes" et le Fis n'a pas véritablement réussi l'effet de foule escompté (sic !) malgré l'importance des effectifs à l'appel. Selon certains, les promoteurs de la marche attendaient quelque 400 à 500 mille personnes afin que l'impact psychologique soit très fort et déterminant peut-être, dans cette partie de bras de fer qu'il a lancée contre le Fln depuis longtemps, et "à partir des mosquées", accuse ce dernier ..." (*El-Moudjahid*, 20-21 avril 1990).
"... Le Fis a réussi, de bout en bout, sa démonstration de force et a remporté sa première bataille pré-électorale. Après avoir convaincu ses militants, il cherche à convaincre les électeurs en essayant de leur donner, du parti, une image rassurante. Le nombre, la discipline, le silence et les consignes, à la Gandhi, données aux militants, tout a été fait en fonction de cet objectif. Une ombre au tableau, pourtant : la marche a porté sur la place publique le différend qui couve depuis longtemps au sein de la tendance islamique. En passant outre les "conseils" de Cheikh Sahnoun, le Fis en fait, peu ou prou, un adversaire. La fissure (...) est manifeste. Le clivage montre, en tout cas, qu'il y a différentes manières d'appréhender la réalité du point de vue islamiste".
Le journaliste d'*Algérie-Actualité* avait bien raison. Il reposait certainement son argumentation sur le fait que la fameuse marche aurait été organisée sous la pression de l'aile radicale (Abassi Madani était curieusement absent d'Algérie lors de l'annonce de la manifestation par Ali Benhadj qui a signé les "appels"), ainsi que sur les désaccords relevés entre, d'une part Cheikh Sahnoun et Mahfoud Nahnah, et, d'autre part, Abassi Madani et Mohamed Saïd ou Abdallah Djaballah, quant à l'opportunité de créer ou non une association politique.
Une plate-forme de revendications a été remise à la Présidence de la République par une délégation conduite par Abassi Madani, Président et porte-parole du Fis.
15 points étaient contenus dans la plate-forme :
"1) - Identification des domaines des réformes et proposition d'un calendrier avec des étapes.
2) - Dissolution de l'Assemblée populaire nationale par décret présidentiel ou en soumettant la question au peuple à travers l'organisation d'un référendum. L'élection d'une nouvelle assemblée devra intervenir dans un délai de trois mois.
3) - Constitution d'une structure politique indépendante des différentes parties pour superviser l'Administration et le Conseil constitutionnel, pour garantir le bon déroulement des élections municipales, de wilaya et législatives.
4) - Engagement de l'Etat à garantir les libertés publiques consacrées par l'Islam, libération des détenus politiques, réhabilitation de tous ceux qui ont été jugés dans les cours de l'Etat et arrêt des poursuites judiciaires à l'encontre de ceux qui se trouvent encore à l'étranger.
5) - Réhabilitation de la Cour des comptes, protection de ses membres et son renforcement par un contrôle qui respecte les lois du multipartisme.
6) - Révision de la politique de sécurité pour que cette dernière soit au service du citoyen et de la nation et non au service du pouvoir au détriment de la nation.

7) - Indépendance de l'appareil judiciaire et son renforcement par un système de la *Hisba* (contrôle), de sécurité et judiciaire indépendant pour enrayer les causes de violence à laquelle seraient amenées certaines parties, jalouses des valeurs de la nation qui les porteraient à se substituer à l'Etat.
8) - Mettre fin au monopole de l'Etat du parti unique sur les moyens d'information publics audio-visuels et écrits.
9) - La violence du pouvoir qui consiste en les atermoiements et l'ignorance des revendications des travailleurs est la cause principale du malaise et des perturbations sociales. Il faut, par conséquent, dissoudre les structures syndicales héritées de l'ère du parti unique et qui veulent maintenir leur présence aux dépens des travailleurs et de l'économie nationale.
10) - Nécessité urgente de mettre un terme au chômage grandissant, à l'exode des cerveaux, à la déperdition des compétences et au développement du fléau de la drogue et du crime.
11) - Le Front Islamique du Salut voit la nécessité pour le pouvoir de se conformer à la *Chariaâ* islamique parce qu'il gouverne un peuple musulman.
12) - Réunir les conditions de la protection et du respect de la dignité de la femme à travers la préservation de sa religion et son honneur ainsi que ses droits matériels et moraux qui lui sont garantis par l'Islam, que ce soit dans son foyer ou dans son lieu de travail pour mettre fin à la surenchère.
13) - Nécessité de protéger les émigrés du racisme et des campagnes anti-islamiques dans les pays d'accueil en établissant une politique juste et honorable en notre communauté émigrée et l'état du pays d'accueil afin de défendre le citoyen algérien à l'étranger. Nécessité, également, de défendre le droit de l'émigré à l'éducation islamique afin de mette à l'abri la personnalité des générations successives de nos émigrés en facilitant leur réinsertion dans la société à chaque fois qu'ils en expriment le souhait.
14) - Accélération de la réforme du système éducatif de manière à ce qu'il réponde aux besoins de l'individu et de la nation en matière de compétence à tous les niveaux et à assurer la justice sociale, la qualité des enseignements et la préservation de l'authenticité et de l'identité du peuple pour le protéger des fléaux de l'invasion culturelle tout en revalorisant l'instituteur, l'enseignant et l'étudiant.
15) - Intervention par une politique sage auprès de la Chine, de l'Inde, de l'Urss, de la Bulgarie pour qu'il soit mis fin aux pogroms des musulmans et des opprimés, établir un plan d'aide à l'Intifada en Palestine occupée pour mettre fin à sa tragédie et porter secours aux moudjahidine afghans autant que faire se peut pour arrêter l'effusion de sang entre les citoyens d'un même pays".
C'était là, un langage bien tranchant et qui, analysé, laissait place à des supputations dramatiques. Heureusement, il s'usera vite avec la fréquentation, visible ou clandestine, des allées du pouvoir. Par la suite, devant les difficultés rencontrées sur le terrain dans l'exercice du pouvoir local, soucieux, surtout, de ne pas perdre des points lors des prochaines législatives, et face à l'apparition d'autres partis politiques franchement religieux et surtout non dépourvus d'assises, les dirigeants du Fis comme Abassi Madani (et même Ali Benhadj) vont, assez vite, adopter durant un courte période "hamrouchienne", qui va jusqu'à la fin de l'année 1990 (le premier "affrontement" eut lieu lors de la première conférence nationale des élus du Fis, mi-novembre 1990, durant laquelle Abassi Madani avait menacé de retirer sa confiance au gouvernement "si ce dernier persistait dans sa politique de blocage des efforts des élus du Front", et avait aussi exprimé sa totale opposition à une éventuelle révision du code électoral. Par la suite, la dénonciation "de la stratégie agressive" du gouvernement face aux élus du Fis ira crescendo), un profil de véritables politiciens :
Ils utilisent, de ce fait, tous les subterfuges du marketing politique (pour la préparation des

élections locales, le Fis aurait utilisé les services d'une entreprise texane spécialisée dans le " show " politique) dont certains fort coûteux, laissant croire ou faisant dire que leurs "conseillers" nationaux ou étrangers (on a parlé d'un Algérien ayant opté pour la nationalité saoudienne, Abou Bakr Djaber El Djazaïri, membre influent de la Ligue mondiale de la Daâwa, installée à Djeddah et dirigée par Cheikh El Baz, muphti du royaume) ne lésinent pas sur les moyens, dont ceux financiers.
L'affaire du matériel de laser loué, dit-on, à Londres, pour 200 millions de centimes, et introduit en Algérie par courrier diplomatique d'une représentation étrangère (iranienne, précise *La Semaine d'Algérie* du 7-20 mai 1991), utilisé pour inscrire des textes religieux, dans les cieux, lors d'un meeting au stade du 5 Juillet d'Alger, ainsi que les largesses pré-électorales ou lors des marches ou des meetings à travers le pays en sont, pour beaucoup, des preuves concrètes.
L'aide étrangère au Fis sera "confirmée" par la suite : ainsi, dans une interview accordée, le 26 mars 1991, au quotidien *Echarq El-Awsat*, paraissant en langue arabe à Londres, le prince Sultan Ben Abdelaziz, ministre saoudien de la Défense et 2ème Vice-président du Conseil des ministres saoudien "révélait" que son pays avait financé les mouvements islamistes d'Algérie, de Tunisie et du Soudan, dirigés par Abassi Madani Rachid Ghannouchi, et Hassan Tourabi ... afin "d'assurer aux masses une culture islamique". Le Président du Fis a, certes, démenti l'information et on serait tenté de le croire d'autant qu'elle est venue après la guerre du Golfe (qui a vu le Fis soutenir — après une volte-face — Saddam Hussein), et juste avant les élections législatives ... mais, alors, d'où est venu tout l'argent dépensé, puisque le Fis avait refusé l'aide gouvernementale. Des collectes opérées dans les mosquées ? D'Iran ? Car, Téhéran avait, presque en même temps, déclaré que le Fis émargeait sur ses registres. De Libye ? D'Irak ? Du Soudan ?
Les "réponses" viendront bien plus tard, après la dissolution du Fis. Ainsi, en juin 1992, dans une interview accordée à *El Massa*, l'ambassadeur saoudien à Alger racontait qu'il "rencontrait personnellement, et chaque semaine, Abassi Madani" et que son pays "a toujours aidé les mouvements islamistes".
Les leaders du Fis arrondissent donc, et quand il le faut, les angles de leurs discours, sortant cependant les griffes de temps en temps, surtout pour menacer une autorité de l'Etat de plus en plus "tolérante". Ainsi, l'interview du porte-parole du Fis, accordé au mensuel français *Arabies* est un bel exemple du discours politique ouvert et rassurant...pour les Algériens et, surtout l'opinion publique étrangère et les investisseurs ou prêteurs d'argent. En voici quelques extraits largement repris (*Horizons*, 17 juillet 1990) par la presse algérienne, soucieuse alors seulement de démontrer l'ambiguïté des "Cheikhs" :

Jihad :

"La vie est une conviction et un combat (*Jihad*). L'Islam ne nous enseigne pas la mort. Bien au contraire, il exige d'être, en tant que musulman, à la hauteur des épreuves qu'impose la vie et d'utiliser la science et la connaissance pour construire une civilisation moderne".

Violence :

"Notre programme politique s'oppose à l'emploi de la violence pour réaliser nos objectifs".

Chariaâ :

"Nous n'avons pas réclamé l'application de la *Chariaâ* qui est une question très complexe du domaine du *fiqh*. Pour nous, une telle revendication constitue une erreur de méthode et une déviation grave (...).
Son application se réalisera, naturellement, dans une société juste et assainie. Je le répète : actuellement, en Algérie, il est inconcevable d'appliquer les lois islamiques".

Arabisation :

"Cette dernière (**Note:** la langue arabe) est notre langue nationale et identitaire, tandis que les autres langues sont nécessaires pour le travail et la culture. La langue tamazight fait partie de notre patrimoine culturel, et il faut la préserver tout en l'améliorant".

Chômage :

"L'Europe n'a pas choisi le chômage, contrairement et à notre pays. Sous notre règne, il n'y aura pas de chômage".

Infitah :
"Nous sommes pour l'ouverture économique et nous serons ouverts à toute initiative d'investissement — qu'elle soit nationale ou internationale — à la condition de préserver notre indépendance. Nous assurons les meilleures garanties aux investisseurs étrangers".
Politique extérieure :
"Avec nos voisins méditerranéens, nous vivons une coopération et une complémentarité dans le respect de la souveraineté et l'indépendance de chaque Etat (...). Nous voudrions renforcer notre coopération avec la France avec laquelle nous avons des relations privilégiées, du fait même de la présence sur son sol de deux millions d'Algériens. Cette coopération pourrait se développer dans le secteur de l'industrie automobile (...). Nous pourrions supprimer les droits de douanes sur les importations de voitures françaises (...).
Nous pourrions, aussi, produire avec l'aide de la France, des voitures en Algérie (...). Faut-il oublier que l'Algérie produit du vin que nous pourrons exporter à grande échelle sur le marché français " ?
Concernant le sujet le plus angoissant, celui de la *Chariaâ*, la déclaration du porte-parole du Fis, faite au journal libanais *Assafir*, début avril 1990, est toute de modération, sans doute à cause de la forte contestation des femmes algériennes qui constituent une partie importante, sinon essentielle, de l'électorat et est, quoi qu'on en dise, très organisée à travers de multiples associations et dont les plus importantes se trouvent liées à l'association Al Irshad oual Islah de Mahfoud Nahnah, un sérieux concurrent : "Son application interviendra en temps opportun, une fois les conditions appropriées réunies... après la réforme du système éducatif et l'amélioration des conditions sociales et il conviendra de s'en tenir à une application par étapes et soigneuse...".
Mais, tout cela allait-il suffire pour faire disparaître le "choc" et la "peur au ventre" des citoyens , ceux certes soucieux de préserver des institutions républicaines mais , surtout, d'éviter le remplacement de l'Etat/Fln par l'Etat/Fis... qui pourrait, s'il remportait les législatives, abolir le multipartisme par le biais d'un simple référendum sur les partis politiques et sur la liberté d'expression dont il aura jugé la conception, ou certains de ses aspects, non conformes à la personnalité arabo- islamique de l'Algérie.
Avant, comme après les élections municipales, Abassi Madani avait affirmé que "le Fis, au pouvoir, laisserait s'exprimer toutes les sensibilités politiques, y compris les communistes". Par contre, le numéro deux, l'encor' jeune Ali Benhadj avait déclaré à plusieurs occasions que la démocratie est "le mot de l'impiété" : un double discours pratiqué de façon permanente dans un même parti... ! De quoi ne pas imaginer un avenir serein, d'autant que le langage des autres partis islamistes ne brillait pas par sa précision, quant à la définition de la démocratie pluraliste en terre d'Islam, dans un monde moderne, et quant à l'application "des principes de la religion islamique au sein d'une organisation de type républicain". Les craintes paraissaient bien fondées, et cela se verra en juin 1991, après s'être engagé à participer aux élections législatives, s'apercevant entre autres que trop d'irréalisme politique risquait de faire fuir toute une partie de l'électorat, et l'inexpérience aidant, le Fis, involontairement ou "poussé" de l'intérieur du mouvement (les éléments de la Djaz'ara ?) et/ou de l'extérieur (le gouvernement Hamrouche ?) est très vite passé de la violence verbale à une désobéissance civile non déguisée, puis à la grève politique "générale et illimitée", et, enfin, à l'émeute quasi-généralisée. Il est vrai que les tentatives des divers cercles du pouvoir en place pour le récupérer (On dit que certaines personnalités dont des militaires auraient fait croire à Abassi Madani que l'Anp était avec le Fis, et qu'il pouvait accéder au pouvoir sans Hamrouche) ou pour l'enfermer dans un bi-polarisation des paysages politique (Etat-Fis) et partisan (Fln-Fis) aggravaient beaucoup plus qu'elles ne facilitaient les choses : "Nous avons un Etat amoindri,

démoralisé, accusé, attaqué et le Fis, dans sa stratégie, a été très clair. Il a dit : "L'Etat, nous pouvons le prendre quand nous le voulons. C'était ça son discours..." (M'hamed Yazid, *Algérie-Actualité*, 17-23 octobre 1991). Tout ceci débouchera rapidement sur un autre état de siège.

La "nébuleuse" Fis

Le Fis a été le premier parti islamiste algérien à avoir vu le jour après le octobre 1988. On dit que les véritables fondateurs sont au nombre de trois : Saïd Laïchi, Mohamed Kerrar et Sahraoui Abdelbaki. Ce sont, en outre, les rédacteurs de tous les programmes (politiques et descriptifs). Le 9 mars 1989, se sont tenues les assises constitutives à la mosquée Es Sunna de Bab El-Oued, en présence de plusieurs "nouveaux visages". Les discussions durèrent de 18 heures à 4 heures du matin et furent houleuses : Déjà, des dissensions puis des démissions (dont certaines temporaires) d'une dizaine de membres fondateurs comme Ali Djeddi et Abdallah Djaballah ! Deux groupes se sont, peu à peu, dégagés surtout par rapport à la stratégie adoptée par Abassi Madani : l'un autour de El Hachemi Sahnouni (avec Guechi Saïd, Bachir Fkih, Merani Ahmed, Kerrar Abdelhamid, Bouklikha, Rebihi Achour, etc...), l'autre autour de Abassi Madani (avec Ali Djeddi, Ali Benhadj, Benazzouz Zebda, Kamel Guemazi, Lahcène Soufi, Nourredine Chigara, etc...).
Très restreint au départ, le Madjless Echoura n'a pas cessé de croître en fonction des divergences de ses membres et des rapports de force qui s'y sont instaurés devenant, au fil du temps, une véritable mosaïque de mouvements ou de courants. Trois crises ont affecté son unité et, surtout, l'autorité de son porte-parole : gestion des Apc, la guerre du Golfe (deux tendances se sont opposées : les modérés d'obédience wahabite ou même proches des chiites iraniens et l'autre, majoritaire, qui était pour le soutien sans réserve à l'Irak) et, enfin, l'épreuve de force engagée contre le pouvoir, à l'occasion de la préparation des élections législatives.
Sous l'autorité du Majless se trouve un Bureau national, composé d'un certain nombre de commissions nationales, coiffées par les membres du Bureau et travaillant sous l'autorité directe du porte-parole (A son tour, chaque commission comprend un certain nombre de départements, le plus illustre étant celui de l'audio-visuel qui a effacé la Commission de l'information dont il est censé dépendre, devenant carrément autonome : plus de 500 téléviseurs répartis à travers le pays, 53 caméras bétacam, 200 caméras vidéos ordinaires, 15 caméras infrarouge, 6 tables de montage, 5 caméras numériques permettant la transmission des images sur ligne téléphonique à l'intérieur et à l'extérieur de l'Algérie, 12 téléfax, etc... en juin 1991, selon *La Semaine d'Algérie*, en date du 26 juin 1991. Par la suite, le réseau s'affinera et se modernisera pour se transformer en véritable toile de communication autonome de collecte, de production et de transmission de l'information).
Il y a, aussi, des bureaux de wilaya, le syndicat islamique des travailleurs, la ligue islamique des enfants de chouhada, l'association des jeunes musulmans, la ligue islamique des handicapés, la ligue islamique du secours social, la ligue des lettres islamiques, etc... L'avant-dernière a été une des plus dynamiques. S'appuyant sur des milliers d'associations religieuses (de quartiers et de mosquées) et sur les Apc, elle est allée ainsi jusqu'à organiser des manifestations sportives regroupant par exemple les internationaux de football de l'année 1982, en présence de Ali Benhadj (mi-août) et ce, "pour collecter de l'argent, afin d'aider les déshérités".

Abassi Madani ou la confrontation systématique

Né le 28 février 1931 à Sidi Okba, tout près de Biskra, fils d'un imam, militant de la première

heure dans le mouvement indépendantiste, il est arrêté et emprisonné durant près de huit ans. Au début des années 60, il rejoint le mouvement islamiste naissant en Algérie, mais il rompt toute relation avec le Fln (dont il fut militant et élu municipal en 1966). Il participe à la plupart des événements notables jusqu'à 1975, comme la création de la société des Qiyam qui fut très vite dissoute par H. Boumediène en 1970. Titulaire d'un doctorat en psychologie comparée de l'Université de Londres en 1978, il poursuit son action militante par le biais de conférences et il est "utilisé", selon Ahmed Merani (*le Matin*, 21 octobre 1991) par les éléments de la Djaz'ara (Bina Hadhari), tout en enseignant à l'Université d'Alger. Il apparaît sur la scène politique dès l'annonce de la création du Fis en février 1989. Entre-temps, il avait vécu tous les hauts et les bas de l'islamisme algérien dont la fameuse prière du vendredi 12 novembre 1982 devant la Fac centrale, après laquelle il est d'ailleurs appréhendé, traduit devant la Cour de sûreté de l'Etat et puis condamné à dix-huit mois de prison. Ainsi que l'enterrement de Cheikh Soltani, à Kouba, en 1984, en présence de 20.000 personnes et moment-clé de la rupture avec le pouvoir. Il est vrai que, depuis 1980, la scène était occupée beaucoup plus par Nahnah, tout auréolé par son emprisonnement dans les geôles du pouvoir, et par ses puissantes relations avec les organisations islamistes extérieures. Les affrontements qui eurent lieu entre arabophones et francophones à l'Université, en novembre 1982, allaient donner à Abassi Madani l'occasion de récupérer un peu de terrain. Professeur à l'Université, il était le plus proche des étudiants et le mieux placé pour agir. Le rassemblement qu'il organise pour protester contre les arrestations opérées par le pouvoir lui valurent une condamnation à deux années de prison.

L'existence d'une organisation para-militaire appelée Maia (Mouvement algérien islamique armé), constituée en juillet 1982, et dirigée par Mustapha Bouyaïli, n'arrangeait pas les choses, le pouvoir voyant les islamistes comme les doigts d'une seule main.

Après sa sortie de prison en 1984, et la mort de Abdelatif Soltani en avril, il adopte un profil bas, sans renoncer aux prêches habituels moins critiques et plus axés sur des sujets plus théologiques. Début 1987, Bouyaïli neutralisé, on revenait pratiquement à la case départ chez les islamistes.

Le mouvement reprenait l'allure de phénomène social inorganisé qu'il revêtait avant 1980. "Ce sont les deux marches, les 7 et 10 octobre 1988 qui tournèrent à la démonstration de force, qui suscitèrent chez Abassi Madani l'idée de la création d'un parti islamiste autour d'un noyau où la popularité du jeune Benhadj était un élément essentiel..." (Aïssa Khelladi, *Hebdo Libéré*, 30 Mai - 5 Juin 1991).

Deux années après, Abassi Madani devenait le leader politique algérien le plus médiatisé. Une star dont les journaux exploitent à fond l'image afin d'augmenter leurs ventes. Cette présence, Abassi Madani l'a imposée, grâce à une logique de confrontation systématique : face au pouvoir, face aux partis islamistes, et sein même du Fis. La "victoire" du 12 juin donnera à son discours un tour de plus en plus dur, entraînant ses troupes dans un radicalisme sans "demi-mesure". Toute cette stratégie de la confrontation l'amènera, en juin 1991, en prison. Le 30 juin 1991, il sera interpellé au sein du siège du parti. Il avait, surtout, sous-estimé les capacités manœuvrières d'un Président de la République détenant des atouts plus sûrs que les foules de jeunes islamistes, fougueux certes, mais peu disciplinés, donc manipulables à souhait.

Ali Benhadj. Une seule loi, la foi

Né à Tunis en 1955, de mère tunisienne et de père crédité, par le fils, de martyr de la Révolution armée, quatre enfants, c'est, en termes d'influence populaire, l'homme le plus "puissant" d'Algérie. "Révolutionnaire", il ne conçoit pas de compromis possible avec ses

adversaires. La réalité n'existe pas pour lui, en dehors du livre sacré, et quand elle s'en éloigne, il faut la ramener dans le "droit chemin".Par tous les moyens !
Après avoir fréquenté, dans les années 1970, les fameux instituts islamiques créés par Houari Boumediène, il devint instituteur. Il écopa par la suite de cinq années de prison, en août 1983 (Serkadji, Tizi-Ouzou, Berrouaghia, Lambèse) pour participation aux activités des noyaux de Bouyaïli.
Quatre années plus tard, après sa sortie de prison et un placement en résidence surveillée pendant 3 mois où il y croise Saïd Sadi, il se mit à prêcher dans les mosquées : Il avait beaucoup lu en prison, tout particulièrement Ibn Taymia, El Ghazali et les érudits wahabites, anti-ibadites et anti-chiites.
En octobre 1988, sa popularité (à Bab El-Oued et à Kouba) est très grande, surtout auprès des jeunes. Mais, lorsque la décision d'organiser une marche, le 7, fut prise par la "cellule de crise" dont faisaient partie Abassi Madani et Cheikh Sahnoun, Benhadj ne fut, semble-t-il, même pas convié à donner son avis. Il se mit alors en tête d'organiser une seconde marche, seul et contre l'avis formel de Cheikh Sahnoun. On en connaît l'issue dramatique. Peut-être culpabilisé, Ali Benhadj garda longtemps le silence... vite récupéré par le "père protecteur", Abassi Madani.
Ignorant tout de la politique, de ses mécanismes et de ses ruses, Ali Benhadj reste cependant peu commun, surtout inquiétant pour beaucoup, pour ses convictions .

26 MILLIARDS DE DOLLARS ?

Une bande de voleurs n'est forte
que par la justice qui règne
entre ses membres".
Alain

Le 20 mars 1990 n'a vraiment pas été un jour de chance pour Abdelhamid Brahimi (fils de Cheikh El Mili, un des fondateurs du mouvement des Oulémas, ex-Premier ministre englouti par la tempête d'Octobre, ex-ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire, Président, à partir de 1981, de la toute puissante Commission des grands équilibres par laquelle transitaient les opérations financières à l'étranger, ex-représentant de Sonatrach aux Etats-Unis d'Amérique, ex-Wali de Constantine et il se serait alors opposé au "coup d'Etat" militaire du 19 juin 1965 , ex-Officier de l'Aln, etc…). Une journaliste du quotidien du soir *El Massa* était présente lors d'une de ses conférences tenue à l'Institut des sciences économiques du Caroubier (Alger). Et, pour répondre à l'attente d'un public de plus en plus friand de "révélations", notre reporter n'a saisi que ce qui lui a paru essentiel, et qui sera publié dans l'édition du 22 mars : L'ex-Chef du gouvernement a fait état de commissions de 20% versées à des opérateurs sur les marchés contractés avec l'extérieur. En calculant sur une base de 20 ans d'importations, cela donnait le chiffre effarant de 26 milliards de dollars, soit un peu plus que le niveau de la dette extérieure du pays.
Devant l'esclandre, une mise au point a été faite quelques jours après. Elle précisait que le chiffre a été le fruit d'une gymnastique intellectuelle se basant… sur la déclaration d'un haut responsable… en l'occurrence Monsieur Mouloud Hamrouche qui, lors de journées d'études parlementaires, avait critiqué les "surcoûts des importations", qu'il évaluait à 20%. "Ce que j'ai dit", devait-il préciser par la suite, dans une interview accordée à l'*Aps*, "n'a rien à voir avec les accusations de détournement et de pots-de-vin".
Dans une interview accordée le 21 octobre 1990 au quotidien *El Moudjahid*, celui par qui le scandale était arrivé et qui, par la suite, se "réfugia" en Angleterre à partir de fin avril 1992, puis en France pour, dit-on, y enseigner "l'économie islamique", donnait plus de précisions sur sa mésaventure intellectuelle, précision qui prouvaient seulement une certaine inconscience ou légèreté des interventions publiques des hommes politiques de l'après-Octobre, soucieux, par ailleurs, de se placer ou de se replacer dans un échiquier bouleversé : "J'ai évoqué, devant les étudiants, les conditions de la relance économique et les mesures à prendre pour lutter contre le chômage, après avoir énoncé les principes économiques et techniques et pour assurer la relance économique. J'ai dit que ces mesures sont nécessaires mais pas suffisantes. Il faut, en outre, restaurer la confiance pour que les citoyens puissent adhérer et soutenir la politique d'austérité engagée. Ceci passe par la lutte contre la corruption. J'ai cité la corruption externe, et pour arriver à 26 milliards, je suis parti d'un calcul de 20% sur une période de 20 ans d'importations. Je peux dire davantage. Non seulement, je maintiens l'estimation des 26 milliards mais, si je tiens compte de toutes les déperditions, outre la

corruption et les surcoûts comme par exemple le manque à gagner dû au faible taux d'utilisation de nos usines et le gaspillage, la "facture" dépasserait largement ce chiffre. Peut-on accepter cette fuite sans contre-partie dans le contexte que vit notre pays ?
Deuxièmement, j'ai parlé de la constitution de milliardaires, de fortunes dans des délais très courts par les procédés illicites aggravant, par là-même, les inégalités et les tensions sociales.
Troisièmement, j'ai parlé des trafics d'influence, de la corruption générée par les pratiques bureaucratiques au plan interne à tous les niveaux et dans tous les secteurs d'activité. Donc, il faut des mesures claires et sérieuses.
Pourquoi, d'ailleurs, la presse nationale n'a retenu que la première question appelée l'affaire des 26 milliards et n'a rien dit sur les deux autres questions non moins importantes que j'ai soulevées".
Dans un article publié par *Alger Républicain*, en mai 1990, Larbi Chaâbouni, prenant appui sur la "bombe" lâchée par Brahimi, est parti à la découverte du monde algérien de la corruption en citant son évolution à travers des dossiers épineux :
"… La révélation de Monsieur Brahimi a fait l'effet d'une véritable bombe. Silence pesant et consternation générale. Puis, réagissant à cette accusation à la fois "diffamatoire, tendancieuse et imprécise", selon les termes du communiqué de la Fédération nationale des associations des gestionnaires du service public (Fnag), le Gouvernement de Monsieur Hamrouche, en accord avec la Présidence de la République, a publié une déclaration en date du 6 avril 1990, dans laquelle, il appuie, sans réserve, la constitution d'une commission d'enquête parlementaire proposée et adoptée récemment à l'Assemblée nationale. Selon le délégué des auteurs, Falek, cette dernière est chargée de faire "la lumière", délimiter les responsabilités des uns et des autres et lever l'immunité des institutions qui ont permis la signature des contrats ayant amené des pots de vin". D'autre part, la déclaration gouvernementale rappelle que "le dispositif en place engagé dans le cadre des réformes vise, notamment en matière de commerce extérieur, la mise en place de mécanismes transparents qui permettent d'en finir, dans tous les domaines (…) avec les pratiques supposées ou réelles de manipulations occultes des hommes et des biens publics qui jettent le discrédit sur la gestion de 28 années d'indépendance et de protéger les gestionnaires contre les allégations et rumeurs démagogiques". A la Fnag, les gestionnaires du secteur public, refusant de continuer à servir de boucs émissaires, ont exigé plus de précisions, de faits concrets et d'actes délictueux, les noms des coupables et la date de signature des contrats, après avoir menacé d'introduire une action judiciaire pour la défense de leurs intérêts moraux. "Conscients des enjeux", comme il a tenu à l'affirmer dans sa lettre remise à la presse, publiée le 28 avril 1990, Monsieur Brahimi a, non seulement, lavé de tout soupçon les opérateurs économiques et les cadres gestionnaires, mais il n'a pas dévié d'un iota de sa position initiale. Ceci constitue une manière comme une autre de clarifier les responsabilités.
Mais, derrière les cliquetis des armes, par-delà les enjeux politiques réels, l'affaire des 26 milliards est-elle l'iceberg ou une partie de l'iceberg ? Tout concorde, en fait, à croire qu'elle est loin de constituer un fait isolé. C'est, tout d'abord, le sens premier que l'on donne à l'offensive de Monsieur Bélaïd Abdeslam, qui, après avoir lancé le débat sur la politique gazière sur la place publique, considère que le manque à gagner, ces dernières années, est de 40 milliards de dollars. Pas moins de 35 milliards de dollars de l'avis des experts. Dans la foulée, il cite le cas de détournement des crédits destinés au financement de Gnl 3, consentis par les canadiens, au profit de la construction de Riadh El Feth, entraînant une majoration du taux d'intérêt. "Nous n'avons rien à redouter, soutient-il dans une interview parue à *Horizons*, même des quelques scandales que nous avions découvert, des gens qui ont reçu des commissions".

Comme pour mieux enfoncer le clou, le *Canard enchaîné* publie une information selon laquelle, en 1981/82, un négociateur algérien aurait réclamé le versement d'une forte commission en Suisse, lors des négociations sur le contrat pour la fourniture de gaz à la France. Le journal satirique note que l'ancien Premier ministre, Monsieur Mauroy, a finalement refusé, après avoir sondé les experts français.
Tous ces éléments associés versent dans ce qu'il est désormais convenu d'appeler le dossier noir de la corruption et accréditent la thèse d'une généralisation de ce mal aux différents niveaux du système de gestion économique. Affaires pour affaires, il y a lieu de relever la dénonciation du projet de l'Institut Pasteur (Nipa) par des députés. Selon l'un d'entre-eux, le Nipa est une affaire encombrante qui a englouti une somme colossale et pourrait être le début effectif de l'enquête sur les 26 milliards de dollars de pots-de-vin. Pour d'autres parlementaires, il est surtout question de mauvaise gestion, de corruption et de détournement. Ce projet, datant de 1975, a abouti à un arrêt des travaux, à la suite d'un contentieux financier avec la société chargée de sa réalisation, la Sodeteg. Réévalué à trois reprises, son volume d'investissement a été porté de 110 millions de Da à 698 millions de Da. Les surcoûts engendrés, nous dit le ministre de la Santé, Monsieur Khedis, sont liés à deux facteurs essentiels : La conception du projet, ambitieux dans sa finalité (il est destiné à couvrir les besoins, en vaccins, de l'Afrique) et sa réalisation qui a souffert de l'absence de suivi et d'évaluation. Le ministre rejette toutefois, catégoriquement, l'idée de corruption ou de vol en prenant appui sur les conclusions des 7 commissions d'enquête précédentes. La seule anomalie relevée concerne l'inexistence de caution bancaire (15%) pour laquelle, le directeur général, le responsable de la comptabilité et le chef de projet, installé actuellement à Nice, ont été sanctionnés. Pour le reste, aucune trace de preuves concrètes. C'est le verdict des dossiers.
La tempête souffle également fort dans les milieux du secteur privé. Par Cnc (Chambre nationale du commerce) interposée, les accusations pleuvent et portent sur des cas de surfacturation, d'importation d'équipements anciens à la place du neuf, des licences d'importation de complaisance au bénéfice d'élus siègeant dans des commissions. C'est ce que semble retenir l'Apn qui a décidé d'instituer une commission d'enquête sur la gestion de la Cnc.
Trois années seulement après sa création, la Cnc, dépendante du ministère du Commerce, est violemment contestée. L'enjeu : la répartition de l'enveloppe budgétaire pour l'importation des équipements et des matières premières, évaluée à 6 milliards de Da pour des besoins réels de l'ordre de 20 milliards de Da. Ces restrictions sont à l'origine de frictions et de pratiques douteuses, selon certains.
Parmi les cas litigieux, le promoteur du projet d'intégration Kmd souffle à cor et à cri qu'il est l'objet d'un "délit d'initié" commis au profit de son concurrent immédiat, la boutonnerie Brahmia qui se trouve être la propriétaire d'un élu, président de la Commission des investissements (il serait, aussi, parent du plus haut fonctionnaire du ministère de l'Economie, version 1990).
"On en veut, aussi, explose Monsieur Ali Ouarab, à la Direction générale de la Cnc qui a cautionné la machination contre ce projet. Cet élu, et certains de ses complices, ont même fait savoir que le projet doit profiter à des entreprises spécialisées dans le montage des fermetures à glissière". Ce projet, installé dans la zone industrielle d'Es-Sénia, est conçu pour fabriquer des chaînes spirales et fermetures-éclair, auparavant entièrement importées pour un coût global de 26 milliards de centimes.
Il est prévu une quantité de 7 millions 500 mille mètres linéaires sur une estimation globale de 36 milliards. Après la construction du site (bâtiment, infrastructure), le projet est déposé, en 1988, sur les bureaux de la Cnc pour accéder à une licence d'importation des équipements

évalués 13.500.000 Da en devises : "A l'exception de Sitas et de Matex où je dispose d'actions, aucun dossier n'a été déposé avant mon projet". Mais, par lettre notifiée en date du 17 avril 1989, la Cnc a apposé son refus, alors que 8 mois plus tard, la société Brahmia a disposé de licences d'importations pour le même projet d'intégration. De ce fait, l'usine Kmd, qui emploie 250 travailleurs ayant aussi investi dans la formation, se trouve fermée. Pour le Secrétaire général, assistant du Dg, Monsieur Bettahar Rachid, il n'y a pas lieu de penser à des pratiques de favoritisme ou autres. L'explication réside dans la saturation du créneau et une large couverture des besoins nationaux. Dès lors, nous encourageons l'intégration des société existantes. "A l'évidence, sur la Cnc autant que sur l'affaire des 26 milliards, les commissions d'enquête instituées ont vraiment du pain sur la planche.
En auraient-elles jamais assez pour aller jusqu'au bout et redonner confiance, en nos institutions, sérieusement entamée par de telles pratiques, et gagnées par toutes sortes de remous.
L'enjeu est de taille. C'est la crédibilité et de restauration de l'autorité et de la morale de l'Etat qu'il s'agit. Ni plus, ni moins". Cet article peut être complété par un autre, celui-ci publié par le journal *Jeune Afrique*, en date du 15 avril 1990, sous le titre objectivement bien malveillant : "Algérie : les ripoux du socialisme".
Le journal cité, lui, remonte le temps : Après s'être référé aux déclarations de Abdelhamid Brahimi, son journaliste Hamza Kaïdi écrit notamment :
"Les révélations de Brahimi n'ont pas surpris grand monde en Algérie.
Car, on ne se fait guère d'illusions sur les tripatouillages sur les marchés d'Etat. Chacun sait que bien des fortunes bâties depuis l'indépendance, à l'ombre de la révolution socialiste, ont pour origine les pots-de-vin empochés de diverses manières, mais aussi les détournements de deniers et de biens publics.
L'étalage tapageur de richesses dans lequel se complaisent, en Algérie même, certains apparatchiks et leurs proches, les fortunes placées à l'étranger sous forme d'hôtels, de restaurants, de commerces divers et parfois même d'unités industrielles, en sont le meilleur témoignage". (Kasdi Merbah a estimé, un jour, à 15 milliards de dollars l'argent détenu par les Algériens à l'étranger. Il avait d'ailleurs précisé que c'est avec l'augmentation du prix du pétrole au début des années 70 que la corruption a fait son apparition dans la société algérienne. Et, dans une interview accordée à *Algérie-Actualité*, n° 1419, 23-29 décembre 1992, il précisera, "qu'à partir de 1976-1977, la corruption est devenue une préoccupation importante, et au cours de 1978, une réflexion avait été engagée par Houari Boumediène sur la façon de combattre la corruption…".
"Bien avant Brahimi, sur ce sujet, un autre ministre avait provoqué quelques remous, certes limités, car l'information n'avait guère circulé. Alors qu'il détenait le portefeuille des finances dans le Gouvernement Boumediène, Mohamed Seddik Benyahia signalait, dans un rapport interne, que ses services avaient dénombré plus de deux mille nouveaux milliardaires (en centimes) - 3550 en 1978 selon *Liberté* en date du 27 juillet 1992 - et ce, à une époque où le commerce extérieur, les grands outils de production et même les terres agricoles étaient détenus par l'Etat. Le seul moyen qui restait pour accumuler des richesses : la corruption.
"Des fortunes impressionnantes se sont constituées à l'époque. Celle de Messaoud Zeggar, ami de Boumediene et commissionnaire d'Etat, n'est sûrement pas l'une des moindres. Avant l'indépendance de l'Algérie, celui qu'on appelait, à l'époque, Rachid "Casa", résidait au Maroc, où il vivotait d'un petit commerce de légumes. Au milieu des années soixante dix, il acquiert une certaine réputation dans les milieux d'affaires internationaux".
Il ajoute :
"Peu avant cet incident, l'ex-numéro deux du régime, Kaïd Ahmed, passé dans l'opposition,

avait dénoncé le Président Boumediène dans un tract où il affirmait que le Chef de l'Etat algérien avait placé plusieurs millions de dollars, sous son propre nom, dans une banque américaine. Il donnait le montant exact de l'un des versements et le numéro du compte. En 1989, le Colonel Ahmed Bencherif, ex-patron de la gendarmerie, a confirmé ces faits dans une interview accordée au journal, de l'ex-Président Ben Bella, *Tribune d'Octobre*.
Au cours des années quatre-vingt, le nombre des commissionnaires d'Etat se multiplie. Leurs hommes de paille, et eux-mêmes, sont connus du grand public, à Alger, et même dans l'intérieur du pays ou ils ne négligent d'ailleurs pas les placements, surtout immobiliers. Dans bien des localités, il n'est pas rare qu'un passant vous indique l'immeuble (de rapport) de telle ou telle personnalité.
Même de nos jours, la pratique de pots-de-vin est toujours en vigueur. Les responsables de sociétés étrangères, traitant avec l'Algérie, le confirment.
Plus grave, certaines opérations réalisées relèvent de la pure escroquerie. L'an passé (1988), une cargaison de sucre acquise par l'Algérie, et évaluée à plus de 20 millions de dollars s'est évanouie dans la nature. Comme par hasard, les précautions d'usage (lettre de crédit, assurances) n'avaient pas été prises.
Quelques semaines plus tard, un autre scandale éclatait. Des médicaments périmés achetés par tonnes avaient été entreposés dans les réserves des pharmacies d'Etat, sans aucun contrôle.
De tels détournements ne peuvent avoir lieu sans la tacite complicité de hauts-fonctionnaires. Curieusement, ces deux affaires connues du grand public, n'ont provoqué ni sanctions ni poursuites.
Sans prêter foi au chiffre avancé par Abdelhamid Brahimi, il est difficile de mettre en doute ses révélations. Mais, le silence du gouvernement ne cesse de surprendre.
Certes, une Commission parlementaire a été formée pour enquêter sur la question. Mais, parions qu'à l'instar de celles constituées pour d'autres affaires, elle n'aboutira pas à des résultats probants tant cela mettrait de puissants intérêts en cause. Ses filets retiendront quelque menu fretin et les gros requins passeront à travers les mailles".
Le journaliste de *Jeune Afrique* ne croyait pas si bien dire : l'enquête parlementaire sur la Chambre nationale de commerce a connu son épilogue le 25 décembre 1990. En effet, le rapport de la commission présenté devant les députés, puis soumis au débat, venait d'être approuvé à une très large majorité (moins deux voix contre, au cours d'un vote à main levée). Les députés ont adopté, par la suite, à l'unanimité, une résolution, à soumettre au gouvernement, lui demandant de saisir la justice pour ce dossier et ce, conformément au règlement intérieur de l'Apn.
Le quotidien privé, *El Watan*, titrait, le 26 décembre 1990 : "Les masques ne sont pas tombés" comme pour répondre au quotidien Fln, *El Moudjahid* qui, pour sa part, titrait : "les masques sont tombés".
Qu'a donc fourni la Commission, officiellement installée le 16 mai 1990 (2000 pages d'audition et 36 cassettes d'enregistrement en vidéo) : un rapport de 67 pages, sept annexes, une liste nominative de 5000 demandeurs de licences d'importation et les décisions de la Cnc les concernant… mais, aucune révélation fracassante et, surtout, aucun nom de hauts responsables comme l'attendait l'opinion publique chauffée à banc.
En dehors de certaines affaires citées dans le rapport (la Commission signale, entre autres, que, parmi les élus de la Chambre de commerce, 29 sur 91 ont bénéficié de 43 projets d'une valeur globale de 666 442 163 dinars. Elle note, à cet égard, que la valeur d'un projet en faveur des élus est de 15,5 millions de dinars, alors que la moyenne de l'ensemble des autres projets agréés est de 10 millions de dinars… et, globalement, 9 cas d'irrégularités sur 6000 dossiers traités), ce dernier fait l'impasse totale quant à l'identification des auteurs des délits

(c'est un bilan et non une enquête, a conclu le député Ayad, ex-Vice-président de la commission d'enquête qui avait démissionné avec fracas, à cause de la méthode de travail alors choisie par la commission, et contre le manque de transparence). Peu de noms sont cités, hormis ceux de :
Soufi Tahar (ancien fonctionnaire de la Société algérienne d'assurances, devenu très gros industriel blidéen, "réunificateur" en décembre 1990 du Psd alors déchiré entre Adjerid et Hamidi Khodja, financier, et alors propriétaire (à 50 %, par le biais de son fils) du *Nouvel Hebdo* et, comme par hasard, traduit en justice en décembre 1990 pour une affaire de détournement d'Agi en devises (1 milliard 300 millions de centimes) et d'impayés de droits et taxes douanières, Tahar Lounis-Khodja, décédé fin janvier 1991 (Président de la Confédération générale des opérateurs économiques algériens, patron connu dans les milieux du bâtiment, grand perdant dans les élections des branches de la chambre de commerce en 1990 et qui, dit-on, voulait utiliser les secteurs de cette institution comme tremplin pour accéder à la présidence de la chambre de commerce... et grand ami de Kamel Belkacem depuis l'époque d'*Algérie-Actualité*), Omar Ramdane (homme d'affaires et Président de la Cnc en 1990), Kamel Belkacem (Directeur général du *Nouvel Hebdo* et ex-directeur d'*Algérie-Actualité*), le député Abdelkader Cherrar (de Boufarik, et délégué des auteurs de la proposition de loi qui a donné lieu à la constitution de la commission d'enquête parlementaire sur la Cnc...), les deux derniers cités par l'ancien président de la Chambre nationale de commerce, Masmoudi, comme les acteurs d'un complot tramé contre sa personne et contre le Cnc, et Ayad, député. Etrange tout de même!
L'Etat a alloué des crédits forts importants à la Cnc. Certes, une partie de cet argent a été bien utilisé, mais il est quasi-certain, au vu même des multiples irrégularités relevées par la commission (répartition des licences d'importation, de manière occulte, inégalité dans la base de répartition, surfacturation, acquisition de manière occulte, irrespect des procédures d'agrément des projets, etc...) qu'une partie importante a été "exploitée" par les gros "trabendistes" dont les "parrains" se trouvaient encore dans les rouages d'un système en place, système qui a largement profité des retombées du capitalisme d'Etat... ce qui a fait que la Commission n'est pas allée bien loin dans ses investigations, laissant ce soin ingrat, pour ne pas dire chargé de risques, soit à la justice soit à la prochaine Assemblée nationale. C'est à peu près la même démarche qui a été adoptée pour "l'affaire des 26 milliards de dollars".
Le jeudi 27 décembre 1990, les membres de l'Assemblée populaire nationale adoptaient, par 91 voix contre 8 et 10 abstentions, le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur "la soi-disant affaire des 26 milliards de dollars" pour reprendre l'expression malheureuse, "utilisée" en français par les traducteurs du service presse de l'Apn, lors de la distribution du document, et ont décidé de la transmettre à la justice.
En six mois, 40 hauts responsables (de la police, de la gendarmerie, de la Sécurité militaire, de la Justice, de la Cour des comptes, de l'Inspection générale des finances, du gouvernement... et un seul wali, Merazi - Oran - qui se serait présenté volontairement, ont été auditionnés (le seul refus a été enregistré, par 3 fois, de la part du président du Conseil constitutionnel, ex-ministre de la Justice et ex-Secrétaire général de la Présidence de la République, Abdelmalek Benhabylès), 120 lettres de citoyens ont été étudiées (au mois d'août, le parlement avait invité "les Algériens détenteurs d'informations ou documents "en relation avec les révélations de A. Brahimi à les adresser aux commissions d'enquête), et des milliers de dossiers ont été traités (le plus brûlant aurait été celui de la construction en préfabriqué destinée à la ville de Chlef après le séisme d'octobre 1980, et dont l'ex-wali avait été "expédié" dans une ambassade africaine, dès la fin de l'opération).
"... La commission a souligné que le chiffre de 26 milliards de dollars avancé par Monsieur

Abdelhamid Brahimi a profondément atterré l'opinion publique d'autant qu'il était presque l'équivalent de la dette extérieure de l'Algérie dont les citoyens ne comprennent pas l'origine.
A l'écoute des multiples intervenants au cours de l'enquête, la commission estime que ce qui caractérise l'ensemble des thèses est l'absence de distinction précise entre la corruption au sens juridique du terme (art. 126 à 134 du code pénal) et les cas de détournement, de surcoûts, de réévaluation découlant de retards de réalisation et l'absence de maîtrise dans la gestion. En d'autres termes, estime la commission, et au-delà de la définition juridique de la corruption, les thèses avancées prennent pour base "les signes extérieurs de richesse non conformes aux revenus personnels". L'accent a été mis, les personnes interrogées, "sur une classe qui a exploité différentes positions dans le pouvoir pour renforcer des privilèges" et qui se manifeste par des constructions somptuaires, l'acquisition de voitures de luxe, la multiplication des résidences et des voyages à l'étranger. Relevant la difficulté de qualifier la corruption "en raison des précautions prises par le corrupteur et le corrompu", la commission, indique le rapport, a pris en compte "les cas de mauvaise gestion et les comportements irrationnels qui relèvent d'arrière-pensées ne pouvant être expliquées que par de la corruption".
Certaines affaires évoquées au cours des auditions, remontant à plus de vingt ans, "ont été tranchées par justice et bénéficient par conséquent de l'autorité de la chose jugée", indique le rapport qui relève que la majorité des personnes auditionnées avaient une approche personnelle visant à se faire connaître et éviter l'oubli, à défendre les positions qu'ils avaient prises afin de lever le doute les entourant, à disculper leur gestion passée, à revenir de nouveau sur la scène en exploitant le nouveau contexte politique et même pour des mobiles de vengeance politique. Certaines des affaires citées, ajoute le rapport de la commission d'enquête, sont au niveau de la justice ou font l'objet d'enquêtes judiciaires. La commission rappelle que la pratique des intermédiaires et l'octroi de commissions étaient des activités légales au regard du droit. Jusqu'à la promulgation de la loi 02/78 du 19 février 1978 portant sur le monopole sur le commerce extérieur. Ce monopole, indique le rapport, qui cite certains analystes, "a permis au monopole, à l'extérieur, et aux intermédiaires à l'intérieur, et même au niveau des structures officielles relevant des différentes sociétés nationales à prendre un aspect organisé et à faciliter la corruption des responsables".
La commission relève que les services chargés du contrôle ont indiqué "que tout dossier examiné et relevant une atteinte à l'économie nationale on une infraction de la loi comportant des preuves et des documents étaient transmis à la justice". Ces services, ajoute le rapport, demandent à Monsieur Brahimi à donner des preuves que des dossiers n'ont pas été transmis à la justice et affirment que ce responsable n'a jamais déposé de plainte ou transmis de dossiers au cours de la période où il exerçait des responsabilités.
La commission d'enquête note avec regret que cette affaire a porté atteinte à "la réputation du pays et a entaché sa crédibilité au niveau interne et externe" et souligne qu'il y a des "entreprises et des cadres et des travailleurs qui ont fait des efforts sincères et gigantesques" pour le bien du pays. Si la corruption, ajoute le rapport, a touché des individus, "on ne peut, en aucun cas, la généraliser avec cette simplicité et semer le doute dans l'esprit de tous les Algériens…"
La commission a cité un grand nombre de dossiers qui mériteraient une enquête approfondie en raison de la suspicion qui les entoure. Il s'agit de nombreux contrats conclus par des entreprises nationales, du dossier du préfabriqué en référence au programme mis en place après le séisme de Chlef, le dossier des céréales, du café, du sucre, des tomates, des épices, du dossier Bouygues, l'achat de 3 Airbus, le dossier de l'Institut Pasteur, l'Enafec, l'Enapharm, El Hamma, Sntf, textiles, silos de céréales, Cnan, Oncv, l'Université, et d'autres comme le cas

d'annulation d'impôts et le dossier des biens vacants, dossiers derrière desquels les observateurs de la scène politique nationale depuis 1965 devinent aisément les personnalités ou les personnages impliqués ou soupçonnés… Le rapport de la commission d'enquête relève que les noms de personnes se rapportant à ces dossiers ne sont pas cités car les informations recueillies sont partielles et qu'il faut des enquêtes approfondies avant de porter des accusations.
Dans ses conclusions, la commission d'enquête relève que la loi 04/80 portant sur la fonction de contrôle de l'Apn est très restrictive et qu'elle a été élaborée dans le cadre d'un système ne connaissant pas la séparation des pouvoirs et où le gouvernement n'était pas responsable devant l'Assemblée. En outre, indique le rapport, le délai de 6 mois fixé par cette loi est très insuffisant et que la prescription sur les affaires est fixé à 10 ans, "alors que l'atteinte aux intérêts supérieurs du pays et la corruption n doivent pas connaître de prescription".
La commission estime, également, que la faiblesse de la prise en charge matérielle des fonctionnaires et des opérateurs facilite les déviations de ceux-ci face aux sollicitations des étrangers et des multinationales. Enfin, l'absence d'application du principe "d'où tiens-tu cela ?" a permis "à des éléments parasitaires à profiter de la faiblesse de la dissuasion et d'étaler leur richesse".
Après avoir souligné la nécessité d'approfondir l'étude des dossiers en recourant à des experts spécialisés, la commission a proposé de maintenir le dossier ouvert afin qu'il soit examiné par la future Assemblée ou de la transmettre à la justice..." (*Aps*).
Si pour l'affaire de la Cnc, les masques ne sont pas tombés, pour l'affaire des 26 milliards, le titre d'*Alger Républicain* est aussi catégorique : "La montagne et la souris : rien de bien spectaculaire dans le rapport..."
Pression ou impasse naturelle, s'interrogeait le journaliste dès le "chapô" de l'article. Les deux, certainement : sans doute se souvenait-il que, début octobre, le Président Chadli Bendjedid réagissait, pour la première fois, lors d'une émission télévisée, en qualifiant de "fantaisistes" et de "salonnards" les propos de A. Brahimi, et en ajoutant que son ancien Premier ministre "devait apporter des preuves". A Brahimi montait au créneau, deux semaines plus tard, démissionnant du Comité central du Fln, tout en maintenant ses révélations. Dans une interview au quotidien *El Moudjahid*, il affirmait sans ambages que "le Chef de l'Etat était au courant de tout". Il ajoutait même que le Premier ministre Mouloud Hamrouche avait déclaré, lors d'une session du Comité central du Fln, que "des dossiers sur la corruption existent bel et bien, mais qu'il n'en déterrerait aucun". Dans une interview publiée le 24 novembre 1991 par *le Quotidien d'Algérie*, il est plus précis : les dossiers existent... et ils sont à la Présidence.
26 milliards de dollars selon Brahimi, 37 milliards selon un bureau d'études suisse, une cinquantaine selon le *New-York Times*, 2 milliards tout au plus selon Hamrouche, 1,5 selon Mahfoud Nahnah, le chiffre, en fait importe peu.
Surtout lorsqu'on sait que le peuple a surtout condamné, une première fois, par la très forte sanction négative du Fln, lors des élections locales du 12 Juin 1990, les faits eux-mêmes qui n'avaient rien à voir avec la morale la plus élémentaire et, surtout, avec les principes de la politique socialiste ou de justice sociale tant prônée depuis près de 28 années. Les citoyens auraient voulu non des bilans mais une véritable enquête, avec des noms, non ceux des exécutants mais des commanditaires ce qui, objectivement, ne pouvait être fait par les tenants du pouvoir du moment, tant la corruption a éclaboussé, peu ou prou, tout le monde..., certains députés de l'Assemblée nationale y compris.
Le report continuel, par les exécutifs, de la loi (promise juste après octobre 1988, par le Chef de l'Etat lui-même qui, faut-il le rappeler, s'en était pris en septembre - avec une formule lapidaire *Min ayna laka hada* - à l'enrichissement illicite de certains responsables de l'Etat et

du Parti) sur le contrôle des fortunes des responsables politiques et administratifs exerçant à titre d'élus ou de fonctionnaires nommés...
... L'affaire des attributions illicites de terres agricoles des domaines socialistes (3831 cas), avec une publication commandée, dit-on, par le Chef du gouvernement et visiblement amputée de l'essentiel des noms des bénéficiaires, n'a fait, par un "effet boomerang" visible seulement en politique, que renforcer le scepticisme de l'opinion publique quant à la véracité de la volonté de changement démocratique des tenants du pouvoir: le système ne basculait pas comme promis ou comme attendu; il évoluait tout simplement au rythme des intérêts et des ambitions, avec même des retours en arrière.
Bien sûr, le 12 mars 1991, on apprenait que le Parquet d'Alger venait de requérir l'ouverture de deux informations judiciaires sur "l'affaire des 26 milliards" et sur "la Chambre nationale de commerce". Deux magistrats instructeurs étaient chargés le 16 février de l'investigation grâce à des commissions rogatoires…… qui n'auront pas la tâche facile d'autant que les dossiers qui ont abouti sur la table du procureur se trouvaient amputés des procès-verbaux des témoins (*Horizons*, 13 Janvier 1991) : la partie la plus importante si l'on sait que l'affaire des 26 milliards comprend une trentaine d'autres affaires. D'ailleurs, une année après, on apprenait de la bouche même du ministre de la Justice du gouvernement Ghozali, interviewé par *El Massa*, qu'"aucun dossier n'a été présenté à la justice..., faute de preuves solides"... les documents transmis n'ayant pas été complétés. Il faudra attendre avril 1992 pour, qu'enfin, les services techniques de la Cour d'Alger reçoivent tous les documents.
Bien sûr, la fameuse, "affaire de la Bea" (24 milliards de centimes, et non pas 17 comme il avait été dit, "volatisés") a connu un premier grand procès du 23 février au 19 mars 1991 avec 22 inculpés et trois peines de mort (Mouhouche Rachid, le principal inculpé âgé de 22 ans, le Directeur de l'Agence Bea d'El Harrach et un fuyard : "des boucs émissaires selon *Libre Algérie*, d'avril 1991), mais n'était-il pas trop tard pour faire disparaître les doutes sur la complicité des appareils ou calmer la colère du peuple, colère qui s'est déjà faite sentir le 12 juin 1990, et colère qui allait être encore plus grande lors des élections législatives toutes proches.
Le Fis en a d'ailleurs bien profité et son journal *El Mounquid* a ressorti les affaires de gros sous à un mois des élections. Il ne rate pas le coche puisqu'il publie le procès-verbal de l'entretien réunissant la commission d'enquête de l'Apn et Messaoudi Zitouni, Conseiller auprès de la Présidence de la République, Président de la Cour des comptes créée en 1980 et dont les objectifs ont été rapidement dévoyés entre 1983 et 1984 (Bouteflika, Keramane, Ghozali et bien d'autres en ont fait les frais), ex-ministre des Industries légères... et grand pourfendeur de Houari Boumediène (*Alger-Républicain*, 7 Mai 1991)... et de Ben Bella. En fait, ce n'était là qu'une forme de désinformation pour consolider le doute déjà existant dans les esprits des citoyens et faire aboutir à la conclusion que tous ceux qui ont participé au pouvoir depuis 1962 sont des corrompus... Il faut, donc, les disqualifier. Et, le discours de la privatisation du secteur public développé par les gros "nouveaux riches occultes", comme tout ou partie essentielle de la solution à la crise, n'allait pas arranger les choses, les observateurs voyant, derrière la démarche, une foule de "parrains" et une volonté de blanchiment de l'argent détourné.
Par la suite, avec la radicalisation de la vie politique nationale, radicalisation qui a mis à nu (malgré les restrictions imposées à la liberté d'expression des partis politiques —on a vu, ainsi, l'interdiction faite au Rcd et au Ffs de tenir des meetings organisés à l'occasion du 1er juillet— et surtout des journalistes) toutes les tares de la société, avec l'incapacité des gouvernants successifs à maîtriser les crises et avec une libéralisation retardée de l'économie, renvoyant aux calendes grecques les éventuels plans des "parrains" pour "reconvertir" leur

argent, on s'aperçoit assez vite que le mal était profond et quasi-inexpugnable.
La corruption s'était, au fil du temps, étroitement liée au très grand *tranbendo* (import-export clandestin), au commerce parallèle (avec seulement la France, la masse d'argent qui circulait sous forme de "trafic de devises" était évaluée, en 1990, à 7 milliards de francs lourds, et un journal a même évoqué l'existence d'un gros "banquier" clandestin algérien, installé en France, par lequel toutes les grosses opérations de change devaient obligatoirement transiter)..et, semble-t-il, au processus de déstabilisation politique du pays.
Des "prélèvements" (qui sont à l'origine de quelques grosses fortunes d'aujourd'hui) opérés en 1962 sur les fonds du Fln au pouvoir de la corruption (bien maîtrisée, surtout qu'elle se déroulait à l'ombre des négociations des gros contrats !) du temps de Houari Boumediène et aux pouvoirs corrompus et corrupteurs du temps de Chadli, le pas est vite franchi : des groupes organisés en "mafia (s)" existent bel et bien en Algérie, même si, après le décès de Mohamed Boudiaf, curieusement, on ne parle plus que de "spéculateurs" ou de "groupes d'intérêts très solides qui ont des intérêts conjoncturels", et que le grand public voit ses rêves de grands procès partir en fumée.
La mafia utilise tous les moyens (dont l'assassinat) pour se maintenir. Certains crimes commis, surtout après janvier 1992, contre des civils ou contre des représentants des services de sécurité (double crime "démentiel" de Hydra commis le 9 mars, le gardien de la résidence d'une éminente personnalité politique et le fils d'un ex-ministre ayant été abattu, meurtre à Paris d'un témoin de l'affaire de la Bea, le 23 mai 1992, assassinat d'un commandant de groupement de Gendarmerie, frère d'un douanier "incorruptible", début septembre, meurtre d'un officier supérieur du contre-espionnage à Bachjarah...), certaines actions meurtrières (assassinat du Président Mohamed Boudiaf...), et certaines opérations (trop bien) médiatisées (affaires Hadj Bettou, information concernant la fausse arrestation de Hadj Akhamoukh, le Chef Touareg, affaire Act-Enapal, fuites du bac, découverte, fin mai 1992 à la Bna d'une utilisation détournée de 45 milliards de centimes, remous dans les douanes, détournements de 27 milliards de dollars (?) à la Cnc...) restent à élucider, bien qu'il a été facile, pour beaucoup, d'accuser "l'intégrisme" d'être derrière la plupart d'entre-elles.
Tout en n'excluant pas "les fantasmes des aînés", pris dans le vertige des règlements de comptes (exemple des accusations portées par Ahmed Ben Bella contre l'ex-Président Chadli) et des chiffres (puisqu'on en est arrivé à ne plus les maîtriser et à jongler sans discernement avec les milliards de dollars et de francs lourds), il s'est très vite avéré, pour beaucoup d'observateurs, que le grand banditisme et la "mafia politico-financière" y sont pour beaucoup, les intérêts en jeu dépassant de très loin la vente ou l'achat de biens de l'Etat ou même le "tranbendo" traditionnel qui allait subir, le premier, les "foudres" de l'Etat : Si, en 1991, les services de Dgsn n'avaient saisi que pour 21 500 000 de dinars de marchandises importées frauduleusement, en 1992, le chiffre était multiplié par 30.
Fin décembre 1992, le ministre de la Justice du gouvernement Belaïd Abdesselam décidait de désigner dix magistrats instructeurs près la Cour d'Alger pour se consacrer uniquement à l'examen des grands dossiers économiques, c'est-à-dire principalement ceux de la corruption. Mais, plus personne ne se faisait d'illusions, et dans l'esprit des citoyens moyens, l'idée est toute faite. Définitivement ! Seuls, des "hommes de paille" seront, de temps en temps, livrés à la vindicte publique ou à la justice (Dg "hamrouchien" de l'Enapal, Dg de l'Enafroid, employés ou cadres moyens des douanes, etc...). Et, les "parrains" continueront à jouir de "leurs" gains, recyclés et blanchis. La grosse corruption, l'insaisissable, continuera: Ainsi, pour ce qui concerne "l'affaire des douanes", la répression s'est polarisé sur "le transit et le D.15" qui sera suspendu alors que l'immense trafic s'était déroulé avec "l'admission temporaire et le D.18". Et, on n'osait pas encore dénoncer farouchement le trafic des armes et

surtout la drogue, au risque de laisser s'armer et se développer le banditisme et le terrorisme. Après tout, l'Italie et la Sicile sont si proches et l'Algérien n'est pas un saint. Hocine Mezali, un "vieux" journaliste algérien, très au parfum, a d'ailleurs écrit un assez bon roman (publié, durant l'été 1992, en feuilleton, dans *le Soir d'Algérie*) qui en dit très long sur le sujet. Indirectement et sous la forme fictionnelle, cela va de soi : C'est l'histoire d'un richissime intermédiaire algérien (un Monsieur 10%), un certain "Mustapha Zebbar" — ami du Président B…, précise-t-il - qui, par le biais d'un ex-garde du corps de Al Capone, un Algérien, va essayer de se rapprocher de la Mafia américano-sicilienne. Il y réussira, mais on ne connaîtra pas la suite et la publication sous forme d'ouvrage, bien que promise, ne verra jamais le jour. Une histoire presque vraie, très "reality" ! Et puis, ne dit-on pas que le mot mafia est, en réalité, d'origine arabe.

HAMROUCHE : UN GOUVERNEMENT "SOUS-TERRAIN"

"Le talent fait ce qu'il veut
Le génie fait ce qu'il peut"
Renaud

"Elle est bien belle, la démocratie, entendait-on dire un peu partout. Et, ses contempteurs de citer des exemples : Une femme que des voyous tentent d'enlever en plein jour et en plein centre d'une grande ville... Un vieillard, bijoutier de son état, qui se fait trucider à coups de couteau, dans sa boutique d'une rue très commerçante de la Capitale... Un "bistrot" clandestin qui subit une "descente" des habitants du quartier, "descente" aussitôt suivie par une fusillade provoquée par des amis, ou des fournisseurs, ou des protecteurs du vendeur... Des contrevenants aux règles les plus élémentaires du code de la route qui refusent de reconnaître la loi et l'autorité des gendarmes... Des "trabendistes" qui "exportent" le fil (de cuivre) téléphonique arraché aux poteaux de l'Administration nationale des postes... La cigarette qui flambe... Des faits et des incidents innombrables qui se multiplient, et qui sont largement diffusés par une presse libérée, auprès d'un public ne sachant plus où donner de la tête dans un monde qui, lui, semble perdre la sienne... et qui accueille, début septembre 1989, le départ de Kasdi Merbah et l'arrivée de Mouloud Hamrouche à la tête du gouvernement. D'autant que la "passation" ne s'est pas passée sereinement : Kasdi Merbah a été, en quelque sorte, relevé, assez brusquement, de ses fonctions par le Président de la République et ce, sans qu'aucune raison officielle (les pénuries ? l'opposition aux réformes ?), n'ait été avancée et, de plus, l'information diffusée — surtout un "commentaire" de l'Agence de presse officielle, manifestement "fabriqué" , avec la complicité, dit-on, de journalistes "réformateurs" pour enfoncer beaucoup plus le partant qui rechignait — n'ont rien fait pour arranger les choses.
Mais, celui qui avait vécu vingt années à l'ombre des princes du Pouvoir et qui, comme il le dit, a "eu la chance de travailler tout le temps avec le Président", n'allait pas tarder à partir en conquête, en expérimentant, cette fois-ci, pour lui-même (et pour Chadli Bendjedid ?) sur le terrain, les recettes et les formules accumulées dans les coulisses du pouvoir, et grâce à la lecture et à l'étude assidue des dossiers.
Ceux des réformes lui sont plus que familiers : lors d'un passage à l'émission "Transparences" de la *Chaîne 3*, en mai 1990, tout en rappelant que "les réformes ont été initiées par le Président de la République, dès 1980", et tout en précisant qu' "elles sont également le fruit du travail d'une centaine de gestionnaires et d'universitaires", il révélait avoir refusé une offre de portefeuille dans le gouvernement Merbah... parce qu'il "était tellement absorbé par son travail de préparation de textes qu'il n'avait jamais pensé à être ministre". "La seule raison de ma nomination au poste de Chef du gouvernement est celle d'accélérer les réformes", ajoutait-il, confirmant ainsi la grande confiance qui lui porte le Président Chadli Bendjedid, ce qui lui servira beaucoup par la suite. Il voyait grand, et attendait son heure.
Nommé le 9 septembre 1990, Mouloud Hamrouche forme son gouvernement une semaine après — le 16 septembre — ce qui démontre tout de même une prudence certaine avec un

choix qui, il le savait bien, allait être sujet à bien des interprétations tant techniques que politiques, aussi bien par ceux qui le soupçonnaient d'être le Machiavel algérien que par ceux qui le prenaient toujours pour "l'homme au parapluie" chargé seulement du protocole du Président.
Sur le plan médiatique, ses "coups" (dialogue direct avec les journalistes, et inexistence, durant presque dix mois, d'un attaché de presse) sont, tout de suite, réussis et le capital de sympathie, accumulé dès l'entrée sur "une piste aux étoiles" bien glissante, va lui servir à passer presque toute une année discrète et sans trop de critiques (ce qui a fait dire aux opposants que c'était là un gouvernement "souterrain" par rapport au gouvernement de "terrain" précédent)... avant la grande explosion.
Mais, qui est donc celui qui allait très rapidement devenir le vrai n° 1 du pays ? Homme de transition ou de rupture ? Homme de réformes libérales ou de révolution démocratique ? Raspoutine cherchant à s'approprier un pouvoir quasi-déserté ou Talleyrand protégeant son Roi ? Tout à la fois, avec, très certainement, une ambition technocratique, commune à beaucoup de cadres algériens, qui se limite tout simplement à la réussite ; la réussite qui consiste à faire basculer rapidement, et sans grands dégâts, l'Algérie d'un monde à un autre, de la tradition sclérosante à la modernité. Une tâche colossale ! Dangereuse, à la limite.
On comprend mieux l'ambition et la fausse sérénité lorsqu'on connaît l'itinéraire du bonhomme, "sorte d'annamite sorti indemne, par la ruse, de toutes les "magouilles" et les "guérillas du palais", se retrouvant à la place de celui à qui le destin offre le privilège d'être le premier à tenter d'inventer à l'Algérie une autre histoire.
Encore que pour ce qui concerne la sérénité, elle reste assez passagère et, bien souvent, l'épaisse fumée de l'éternel cigare arrive mal à cacher la violence difficilement retenue : "Vous avez dû, peut-être, remarquer qu'on a qualifié certaines de mes interventions publiques de "violentes". En réalité, la seule chose qui me met hors de moi, c'est la remise en cause du processus démocratique, disait-il à un journaliste du quotidien *Horizons* qui l'interviewait (28 octobre 1990). J'accepte qu'on m'attaque sur les réformes économiques. J'accepte les critiques sur la gestion et la manière de traiter les problèmes. J'accepte, aussi, et c'est normal, qu'on m'attaque sur un certain nombre de décisions prises par le gouvernement (...). Par contre, l'utilisation du discours démagogique qui vise, en réalité, la remise en cause du processus démocratique et l'exclusion du peuple, cela me fait réagir de façon plus tranchée."
Quant à l'ambition, elle transparaît à travers les actions et les décisions qui, contre vents et marées, et malgré les critiques, demeurent osées et toutes de ruptures :
— Avec les hommes, et tout particulièrement les cadres, surtout supérieurs, qui ne s'intègrent pas, plus que parfaitement, au "système Hamrouche".
Le Nouvel Hebdo, en date du 7-13 novembre 1990, a tenté de décrire ce dernier… avec tout le parti-pris que cela sous-entend de la part d'un journal dirigé par un ex-Directeur général d'entreprise publique de presse…, "débarqué" depuis peu. Sa description est donc assez subjective. Néanmoins, elle comporte une bonne dose de vérités… qui ne manque pas de déranger les "anciens", les "historiques" et tous ceux qui n'ont pas accepté le sens hamrouchien des réformes. Pour le Chef du gouvernement "l'éviction de certains cadres est dû au fait qu'ils n'arrivaient pas à s'adapter aux réformes". Pour *le Nouvel Hebdo*, le "système Hamrouche" d'assainissement des hommes s'est mis en place dès les premières semaines de son gouvernement en éliminant systématiquement et impitoyablement tout responsable ou cadre impliqué directement ou indirectement par le passage de Kasdi Merbah à la présidence du gouvernement… en faisant disparaître des ministères jugés inopportuns (Information, Culture, Moudjahidine, etc…) aux yeux des réformistes, mais recréés sous forme de Conseils… en ajoutant le traditionnel balayage interne à chaque ministère que provoque,

depuis fort longtemps, l'arrivée de tout nouveau ministre… en faisant émerger des "ministres inconnus", rendant difficile l'auto-récupération par le système. La deuxième phase a touché les organes d'information et quelques directeurs d'entreprises publiques économiques. Selon les critères d'analyse classiques, les observateurs avertis ont cru déceler dans les nominations des directeurs des médias du service dit public des "hommes de gauche"… "Il convient, en fait, de relativiser cette appréciation. Les hommes nommés n'ont de commun que leur inconditionnalité à l'égard de Mouloud Hamrouche qui entretenait avec eux ,au Secrétariat général de la Présidence, des relations personnelles très suivies" : certains d'entre-eux seront de véritables " mauvais petits génies" en matière de communication politique et qui ,formant un véritable "cabinet fantôme", joueront un rôle négatif dans le déroulement de sa carrière.
A la même période a eu lieu l'opération effectuée sur les banques algériennes, "coupables, aux yeux du ministre de l'Economie, d'être à l'origine de tous les maux de l'économie algérienne". Une troisième phase s'est ouverte, avec le remaniement ministériel du 25 juillet 1990, juste après le "désastre" électoral de juin 1990 au profit du Fis et au dépens du Fln, ce qui n'est pas un hasard, accompagnée de nominations à la tête des douanes et de la police, et d'un mouvement important de walis. La quatrième phase a porté sur la sphère financière puisque les Fonds de participation ont été la cible : le mouvement s'est traduit par l'élimination de 6 présidents de Fonds sur 8, la mise à l'écart de 20 administrateurs et la nomination de vingt-six nouveaux. Ici, Ghazi Hidouci aurait été à la source du bouleversement d'autant qu'il avait été fortement irrité, dès mars, de se voir opposer au nom du respect des lois sur l'autonomie, par ceux-là mêmes qu'il voulait "libérer", des arguments fondés sur le respect des conditions légales de départ : comment, en effet, comprendre que l'on se débarrasse de responsables, nommés pour six ans, après leur avoir signifié un quitus de bonne gestion pour l'exercice écoulé. La dernière phase allait suivre, en novembre. Elle concernait, selon les rumeurs, le changement de 300 Directeurs généraux d'entreprises publiques sur 500 (dont 180 seraient remerciés sans aucune forme de procès). Elle n'eut pas lieu à cause, sans doute, de la levée menaçante de boucliers des organisations de gestionnaires. Mais, ce n'était là que partie remise.
— La rupture transparaît beaucoup moins en matière d'organisation économique et sociale. Cependant, elle existe bel et bien, couverte seulement par des apparences sociales à respecter obligatoirement avant des échéances électorales décisives, les législatives. C'est pour cela, qu'ici, on a beaucoup plus parlé de "gradualisme" chez le Chef du gouvernement qui, notons-le, n'hésite pas à envoyer au feu ses collaborateurs dont le chef de file est le ministre de l'Economie, Ghazi Hidouci, lui aussi homme de bien des "réformes" depuis 1966. Hassen Haddouche, du *Nouvel Hebdo* (7-13 novembre 1990), décrit assez bien la démarche qui, bien sûr, n'a pas l'heur de plaire aux tenants d'une révolution économique libérale totale et rapide, c'est-à-dire non "balisée", ainsi d'ailleurs qu"aux "conservateurs", boumédiénistes et autres. "La hausse des prix, si elle s'accélère indiscutablement, reste contenue dans des limites raisonnables. Les produits de première nécessité continuent, à grands frais, d'être soutenus par l'Etat ainsi que le confirme le communiqué commun publié à la suite de la réunion Gouvernement / Ugta. Le glissement de la valeur de la monnaie nationale s'effectue graduellement et dans le cadre d'une programmation pluriannuelle pour en amortir les effets. Les entreprises publiques, y compris les plus lourdement déficitaires, reçoivent l'assurance d'être assainies. Les licenciements sont quasiment inexistants. La gestion de la dette extérieure, elle-même, vise à éviter le remède de cheval du rééchelonnement, et recherche l'étalement de son remboursement sur des périodes aussi longues que possible. Monsieur Hamrouche fait du "gradualisme". Le seul élément d'accélération est constitué par l'installation annoncée des concessionnaires. L'impact de cette mesure restera, cependant,

limité du fait de son financement exclusif, au moins dans une première étape, par des ressources en devises du marché parallèle. Notons, au passage, que le Conseil de la monnaie et du crédit chargé d'accorder les agréments semble prendre tout son temps. Au fond, cette démarche est tellement graduelle, elle semble tellement animée par le souci de faire plaisir à tout le monde et de ne surtout déranger les habitudes de personne que la vraie question à poser aujourd'hui est de savoir si nous sommes vraiment en train de "passer" à l'économie de marché ?".

Rupture et ambition, générateurs d'un culot certain. Ce sont donc là les principaux traits de caractère de Hamrouche, nom qui s'est trouvé, bien sûr, haï ou "moqué" par tous ceux qui ont vu "l'homme au parapluie", travailleur acharné, "jusqu'au dernier jour", acquérir une stature de véritable "homo-politicus", capable non seulement de résister, mais aussi de concurrencer sérieusement, quand il le fallait, et de s'imposer. Ce qui fait que beaucoup (mis à part les habituels "brosseurs"), par admiration, l'appellent, et respectueusement, "Si Mouloud". De quoi oublier la réalité !
Auparavant, il "existait" certes, mais il n' "était" pas. En ce sens que, si le grand public l'apercevait, à la télévision tout particulièrement, avec ou sans parapluie, avec ou sans cigare, il était, avant tout, un militaire habillé en haut-fonctionnaire de la Présidence de la République, sorte d'homme à tout faire, silhouette fragile, trimballant sans arrêt une grosse serviette constamment bourrée de dossiers. Il ne savait pas que, déjà, il était non le "passage obligé" (représenté en fait par Larbi Belkheir), mais bien plutôt, pour un temps, le passage le plus sûr : Né en janvier 1943, il rejoint le maquis de la wilaya 2 en octobre 1957 après l'assassinat de son père par l'armée française. C'est Si Messaoud Boudjeriou, Commandant de la Mintaqua 5 qui l'enverra étudier à Tunis. Il poursuivra sa formation militaire à Baghdad. Après l'Indépendance, il occupera des fonctions dans l'Etat-major avant de rejoindre, en 1968, les services de la Présidence de la République auprès de Abdelmadjid Allahoum, grand maître de cérémonies de feu Houari Boumediène ; Lieutenant-colonel de l'Anp avec Chadli Bendjedid et membre du Comité central du Fln, grâce à Rabah Bitat, dit-on, il accède aux postes plus explicitement politiques de Secrétaire général du gouvernement, puis de Secrétaire général de la Présidence de la République. Licencié en droit, et diplômé en sciences politiques, il a publié une thèse consacrée au "rôle de l'Armée en Afrique noire".
Devenu deuxième Chef du gouvernement de la "deuxième" République, ayant perdu le plaisir de "prendre sa voiture comme Monsieur tout le monde et amener ses trois enfants en balade sur les routes", il a tenté de prouver, en pensant à l'Algérie de demain qu'il "était" et surtout qu'il "sera" ce qu'il a, peut-être, toujours calculé. A. Debbih, dans *Algérie-Actualité* (13-19 septembre 1990) décrit bien ce côté du personnage.
"Je suis à la tête d'un gouvernement particulier", aime-t-il à répéter à ses interlocuteurs qui sont vite rassurés par cette banalité apparente…
Cette particularité cache, en fait, toute sa stratégie. Au bout de sa ligne, il a mis deux hameçons. Si le Fln sort vainqueur, il ne le sera que s'il entame sa rénovation. Etant le maître-d'œuvre de "cette rénovation pour laquelle il se battra jusqu'au bout", lui qui aime se battre et ne jamais abdiquer devant la difficulté, il ne lui restera alors qu'à ramasser la mise et décider lui-même de la distribution des cartes. Si le Fln perd, il y aura d'autres gagnants forcément. Ils ne le seront alors que parce qu'il le leur aura permis par ses réformes. Elles auront prouvé qu'elles n'étaient pas aussi vaines et inutiles pour l'opposition. C'est, pour cette raison, qu'il dira sans détour, "qu'au cas où aucun parti n'arrive à se constituer une force lui permettant une majorité", chose très probable en l'état actuel des forces en présence "à l'exception au Front islamique", qu'il prend la précaution de citer, son "gouvernement aura, alors, pour devoir, de constituer une majorité". Machiavel ? Non, pas totalement, car ce fils de chahid, qui n'a "jamais privilégié un membre de sa famille" (d'ailleurs son épouse, médecin, a toujours exercé sous son nom de jeune fille), n'hésite pas à mettre de côté, quand il le faut, les calculs de la raison au service des raisons du cœur. Ce qui en fait, en définitive, un populiste (surtout à l'approche des échéances électorales de juin 1991), ambitieux assez sympathique pour les plus jeunes. mais, paradoxalement, sa jeunesse, en des moments où le peuple recherchait plus un "père" qu'un frère, et encore moins un fils, constituait un handicap. Comme son abominable manière de "vendre" ou de "faire vendre" sa politique… aux citoyens et aux partis… et, peut-

être même, à ses "proches" du cercle militaro-présidentiel. Comme, aussi, l'habitude de trop s'enfermer dans son cabinet de travail, avec des conseillers et certains journalistes totalement déphasés et portés sur les constructions intellectuelles brillantes certes, mais trop théoriques, se coupant ainsi des réalités du terrain et surtout de celles du peuple des villages et des campagnes. Ainsi, objectivement, la grève du Fis de juin 1991 a été largement sous-estimée. Dans l'émission télévisée *Hiwar*, le soir du 25 mai 1991, il affirmait "qu'elle avait échoué" et qu'elle n'a été suivie que dans les Apc-Fis… ce qui n'était pas peu !
Ce sont d'ailleurs, là, peut-être, ces lacunes, une vision techno-bureaucratique de la mouvance islamiste qu'il a essayé de trop "comprendre", une ambition présidentielle devenue trop visible… et un lot d'inimitiés (dont celle du Président de l'Apn qui a joué un rôle important dans la préparation du lit à la démission pendant qu'il servait d'intermédiaire entre Abassi Madani et Chadli Bendjedid), qui ont généré, sans qu'il s'en aperçoive, sa démission, présentée le 4 juin 1991 (le soir même d'un Conseil du gouvernement ayant produit un communiqué proprement surréaliste au moment où le pays s'engageait dans une infernale logique de guerre civile), de manière bien inattendue, suite aux graves développements connus par la grève politique générale décrétée par le Fis. "Il préfère, dira-t-il le 20 novembre 1991, au quotidien *Le Matin*, laisser la gestion du pays à d'autres hommes et à d'autres méthodes… car, auparavant, il avait promis aux algériens beaucoup de larmes mais plus jamais de sang". Il est alors remplacé par Sid-Ahmed Ghozali, ministre des Affaires étrangères.
Fini, Mouloud Hamrouche ? Il ne semblait pas : C'est, décontracté, riant aux éclats, et presque (trop ?) dominateur qu'il "passe" son fauteuil de Chef du gouvernement à son successeur, le lundi 17 juin, en présence de la presse nationale qui ne sait à quelle thèse se vouer. Les jours suivants, conduisant lui-même son véhicule, il se rend plusieurs fois au siège du Parti du Fln, Boulevard Zighout Youcef, et il aurait même participé aux réunions du Bureau politique… c'est-à-dire celles qui ont décidé les réunions du Comité central ? Tout ceci ne fera que conforter l'opinion que le départ de Hamrouche est, peut-être, tout simplement le résultat d'un "véritable coup de maître de ceux qu'on appelle vaguement" les réformateurs, disons les partisans du passage accéléré à l'économie de marché, pour ne pas nommer Chadli" (Mohamed Bentchicou, *Horizons*, 13 juin 1991). Une thèse bien audacieuse, comme on le verra plus loin, mais qui se tenait sur le moment. Et, toutes les "attaques" de Ghozali contre Hamrouche, suscitées au départ, à notre sens, beaucoup plus par les pressions et les amitiés des lobbies commerciaux nationaux éliminés du marché commercial international (au rapport toujours juteux), par les actions (intéressées ?) de Ghazi Hidouci (l'affaire Act-Jean Lion et Cie n'est qu'un exemple parmi tant d'autres), qui se multiplièrent à travers les discours politiques et médiatiques (*Nouvel Hebdo*, devenu *L'Hebdo Libéré*, passé aux mains d'un autre propriétaire, *le Jeune Indépendant*, *le Quotidien d'Algérie*, etc…) ne produisirent aucun doute dans l'esprit des observateurs avertis, Ghozali et Hamrouche étant le pur produit d'un seul et même système.
Les attaques n'empêchèrent donc nullement Mouloud Hamrouche, bien qu'accusé d'être (lui aussi !) de *Hizb França* par excellence… surtout après la publication, par *Le Nouvel Hebdo*, des "minutes" d'un entretien, à Paris, avec François Mitterrand, de se retrouver membre du Bureau politique du Parti du Fln chargé, qui plus est, de la formation politique. Un Bureau politique certes de compromis, digne de la démarche centraliste de Mehri, mais une instance tout de même assez solide, du moins en apparence, car comprenant aussi bien des "réformateurs" que des "anciens" comme Yahiaoui, Benhamouda ou Bouchaïb. Après, il est vrai, un certain temps mort fait de silences mais non d'isolement, on s'en doute, l'ex-Chef du gouvernement contre-attaque… en véritable "opposant" car, pour lui, "le Fln, parti unique, est

mort le 23 Février 1990". Assez rapidement pour surprendre… mais n'était-il pas déjà trop tard, d'autant que le nouveau Chef du gouvernement, tout à coup mû par une ambition légitime pour une certaine part, et suscitée pour le reste, se mit à le talonner sans répit, essayant de le discréditer à l'intérieur du parti et de le supplanter à l'extérieur… avec la "complicité" de certains journaux dont *le Quotidien d'Algérie*, *l'Hebdo Libéré* et *le Jeune Indépendant*.

D'abord à Annaba, début octobre 1991, en animant une réunion houleuse avec les secrétaires de mouhafadhate, des fédérations et des kasmate. Tout d'abord, il a tenu à répondre aux accusations portées par Sid-Ahmed Ghozali contre "des membres" de la direction du Fln (en l'occurrence Mehri et Hamrouche) qui seraient en train de saboter l'action du gouvernement : Pour lui, son successeur "souffre du complexe de persécution" et "certains pays, comme la France, le Maroc et l'Arabie Saoudite mènent une campagne de déstabilisation de l'Algérie. Des paroles qui, cette fois-ci, ne lui furent pas pardonnées, la hache de guerre, avec l'approche des législatives, étant officiellement déterrée par Sid-Ahmed Ghozali, aidé en cela par l'ex-Président Ahmed Ben Bella qui voyait déjà, en lui, le Chef de gouvernement de la nouvelle 2ème République et, pourquoi pas, le futur Président de la République. Par le Président de l'Assemblée populaire nationale, Abdelaziz Belkhadem (le Fis du Fln selon une "certaine presse" et "homme de l'Ouest" de surcroît) qui se mit à "révéler" un accord de vente par anticipation de pétrole entre le Gouvernement Hamrouche et une société française dont il ne précisait pas l'identité. Par les dirigeants de l'Organisation nationale des moudjahidine, insatisfaits par l'exclusion de leurs candidats des listes du Fln aux élections de décembre 1991, et promoteurs de candidats indépendants, noyau certainement d'un futur parti "ghozalien".

Ensuite, au sein même du fief du Fis et des ultra-orthodoxes du Fln, à Bourouba, une banlieue populaire et populeuse d'Alger, le 31 octobre. Provocateur (c'est là d'ailleurs, le titre provocant du *Quotidien d'Algérie*), il présida une réunion dans une kasma littéralement "encerclée" par des "islamistes" (certains ont parlé de provocateurs et les islamistes ne seraient apparus que par la suite), bombardant le siège de pierres ; puis à Boumerdès, le 13 novembre où, face à une salle comble, il remet à l'honneur le "serment de Novembre", ainsi que la "démarche du Fln revigoré par l'avènement de l'Algérie pluraliste" et contre-attaque, entre autres, en analysant le concept "de la solution islamique, excessivement galvaudée par les extrémistes".

Enfin, dans une interview accordée au quotidien *Le Matin* (20 novembre 1991), et juste après à la radio (*Chaine 3*, émission Hiwar, il met "les points sur les i" et, surtout, répond à toutes les interrogations, des négociations (dites secrètes) avec le Fmi aux événements de juin 1991, en passant par les intérêts commerciaux confiés aux bureaux Act et les accusations voilées de Abdelaziz Belkhadem (*El Moudjahid*, 24 Novembre 1991).

Et, pour terminer le parcours, il se présente, comme candidat du Fln, aux élections législatives à Aïn Kechra (wilaya de Skikda), son douar d'origine.

Mouloud Hamrouche, après un long détour par Ksar Chellala comme candidat du "Fln-réformateur" aux élections législatives alors prévues pour le 27 juin 1991, "faisait comme tout le monde". Il revenait, avec beaucoup de retard, il est vrai, et cela ne lui sera pas facilement et totalement pardonné, à sa région, une des plus pauvres d'Algérie, à 72 km de Skikda.

En conclusion, un choix plus viscéral que politique, plus affectif que rationnel, plus régionaliste que national. Mais, un choix annonciateur d'un grand recul en arrière et l'aveu d'un certain échec : le sien et celui du Fln "réformateur". Durant la campagne électorale officielle, une apparition de quinze minutes à la télévision montrait le désarroi de celui qui a eu du génie pour les réformes, mais qui n'avait aucun talent pour la politique. Par ailleurs, il

sera en ballottage, avec le Fis, le premier tour. Il est vrai que le jour même du scrutin, il ne se trouvait pas sur le terrain. Il était à Alger : loin des yeux , loin du cœur, dit-on !
Le reste — mis à part les très rares interventions juste avant le second tour des législatives — n'est fait que d'un grand silence, même face aux provocations : Ainsi, en février 1992, certains journaux égyptiens rapportaient des déclarations pour le moins "fracassantes" de Tedjini Haddam, membre du Hce en visite au Caire, à des journalistes et reprises avec détails par le journal cairote *El Djoumhouria* :iI affirmait que Mouloud Hamrouche et son parti avaient passé un arrangement et dressé un plan avec des forces extérieures arabes et étrangères, et qu'une enquête était en cours. Il indiquait, par ailleurs, que Mouloud Hamrouche a été derrière les mesures qui ont ouvert la voie à la légalisation du Fis. Le Docteur Haddam a, par la suite, démenti avoir accordé une interview à des journalistes égyptiens mais ne réfutait pas le fait qu'il a rencontré "des personnalités dont des journalistes à la résidence de l'Ambassadeur d'Algérie au Caire"… Mohamed El Mili. Ou, quand *l'Hebdo Libéré* du 28 octobre 1992 publiait, juste avant une réunion décisive du Comité central du Fln, "le compte-rendu" des entretiens, à Paris, avec Rocard et Mitterrand, le 31 mai 1990.
Le 29 janvier 1992, il comparaissait devant le juge d'instruction près le tribunal militaire de Blida puisqu'il avait été convoqué — avec Mohamed Salah Mohammedi — pour fournir des explications sur les événements de juin. Par la suite, interviewé par *Le Matin*, le 3 juin 1992, ce n'est plus le même homme, arrogant, sûr de ses convictions et de ses amitiés.
Proposant une action de réconciliation nationale et un gouvernement d'Union nationale (qu'il avait refusé lorsqu'il était au pouvoir), c'est, d'abord et avant tout, le militant et le porte-parole d'un Parti politique qui parle… sans trop de conviction.

A N P: LE TEMPS DES HEURES SUP'

"Le lieu des contradictions entre l'ordre et le mouvement,
la maintenance et la dialectique se situe bien
au cœur de l'Etat, c'est-à-dire dans l'armée"
Anouar Abdelmalek

En décembre 1990, sous la blanche coupole du "Complexe olympique du 5 Juillet", le Front islamique du salut (Fis) tenait une conférence d'élus locaux. Abassi Madani, son porte-parole, tout en invitant les jeunes militaires "à rejoindre les rangs" de son parti, "révéla", au cours des travaux, les salaires des généraux de l'armée (en plus de ceux de bien d'autres responsables de l'Etat et du gouvernement).
Juste après, c'est au tour du premier responsable du Parti du renouveau algérien (Pra), Nourredine Boukrouh, de parler de l'Anp lors d'un meeting tenu à Blida (qui est aussi le siège de l'Etat-major de la première Région militaire, très longtemps dirigée par le Général Attaïlia). Selon lui, et d'après une dépêche de l'agence *Algérie-Presse-Service*, par la suite contestée, "les généraux ne sont pas salariés. Ils se servent ". S'estimant diffamée, l'Armée a, par la suite, esté en justice ce qui, tout de même, constitue une première dans le tiers-monde.
Entre-temps, "fâchée" comme le titre *Alger Républicain*, quotidien proche du Pags, ou "déterminée à protéger le processus démocratique" selon le quotidien du Fln, *El Moudjahid*, l'Armée, par le biais du ministère de la Défense, a diffusé un long communiqué qui précise que "les allégations tendant à faire accroître qu'il y a des soldes mensuelles de 70.000 dinars qui sont servies sur le budget de l'Etat pour les généraux, sont fantaisistes et sans commune mesure avec la réalité". Sans pour autant publier la grille indiciaire !.
Vendredi 18 janvier, une marche gigantesque est organisée par le Fis, à Alger, réclamant le *Djihad* en faveur de l'Irak, attaqué par la coalition occidentalo-américano-saoudienne. A sa tête, et se dirigeant vers le ministère de la Défense, Ali Benhadj, en treillis .Détail important pour certains observateurs et la foule, mais classé négligeable par le ministre de la Défense !.
Ce dernier, Khaled Nezzar, accompagné du ministre de l'Intérieur, reçoit, finalement (la manifestation ayant été déviée), au Palais du gouvernement, toute une délégation qui réclamait l'ouverture immédiate de camps d'entraînement militaire pour l'organisation de la "défense populaire".
"Dans ce palais, nous avons déposé votre confiance entre les mains de ces hommes, disait, à la sortie, Ali Benhadj à la foule impatiente, afin de permettre des entraînements militaires, s'ils refusent de le faire, nous nous entraînerons avec nos hommes. Et, celui qui tentera de nous empêcher aura son compte avec Dieu".

Ce sont là les plus grosses "affaires". Car, de petites, il y en eut beaucoup. On citera seulement trois :
- Fin avril 1990, le problème posé par l'interdiction de porter le *hidjab* (voile) et la barbe faite au personnel de l'hôpital militaire de Ain Nâadja (banlieue d'Alger), interdiction qui, en réalité, n'était autre chose que "des mesures liées aux exigences impératives de la profession médico-hospitalière… conformes à l'Islam, aux libertés individuelles et aux règlements de l'armée", selon un communiqué de la Défense nationale.

Deux réactions furent enregistrées à travers des communiqués, assez modérés, certes, mais lus dans toutes les mosquées et se référant, tout principalement, au respect des libertés fondamentales du citoyen, "aux valeurs du peuple algérien musulman, à ses constantes et aux dispositions de la Constitution" : celle de Ligue de la Daâwa islamique, dirigée par Cheikh Ahmed Sahnoun et celle du Fis.
Mais, ce qui va hérisser le plus l'Anp, c'est bien le ton d'un autre responsable du Fis, toujours le même, Ali Benhadj qui, dans son prêche du vendredi à la mosquée Es Sunna de Bab El Oued, n'a pas hésité à parler de "provocation dangereuse", de "conséquences désastreuses que pourrait avoir la décision de l'armée" ajoutant que "ni la France, ni l'Occident ne peuvent lui être d'un quelconque secours"… Enfin, et surtout, il affirmait que "des éléments de l'armée, de la gendarmerie et de la police adorent Allah et n'hésiteront pas à se retourner contre leurs responsables s'il le faut". C'est là un discours que l'on entendra, plus tard, juste avant, et au début de chaque crise. Déçus que leurs fréquents appels du pied, surtout auprès des officiers des services de sécurité, tous corps confondus, aient rencontré si peu d'échos afin, bien sûr, de les soutenir et pourquoi pas de les aider à prendre le pouvoir par le haut — cela ira jusqu'à l'insulte et à la diffamation (ex : "l'Anp est dirigée par des communistes", "l'Anp n'est pas l'héritière de l'Anp car ceux qui la dirigent ne sont pas d'authentiques moudjahidine", "l'Anp commet des actes qui rappellent ceux des sionistes à El Qods", etc…). C'est, d'ailleurs, à partir de cette nouvelle escalade (qui ira comme on le verra, jusqu'à faire "de tout ce qui porte un képi", la cible première du terrorisme) que le ministère de la Défense nationale décida, que chaque fois que cela s'avèrera nécessaire en matière de calomnies, il ne ferait plus le "dos rond" et saisirait la justice.

- On eut, aussi, l'affaire du détournement sur Annaba de l'avion Air Algérie assurant le vol Ghardaia - Alger, par deux pirates algériens, deux militaires déserteurs d'une caserne et dont l'objectif, selon la rumeur du moment, était de manifester la solidarité islamiste avec les militants du mouvement Nahda à Tunis. En fait, durant leur procès, en octobre 1991, on apprendra qu'ils voulaient se rendre à Baghdad avec l'intention de s'engager dans les rangs des forces armées irakiennes pour se battre.

- On eut, enfin, un pavé jeté dans la mare, par l'ex-Président de la République, Ahmed Ben Bella, lors de son premier "*Face à la presse*" à la télévision, le 5 novembre 1990 : Il affirmait que le "trésor" du Fonds de solidarité nationale avait été, après le coup d'Etat du 19 juin 1965, transporté à la caserne Ali Khodja (Alger) et, qu'il avait des documents prouvant que des bijoux avaient été pris du fameux fonds par ??????. Le ministère de la Défense nationale apporta, le 19 novembre, des précisions lavant de tout soupçon l'Anp, documents à l'appui (concernant le regroupement et le stockage au lendemain de l'indépendance, à partir du 22 novembre 1962, des biens détenus par les wilayas, notamment des métaux précieux provenant des dons et collectes du peuple algérien à la Révolution ainsi que leur reversement intégral à la Banque centrale d'Algérie, le 7 mai 1985), mais le mal était déjà fait dans l'esprit de beaucoup.

L'Armée, auparavant intouchable, et soudainement transformée en cible favorite par beaucoup de partis politiques ! Phénomène étonnant ? Pour l'éditorialiste du *Nouvel Hebdo* (n° 30, 16/26 janvier 1991), la réponse est négative. Cela fait tout simplement partie de ce qu'il décrit comme le "scénario de prise de pouvoir par la centrifugeuse", visant clairement, comme grand manipulateur, le Chef du gouvernement, Mouloud Hamrouche, sorte de Brutus en route vers le pouvoir absolu en étant au centre de tous les problèmes : "Aujourd'hui (…), il reste un seul

obstacle et quel obstacle : l'Armée nationale populaire. Ne pouvant la domestiquer; il s'agit, bien sûr, de la discréditer. Et, pour ce faire, la technique utilisée est exactement la même que celle qui a déjà si bien servi, pour abattre d'autres obstacles… Allons-nous assister à un déballage public des "affaires" Dnc-Anp, colonels marrons et autres, au moment où le seul rempart qui reste pour protéger le processus démocratique dans notre pays est l'Armée ? …". C'est là, assurément, une thèse qui découle de la pratique du règlement de comptes entre membres, anciens ou déçus, de la moribonde nomenklatura algérienne, et qui sentent le sol se dérober, peu ou prou, sous leurs pieds. Les attaques contre l'Anp, au contraire, paraissaient procéder beaucoup plus de la logique démocratique développée sur le terrain depuis octobre 1988.
Après avoir vu tous les tabous sauter l'un après l'autre — déroulement enveloppé souvent d'irrespect certes favorisé ou suscité par certains courants politiciens ou "affairistes" — il était tout à fait normal que l'on s'attaquât, par la suite, à l'Institution qui, durant 40 années (si l'on inclut la période de la lutte de Libération nationale), a dominé le paysage politique, de façon visible ou discrète , par des interventions ouvertes ou non, parfois bien musclées, tout particulièrement lors des grands virages de l'évolution du pays, depuis l'Indépendance, a cultivé des amitiés, des complicités et des alliances ainsi que des inimitiés et des haines. Et pourtant ! Afin que son blason soit redoré, surtout après les évènements d'octobre 1988, bien des pas ont été faits… contrecarrés, peut-être, par des mouvements oppositionnels internes, l'armée étant objectivement elle-même touchée par les effets des réformes économiques et politiques et par le vent de la modernisation et de la professionnalisation.

— Tout d'abord, il y a le retrait de la vie politique, peu de temps après l'adoption de la nouvelle Constitution, le 23 février 1989. L'Anp se déclarait "au-dessus des luttes partisanes", la défense du pays devenant son unique objectif et ce, conformément à l'article 24 de la loi fondamentale qui "réduisait" son rôle à une mission de défense, une mission lui interdisant en quelque sorte de faire de la politique… ce qui, à l'évidence, n'arrangeait pas beaucoup. Comme l'écrivait un journaliste étranger, en Algérie, les événements les plus spectaculaires ne sont pas toujours les plus significatifs.
Ainsi, l'adoption de la Constitution a été abondamment commentée par la presse nationale et le public, mais l'annonce, dix jours plus tard, le 4 mars, du retrait de la hiérarchie militaire des instances dirigeantes du Fln et des militaires de toute activité politique n'a pas été objectivement appréciée à sa juste valeur.
"Il s'agit bien là d'une révolution dans la révolution que vit l'Algérie depuis le séisme d'Octobre : au sens propre du terme, le régime, en effet, n'est plus militaire" (*Jeune Afrique*, Avril 1989).

— Depuis les débuts de la lutte de libération nationale, l'armée participait pleinement au pouvoir, le faisant ou le défaisant. Elle le prit totalement le 19 juin 1965 et, alors, elle fut le pouvoir. Mais, n'arrivant pas à se débarrasser de son histoire, elle se voulait, avant tout, populaire et politique. Et, durant presque vingt ans, le "soldat militant" allait dominer le langage politique. Lorsqu'en 1979, le Colonel Chadli Bendjedid accéda à la magistrature suprême, l'armée était ,plus que jamais , l'axe central, sinon unique, du pouvoir et de l'Etat. Encore que, peu à peu devenue une véritable caste, "elle n'était plus", pour beaucoup, "le cœur de la nation" : sorte d'armée de colonels reposant sur des fiefs régionaux, destinée à maintenir "l'ordre socialiste", préférant, dans l'affectation de ses éléments, le dosage à la cohérence et le quadrillage du territoire national à la couverture prioritaire des zones stratégiques et prisonnière des vieilles solidarités issues du maquis.

Mais, à partir de 1984, les caractéristiques vont être changées, allant beaucoup plus dans le sens de la modernisation que dans celui du parachèvement de la politisation. En fait, les premières couleurs des réformes économiques et même politiques s'annonçaient à travers ce qui pourrait être, demain, le fief des résistances les plus tenaces.
Ainsi, le grade de général fait son apparition; l'Etat-major général, supprimé en 1967 après la dissidence du Colonel Tahar Zbiri , est recréé et les pouvoirs des chefs de régions militaires sont diminués. Les résistances de l'appareil surviennent rapidement et le Général Mostefa Belloucif, Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, chargé de mettre en place, tambour battant, les commandements autonomes de l'Anp, en est un peu la victime expiatoire. Il est limogé en novembre 1986 et même mis en résidence surveillée. On ne connaîtra jamais les raisons vraies de sa mise à l'écart, sinon par la rumeur : Tentative de prise de pouvoir ? Corruption ? Ce qui était certain, c'est que les "boumédiènistes" et les gardiens du temple s'étaient ressaisis, forçant la Présidence de la République au compromis.
Il faudra attendre octobre 1988 pour que la machine se remette en marche : l'Anp, à l'image politique quelque peu ternie depuis son intervention, se désengageait, notamment de la gestion de la crise économique en se retirant de tous les secteurs non militaires auxquels elle participait, et voyait s'opérer une réorganisation complète dont la plus significative fut la suppression de la police (militaire) politique.
Après octobre, le 5 décembre 1988, il y eut d'abord un imposant train de nominations décrétées par la Présidence de la République. La plupart des 21 généraux que comptait l'armée étaient peu à peu touchés par les sanctions, les mutations ou mises à la retraite… à cause, dit-on, du refus des réformes, de l'hostilité à la politique d'apaisement au Sahara, du discrédit personnel et… de l'enrichissement trop voyant.
Fin octobre, le Chef des services de sécurité (Direction générale de la prévention et de la sécurité, Dgps), pendant les événements d'Octobre, le Général Medjoub Lakhal-Ayat, est, ainsi, le premier, à s'effacer, remplacé le 29 par le Colonel Mohamed Betchine. Les généraux Zine El-Abidine Hachichi et Larbi Si Lahcène (ancien Directeur du Commissariat politique) sont nommés Ambassadeurs. Kamel Abderrahim, ex-sous-Chef de l'Etat-major de l'Anp et Habib Khelil, Responsable du Service national puis de la cinquième Région militaire, deux généraux, sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite. Hachemi Hadjerès, qui dirigea longtemps l'Académie militaire inter-armes de Cherchell avant de devenir Inspecteur général, Abdelmalek Guenaïzia, "patron" de l'aviation, perdent leurs postes, et Mohamed Alleg, Abbès Ghezaiel, Ali Bouhadja et Liamine Zeroual, ces deux derniers anciens des maquis de l'Aln, sont "écartés" : "l'assainissement" est impressionnant.
D'autant plus que l'on assiste, parallèlement, à l'apparition d'une génération de nouveaux colonels, beaucoup moins politiques et beaucoup plus jeunes que leurs prédécesseurs : Mokhtar Boutemine, qui prend l'aviation, Abdelmadjid Taghit (marine), Ahmed Djennouhat (première Région militaire) ou encore Tayeb Derradji, qui dirige la troisième Région dont le siège est à Béchar.
Centralisée autour de la Présidence, et formant une sorte de Direction collégiale, l'instance dirigeante effective de l'Anp demeure cependant l'expression d'un consensus entre anciens et nouveaux. On dit que six généraux y participent de façon plus ou moins directe :
Larbi Belkheir, tout d'abord : il dirige le Cabinet du Chef de l'Etat et son habileté, tout comme son attachement aux nécessités de la démocratisation, ne sont guère contestés. Khaled Nezzar, ensuite, Chef d'Etat-major des armées : A 52 ans, cet ancien de l'Académie militaire soviétique de Founze et de l'Ecole supérieure de guerre de Paris, qui a commandé en tant que Capitaine le bataillon algérien envoyé en Egypte lors de la guerre des six jours, est alors considéré comme un partisan de la professionnalisation de l'armée. Mohamed Betchine, qui a

remplacé Lakhal Ayat à la tête de la Dgps : il fit ses premières armes dans les maquis du Constantinois avant de se former en Urss, puis dirigeât la quatrième Région militaire et enfin la Sécurité de l'armée. Proche du Premier ministre, Kasdi Merbah, et par la suite, dit-on, de Mohamed-Chérif Messaâdia, le Général Betchine constitue un trait-d'union entre les "boumédiènistes" et les "rénovateurs".
Abdallah Belhouchet, 65 ans, conseiller du Président pour les affaires de défense, membre du Conseil de la révolution en 1965, ancien Chef d'Etat-major de l'Anp, est un peu l'incarnation de la fidélité aux traditions issues de l'armée de libération.
Hocine Benmaâlem, conseiller du Président pour les affaires de sécurité, est l'ancien patron de la région militaire d'Oran. Mohamed Attaïlia (connu sous le sobriquet de "Rouge" à cause de son teint clair et de ses cheveux roux), enfin, Inspecteur général des armées.
Ce personnage, haut en couleurs, ancien du maquis, dirigeait, jusqu'en décembre, la première région militaire dont le quartier général est à Blida mais qui englobe Alger. On a longtemps fait de lui le symbole de l'orthodoxie et il a été exclu, en octobre, de l'organisation de l'état de siège dans la Capitale.: sans doute, s'était-on souvenu de son intervention personnelle, que beaucoup attestent plus que musclée, sanglante même, à Annaba, lors du coup d'Etat du 19 juin 1965.
Deux "réformateurs", trois "conservateurs" et un "intermédiaire" : l'équilibre de cette Direction commune reflète-t-elle à la fois la profonde réorganisation des structures de l'Anp, l'important renouvellement de ses cadres et, plus généralement, l'évolution de la société politique algérienne ? Deux éléments militent en faveur d'une réponse positive. Les véritables positions-clés sont détenues par des hommes comme Belkheir, Nezzar ou Betchine, beaucoup plus que par Attaïlia ou Belhouchet, dont les fonctions étroitement dépendantes de la Présidence, apparaissent comme surtout symboliques. Ils ne tardent pas, d'ailleurs, à être envoyés à la retraite.

L'opération finale aura lieu de juillet à septembre 1990. C'est, tout d'abord, "l'aménagement apporté le 25 juillet par le Président de la République au gouvernement de Mouloud Hamrouche, aménagement qui comporte une grande nouveauté : Un ministère de la Défense, confié à l'unique Général-major en activité, Khaled Nezzar, qui devient ainsi le premier responsable militaire à assurer cette fonction depuis Boumediène. On notera, ici, que le Général-major Nezzar est un des deux généraux qui avaient supervisé l'état de siège lors des événements d'octobre 1988, et que le Général Chelloufi, jusqu'ici Secrétaire général du ministère, n'était guère apprécié par les islamistes, surtout depuis février, lorsqu'il avait déclaré que "l'armée interviendrait pour défendre la démocratie naissante si certains assimilaient la démocratie à l'anarchie".
Le poste de Chef d'Etat-major est confié au Général Abdelmalek Guenazia, commandant des forces aériennes.
Quelques mois après, la boucle est bouclée : Jeudi 6 septembre 1990, le quotidien *Le Soir d'Algérie* annonçait la démission du Général Mohamed Betchine, patron de la Direction générale de la prévention et de la sécurité (Dgps, devenue, en juin 1989, Dgds, c'est-à-dire Délégation générale de la documentation et à la sécurité) depuis novembre 1988. Il aurait fait part, semble-t-il, de son opposition à la refonte des services de renseignements visant à les orienter uniquement vers des activités de contre-espionnage, la "police politique" dans les secteurs économiques et administratif ayant été éliminée début 1990. Ce qu'il a nié.
Samedi 23 septembre, un communiqué diffusé par la Présidence de la République annonce la dissolution de la Dgds précisant que cette mesure entre "dans le cadre du processus de réformes et de refonte des institutions", et que "la réorganisation des structures de sécurité

nationale aura pour objectif une meilleure prise en charge de leur mission de participation à la défense de la souveraineté et de l'indépendance nationale".

Entre-temps, le départ à la retraite de Mohamed Attailia, Inspecteur général, qui était sur toutes les lèvres, était rendu public. Il était remplacé par le Général Ali Bouhadja. Et, le Commissariat politique de l'Armée était transformé en "Direction de la communication, de l'information et de l'orientation". Le changement de forme peut-il transformer le fond ou est-ce le changement de fond qui entraîne inéluctablement des aménagements dans la forme ? Une question qui ne se limite pas au seul secteur de la Défense nationale et qui, en définitive, pose toute la problématique du développement politique démocratique réel en Algérie. Il est certain que les transformations qui se sont succédées sont des événements importants, mais ils ne signifient pas un désengagement politique complet. L'armée ne veut plus s'impliquer dans les conflits de tendances, mais elle se veut toujours recours et arbitre.

Le contrôle exercé sur la vie politique est donc désormais lointain et indirect… mais il est toujours là. On ne se déshabitue pas facilement des délices du pouvoir, et c'est ce qui fragilise encore plus la démocratie naissante : "En nommant un ministre de la Défense, en renvoyant la Sm à ses classes, Chadli parachève l'édifice démocratique et conforte davantage l'Etat de droit. Il reste que les officiers de la Sm, qui ont été si brutalement remerciés, ne se laisseront pas faire, et qu'ils feront tout pour faire barrage à Chadli. On ne supprime pas d'un coup de crayon une institution de cette envergure sans choc de retour et, déjà, Betchine, ex-Dgds, dans une interview parue dans un journal français, n'a pas manqué d'imputer une tentative de coup d'Etat contre le président de la République. Désormais, les affaires de la nation se règlent au couteau, et l'échéance du basculement dans l'économie du marché éclaire mieux les termes du débat. Depuis 28 ans, l'Algérie était gouvernée par les militaires. Aujourd'hui, Chadli Bendjedid, ex-Colonel, veut remettre le pouvoir aux citoyens. Pour ce faire, il doit le retirer à ceux qui le détenaient et qui n'ont pas l'intention de se laisser déposséder sans réagir (…)". L'éditorialiste d'*Algérie-Actualité* (rejoint en cela par Ahmed Ben Bella qui, lors d'une conférence-débat, tenue à l'Institut des sciences politiques d'Alger, le 25 mars 1991, n'hésite pas à affirmer que "pour l'heure, c'est encore l'institution militaire qui gouverne") qui écrivait cela (n° 1302, 27 septembre - 3 octobre 1990) n'est pas très loin d'une vérité partagée par beaucoup. Et, certainement, il avait bien lu l'interview du ministre de la Défense, le Général-major Khaled Nezzar, réalisée, mi-septembre 1990, par l'*Aps*. A une question relative au rôle que pourrait jouer l'armée dans les élections législatives, la réponse est claire : "…L'Anp a une vocation apolitique, c'est-à-dire qu'en tant qu'institution, elle s'interdit toute action ou activité politique susceptible de gêner ou favoriser tel ou tel courant ou parti politique. Cependant, l'Anp, comme les autres corporations professionnelles, n'est pas démunie de conscience ou d'idéal politique ou social (…). La défense de la nation, confiée par la Constitution à l'Anp, implique, pour elle, qu'elle soit en mesure de faire échec aux dangers provenant soit de l'extérieur soit de l'intérieur…".
A bon entendeur, salut !

La mise au point a, d'ailleurs, été faite, et de quelle manière, dans le numéro d'avril 1991 du mensuel *El Djeich*, organe officiel de l'armée : un violent réquisitoire était dressé, tout particulièrement contre les intégristes religieux, accusés de participer à "une vaste conspiration visant la dislocation du monde musulman". Pour l'auteur de l'article, les intégristes algériens (on devine derrière ceci le Fis) ne se sont pas rangés aux côtés de l'Irak pour la défense de l'Islam, mais pour prendre le pouvoir en Algérie. Une véritable offensive et

, à l'approche des législatives, un avertissement musclé faisant craindre le pire, d'autant que certains démocrates, tout particulièrement les laïcs-réformateurs et pro-gouvernementaux, n'hésitent pas à demander, clairement ou subtilement, l'intervention de l'armée pour "mater" les faiseurs de violence et ce, avant que "l'armée algérienne ne soit écrasée par le *Djihad*" : "Réprimer est une tentation à laquelle le pouvoir a, jusqu'à présent, résisté. Cette attitude, pour réfléchie et responsable qu'elle soit, ne doit pas faire oublier l'essentiel : respecter la loi en face de ceux qui la violent quotidiennement, peut passer pour un acte de foi angélique, soit pour une preuve de faiblesse, et cette dernière profite toujours à ceux qui roulent des mécaniques. Les classes moyennes, l'histoire de ce siècle le prouve, ont souvent basculé, sous l'emprise de la peur, dans l'empire du Mal. Laissons faire encore un peu et il sera trop tard", écrivait l'éditorialiste d'*Algérie-Actualité* (18-24 avril 1991), un homme "au parfum". Comme Omar Qalami, pseudonyme d'un éditorialiste apparemment toujours "bien renseigné", du *Quotidien d'Algérie*. L'écrit, en date du 3 juin 1991, rappelle au Président de la République que "les défenseurs de l'Etat de droit" ont des "armes juridiques, nombreuses, précises et graduelles" pour combattre ceux qui, comme le Fis, bafouent, dans la rue, la Constitution et les lois de la République, insultent le Président et portent gravement atteinte à l'ordre public et aux libertés individuelles :
1) la suspension ou la dissolution judiciaire de tout parti politique… en cas de violation grave des lois en vigueur,
2) le pouvoir de décréter l'état d'urgence, ou l'état de siège, ou l'état d'exception…

Mardi 4 juin à 0 heure, alors qu'un climat insurrectionnel régnait sur Alger, le Chef de l'Etat — contre l'avis de Mouloud Hamrouche, Chef du gouvernement qui estimait, suivant ainsi son ministre de l'Intérieur, le placide Mohammedi, l'affaire maîtrisable — décrétait, sur la base, dit-on, d'un rapport de la Gendarmerie nationale, rapport étayé par des prises vidéo et, semble-t-il, sur pression de l'armée, l'état de siège (pour une durée de quatre mois), à travers tout le territoire national. Le mercredi 5 juin, à 1 heure du matin, les troupes s'ébranlaient (le 22 mai, c'est-à-dire une journée avant que Abassi Madani n'annonce la décision du Fis d'entamer une grève politique générale et illimitée à partir du samedi 25 mai, l'Anp décidait de "procéder, à un rapprochement d'unités aux alentours des agglomérations". Le communiqué diffusé précisait "qu'à l'approche des élections, l'Anp ne saurait se soustraire à ses devoirs de force publique sans pour autant manquer à ses obligations de neutralité vis-à-vis de formations politiques… la consultation électorale devant se dérouler à l'abri de toute intimidation ou contrainte"). Deux heures plus tard, tout le dispositif était en place. Le couvre-feu est instauré à compter du 6 juin 1991 de 23 heures à 3 heures 30 au niveau des wilayas d'Alger, Blida, Boumerdès et Tipaza. Le vendredi 7 juin, le Fis annonçait la fin de la grève illimitée. Une fois encore, l'Armée venait, par une présence bien visible, de stopper net, mais tranquillement, un processus grave de délabrement du climat socio- politique.
Elle restera, sur le terrain, durant près de trois mois et regagnera, par la suite, le 29 septembre à partir de 0 heure, ses casernements sans casse. Elle arrive même à se voir parée — en Algérie et à l'étranger — de l'auréole bien recherchée, par toutes les armées du Tiers-monde, d'armée démocratique. Il est vrai, qu'en aucun moment et comme promis, elle n'avait dessaisi les autorités civiles de leurs prérogatives. D'ailleurs, les conditions d'exercice des pouvoirs était fixées — dans le décret portant instauration de l'état de siège — par voie gouvernementale. Hélas, pour elle, la partie n'était pas totalement jouée, et il était écrit qu'elle allait d'abord subir un outrage, cette fois-ci sanglant, lorsqu'un poste de garde-frontières à Guemar, au sud-est du pays, est attaqué le vendredi 29 novembre à deux heures du matin par une cinquantaine d'intégristes ("ex-militants ou sympathisants du Fis"), tuant 3 militaires

(dont 2 égorgés), et emportant un gros lot d'armes.

Un tel évènement allait radicaliser l'engagement de l'Armée contre les islamistes et renforcer la solidarité interne, contre le Fis, d'ailleurs cité par le Général Khaled Nezzar lui-même : "Il a été établi qu'il existe une relation indirecte entre la bande qui a attaqué le poste de Guemar et le Fis…"; déclarait-il, le 6 décembre, à la télévision algérienne. On a parlé par la suite, d'un projet de soulèvement général puisque d'autres actions violentes ont été notées, ici et là, toutes initiées par un Mouvement islamique armé (Mia) qui, pour la seule région d'El-Oued, et selon le Commandant de la région militaire, mobiliserait "800 jeunes qui avaient reçu une formation idéologique au Pakistan et en Afghanistan, et un entraînement dans les techniques de guérilla". Le Fis, par la voix de Abdelkader Hachani, aura beau crier au complot et à la responsabilité individuelle, mais plus personne ne le croyait. D'autant qu'il n'avait pas encore "décidé" de sa (non-) participation aux prochaines élections législatives.

La goutte qui a fait déborder le vase est, par la suite, l'échec des démocrates (et du Fln) face au Fis lors des premières élections législatives. Dès le premier tour (26 décembre), le Fis fait une percée fulgurante, remportant 188 sièges (sur 430) contre 25 pour le Ffs et 15 pour le Fln, détruisant ainsi tous les pronostics… publics (de la presse et des partis) et toutes les illusions (gouvernementales). Et, il était absolument certain que, la mouvance islamique allait avoir, grâce au second tour du scrutin, en date du 16 janvier, plus de la majorité du futur Parlement et peut-être même les deux tiers des sièges, ce qui allait lui conférer un pouvoir menaçant, surtout pour la Constitution, c'est-à-dire pour la forme républicaine et démocratique de l'Etat lui-même.
Dès cet instant, une cascade d'évènements allait suivre, favorisée par des manifestations, spontanées ou suscitées, de démocrates, "pour la sauvegarde de la démocratie" aboutissant, en quelques jours, à une division claire du pays en deux fronts (islamiste et républicain) et, "faisant craindre pour l'unité nationale et l'ordre public". Déjà, dans le monde, on s'attend et on annonce même (*The European*) un "coup d'Etat dans les prochains jours" et les observateurs s'interrogent sur l'audience accordée par le ministre de la Défense nationale à l'Ambassadrice des Usa à Alger. L'armée était alors mise en état d'alerte, à partir du 8 janvier, et des unités opérationnelles se voyaient déployées — sans l'aval du Président de la République, dit-on ! — autour et près d'Alger, ainsi que dans les villes principales du pays. On dit aussi (*le Nouvel Observateur*, repris par *El Massar Maghribi* du 20 janvier), que le Président Chadli, courroucé, aurait ordonné au Chef de l'Etat-major des forces terrestres, le Général Lamari, de faire regagner aux troupes leurs casernements, mais celui-ci aurait refusé des ordres ne provenant pas directement de son supérieur hiérarchique. La même scène se serait répétée avec le Commandant en chef de la Gendarmerie nationale, Abbas Ghezaïel (qui devait, selon *El Watan*, remettre fin décembre son commandement au Chef de la Garde républicaine sur "ordre" du Président de la République qui n'avait pas apprécié des initiatives de renforcement des troupes dans la périphérie d'Alger juste avant les élections). Et on dit que, juste après, tous les chefs de région militaire se présentaient pour demander au Président sa démission… car "l'échec du Fln, c'est aussi, et avant tout le sien".

Certes, l'Armée n'a jamais porté les islamistes intégristes dans son cœur, et elle aurait demandé, déjà en juin 1991, l'interdiction du Fis… refusée par le Chef de l'Etat (qui, dès ce moment, se serait apprêté à opérer "d'importants changements à la tête de l'Armée")… mais l'espoir de la limiter au champ constitutionnel établi demeurait encore (Jean Daniel, dans un entretien publié par *le Soir* (Belgique), début mars 1992, et se rapportant à des "confidences

personnelles" du Président Chadli, révélait que Bendjedid et l'Armée étaient prêts à composer avec "leurs" islamistes… Mais, ils se sont vite aperçus de la vanité de leurs espérances et de l'imprudence qu'il y avait pour eux à ne pas s'être alliés à d'autres forces… et à avoir, au fond, pratiquement "donné" le scrutin aux fondamentalistes. "Ils avaient réellement espéré diriger le pays avec eux, en les contrôlant", ajoutait-il). Cependant, elle s'aperçut très vite, par le biais du discours des dirigeants islamistes, que les intentions de renverser le système démocratique, républicain et pluraliste, demeuraient les mêmes, dures, car toujours prisonnières de la base activiste et des dirigeants détenus à Blida, Abassi Madani et Ali Benhadj. Les prêches du vendredi 10 janvier, après la "victoire" du premier tour du scrutin, et à quelques jours du second, ne laissaient aucune illusion sur une longue et tranquille "cohabitation". Peu de temps après, une pétition, signée par 181 officiers supérieurs de l'Anp (Colonels et Chefs de corps) aurait été remise au Président de la République. Samedi 11 janvier, peut-être à cause de l'hésitation du Président de la République qui aurait pensé au limogeage des principaux animateurs du mouvement, des commandos parachutistes et de la marine "étaient signalés" au niveau de "l'Amirauté" d'Alger. Le Chef d'Etat signait alors l'arrêt de son départ… "dans l'honneur" et "avant qu'il ne soit trop tard" (!).

Plus tard, juste après sa mise à la retraite, dans un "témoignage" - fleuve, le Général-major Khaled Nezzar décrira, à sa manière, tout le processus qui amena au "non-coup d'Etat".

Le 11 janvier, au journal télévisé de 20 heures, alors que des blindés s'étaient déjà postés autour des principaux édifices publics de la Capitale ,le Président de la République, visiblement nerveux, annonçait sa "démission", "en direct", emportant avec lui le projet de "cohabitation" avec le Fis, démarche prônée par Abdelhamid Mehri et Mouloud Hamrouche du Fln, et aussi, parait-il, par certains militaires affectés à la Présidence de la République, et rejetée dès le départ, dit-on, par un groupe d'hommes comprenant, selon la rumeur, entre autres les généraux-majors Khaled Nezzar, Larbi Belkheir et Abbas Ghezaiel, le Chef du gouvernement Sid Ahmed Ghozali (et Aboubekr Belkaïd, le ministre de la Communication ?). Juste après le journal, le Chef du gouvernement annonçait qu'il a demandé — "à titre préventif" — à l'Anp, "de prendre les dispositions préparatoires en vue de participer de la sécurité des citoyens et ce, conformément à la nouvelle loi 91-23…" …du 6 décembre 1991 qui "détermine les conditions de participation des forces de l'Anp à l'accomplissement de missions relevant de la sauvegarde de l'ordre public, hors les situations d'exception prévues par la Constitution". De son côté, le ministère de la Défense nationale "réaffirme sa fidélité à la Constitution et sa confiance dans les institutions constitutionnelles en place…".

Mais, voilà que le Président du Conseil constitutionnel, dans une démarche légaliste, "refuse" d'assurer l'intérim de Président de la République, "la Constitution ne prévoyant pas, dans ses dispositions, le cas de figure de la vacance de l'Assemblée populaire nationale (dont la fin de mandat 1987-1991 avait été certes annoncée officiellement le 30 décembre 1992, mais curieusement dissoute par un décret présidentiel — en date du 4 janvier — rendu public seulement le 11… sans que le Président de l'Apn n'ait été mis au courant. Pourtant, il dit avoir rencontré le Président Chadli "le 6 ou 7 janvier") et la vacance de la Présidence de la République par démission… Tout cela, sans se prononcer sur les 341 recours introduits concernant les résultats du premier tour sur la continuation du processus électoral. Sans doute voulait-on empêcher Abdelaziz Belkhadem, le "Fis du Fln", malgré son engagement ghozalien, d'être Président de la République durant 45 jours ! La déclaration du Conseil constitutionnel, en date du 13 janvier, décide "qu'il appartient aux institutions investies des

pouvoirs constitutionnels visées aux articles 24 (concernant la mission de l'Anp) 70, 129, 130 et 153 de la Constitution de veiller à la continuité de l'Etat et de réunir les conditions nécessaires au fonctionnement normal des institutions et de l'ordre constitutionnel".
Dès cet instant, le Haut conseil de sécurité, un organe consultatif comprenant, entre autres, le ministre de la Défense et le Chef d'Etat-major de l'Armée "se saisit provisoirement des questions d'ordre public et de la sécurité de l'Etat", tout en "constatant l'impossibilité de la poursuite du processus électoral", lors d'une réunion tenue au siège du gouvernement. Le 17 janvier, un Haut Comité d'Etat, présidé par Mohamed Boudiaf est institué : En font partie, bien sûr, Khaled Nezzar (ministre de la Défense nationale), Ali Kafi, Secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine, Tedjini Haddam, recteur de la Mosquée de Paris et Ali Haroun, ministre délégué des Droits de l'homme (Mohamed Mazouzi aurait été pressenti, mais a refusé étant donné son état de santé).
Le Haut comité, assisté d'un Conseil consultatif, doit assumer l'ensemble des attributions du Chef de l'Etat pour une mission n'excédant pas fin 1993.
Le 16 janvier, les membres du Haut Comité d'Etat prêtent serment. A ce moment précis, le Haut conseil de sécurité cessait de siéger en session permanente et passait un flambeau qui commençait à être extrêmement gênant pour la légalité constitutionnelle, "l'organisation", par tout ou partie de l'armée, du retrait du Président Chadli Bendjedid ne faisant aucun doute dans l'esprit de la plupart des observateurs nationaux et étrangers.
Certes, la "solution militaire totale", "qu'une partie du personnel politique, dont l'ancrage populaire s'est avéré, à l'épreuve des urnes, quasiment nul, a essayé de susciter", (selon Djaâfer Saïd du *Quotidien d'Algérie*, 10 janvier 1992) n'était pas passée, mais l'Anp venait de se transformer, une nouvelle fois, en "filet de protection", en acceptant de flirter avec l'illégalité constitutionnelle, par une lecture certes admissible mais, malgré tout, bien restrictive de l'article 162 de la loi fondamentale : Au dépens de Chadli Bendjedid. Au profit du pluralisme républicain. Contre le Fis. Au bénéfice d'une "junte et une caste" selon le Fis, "d'un clan de l'ex-parti unique qui s'est servi d'un coup d'Etat militaro-démocrate", selon le Comité exécutif national du Ffs (*El Watan*, 23 Janvier 1992), "de ceux qui ont pris l'initiative de sortir du cadre de la Constitution", selon Abdelhamid Mehri (Conférence de presse en date du 15 janvier), "de la démocratie républicaine" selon la gauche (Pags et adhérents ou sympathisants du Comité national de sauvegarde).

Heureusement pour son image de marque, l'Anp en aidant ou en poussant aux retrouvailles rapides avec le premier Novembre 1954 — pour les besoins de l'Unité Nationale menacée, dit-on, sans précision aucune — et en exploitant le dernier gisement d'anciens combattants de la lutte de libération nationale encore crédibles, avec, à leur tête, un "père fondateur", Mohamed Boudiaf, limitait les dégâts, tout en se retrouvant prise en étau, entre "le parti de la trouille" (les démocrates) et"le parti du vide" (les islamistes) pour reprendre une expression d'un de ses admirateurs, Belaïd Abdesselam (*Quotidien d'Algérie*, le 2 janvier 1992). Ce qui fit que, globalement, les observateurs étrangers ont estimé que l'Armée algérienne n'a pas fait un "coup d'Etat classique". A la limite, une "injonction d'Etat" !

La démocratie "mal-menée" a vite fait d'obliger l'armée, transformée en simple "outil", à partir d'octobre 1988, à re-découvrir son rôle "fonctionnel" d'antan, jamais perdu de vue, il est vrai.
En effet, au fil des dérapages, des avertissements avaient été lancés : Par le Général Chelloufi en février 1990, alors Secrétaire général du ministère de la Défense nationale .Il avait dénoncé la bienveillance de la Présidence à l'égard des intégristes amnistiés. Il fut limogé, après avoir

refusé un poste d'Ambassadeur. Puis, par le Général-major Khaled Nezzar, ministre de la Défense nationale. En janvier 1992, l'engagement et le choix sont clairs : lors de la (première) visite au ministère du Président du Haut Comité d'Etat, le 22 Janvier 1992, Khaled Nezzar, membre du Hce, ministre de la Défense nationale, tout en soulignant le "grand honneur pour l'Anp de rencontrer l'une des plus illustres figures historiques connues au sein du mouvement national algérien", a bien insisté sur le fait que l'armée "n'a jamais été et ne sera jamais une armée de coups d'Etat ou de complots ou une armée au service de personnes", et que son intervention, "dans cette conjoncture difficile, s'inscrit dans le cadre de la légalité constitutionnelle et des lois de la République"…, tout en précisant que l'Anp n'a de souci que "de servir et préserver la nation tout en œuvrant pour faire sortir le pays de cette situation déplorable". Des points sur les i et un ton tranchant… qui, cependant, disait bien peu ce que l'avenir réservait. Mais, lorsqu'on savait que partout dans le monde, avec des coefficients différents et spécifiques, "l'armée se situe au cœur même du pouvoir", il était aisé de deviner la suite. Surtout lorsqu'en face, il y a un mouvement radical se maintenant dans son "révolutionnarisme" et dans un idéal que beaucoup estimaient utopique.
D'ailleurs… en fin d'après-midi du mercredi 22 janvier, Abdelkader Hachani, président du Bureau exécutif national provisoire du Fis était arrêté, suite à une plainte déposée par le ministère de la Défense nationale à son encontre "pour avoir lancé un appel à la désobéissance au sein de l'Anp". Ainsi que des journalistes d'un journal indépendant et assez frondeur, *El Khabar*, "pour avoir publié l'appel à la révolte du dirigeant du Fis".

Mais, il était dit que tout cela n'était que le commencement d'une autre aventure menaçant encore plus fortement la cohésion de l'Armée ! Mohamed Boudiaf, après 166 jours de "présence", est assassiné… par un militaire, (jeune) officier chargé de sa sécurité, de surcroît. C'était là un coup bien dur pour l'Institution militaire qui avait contribué très largement (avec certaines parties civiles) à faire revenir le Président afin qu'il gère la transition. Et, un "camouflet" magistral pour les services de sécurité du pays, déjà, il est vrai, bien malmenés et quasi-paralysés après les multiples réorganisations et, aussi, certaines campagnes politiques et polémiques médiatiques qui remontaient parfois jusqu'à 1962, mélangeant l'action des services parallèles, la corruption, les crimes politiques, les intermédiaires utilisés par le pouvoir , etc… Ceci a même entraîné, pour la première fois dans l'histoire de la presse libre, la Direction de la communication, de l'information et de l'orientation du Mdn, à "tancer" la presse par le biais d'une interview publiée par le journal *El Djeich* (Août-septembre 1992, n° 346).
Entre-temps, le terrorisme urbain se multipliait et des "maquis" islamistes voyaient le jour, surtout après la dissolution du Fis. On a même parlé de désertions de militaires (huit au total parmi les troupes spéciales dont 5 à Béchar, selon le ministre de la Défense nationale, dans une déclaration à *El Moudjahid*, le 28 juin 1992, mais certainement bien plus). Dans tous les cas de figure, l'Anp était beaucoup plus touchée qu'on ne le laissait croire, et le procès de personnes accusées d'atteinte à la sûreté de l'Etat avec cinq chefs d'inculpation : constitution de bande armée, proposition d'organisation d'un complot, distribution et exposition de documents au regard du public dans un but de propagande de nature à nuire à l'intérêt national, non-dénonciation de crimes — ouvert à huis-clos, au tribunal militaire de Béchar le 27 décembre 1992, avec, dans la masse des 79 personnes, un gros lot de militaires… issus, selon la presse, de plusieurs casernes dont celle de l'Enita — le démontrera bien : 20 peines capitales y furent prononcées. On a parlé, aussi, par la suite, de "coup d'Etat" qui se préparerait, animé par des "colonels" qui, bien que n'ayant aucune sympathie pour le Fis, seraient tentés par le dialogue et la réconciliation avec les islamistes… modérés, s'opposant

ainsi à certains généraux et à des "anciens", pour la plupart anti-Fis, et favorables à l'état d'exception. On a même évoqué une "fraîcheur" dans les rapports entre la Présidence et l'Anp, surtout à propos des nominations à des postes importants de la hiérarchie militaire qui devaient avoir lieu le 5 juillet (Entre autres, 5 généraux-majors dont Mohamed Lamari, Conseiller auprès du ministre de la Défense nationale, et 6 généraux dont 2 à compter du 1er novembre 1992… pour la plupart , croit-on savoir, signataires de la pétition des officiers demandant la démission de Chadli Bendjedid).
Les tiraillements internes, pour ne pas parler de crise qui serait un bien grand mot, étaient évidents, même si tout était fait pour que les courants contradictoires n'apparaissent pas au grand jour. Mais, seule une lecture fouillée de certains organes de la presse nationale aux journalistes bien introduits (*Hebdo Libéré, El Watan, Essalam, La Nation*) permettait au grand public d'en deviner les contours et les protagonistes dont les plus actifs étaient moins les islamistes infiltrés que certains apparatchiks de l'ancien régime et, dit-on, quelques officiers supérieurs des "services" qui n'arrivaient pas à "avaler" la couleuvre du désengagement de l'armée des affaires politiques ou, inquiets pour ce qui concerne la sécurité aux frontières du pays et un voisinage déstabilisé. Ainsi, peut-être, que certains amis et proches du Chef du gouvernement, Sid Ahmed Ghozali, qui n'avaient pas apprécié les propos du Chef de l'Etat qui estimait, après le remaniement gouvernemental du 22 février, que celui-ci "ne représentait pas le changement attendu", et qui savaient que Mohamed Boudiaf souhaitait au poste suprême de l'exécutif soit Rachid Krim, soit Said Sadi.

La crise avait, peut-être, commencé un mois avant l'assassinat du Président Boudiaf et juste après le voyage-éclair, privé, mais chargé de toutes les suspicions puisqu'il rencontrait le Roi, et mal interprété, assure-t-on par les militaires favorables à une forte présence de l'Anp aux frontières, lorsqu'un officier supérieur s'était prononcé le 23 mai (anonymement, mais tous les observateurs ont pensé au général- major Khaled Nezzar, un militaire "légaliste" puisqu'il aurait même menacé de démissionner du Haut Comité d'Etat si la Commission chargée d'élucider l'assassinat du Président Boudiaf n'aboutissait pas dans son enquête et qui fut, dit-on, à la base de la suggestion aux membres du Haut Comité d'Etat de ne pas se présenter aux élections présidentielles) : Par le biais d'un entretien accordé au Directeur d'*Essalam* (Mohamed Abbas, un familier de la Présidence et membre du Ccn) ,pour le dialogue et la réconciliation avec les différentes forces du pays "sans exclure personne" (…tout en réitérant la confiance absolue de l'Armée dans la démarche de Mohamed Boudiaf). Une démarche qui sera renouvelée, et mise en pratique, puisque ce fut ce même militaire qui reçut, début juillet, au nom du Haut Comité d'Etat, les leaders des partis politiques Aït Ahmed, Ben Bella, Mehri et Nahnah… ainsi qu'une personnalité proche des islamistes et du Fis, Ahmed Taleb Ibrahimi. Ceci s'était réalisé au nom du Haut Comité d'Etat, mais il était clair que l'Anp voulait montrer et démontrer, malgré tout, que tout en jouant le rôle de sauveteur des institutions, au risque de se discréditer, elle n'hésitait pas à peser de tout son poids pour aider, d'une manière ou d'une autre, la société politique à s'engager dans des actions salutaires… et que rien ne pouvait changer sans elle… tout en respectant la légalité républicaine.

— En dehors de l'idée totalement rejetée de "République islamique", tout était possible pour l'Anp. Cependant, se posait le problème du terrorisme et de la stratégie sécuritaire et c'était, peut-être, là, pour les militaires, la pomme de discorde, surtout à l'intérieur du corps.
La "démission", en mars 1992, de son poste de Commandant des forces terrestres (laquelle avait coïncidé avec la vraie-fausse libération de Rabah Kébir, un dirigeant du Fis) du général Mohamed Lamari (futur général-major), le gestionnaire de l'Etat de siège suite aux

événements de juin 1991… et sa nomination comme Conseiller du ministre de la Défense nationale, était peut-être le signe que la thèse de la répression "étudiée" ou douce avait prévalu.
Peut-être, mais pas pour longtemps, la situation sociale et sécuritaire ne permettant plus une large compréhension de l'action islamiste terroriste, éparpillée et violente. La Gendarmerie nationale, alors assez discrète dans ses interventions en dehors des agglomérations, commence à occuper le terrain, devenant, en même temps, avec les forces de police urbaine, la cible privilégiée ; et, l'Armée, au sens strict du terme, n'intervenant que lors de très grosses opérations (Guemar, Zbarbar…) s'attachant à sa réorganisation (avril-mai 1992), à sa modernisation et aux manœuvres (juin 1992).

— Parallèlement, afin de contribuer à la moralisation de la vie publique, et "pour préserver la Nation" et "sauver son âme", l'Anp allait accepter de livrer, à la justice, des dossiers, et certains de ses hommes, liés à la corruption, et, c'est certainement là l'acte le plus significatif, avec sa décision, en 1990, de se retirer de la vie politique. Encore que, comme dans la société civile, la tâche n'allait pas être, ici, de tout repos pour ceux qui allaient se charger du dossier (on a parlé tout d'abord du général-major Lamari, puis du général Touati).
Dès l'entrée, on frappe très fort et le premier cas est hautement symbolique . Samedi 2 mai, le général-major Mostefa Belloucif, ancien "patron" de l'armée, est placé sous mandat de dépôt (avec un lieutenant-colonel et un haut fonctionnaire) par le parquet militaire de Blida.
Alors Secrétaire général du ministère de la Défense, il aurait commis des détournements divers entre 1980 et 1985….
A l'époque, le général n'avait pas été inquiété, la commission "recommandant", pour clôre le dossier, la restitution des biens et des fonds détournés.
Pour être spectaculaire, le scandale n'était pas nouveau. Considéré en son temps comme l'homme de confiance de l'ex-président Chadli Bendjedid, voire son "dauphin", le général Belloucif — âgé de 53 ans — fut limogé par le même Chadli en 1986, avant d'être mis à la retraite "à cause, selon le concerné, de pressions de la France qui n'avait pas admis l'achat de matériels militaires ailleurs que chez elle". Trois ans plus tard, une commission d'enquête militaire formée de cinq généraux parmi lesquels Khaled Nezzar et un autre qui, lui-même, allait être "touché" par l'affaire de la Chambre de commerce, s'était intéressée de près à celui qui fut le premier officier à accéder au grade de général-major en Algérie. Les "explications" du général Belloucif furent explosives : une partie de la somme en devises avait servi, affirmait-il, à aménager un appartement à Paris pour recevoir la famille de Chadli et "d'autres personnalités" dont l'identité n'a pas été révélée.
La publication par le quotidien *El Watan* du rapport de la commission militaire est venue fournir tous les détails de cette affaire. "Fuite organisée", comme a rétorqué le général Belloucif, en parlant d'un "règlement de comptes" ? Ou, simple scoop "n'émanant pas du ministère de la Défense", comme le jure *El Watan* ?

La première inculpation d'une haute personnalité de la nomenklatura dans une affaire de corruption semblait, quoi qu'il en soit, répondre à la volonté du pouvoir de donner des gages du "changement radical" promis par Mohamed Boudiaf et qui tardait à venir.
Les autorités y voyaient, notamment, une manière de désamorcer l'un des thèmes à succès des islamistes auprès de la population, prompte à traiter tous les dirigeants de "voleurs" et de "corrompus".
Ce souci faisait réaffirmer à Mohamed Boudiaf, le 22 avril, dans un long discours à la Nation, sa "résolution à mener la guerre à la corruption". Tout en précisant que "personne ne pourra se

servir de moi pour se venger ou régler des comptes".
Le Chef de l'Etat n'ignorait pas, en effet, que le "dossier corruption" est une boîte de Pandore dont l'ouverture risque d'entraîner des scandales en cascade. Le général Belloucif ne s'est d'ailleurs pas privé de le laisser entendre dans une petite phrase lourde de menaces en évoquant la passation de "marchés" (de matériel militaire) auxquels "tout le monde sait que je n'ai jamais été mêlé et qui concernent directement ceux qui s'acharnent à me nuire". Il ne pouvait mieux signifier qu'il pourrait, à son tour, faire des révélations sur ces fameux "marchés" et surtout, sur ceux qui ont tiré profit. Et, de conclure dans une interview publiée par *le Quotidien d'Algérie* avant son arrestation : "Si on veut faire du déballage, ouvrons tous les dossiers et laissons faire la justice".
Une "certaine" presse ne patienta pas et aborda le sujet : C'est d'abord l'hebdomadaire satirique oranais *Essahafa* (5-12 mai) qui publie un entretien de son Directeur (Habib Rachedine, ex-Directeur d'*El Djoumhouria*) avec le général-major Belloucif. On parle de plusieurs "affaires", toutes porteuses d'actions corruptrices, et des indications claires sur des personnalités militaires ou civiles en activité ou en retraite (auteurs de "détournements", surtout des habitations) sont fournies.
Ensuite, c'est *le Jeune Indépendant* (n° 82, 2-8 juin 1992) qui fait parler un ancien militaire, de 1967 à 1976, qui a fait un "passage au Bureau militaire de Paris" où "il a vu de toutes les couleurs" et, par la suite, "businessman", producteur de films et mécène des arts, résidant au Canada après un séjour à Monaco — que d'aucuns prétendaient qu'il était, en fait, un proche de Belloucif .
Entre autres révélations, il a livré des détails sur "l'affaire Baxter" (120 millions de dollars et des rallonges de plusieurs dizaines de milliards de centimes, alors dépensés pour la construction des brigades de gendarmerie). Il a, aussi, "révélé" que le général Kamel Abderrahim voulait "neutraliser" ou plutôt "escamoter" Chadli Bendjedid et le remplacer par un "Conseil collégial". Belloucif, "trop légaliste" avait, alors, refusé son soutien.

Mais, dans le maelström d'une Algérie en délire, toutes ces "révélations" n'eurent que des impacts passagers sur le grand public dont la grille de décodage de l'information était bien différente de celle des "initiés". Certaines passèrent donc inaperçues, et d'autres furent vite oubliées, chaque jour apportant son lot de nouveaux et douloureux événements, tout particulièrement les attentats terroristes. En quelques mois, on relevait déjà plusieurs centaines de victimes, pour la plupart des membres de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale.
Devant cet état de faits, prise entre les tenants de son retour en force sur la scène politique, mais dans un cadre économique libéral (La 3ème force. Abderrahmane Mahmoudi. *Hebdo libéré*, 30-12/ 5-1/ 1992 ; et, les "réformateurs" tirent sur l'armée et le secteur privé, 13-19/5/1992) et ceux qui souhaitaient qu'elle ne sorte plus de ses campements, sinon pour défendre les frontières (Qui veut piéger l'Anp ? Nous y voilà ! Akli Hamouni, *Libre Algérie*, n° 5, 6-12-1992), l'Armée se retrouvait, une fois de plus, mais cette fois-ci contre son gré, au centre du débat. Et, objectivement, elle pouvait difficilement l'esquiver beaucoup plus longtemps parce qu'elle, aussi, n'avait pas, en fait, accompli, en son sein, la rupture réelle qu'il fallait, afin que la démocratie et les institutions républicaines en Algérie, ne soient plus "malmenées" par certains de ses membres et "mal-traitées"par les "civils" qui se trouvaient dans sa périphérie, les deux groupes ayant partagé, à un moment ou à un autre, le pouvoir.
Pour paraphraser un journaliste, l'Anp se voyait obligée — et pour longtemps encore — de "faire des heures sup' "… surtout lorsque les "civils" n'ayant plus d'idées leur permettant de surmonter les crises ou assez d'initiatives pour contrôler les situations dramatiques, appellent

au secours le "bouclier de la Nation" (Rencontre du Président du Hce, le 30/12/1992, avec les cadres supérieurs de l'Anp au siège du Mdn).

PRESSE :
L'EXPRESSION LIBEREE

"Si je devais opter pour un gouvernement sans journaux
ou une presse sans gouvernement,
je n'hésiterais pas un instant à choisir la seconde option"
Thomas Jefferson

"Nous, journalistes algériens, réunis à Alger le lundi 10 octobre 1988 à 10 heures.
1) Informons l'opinion publique nationale et internationale que nous avons été et sommes toujours interdits d'informer objectivement des faits et événements qu'a connu le pays notamment depuis l'explosion populaire du 5 octobre. Dénonçons l'utilisation tendancieuse faites en ces circonstances graves des médias nationaux et ce, au mépris de toute éthique professionnelle et du droit élémentaire du citoyen à l'information.
2) Rappelons avoir déclaré, dans les différents documents adoptés par notre mouvement, que les atteintes de plus en plus graves aux conditions de vie et aux droits sociaux acquis des couches les plus larges du peuple algérien concourraient à créer les conditions d'une telle explosion populaire. Et, cela, en l'absence de toute possibilité d'expression démocratique.
3) Condamnons de ce fait l'utilisation violente et meurtrière de la force armée et l'inconséquence avec laquelle l'ordre a tenté d'être rétabli.
4) demandons la levée immédiate de l'état de siège afin de rétablir les citoyens dans l'exercice de leurs droits constitutionnels.
5) Exigeons la libération de l'ensemble des détenus d'opinion arrêtés de façon arbitraire à la faveur des troubles dans la tentative de trouver des boucs émissaires. Exigeons la libération des citoyens arrêtés lors des manifestations.
6) Demandons l'établissement des libertés démocratiques dans leur totalité, seules garantes d'un large débat national dans lequel l'ensemble des masses populaires pourra s'exprimer autour de leur avenir".
Cette déclaration, diffusée par les journalistes de la Wilaya d'Alger juste avant le décès du reporter de l'*Aps*, à Bab El-Oued, Sidi Ali Benmechiche, même si, au départ, elle n'était suscitée que par un groupe restreint, représente, dans l'histoire du journalisme algérien, un jalon essentiel car, à vrai dire, elle a été la première d'une série ininterrompue de faits et de prises de position multiples en faveur de la démocratisation de la vie politique et des libertés individuelles et collectives et ce, tout particulièrement jusqu'à l'adoption de la loi n° 90-07 du 3 avril 1990 relative à l'information, loi qui, après des débats houleux et même des manifestations, a posé pour un temps (dans ses dispositions restrictives) ou pour longtemps (au niveau des principes) les règles juridiques du développement futur du secteur.
Dès cet instant, c'est une page nouvelle de l'histoire, non plus des journalistes, mais, surtout, de la presse qui est abordée, dans le tumulte des transformations et des problèmes techniques, financiers et organisationnels, offrant en moins d'une année un paysage médiatique totalement bouleversé et des approches journalistiques différentes.
Au début de l'année 1991, la presse algérienne n'est plus comme avant, lorsque toutes les entreprises et toutes les publications, sans exception, se trouvaient liées directement au

système avec un statut d'entreprises publiques. De celles-ci, il n'en reste que cinq, inscrites dans la loi : l'entreprise de télévision (*Entv*), l'entreprise de radio (*Enrs*, avec ses 4 chaînes), l'agence de presse (*Aps*), l'agence photographique de presse (*Api*) et l'entreprise de télé-diffusion *(Entd*). Ces entreprises publiques à caractère industriel et commercial ont des Directeurs généraux nommés en Conseil des ministres. Tout le reste a été transformé, grâce à une habile manœuvre, en "entreprises publiques économiques" (en Sarl puis, juste après, en Spa - Sociétés par actions), les titres des quotidiens *El Moudjahid* et *Ech Chaâb* mis à part, puisque le premier avec son imprimerie et le second ont été transférés au parti du Fln, le 8 mai 1990. Les titres de presse, ainsi que les imprimeries d'*Ech Chaâb,* d'*An Nasr* et d'*El Djoumhouria*, sont ainsi versés, le 22 octobre 1990,de manière éparpillée , à des Fonds de participation (gestionnaires des capitaux de l'Etat) qui, dans un premier temps, possèdent la totalité des actions et donc "administrent" les entreprises :

— *Horizons* (quotidien) au fonds "chimie, pétrochimie et pharmacie".
— *El Massa* (quotidien) au fonds "agro-alimentaire".
— *El Djoumhouria* (quotidien) au fonds "services".
— *An Nasr* (quotidien) au fonds "industries diverses".
— *Algérie-Actualité* (hebdomadaire) au fonds "mines, hydrocarbures et hydraulique".
— *Adwa* (hebdomadaire) au fonds "biens d'équipement".
— *El Mountakheb* (hebdomadaire sportif) au fonds "construction".
— *La Vie économique* (périodique) au fonds "biens d'équipements".
— *El Hadef* (hebdomadaire sportif) au fonds "agro-alimentaire".
— *Es Salam* (titre nouveau, quotidien en arabe) au fonds "électronique informatique".
— *La Vie Economique* (périodique) au fonds "biens d'équipement".
— *El Hadef* (hebdomadaire sportif) au fonds "agro-alimentaire".
— *Parcours maghrébins* (périodique édité en français et en arabe de manière distincte) au fonds "services".

Dans la foulée, trois "Epe" d'impression ont été créées, confiées, elles, à 4 fonds de participation ("industries diverses", "services", "biens d'équipement", "électronique") pour des parts de 25% à chacune :

Société d'impression d'Alger (ex-imprimerie *Ech-Chaâb*), société d'impression de l'Est (ex-imprimerie d'*An Nasr*) et société d'impression de l'Ouest (ex-imprimerie d'*El Djoumhouria*).

C'est là une formule finale hybride, qui a été loin du respect des formes réglementaires concernant la restructuration des entreprises, et formule qui n'a pas manqué de susciter des contestations, des interrogations et des interpellations surtout de la part des partis politiques ou de groupes apparentés qui voient, dans cette forme de gestion, une perpétuation de l'emprise étatique et, surtout, gouvernementale, sur des titres qui, de plus, vivent sur des "acquis" avec le risque de manipulation ou de dirigisme déguisé : "Le gouvernement contrôle les Fonds, lesquels contrôlent les Epe, lesquels contrôlent les titres. Sans aller au fond de cette grossièreté, examinons la question sous le simple angle formel, c'est-à-dire la simple morale professionnelle : Un journal d'Epe pourra-t-il critiquer la gestion d'un Fonds qui le possède ? Et, un Fonds propriétaire d'un titre, pourra-t-il critiquer un autre Fonds propriétaire lui aussi, d'un autre titre, sans faillir à la solidarité de survie des réformes ?…

L'opposition, toute l'opposition, elle, aura dans ces colonnes la place qu'elle a déjà dans le budget de l'Etat, c'est-à-dire une miette, comparée aux moyens colossaux et disproportionnés que s'offre d'autorité le pouvoir pour lui-même (…) (*El Badil*, 30 décembre 1990).

Certains iront même plus loin puisqu'ils situent le redéploiement dans un cadre idéologique : "Les titres du secteur public appartiennent maintenant aux fonds de participation, ces mêmes fonds de participation sont aussi les propriétaires des entreprises nationales qui sont appelées

à entrer en pleine phase de l'économie de marché (un libéralisme contrôlé). Et bien, devinez qui est à la tête de ces fameux fonds de participation ? Des pagsistes et assimilés.
Une belle contradiction, n'est-ce-pas ? Et, après, on dira qu'il y a des gens qui sont contre les réformes" (*Le Jeune Indépendant*, 29 janvier 1991). Assez exagérée comme critique, mais tout de même acceptable.
Il est cependant vrai que la nouvelle organisation de la presse écrite publique révèle, au grand jour, des incohérences d'une situation rebelle à une évolution "freinée" pour des raisons de stratégie. Le débat est peut-être clos, mais il n'est nullement épuisé car l'existence de la presse écrite publique, dans un décor pluraliste, reste tout de même une "survivance" de pratiques et méthodes de l'ancien système (*Révolution africaine*, n° 1398, 13/19 décembre 1990).
Mais l'espoir restait grand car les titres étaient désormais soumis à la loi de la commercialité, donc de la rentabilité et du succès.
De ce fait, les journalistes devaient être plus professionnels que jamais. respectueux beaucoup plus du service public que des règles du secteur public d'autant que l'esprit de concurrence faisait fureur, allant parfois jusqu'aux dépassements déontologiques dus à un sensationnalisme mal assimilé.
En effet, la presse indépendante (privée) a, en quelques mois, et malgré de multiples difficultés (dont les plus notables sont liées à l'insuffisance des moyens de tirage, à la non-disponibilité du papier en certains moments, et à l'augmentation du prix payé à l'imprimerie : Le prix "homologué", fin 1990, était de 1,20 dinars l'exemplaire et il était assez contesté par les entreprises d'impression), envahit les kiosques.
Au début de l'année 1991, il y a sur la place :
— 5 nouveaux quotidiens (dont 4 "indépendants") *: Le Soir d'Algérie, El Watan, Alger-Républicain, El Khabar* et *Es Salam.*
— Une douzaine d'hebdomadaires d'informations générales.
— Une trentaine de périodiques.
Il y a, aussi, la presse partisane : *El Badil* (Mda), *El Mounquid* et *El Forkane* (Fis), *Libre Algérie* (Ffs), *Sawt Ech Chaâb* (Pags), *El Manbar* (Apua), etc…
Au total, début 1991, une cinquantaine de nouveaux titres, bouleversant, de fond en comble, le paysage médiatique national, en attendant l'apparition de nouvelles radios et télévisions. En six mois, le nombre d'exemplaires mis en vente quotidiennement grimpait de 500.000 à plus d'un million, avec une forte consommation, d'autant que la presse étrangère était — pour des raisons de non-paiement, aux Nmpp françaises, de factures (45 millions de Ff) par l'organisme importateur l'Enamep-Centre — absente du marché depuis le 15 juillet 1990.
Il est vrai que le gouvernement Hamrouche n'a pas lésiné sur les moyens. En plus de son soutien à une loi relative à l'information totalement libératrice pour ce qui concerne les moyens (mais, qui nécessitait cependant, la mise en place des mécanismes d'application prévus comme les comités de rédaction pour assurer une responsabilité autonome de la gestion rédactionnelle ainsi que la participation des journalistes au capital), il a promis toute une aide matérielle (qui s'est avérée certes assez difficile à mettre en œuvre, par la suite, beaucoup plus à cause des habitudes bureaucratiques, tout particulièrement des banques).
Ainsi, le 19 mars 1990, la circulaire n° 4/90 du Chef du gouvernement est venue mettre en œuvre des décisions du Conseil des ministres du 13 février 1990, concernant le "régime d'exercice des journalistes du secteur public".
On a donc offert aux journalistes du secteur public deux options :
1) La possibilité d'œuvrer au sein de la presse de parti ou d'opinion de leur choix. Dans ce cas, les garanties statutaires de progression dans la carrière et des avantages qui lui sont liés, seront assurées jusqu'au 31 décembre 1992, par les pouvoirs publics auprès de l'organe

d'accueil, à tous les journalistes qui souscriront, avant le 15 avril 1990, à la déclaration d'option individuelle… (Cela a, bien sûr, fait, avec les illusions du départ, l'affaire, des journaux partisans surtout).
2) La possibilité de constituer des collectifs professionnels pour la création et l'édition d'un titre indépendant, de revues ou de périodiques…
L'agrément du projet, par une commission de suivi (comprenant, outre les représentants des pouvoirs publics, les responsables des organes de presse et les représentants qualifiés des travailleurs de la profession), ouvre pour chaque journaliste du collectif (ainsi qu'à tous les journalistes des 10 nouvelles Spa) la préservation des garanties statutaires de progression dans la carrière et des avantages qui lui sont liées jusqu'au 31 décembre 1992.
Ces sujétions seront à la charge des pouvoirs publics (ainsi, l'Assemblée populaire nationale a inscrit une somme de 10 milliards de centimes destinée à faire face à ces sujétions, dans la loi de finances complémentaire pour l'année 1990, somme qui a été augmentée de 30 autres milliards dans la loi de finances 1991 au sein d'un Fonds spécial de promotion de la presse écrite et audio-visuelle).
Par ailleurs, des facilités diverses (crédit, locaux — une Maison de la presse a été mise à la disposition des nouvelles entreprises, Place du 1er Mai à Alger — impression, facteurs de production — une commande globale de matériel de composition a été lancée pour une somme de cinq milliards de centimes) furent prévues.
Par la suite, en juillet, le Conseil supérieur de l'Information, autorité administrative indépendante de régulation, a été installé. Il comprenait 3 personnalités désignées par le Président de la République, 3 autres par le Président de l'Assemblée populaire nationale et 6 journalistes élus par leurs pairs.
Mais, tout cela ne résout pas les problèmes : Début 1991, la presse se dépêtre encore dans des situations bureaucratiques où le "juridisme" assombrit les perspectives. Les réflexes et les mécanismes propres à une société régie par la loi du marché ne sont pas encore suffisamment en place, ni dans la réalité, ni dans les esprits.
En guise d'illustration, la publicité se fait plus sur la base de relations amicales que sur des critères de production ou des données commerciales. Par ailleurs, la persistance de faux débats sur des notions indépendants — privés écorche l'approche du dossier et complique les solutions. La presse, dans son ensemble, voit un handicap prononcé. C'est, avant tout, le résultat de quelque trente années de sclérose. Un cas, semble-t-il, pas comme les autres, pour le ministère des Affaires sociales … qui gère le dossier et la transition. Beaucoup de problèmes donc, et beaucoup d'espoirs car toutes les difficultés n'ont pas empêché une extraordinaire explosion de l'expression qui, en bien des moments, n'a pas manqué de gêner, tant le pouvoir que l'opposition, les citoyens étant en définitive les seuls à trouver leur compte.
"Un processus de démocratisation a besoin de bâtisseurs qui y croient d'abord, et capables de concevoir les actions de restructuration nécessaires pour le réaliser ensuite. Il doivent y croire par conviction profonde, et non pas par opportunisme politique, comme une marchandise juste bonne pour être intégrée dans le discours politique. Ils doivent, en outre, être doués d'un esprit de tolérance à toute épreuve pour être en mesure de résister aux appels des sirènes de "l'ordre avant tout" et de l'autoritarisme facile", écrivait Abdelaziz Barrouhi dans "Demain, la démocratie" (Tunis, 1990).
S'il est une chose absolument certaine, qu'il n'est d'ailleurs point besoin de prouver, c'est bien le rôle important, sinon essentiel, joué par les journalistes algériens en tant que bâtisseurs entiers du processus de démocratisation. Grâce à eux, la presse qui, avant Octobre, était un instrument passif entre les mains des appareils du système, s'est muée rapidement en agent

actif et en véritable pouvoir… le quatrième certainement, le premier à certains moments, tout particulièrement juste après Octobre quand tous les appareils s'étaient presque dilués dans la tourmente.
L'appel du 10 octobre n'était, en fait, que le résultat d'une longue suite d'affrontements au départ surtout liés à des problèmes d'ordre socio-professionnel. Ainsi, les journalistes ont été les premiers travailleurs à "marcher" sur une institution gouvernementale, en l'occurrence le ministère de l'Information, pour protester contre les aspects bureaucratiques et autoritaristes réels ou supposés… Il est vrai que les luttes déjà existantes au sein du Fln influaient beaucoup sur les comportements politiques, tout particulièrement par le biais de l'Union des journalistes (et des écrivains) algériens, alors dirigée par Larbi Zoubeiri, membre du Comité central du parti, très proche de Mohamed Chérif Messadia, 2 ème responsable du Fln après le Président Chadli, et aux conceptions assez opposées à celles du ministre de l'Information de l'époque, Bachir Rouis, membre du Bureau politique, proche de la Présidence, considéré comme trop "ouvert" et, surtout accusé d'être le défenseur de la francophonie (*Hizb França !).*
En ces temps-là, donc, les luttes pour libérer l'expression apparaissaient clairement, car provenant d'une population journalistique déterminée, se déplaçant dans un système monopartisan et unanimiste, et qui, quelles qu'étaient ses contradictions internes, adoptait — malgré des apparences d'allègement, à partir des années 1984 — une seule attitude face à tout ce qui risquait de déranger l'exercice de son pouvoir. Par la suite, après Octobre, et surtout sous le Gouvernement Merbah, avec un ministère de l'Information dirigé par un rescapé de l'ancien Fln, Mohammed-Ali Ammar, les problèmes de restructuration des moyens réglés, les difficultés tournèrent autour de la compréhension de concepts qui, faciles à énoncer, et inscrits dans la loi relative à l'information, n'en étaient pas moins difficiles à appliquer.
Les affrontements continuèrent donc, au sein même d'un système qui n'avait pas encore basculé, mais ils étaient, cette fois-ci, exprimés par d'autres. L'Union des journalistes algériens, totalement discréditée, avait laissé la place au Mouvement des journalistes algériens (Mja) qui — parfois soutenu (manipulé?) par des locataires de la Présidence de la République, mais aussi par un ministre de l'Information souvent anarchique mais toujours actif — occupe la scène jusqu'à la promulgation de la loi 90-07 relative à l'Information. Dès ce moment, et plus précisément avec la suppression du ministère de l'Information et l'inexistence de toute cellule d'orientation au niveau du Chef de gouvernement, Mouloud Hamrouche, les choses prirent une autre tournure, mais cette fois-ci en dehors du système : Agression d'une équipe de l'Entv à Bou Ismail, début novembre 1990 par un groupe de personnes "portant barbes et gandouras", procès intenté sur plainte du Président de l'Apc de Annaba contre un journaliste du *Soir d'Algérie*, en décembre 1990, pour diffamation, Ben Bella qui accuse les journalistes algériens de "brosseurs" (*Chiyatine*) du système lors d'un "face à la presse" télévisé, Amar Belhimer, un "réformateur", très proche de Hamrouche qui, soudainement, lors d'une interview accordée au *Soir d'Algérie* accuse le Directeur général de l'*Aps*, Mohamed Hamdi, "d'incompétent doublé de schizophrène et de psychopathe" et le Directeur d'*Algérie-Actualité* "de vouloir se refaire une virginité politique", Hocine Mezali qui quitte avec fracas *le Nouvel Hebdo*, accusant Kamel Belkacem de tous les maux dont celui de vouloir "descendre" à tout prix le Gouvernement Hamrouche, etc…
Il y eut, cependant, quelques ratés qui démontrèrent simplement, une fois de plus, qu'aucun exécutif n'est prêt à se départir totalement de son pouvoir d'intervention dans la presse. Ces ratés (dont les plus scandaleux furent la non-diffusion par la télévision des images d'une énorme manifestation en faveur de Ait Ahmed début juin 1990 à Alger, et la publication d'un article jugé, par tous, perfide du Directeur général de l'*Aps* à l'encontre de Ben Bella) que l'on peut seulement mettre sur le compte de zélateurs (naïfs ou individus non dépourvus d'arrière-

pensées politiciennes) se disant plus réformateurs que d'autres ont eu certainement des effets désastreux sur les attitudes politiques des citoyens : "…l'électorat algérien, même en période électorale reste sous-informé. Prendre la responsabilité de faire silence (…) durant la période décisive, c'est aussi livrer l'électeur aux seuls discours du pouvoir et de la rumeur dont nous n'ignorons pas les bénéficiaires…" (*El Badil*, 30 décembre 1990). Pour les cas sus-cités, c'est en fait le grand pourfendeur du système, en l'occurrence le Fis, qui en a tiré le plus grand profit, le 12 juin 1990. Avec la bénédiction du gouvernement ? Qui sait !
D'autres exemples peuvent être cités confortant encore plus dans l'opinion publique l'idée que le système — et surtout ses exécutants — n'arrivait pas à se dépêtrer de réflexes dépassés et ce, malgré la large ouverture de la télévision et de la radio aux tribunes partisanes en mars 1990 et les professions de foi, soit du Président de la République lui-même, soit du Chef de gouvernement :
— Le 1er juillet 1990, 2000 vieux exemplaires de *Tribune d'Octobre* (journal édité en France et très proche de Ben Bella) sont saisis par la police, alertée par les Douanes algériennes, au port d'Alger. Et ce, sans mandat judiciaire ou procès-verbal de saisie. Les militants du Mda (benbelliste) font une grève qui durera plusieurs jours — sur les lieux de la saisie — et alertent l'opinion publique pour violation de l'article 36 de la Constitution. La justice est saisie officiellement. Le 11 juillet, la Chambre administrative de la Cour d'Alger tranchera en faveur du Mda par une ordonnance en référé ordonnant à l'Etat, en la personne du ministère de l'Intérieur, la restitution des exemplaires retenus au port d'Alger. Cette rétention est considérée par la justice comme "une voie de fait caractérisée". En d'autres termes, le ministre de l'Intérieur est accusé par la justice… de "hogra".
— Mardi 5 février 1990 éclata une affaire "*Parcours Maghrébins*" (édition en langue arabe). Des pressions se seraient exercées tout au long de la semaine de la part du cabinet du Chef du gouvernement pour faire cesser la parution d'une série d'articles, extraits du livre "L'histoire d'Al Saoud"… livre qui développait la thèse que les Al Saoud étaient… d'origine juive.
Le Directeur général et le Rédacteur en chef étaient, par la suite, convoqués à la Direction générale de la Sûreté nationale sur demande du ministère public. Une occasion à ne pas rater par la rédaction qui diffuse, tous azimuts, un communiqué dénonçant "les pressions", et demandant la "solidarité de tous pour exercer notre mission de service public et à garantir au citoyen le droit à une information complète et intègre". La justice a été saisie. Par qui ? Et, même si c'est une action publique s'appuyant sur l'article 97 de la loi relative à l'information, qui, au départ, a protesté ! La Présidence de la République ? Le ministère des Affaires étrangères, saisi par l'ambassadeur d'Arabie Saoudite en Algérie ? Une question à laquelle nul n'avait intérêt à répondre en ce temps de guerre du Golfe.
Sous le gouvernement Merbah, on peut dire que la lutte pour la liberté d'expression s'exprimait contre le système encore en place. Ici, deux affaires méritent d'être signalées, car assez symptomatiques de la mentalité monopartisane et surtout autoritariste.
— Le 31 janvier 1989, le Directeur du quotidien oranais *El Djoumhouria* et futur Directeur de l'hebdomadaire satirique en arabe *Essahafa*, Habib Racheddine était brutalement renvoyé et deux journalistes, Leila Ghezzar et Kheira Tarah étaient, par la suite, interpellées par les services de sécurité : Ils s'étaient penchés", à partir du 16 janvier, avec force détails, par le biais d'articles publiés, sur l'attribution à des personnes privées de certains bâtiments publics de Mostaganem, articles dans lesquels ils affirmaient que les lois en vigueur n'étaient pas respectées et que les heureux bénéficiaires étaient proches du "tout Etat" algérien. Les documents publiées, à l'appui des "révélations", établissaient notamment qu'une villa et des terrains appartenant à la Sûreté nationale avaient été attribués à un certain Kader L. (qui ne serait autre que l'un des gendres du Président Chadli, alors Wali de Tipaza). Une autre

maison, appartenant au ministère de l'Agriculture était, elle, attribuée au père du fameux Kader L. Le tout, couvert par des décrets officiels établis en 1986. Outre ces attributions jugées frauduleuses, les journalistes évoquaient plusieurs autres dossiers litigieux traités de 1984 à 1988.
Malgré les protestations de la section oranaise de la Ligue algérienne des droits de l'homme (la Direction d'Alger ne s'était pas inquiétée), les trois journalistes furent déférés devant le parquet — pour atteinte à corps constitué, diffamations et offenses à la personne du Chef de l'Etat — qui a alors décidé de leur mise en liberté provisoire. En octobre 1990, la justice se prononçait sur un non-lieu. La décision (comme, d'ailleurs, le renvoi de Racheddine) ne connut pas de publicité, tant il est vrai que l'impair — volontairement créé par des adversaires du Président de la République dans le cadre de règlement de comptes ? — était politique, or la politique avait beaucoup évolué. Aussi, le Président de la République a été clair : "Nous croyons à la liberté de la presse nationale car celle-ci pourrait ainsi aider le régime à dévoiler certaines réalités…" (23 Mai 1990).
— En mai 1989, c'est une affaire toute aussi importante qui éclate : le n° 1230 du 10 mai 1989 d'*Algérie-Actualité* est envoyé au pilon à cause de l'éditorial intitulé "le droit à la critique" du Directeur général de l'Enerim et Directeur de la publication, Kamal Belkacem. Il jugeait sévèrement la politique gouvernementale, tout en se réclamant des orientations de la "Présidence de la République".
Un numéro, expurgé de l'éditorial, a été, par la suite, mis en vente. L'affaire est rendue publique, suite à un communiqué de la Ladh (signé de son Président Miloud Brahimi que l'on disait très proche de certains services de la Présidence de la République), une réponse du ministère de l'Information qui base son intervention sur l'article 5 du code de l'Information (de 1985)… et, aussi, son annonce au Journal télévisé de 20 heures, le jeudi 12 mai… et ce, "au nom de la démocratie et de la Constitution". L'analyse du Mja le 14 mai 1989, est claire : "…Pourtant, tous les jours et dans tous les médias, y compris la télévision, des journalistes sont censurés sans pour cela en informer l'opinion publique. Ni l'affaire Racheddine, ni la grève d'*El Moudjahid* n'ont par exemple bénéficié d'un tel traitement médiatique (…). Nous ne sommes pas dupes. Aujourd'hui, à travers cette affaire, l'opinion publique est prise à témoin d'une lutte acharnée entre différents appareils politiques (…). Les moyens d'information sont utilisés par les uns et les autres comme lieux et enjeux de divergences qui prennent des proportions inquiétantes (…)". Il n'était pas loin de la vérité.
Par la suite, la presse, libérée (en grande partie, mais pas totalement) par la loi relative à l'information et malgré les ratés ci-dessus présentés ou les lacunes de la réglementation, l'expression des journalistes s'est trouvée au milieu d'une tourmente nouvelle, plus large et parfois insaisissable, excluant ou emportant les appareils traditionnels et concernant la société dans son ensemble, les nouveaux partis politiques y compris. Une tourmente réelle, d'autant qu'en matière de concepts tout était à faire… ou à refaire.
Une tâche difficile, les appareils traditionnels comme le ministère de l'Information et le Mja ayant tous disparu. La presse avait gagné la liberté mais avait perdu la sécurité.
Le 28 mars 1991, *le Jeune Indépendant*, premier hebdomadaire (?) privé, d'informations générales, fêtait, dans les locaux du Club de la presse installé à la Maison de la Radio, son premier anniversaire, et son 25ème numéro, en présence de nombreux journalistes et de ministres. C'était là, en fait, plus qu'une simple cérémonie. C'était, aussi, le symbole du succès de la toute jeune presse algérienne… succès reconnu désormais à l'étranger, puisque beaucoup lue ou suivie dans les pays où elle était exportée comme la Tunisie, le Maroc et la France.
Le succès était d'autant plus notable que le journal venait, une semaine auparavant, de réaliser un "scoop", lui qui avait comme cible sanglante et favorite le trio Hidouci - Goumeziane -

Ghrib : une interview du Chef du gouvernement, Mouloud Hamrouche. A travers lui, toute la presse venait, tout simplement de prouver qu'elle était désormais, pour tous les appareils et les hommes politiques, un "passage obligé" entre le pouvoir et l'opinion publique. Pour un temps ? Pour longtemps ? L'arrivée de Sid-Ahmed Ghozali à la tête d'un nouveau gouvernement allait quelque peu changer les choses, mais pas la déferlante. En effet, au début de l'année 1992, on comptait désormais 140 titres, toutes périodicités confondues (18 quotidiens), pour un tirage quotidien qui avoisine le million et demi d'exemplaires. Tout ceci sans compter la multitude d'agences spécialisées et de régies publicitaires, faisant éclater concrètement tous les monopoles en place. On a, d'ailleurs, même vu, les autorisations d'émettre se faisant attendre, l'apparition de quelques (rares: 2, et éphémères, il est vrai) radios-pirates. Bien sûr, la floraison ne s'est pas faite sans heurts ni incompréhensions, ni déviations ou manipulations… Comme cela s'était déjà vu avec les précédents gouvernements. A cette grosse différence près que le Chef du gouvernement… aidé en cela par les comportements de certains journaux et journalistes… avait une idée bien précise (assez négative) du journalisme algérien et une "dent" bien dure contre son prédécesseur et tout ce qu'il avait réalisé.

L'attitude est d'abord illustrée par la re-création d'une Administration centrale chargée de la communication, assez vite considérée par la profession comme la continuation de trop fameuse commission de suivi créée par Mouloud Hamrouche et alors "drivée" par son ministre du Travail et des Affaires sociales. En fait, il n'y eut rien de plus, sinon une tentative de distribution quasi-clandestine, et en dehors de tout cadre réglementaire précis, d'argent aux journaux et à des entreprises publiques en difficulté. On organisa, aussi, en décembre 1991, grâce à l'aide de l'Anep, juste après le premier tour des élections législatives, une "rencontre sur la communication" qui fut un échec, les préoccupations du moment n'allant plus avec les réalités politiques.

"Pour le reste, rien. Ni problème d'impression réglé, ni environnement préparé, ni maison de presse fonctionnelle"… celle de Sétif installée dans une ancienne maison de tolérance (Association nationale des éditeurs de la presse indépendante, 4 mars 1991).

Cette conclusion amère restait valable jusqu'au début de l'année 1992, et elle fut d'ailleurs illustrée par de nombreuses et grandes difficultés matérielles, en cours de route, nécessitant, pour les contrer, une ferme opposition des opérateurs et une certaine mobilisation de l'opinion publique, dont les partis politiques.

Ainsi, durant le ministère de la Culture et de la Communication, dirigé par Cheikh Bouamrane, les imprimeurs ayant échoué dans leurs multiples tentatives de procéder à des augmentations unilatérales, il fut décidé (par qui ? Par la suite, un fonctionnaire du ministère de l'Economie essuya les plâtres), brusquement, d'augmenter les tarifs d'impression (pour les journaux de format tabloïd de 24 pages ou de format ordinaire de 12 pages, les magazines connaissant au niveau des 3 ou 4 grandes imprimeries spécialisées un calvaire encore plus intense lorsqu'on sait que le prix de revient par exemplaire revient entre 20 et 25 dinars pour des délais de fabrication inimaginables), de 1,20 dinar à 2,01 dinars et ce, à partir d'octobre 1991… Ce qui, immanquablement, allait entraîner la disparition de la plupart des titres : "Garde-à-vous la presse ! (…). On est bien obligé de se demander si cette mesure d'augmentation n'est pas prise pour asphyxier les indépendants…" écrivait Zoubir Souissi, Directeur du *Soir d'Algérie* (1er octobre 1991)…

Une inquiétude bien légitime, sachant bien que Cheikh Bouamrane, ignorant des aspects économiques de l'Information, s'était empressé, mi-septembre, de déclarer (*Aps*) qu'il n'était pas question pour l'Etat d'accorder une aide directe à la presse privée et indépendante, et qu'elle devait dorénavant ne compter que sur elle-même, et chercher ailleurs des sources de

financement pour continuer à exister… que le Conseil supérieur de l'information tardait à déterminer les règles de l'aide étatique aux organes de presse prévue par la loi relative à l'information… et que, l'administration publique (le ministère de l'Economie) ne s'était engagé à régler que le différentiel, calculé sur la base de 1,76 dinar englobant la période du 1er janvier au 30 septembre 1991 (le manque à gagner avait été évalué à 20 milliards de centimes).
Heureusement, le tout nouveau ministre de la Communication, Aboubekr Belkaïd, bien plus "politique" que son prédécesseur, et avec l'approche des élections législatives, ainsi que pour soigner l'image de marque du Chef du gouvernement (qui reçut d'ailleurs les responsables des quotidiens privés le 11 septembre 1991), aida à la mise en œuvre (seulement en février 1992) d'un programme de soutien temporaire ne nuisant ni aux intérêts des imprimeurs ni à ceux des éditeurs qui étaient menacés de "non-tirage" : Une partie du différentiel (110 millions sur 118) sera versé aux imprimeurs.
Cela donnerait ainsi le temps aux journaux tirés sur rotative d'organiser leur avenir et, à l'Enamep, totalement inorganisée, de verser aux journaux leur dû. Mais, ce n'était là qu'une solution provisoire toute politique. Et, encore, fallait-il qu'elle se concrétisât pleinement.
La presse du secteur public connut, elle aussi, bien des problèmes. D'abord dans son fonctionnement, avec les changements des responsables, décidés par le nouveau Chef du gouvernement, sous la pression de certains partis politiques, il est vrai, ainsi que des résistances au sein même des rédactions, avec tout ce que cela comporte comme bouleversements et réajustements internes au niveau de la hiérarchie ainsi que du contenu. Ainsi, la plupart des directions générales changèrent de titulaires (Abdou Benziane de la télévision, Mohamed Hamdi de l'agence de presse, Ali Drâa du quotidien *El Massa*, Kheirredine Ameyar d'*Algérie Actualité*, tous "hamrouchiens, mortellement réformateurs"… suivis de Tahar Ouettar qui a su tirer son épingle du jeu un certain temps, mais pas très longtemps) parfois dans des circonstances quasi-rocambolesques, l'Etat de droit ne permettant plus aux "politiques" d'aller franchement droit au but et le Conseil d'administration refusant parfois les conseils des tutelles (comme ce fut le cas d'*El Massa* et, semble-t-il, d'*Algérie Actualité*). Ensuite, dans son organisation, l'expérience prouvant — tout du moins pour les titres de la presse écrite — qu'il était illusoire de concevoir l'existence d'une presse libre à capitaux publics.
"C'est un rêve fou que vouloir transformer le secteur d'Etat en presse indépendante" écrivait Fouad Boughanem, journaliste du *Soir d'Algérie*.
D'une part, il y avait, directement ou indirectement, les pressions des gouvernants de l'heure pour influer sur le contenu.
D'autre part, il y avait des Fonds de participation ayant une vue si commerciale de la gestion qu'à l'évidence aucun risque financier ne serait pris : "En un mot, les Epe de presse courent à la faillite dans un train plombé et scellé par les pesanteurs de la gestion bureaucratique voire politique" (El Kadi Ihsane, *Horizons*, 9 octobre 1991). On a, par la suite, parlé d'une cession et d'une privatisation de la presse publique. A qui ? Aux journalistes et aux employés ? Aux investisseurs privés ? Mais, qui allait soumissionner, les divers gouvernements ayant consommé toute la substantifique moëlle, ayant discrédité titres et plumes auprès des acheteurs, et les finances étant amplement alourdies par les dettes ?
Tout ce paysage connut, aussi, bien d'autres mésaventures dont certaines, bien que d'apparence superficielle, étaient, en fait, l'expression de luttes d'appareils :
— Crise au sein du *Nouvel Hebdo*, en février-mars 1991, où plus rien n'allait entre Soufi Tahar, le gérant de la société éditrice et le directeur de la publication Kamel Belkacem, le premier ayant demandé au second de "modérer ses attaques" contre le gouvernement

Hamrouche.
En fin de compte, Kamel Belkacem s'en ira créer un quotidien (*Le Quotidien d'Algérie*) et la famille Soufi créera un hebdomadaire, *l'Observateur*, sous la direction de Hocine Mezali, un transfuge du *Nouvel Hebdo*.
Une partie de l'équipe rédactionnelle, dirigée par Abderrahmane Mahmoudi, créera *l'Hebdo-Libéré*, avec l'aide indirecte, dit-on, d'un ex-haut fonctionnaire de la Présidence et d'un officier, "retraité", de l'Anp.
— Crise au sein d'*Algérie-Républicain*, en mai-juin 1991, qui vit toute une partie de son personnel journalistique s'en aller créer, après une grève, un autre quotidien, *Le Matin* (sous la direction de Mohamed Bentchicou). "Les causes seraient (…) à rechercher du côté des débordements critiques d'El Ghoul…" (A. Mahmoudi, *l'Hebdo-Libéré*, 30 mai - 5 juin 1991), le Pags, tendance pro-gouvernementale, voyant ses manières d'écrire, d'un mauvais œil. La crise ne s'arrêtera pas là puisque la nouvelle équipe dirigeante (Abdelhamid Harbi et cinq journalistes) quittera le journal le 11 février 1992 et Abdelhamid Benzine sera obligé d'interrompre sa retraite.
— Crise au sein de *l'Observateur*, en novembre 1991 : Hocine Mezali quitte la direction du journal (ainsi que Nourredine Khelassi, le directeur de la rédaction), et est remplacé par une autre équipe dirigée par Tewfik Khelladi, ex-journaliste de l'*Aps* et d'*Alger-Républicain*, secondé par Malika Abdelaziz, ex-journaliste d'*Algérie-Actualité* (qui, eux-mêmes, avec Bachir Rezzoug, démissionneront le 30 mai 1992 "à la suite de multiples pressions exercées par l'éditeur et propriétaire Hadj Soufi, sur le journal, pour passer des écrits du magistrat Abderrahim Kharroubi, et ce, depuis l'éclatement de l'affaire dite "Abderrahmane Mahmoudi"…).
— Grève en décembre 1991, de 6 jours, des travailleurs du quotidien *El Moudjahid*, après la création, le 5 septembre, dans la quasi-clandestinité, d'une société par actions dénommée "Groupe Novembre", holding regroupant les titres (dont les quotidiens *Ech Chaâb* et *El Moudjahid*… avec l'imprimerie de ce dernier) et les imprimeries "du" Fln, opération qualifiée de "hold-up" par beaucoup de partis politiques d'opposition… au Fln… comme le Rcd ou le Ffs.
— Polémique en septembre, puis en décembre 1991, autour de l'utilisation de l'argent du "Fonds de promotion de la presse écrite et audio-visuelle" créé par la loi de finances 1991. D'abord, c'est le ministre de la Communication et de la Culture qui, par des propos vagues, laisse croire que tout l'argent (40 milliards de centimes) a été (mal) distribué. Les précisions apportées par la suite par les services du Chef du gouvernement eux-mêmes ne pourront pas corriger les effets de la déclaration de Cheikh Bouamrane.
Ensuite, c'est Kasdi Merbah qui, lors de la rencontre partis politiques - gouvernement, mal informé, met "le pied dans le plat" en affirmant que 33 milliards de centimes "ont été affectés à des organes de presse politiquement proches de l'ex-gouvernement Hamrouche".
En fait, seuls un peu plus de 26,5 milliards de centimes avaient été affectés aux salaires des journalistes jusqu'à la fin de l'année 1992 — issus du secteur public — partis tenter l'aventure de la nouvelle presse, publique, privée ou partisane, et ce, conformément à la circulaire gouvernementale n° 4 du 19 mars 1990.
Au niveau des difficultés immatérielles, le journaliste algérien, s'il fut "agressé" jusqu'à mi - 1991, surtout par les partis et l'environnement politiques (comme ce fut le cas pour *Parcours Maghrébins*, en arabe, qui à force de trop s'appesantir sur la carte "islamiste", sans doute pour mieux vendre son produit, a connu une saisie, début septembre, après la publication d'une lettre de cinq pages de Ali Benhadj. Et, pour l'*Entv* aussi, accusée de tous les maux et de "*Cnn*" ou, pour *Alger-Républicain*, menacé par un certain "mouvement armé Salah El

Ayoubi", en février 1991) sera, par la suite, secoué par le Pouvoir lui-même (Chef du gouvernement, ministres, Gendarmerie nationale, ministères de la Défense nationale et des Affaires étrangères, entreprises publiques, etc…) sans compter les associations surtout politiques.
Il est vrai que la presse privée (et certains titres de la presse publique et partisane) et ses journalistes — affaiblis, de plus, par des luttes intra-sectorielles et inter-personnelles souvent déplorables dont certaines remontaient à l'avant - Octobre et à l'époque du Mja : *Algérie-Actualité — Hebdo Libéré / Alger Républicain — Le Matin / El Khabar - Alger Républicain — Le Soir d'Algérie / Alger Républicain - Quotidien d'Algérie / Massar Maghribi - Parcours Maghrébins / Vie Economique - Parcours Maghrébins / El Massa - El Khabar / L'Observateur - Unité / El Akida - Presse francophone / etc…* — n'y allaient plus de main morte (appliquant à "la lettre" une circulaire — N° 01 en date du 4 janvier 1990, signée Ali Benflis — du ministère de la Justice qui précisait que "le journaliste est dépositaire d'un pouvoir indirect du contrôle populaire sur le fonctionnement des institutions, la Justice y compris…), exploitant tous les faits et tous les sujets, jusqu'au sensationnel…, stratégie de conquête commerciale ou partisane des publics oblige !.
"Aujourd'hui, les dérives, les dangers sont internes au métier, les principaux ennemis du journalisme deviennent les journalistes eux-mêmes, du moins une certaine catégorie d'entre-eux : Délation, insultes, mensonges…", écrivait Smaïl Hadj Ali (*La Semaine*, 3/9 septembre 1991), réputé sévère, il est vrai.
Saâd Bouakba, lui, va jusqu'à parler de "presse de la hogra et de journalistes charognards" (*Le Quotidien d'Algérie*, 23 octobre 1992). Quant à Sid Ahmed Ghozali, il emploiera, un jour de colère, à la télévision — contre un titre d'*El Watan* — le terme de "chienlit".
Donc, tout ceci n'a pas manqué d'exaspérer, d'abord le Chef du gouvernement, puis les "dépassements" ayant dépassé les bornes nationales, le Chef de l'Etat lui-même, puisque le 21 octobre, lors de la cérémonie d'ouverture de l'année judiciaire 1991-1992, il avait fait part de son intention de, sinon bloquer, du moins freiner le processus :
"La presse indépendante et publique ne peuvent indéfiniment nuire aux intérêts de l'Algérie, en s'attaquant, sans fondement, sans preuves, sans justification, à des pays ou à des personnalités de premier rang. J'ai donné des instructions en ce sens au Chef du gouvernement pour que les avants-projets de loi tiennent compte de cet état de fait…". Reçu cinq sur cinq !
Peu de temps après, les tribunaux se voyaient adjoindre des sections spécialisées en matière de traitement des délits de presse : "Tribunaux d'exception", titrait *El Watan* (11 novembre 1991), toujours porté sur les énoncés accrocheurs, mais sachant bien qu'une telle initiative du ministère de la Justice, au demeurant légale et, à la limite, bien intentionnée, ne pouvait que susciter les plaintes les plus farfelues, les plaignants ayant recours davantage à la citation directe, fin des fins pour ainsi dire, plutôt que d'user du droit de réponse préalable reconnu par la loi.
Ainsi, à la date du 16 décembre, on dénombrait au niveau des seuls tribunaux de Sidi M'Hamed, Alger et Hussein-Dey, pas moins de 50 affaires (*El Massa*, 17 décembre 1991). Et, fin janvier 1992, huit affaires en moyenne étaient examinées chaque semaine : "Quand elles n'aboutissent pas à l'acquittement, c'est l'emprisonnement avec amendes. Angoisse et solitude des journalistes…", écrit Latifa Madani (*L'Observateur*, 5-11 février 1992).
"La presse a un avenir", disait le Chef du gouvernement Mouloud Hamrouche en mai 1991 au cours de l'émission "C'est la vie" de la *Chaîne 3* (radio)… Mais, "il faut qu'elle s'organise (…), que les plumes restent indépendantes et loin du capital", ajoutait-il. *El Watan*, du 21 mai, commentait : "Au moment où la presse écrite (…) se débat dans des difficultés multiples, les propos du Premier ministre rendent encore plus vraie la thèse selon laquelle les pouvoirs

publics, face à une réalité criarde, agissent plus par démagogie que par des actions concrètes. Plusieurs fois, ces mêmes pouvoirs publics ont été interpellés lorsque les engagements qu'ils avaient pris n'étaient pas honorés, mais en vain.
La question du coût d'impression du papier, des composants divers nécessaires à la fabrication d'un journal, revient comme un leitmotiv, mais sans solution. La preuve, beaucoup de titres sont à l'agonie, et ce n'est pas le "paraître"qui fera croire à ce "bel avenir"promis…".
Un constat dur, mais encore dramatiquement vrai, au début de l'année 1992. Encore plus vrai que la plupart des problèmes relevés se trouvaient à nouveau posés, aggravés par certaines tendances persistantes : les moyens d'impression disponibles s'essoufflaient. Le marché de la publicité se rétrécissait comme une peau de chagrin avec l'instabilité politique et les contractions économiques. Les relations intra-sectorielles reposaient de plus en plus sur l'aléatoire. Le marché des consommateurs commençait à approcher de la stabilité, sinon d'une certaine saturation (tout du moins pour les journaux d'information générale). Le système de diffusion n'arrivait pas à suivre le rythme de création de titres. Les réformes n'arrivaient pas à transformer et à libéraliser l'environnement de la presse. Le secteur public— télévision en tête — offrait une image de plus en plus dégradée (les exemples les plus effroyables étant le décalage de plus d'une heure, du journal télévisé de 20 heures pour attendre la déclaration du Président du Hce, le jeudi 16 janvier 1992… et la fameuse interview — en date du 9 novembre — accordée par le Colonel El Gueddafi à Hamraoui Habib-Chawki dans laquelle l'Histoire de l'Algérie était mise à mal)…
Et, les éditeurs et les journalistes tardaient à s'organiser en force (s) assez cohérente (s) et assez solide (s) pour avoir une vue globale et correcte des problèmes, pour imposer leurs analyses et leurs conclusions et, surtout, pour empêcher ou dénoncer les comportements abusifs — non rares, surtout en matière de licenciements —, des "patrons"… des journalistes… et des divers appareils.
Au début de l'année1992, sorte d'année - vérité pour la presse nationale, tous secteurs confondus, qui a vu le pouvoir changer de mains et le régime changer de forme, après la "démission" de Chadli Bendjedid, deux exemples (incidents !) significatifs, non par leur poids, mais par leur portée, ont eu lieu, résumant, à eux seuls, toute la problématique d'une communication nationale se voulant désormais résolument libre dans son expression (dans un système de démocratie pluraliste bien "mal-traitée") et libérée dans sa production (dans un système économique ni libéral ni socialiste) :
C'est, d'abord, l'arrestation des responsables (3) et de journalistes (5) du quotidien privé en langue arabe *El Khabar*, le 22 janvier1992, au sein même de la Maison de la presse… dans un déploiement spectaculaire de gendarmes… pour avoir publié et diffusé (édition du mercredi 22 janvier) — sous forme de placard publicitaire — un communiqué du Fis signé Abdelkader Hachani, véritable appel à la désobéissance militaire ; infraction prévue par les dispositions du Code de l'information (articles 86 et 87) et du code pénal (article 96).
Au-delà de l'affaire *El Khabar*, "c'est, en fait, un avertissement lancé à l'intention de toute la presse… On montre le bâton après avoir distribué les carottes…", écrivait Ahmed Ancer (*El Watan*, 26 janvier 1991).
Certes, les journalistes ont été relâchés dans les délais, l'autorité militaire ayant établi qu'il n'y avait pas de lien entre le parti islamiste et le journal. Certes, la justice a repris l'initiative, mais la bavure a fait date. D'autant que "l'affaire" a introduit, au sein même de la presse, un élément de césure, lié à la dichotomie — artificielle ou réelle, normale ou provoquée — presse arabophone/presse francophone et dichotomie qui avait ressurgi avec les résultats du premier tour des législatives en faveur du Fis, les journaux d'expression arabe, tous secteurs confondus, n'étant nullement catastrophés ; au contraire. Le fameux placard publicitaire

comportait en effet un autre communiqué du Fis (n°8, en date du 21 janvier) — accepté sans contrôle par l'éditeur…ou l'éditeur ignorant toute solidarité confraternelle ce qui est, à notre sens, plus grave encore — demandant le "boycott par le peuple musulman" de trois titres (*El Watan, Alger Républicain et Le Matin*) dont les journalistes étaient accusés de "mercenaires, branchés sur l'autre rive". Et, Ahmed Ancer de conclure : "A agir ainsi, impossible de s'acheminer vers cette presse réelle dont a besoin une démocratie authentique, basée sur une compétition saine et tout d'abord sur un travail de qualité"…
Quelque temps après, une (première) association de journalistes professionnels naissait. Circonstances obligent !
L'autre incident, c'est la menace de "ne plus tirer les journaux sur ses rotatives" par la direction d'*El Moudjahid* — soutenue par la section syndicale — au cas où les dettes (un total de 75 millions de dinars dont près de 30 pour le seul *Horizons*, 10 pour *Alger-Républicain* et 10 pour *le Quotidien d'Algérie*), n'étaient pas rapidement honorées… dans les huit jours.
La grande question est donc posée de nouveau (elle l'avait été, toujours par *El Moudjahid*, accompagnée de la même menace, le 22 octobre 1991 et elle le sera encore, plus tard, le 17 septembre 1992) :
Qui doit supporter le coût financier du pluralisme médiatique qui revenait de plus en plus cher à l'Etat car, si l'on réfère au seul secteur public — sans *Ech Chaâb* et *El Moudjahid*, encore que ces derniers rejoindront le giron étatique le 3 mai 1992 — qui, en 1991, cumulait plus de 15 milliards de centimes de dettes ? Il semblait bien que la question allait rester sans réponse tant que la confusion demeurait au niveau des grands choix économiques de l'Etat… et tant que les appareils en place ou à venir n'acceptaient pas de se dessaisir totalement, c'est-à-dire tant au niveau du secteur public que du secteur privé, du "pouvoir d'informer".
Effectivement, sous le gouvernement de Sid-Ahmed Ghozali, la question ne fut pas tranchée, la confusion aidant généralement les politiques à ajuster leur gestion selon les intérêts et la conjoncture. De l'argent du "fonds" était "distribué", mais sans que l'on sache officiellement comment et même à qui très exactement, les informations sur le sujet étaient comptées, sinon inexistantes ou filtrées. Le sujet devenait quasi-tabou et on eut, peu à peu, la nette impression qu'une sorte de complicité conjoncturelle s'était établie, à partir d'un certain moment, entre le distributeur de chèques et les bénéficiaires (La décision du Csi comportant les critères, élaborée le 5 novembre 1991 ne parut au *Joradp* que le 22 novembre 1992… permettant ainsi l'institution légale d'une "commission d'aide financière" par décret exécutif en date du 12 décembre 1992).
Avec le gouvernement Ghozali, la police ou la justice eurent fort à faire, avec quelques petites saisies (ex : *El Djazair El Youm* qui a vu des saisies locales fin mars; le n° 29, fin février1992 de *El Massar Magribi* ; *El Forkane* du 26 avril ; *Ech-Chaâb* quand celui-ci, alors, "appartenant" au Fln, avait des positions islamistes tranchées ; *En Nahda* ; *L'Eveil*…) et quelques dossiers "chocs" (affaire Abderrahmane Mahmoudi, en mars-avril 1992 lorsque le directeur de *l'Hebdo-Libéré*, fut placé sous mandat de dépôt le17 mars, et passa près de deux semaines à la prison de Serkadji pour avoir publié des documents sur les "magistrats faussaires / Affaire Mohamed Bentchicou, début août 1992, lorsque le Directeur du quotidien *Le Matin* fut arrêté par la gendarmerie et gardé "deux nuits", pour avoir publié une information (fausse) sur l'arrestation de Chebouti, principal Chef du Mia / Arrestation le 21 juin et emprisonnement durant plus de 15 jours (avec, à la clé, une première condamnation à 4 mois de prison ferme) du Directeur d'*Ech Chourouk El Arabi*, Ali Fodil et de Saâd Bouakba, l'éditorialiste polémiste, pour "atteinte à corps constitué" et "incitation par voie de presse à commettre des actes portant atteinte à la sûreté et à l'unité nationale" / Arrestation, sans mandat d'amener…qui fut élaboré après-coup, le 4 juillet, du Directeur d'*El Khabar*, Chérif

Rezki, par des policiers en civil pour avoir annoncé la "démission" de Larbi Belkheir, le ministre de l'Intérieur…) qui transformèrent les salles d'audience, celle du tribunal correctionnel de Sidi M'Hamed en sa section "délits de presse" en véritables lieux de "spectacles" avec des "stars à la barre" ! De Louisa Hanoune à Anissa Boumediène en passant par Rachid Boudjedra, Aboubekr Belkaid et Ahmed Merani, sans compter les "permanents" comme Kamel Belkacem, Chafik Abdi, Saad Bouakba, Zoubir Souissi, H'mida Layachi et Abderrahmane Mahmoudi.
La pression était donc globalement indirecte (on a même signalé des visites d'agents du fisc qui, à l'insu des éditeurs concernés, ont décortiqué leurs avoirs bancaires (*Le Matin*,1er Avril 1992).
Mais, la méthode changea du tout au tout après l'assassinat de Mohamed Boudiaf et l'arrivée de Bélaïd Abdesslam à la tête de l'exécutif ; désormais, on ne va plus s'embarrasser de précautions juridiques, la situation politique et sécuritaire ne le permettant plus, selon les gouvernements du moment.
La couleur est d'ailleurs annoncée par le Haut comité d'Etat lui-même qui, lors d'une réunion, tenue le 8 août 1992, en présence du Chef du gouvernement, annonce engager très rapidement des actions en matière de justice, d'information et de sécurité publique, "afin que prévalent l'autorité et la crédibilité de l'Etat, au service du citoyen…". Et, par Mohamed Hardi, le ministre de l'Intérieur, peu de temps après, lors d'une table ronde à la télévision, le 26 août : "La presse doit rester loin des luttes entre hommes politiques…".
L'esprit service public (pour ne pas dire gouvernemental ou étatique, ce qui serait plus juste) va alors s'emparer totalement des médias du secteur public, et être indirectement imposé aux titres privés grâce à des thérapies de choc : D'abord, en reprenant une idée "ghozalienne" qui avait échoué (dont le but, inscrit dans un communiqué du Conseil de gouvernement du 2 juin 1992, était clair : "Exclure du bénéfice de la répartition de la publicité des organes qui se rendent coupables de désinformation commanditée par les réseaux informels aux fins de déstabilisation de l'Etat"), en l'occurrence la "régulation" du flux publicitaire.
Une circulaire du Chef du gouvernement sur l'usage des budgets publicitaires des entreprises publiques économiques (Epe) est produite le 19 août puis complétée en octobre, faisant obligation à celles-ci de passer par l'Anep (90-95 % du marché), une autre entreprise publique, auparavant détentrice du monopole de la diffusion publicitaire. Ensuite, on décide que "lorsqu'il y a légèreté civique", pour emprunter à un journaliste, on use de la suspension pure et simple de parution, pour un temps ou pour longtemps, la chose ayant été rapidement facilitée par l'aménagement, intégrant la presse, du décret législatif instaurant l'état d'urgence. En peu de temps, 4 quotidiens sont suspendus de parution (*Le Matin* et *la Nation* le 8 août et *El Djazaïr El Youm* le 9 août (l'arrêté ne sera rendu public que le 15 août), puis *Liberté* le 3 octobre, ce dernier pour 15 jours selon le communiqué du ministère de l'Intérieur) ainsi que 3 périodiques (*Essahafa*, l'hebdomadaire satirique, le 19 août, *Barid Ech Charq* le 5 septembre et *A La Une* le 28 septembre). La suspension sera certes levée pour les 4 quotidiens le 7 octobre, suite à un simple communiqué du ministère de l'Intérieur puisque la Justice — la Chambre administrative du tribunal d'Alger saisie par les journaux concernés — s'était déclarée incompétente, mais désormais l'habitude est prise. Le 17 octobre, l'hebdomadaire *En Nour* est suspendu et le 22, ce sera autour de *L'Observateur* (pour avoir publié une interview d'une femme "mortellement Fis", incitant à la violence et à l'encouragement des actes terroristes) et, désormais, sans doute pour plus de respect de la légalité, les arrêtés sont signés du ministre de la Culture et de la Communication. Conséquence : certains titres ne reparaîtront plus, une interruption d'édition générant seulement des charges (Ainsi, *Le Matin* qui fut le premier, et le seul journal à publier ses comptes le 26 juillet 1992, annonçant, pour

1992, des prévisions de bénéfices, aurait perdu 1 milliard et demi de centimes et 30 % de ses effectifs).
En effet, l'Economie de la presse avait vu ses conditions évoluer si rapidement que les difficultés étaient devenues mortelles : concurrence à la limite du "sauvage", augmentation des coûts d'impression (de 1,20 dinar l'exemplaire à 2,01 à partir du 29 mars 1992 pour le journal de 24 pages format tabloïd ou de 12 pages format ordinaire, ce qui avait entraîné une augmentation de 2,50 à 4 dinars du prix de vente des quotidiens et de 5 à 8 ou même 10 dinars celui des hebdomadaires), contraction des dépenses publicitaires, mauvaise diffusion, introduction de la Tva, augmentation effarante des tarifs d'abonnement aux agences de presse, etc…
Après le quotidien *Match*, *Parcours Maghrébin* et *Le Chroniqueur*, de Médéa, ce sont *Le Quotidien d'Algérie* et *Le Jeudi d'Algérie* de Kamel Belkacem qui, couverts de dettes, furent les premiers grands titres à "mettre les clefs sous le paillasson" (17 septembre 1992), suivis par *la Nation*, dont l'équipe dirigée par Ammar Belhimer, devinant que la ligne éditoriale défendue jusqu'alors allait être modifiée sous le poids des contraintes matérielles et de l'environnement, annonçait, le 17 octobre, son intention de ne plus y écrire en cas de re-parution. Début novembre, *Le Jeune Indépendant* disparaissait.
Ainsi, en quelques mois à peine, le Haut comité d'Etat et le gouvernement de Bélaïd Abdesslam allaient réussir le "tour de force" de gagner là où les trois premières équipes dirigeantes avaient lamentablement échoué malgré toutes les manœuvres. Ils allaient même réussir un "doublé", notable certes, bien que peu honorable pour la démarche démocratique classique : "Responsabiliser" la presse algérienne, nouvelle et ancienne, privée et publique et désormais (à l'exception de l'étonnant *Hebdo-Libéré*, sorte de franc-tireur bénéficiant de soutiens certainement plus efficaces que ceux des autres puisqu'il se permettait de "secouer", avant leur ascension, aux postes suprêmes, il est vrai, Bélaïd Abdesslam, présenté (n° 64, 17-23 juin 1992) par un "historien" comme ayant eu des "problèmes " avec le Fln au début de la Révolution, ou un des membres de la famille Kafi "concerné"par l'affaire des "magistrats faussaires". Et, à l'exception du quotidien du secteur public *Essalam* qui n'était, lui aussi, aucunement inquiété et ce, malgré ses prises de position et ses commentaires parfois virulents à l'endroit du gouvernement ou de certains de ses membres qui lui paraissait s'éloigner peu ou prou de la ligne nationaliste et arabo-islamique. Il est vrai qu'il avait ses soutiens au Hce et surtout à l'Onm), on ne courait plus le "scoop", on ne commentait plus sévèrement ou légèrement et on prenait toutes les précautions pour ne pas risquer soit le procès en diffamation et surtout la suspension.
Dans la foulée, on neutralisait tous les "informateurs" et toutes les autres "sources sûres" beaucoup plus "manipulateurs" qu' "informateurs" se situant à l'intérieur ou à l'extérieur (mais proches des coulisses) du pouvoir, une "sorte d'hydre à mille têtes" qui avait dérangé, traumatisé ou même aidé à "couler" les gouvernements successifs. Le communiqué du ministère de la Culture et de la Communication précisait d'ailleurs, que "ce ne sont ni les journalistes ni la presse qui sont visés" par les mesures de suspension. Mais, tout cela allait-il durer quand on savait la "patience", l'expérience et surtout l'entêtement des journalistes algériens ?
Néanmoins, on pouvait conclure provisoirement qu'après deux années et demie de liberté, parfois sans retenue, la vision "bloquée" sur les médias des "élites" au pouvoir (qui n'ont jamais admis que les journalistes soient des "faiseurs d'opinion" mettant ainsi en exergue leur incapacité à gérer convenablement la société) triomphait, aidé en cela par "l'état d'urgence".
Détails symboliques :
La première intervention du nouveau Chef du gouvernement fut "couverte" seulement par

l'*Entv* et l'*Aps* et, dès le 21 juin 1992, l'intention gouvernementale de renforcer le secteur public de la presse écrite était clairement affirmée en Conseil. Plus significatif encore : Lors d'une réunion avec les éditeurs de la presse publique le 28 septembre, le Chef du gouvernement a été clair. "Les organes de service public (?) ne sauraient à l'avenir se complaire dans l'attentisme, encore moins critiquer l'action de l'équipe gouvernementale actuelle". Le Directeur général d'El Massa, Mohamed-Chérif Anane, n'y assistait pas, car démissionnaire… parce qu'il savait qu'il n'était pas le bienvenu à cette réunion : le 25 juillet, dans un éditorial retentissant, il avait qualifié de "hogra" gouvernementale la "suspension collective" des journaux.
Dans une situation socio-politique, il est vrai, perturbée et électrisée, face aux problèmes financiers, techniques et économiques rencontrés (par les entreprises) et, surtout, totalement inorganisés, malgré l'existence de l'Aja, tant au niveau des éditeurs que des journalistes, le Conseil supérieur de l'Information brillant par son "absence", les équipes rédactionnelles "infiltrées" pour certaines d'entre- elles ou trop jeunes pour d'autres, continuant à s'entre-déchirer (*Quotidien d'Algérie / Alger-Républicain, Alger-Républicain, Le Matin*. Presse Arabophone / Presse Francophone jusqu'à l'insulte surtout après le premier tour des législatives. *Algérie Actualité / Quotidien d'Algérie*, Zouaoui Benamadi démissionnaire qualifiant Kamel Belkacem de "danseuse du ventre", à cause de ses retournements multiples. *Algérie Actualité / Hebdo-Libéré / Le Journal. La Nation / Hebdo-Libéré* après que le premier ait publié la lettre de démission du Rédacteur en chef du second, Arezki Aït Larbi. *El Watan / Simsar. Baroud / Liberté. Alger-Républicain / Essalam*. Etc…), la presse algérienne se retrouvait à nouveau confrontée à ceux qui, pour certains, n'avaient, au fond, jamais accepté qu'elle acquière son indépendance et qui, pour d'autres, plaçaient la responsabilité avant la liberté avec ce grand défaut de vouloir délimiter, seuls, les frontières : le (s) pouvoir (s), aidés en cela parfois par certaines formations politiques, éternels soutiens "critiques" et par certains organes de statut privé à la recherche surtout d'aides financières. Même l'Anp, assez "cool" et même innovatrice par le passé, adopta une attitude méfiante (*El Djeïch*, n° 349, août-septembre 1992; Interview du Colonel Bouchareb, Directeur de la Communication au Mdn) et c'est, peut-être, cela qui encouragea le Chef du gouvernement à accuser, le 21 novembre, en direct, à la télévision, certains titres et journalistes de la presse indépendante "de corrompus et de traîtres".
La lutte recommençait. Et, la désignation au poste de ministre (de la Culture et de la Communication d'un journaliste (la "pochette-surprise"), Hamraoui Habib-Chawki, nouveau "boumediéniste", n'allait pas arranger les choses. Au contraire. Car, il était historiquement démontré que les journalistes assumant les fonctions de ministre n'ont jamais été tendres pour leurs (ex-) confrères, les accusant généralement d'être "manipulés", de "faire le jeu de l'étranger" et des forces du mal et de ne pas être assez "professionnels". Le communiqué du ministère concerné, rendu public après les suspensions d'août 1992, est, à ce niveau, un véritable chef-d'œuvre de leçon de non-journalisme.
Ceci, en n'oubliant pas que Mohamed Hardi, le ministre de l'Intérieur a été, un certain temps, journaliste (au *Peuple*) dans les années 60 et Secrétaire général du ministère de l'Information durant les années 77-78. Par ailleurs, son premier chef de cabinet a été très longtemps, lui aussi, Directeur puis Secrétaire général au ministère de l'Information (avec, entre autres, Ali Ammar). La fin de l'année 1992 verra les suspensions se multiplier dans une sorte de valse infernale : *El Djazaïr El Youm* est à nouveau suspendu après une re-parution de sept jours (14 décembre), *El Massa* est interdit d'impression durant deux jours et on assistera aussi à des licenciements "disciplinaires" : *Enrs Chaîne 3, El Massa*…
Heureusement, sur le plan quantitatif, une certaine satisfaction demeurait, satisfaction d'autant

plus notable qu'on savait qu'elle allait, malgré toutes les attaques des centres de pouvoir et les manœuvres des forces d'argent, permettre à la presse algérienne de progresser dans la liberté, certes menacée, mais bel et bien retrouvée.
Ainsi, on est rapidement passé de 6 quotidiens en 1989 à 11 au début de l'année 1991 (dont 4 privés) puis à 17 en décembre de la même année, à 18 (dont 8 en arabe) en mai 1992 et à 21 en juin (dont 13 en français). Pour ce qui concerne les hebdomadaires, 40 titres principaux étaient recensés (dont 19 en arabe). Quant aux autres périodiques, on en décomptait plusieurs dizaines donnant ainsi un paysage médiatique meublé de près de 150 litres.
On notait cependant, après l'euphorie papivore des années 90-91, que le marché commençait à se stabiliser dès le début 1992, l'augmentation des prix de vente (en plus de l'évolution de la situation politique, des difficultés économiques du pays en matière d'approvisionnements réguliers et la contraction des ressources publicitaires et une aide financière étatique directe qui tardait, ou indirecte qui s'avèrera insuffisante) accélérant le processus d'une lecture sélective et donc, de disparition.
Ainsi, les quotidiens passèrent de (tirage) 1.171.898 exemplaires par jour en décembre 1991 à 1.013.059 en mai 1992 et les hebdomadaires de 1.529.422 exemplaires par semaine à 1.293.564 exemplaires. Il restait cependant beaucoup d'espoir car plusieurs créneaux n'étaient pas exploités comme il le fallait, la plupart des promoteurs attirés par l'information politique générale et la presse écrite nationale : la presse locale, la radio Fm et la presse spécialisée.
Mais, fallait-il encore que le nouveau régime lié au Hce et à l'après-chadlisme accepte de favoriser le développement du 4ème pouvoir, pilier d'une vie démocratique vraie. Et ne pas, sous couvert de "l'état d'urgence" et d'une déontologie (peut-être) mal assimilée par les uns et par les autres, freiner ou même stopper le processus en usant ou en abusant de ses moyens et de ses pouvoirs.
Le début de l'année 1993 ne poussait, hélas, guère à l'optimisme, le quotidien *El Watan* se voyant, lui aussi, touché par une mesure de suspension et l'emprisonnement de six de ses journalistes après qu'il ait donné une information sur l'assassinat de 5 gendarmes à Laghouat.
De l'autre côté, on assistait à une grande offensive médiatique (presse privée francophone) contre la direction de l'*Entv* accusée de tous les maux… dont le plus grand était peut-être sa tendance arabiste et nationaliste.

ECONOMIE :
LA LIBERALISATION
"BAZARDEE"

"L'état actuel des peuples est le résultat de l'accumulation des découvertes,
des inventions, des améliorations, des perfectionnements,
des efforts de toutes les générations qui nous ont précédés ;
c'est là ce qui constitue le capital de l'humanité vivante,
et chaque nation n'est productive que dans
la mesure où elle a su assimiler
cette conquête des générations antérieures
et l'accroître par ses acquisitions particulières…".

Frederic List

On peut avoir une carrière chargée mais bien anonyme, ou même assez terne. Cependant, on peut facilement et rapidement devenir célèbre grâce (ou à cause) à une "petite phrase" ou à une formule-choc prononcée dans des circonstances particulières. Il en a été ainsi pour Abdelaziz Kourichi, çi-devant délégué aux Réformes économiques du gouvernement Hamrouche (assez vite remplacé avec l'arrivée de Sid-Ahmed Ghozali). Sa petite phrase, "ça passe ou ça casse", dans le plus pur style "hidoucien", a provoqué un tollé général, tout particulièrement dans les rangs des gestionnaires du secteur public qui y ont vu la confirmation d'une intention prêtée au gouvernement de "liquider", avant le 1er janvier 1991, les entreprises publiques, nationales ou locales, inefficaces et surendettées.
Ce n'était donc là qu'une "petite phrase" de plus dans le discours politique algérien. Mais, elle démontrait, tout de même, une certaine fermeté, dûe à l'agacement des "réformateurs", face aux multiples attaques de tous ceux, nombreux encore, qui trouvaient que "ça patinait" (*Nouvel Hebdo*, 26-31 décembre 1990) ou que "ça liquidait les acquis"…
Le gouvernement Merbah avait été "débarqué" pour des raisons beaucoup plus politiques, voire idéologiques, que techniques : Il était, en quelque sorte, accusé — à tort ou à raison, mais c'est là un autre registre — de ne pas vouloir mettre en œuvre les réformes économiques et, surtout, de freiner l'application des réformes politiques, l'agitation sociale et les manipulations de toutes sortes faisant le reste.
Mouloud Hamrouche n'avait pas ce handicap, étant lui-même très proche du Président de la République, et l'animateur du groupe de réflexion et d'action qui avait préparé les réformes. Interviewé, lors d'une émission radio, le 24 mai 1990, le Chef du gouvernement apportait, à ce propos, des précisions : "Les réformes ont été initiées par le Président de la République dès 1980. Elles sont, également, le fruit du travail d'une centaine de gestionnaires et d'universitaires…".
Bien sûr, il n'a jamais pensé, être, un jour, au poste de Chef du gouvernement : "La seule raison de ma nomination est celle d'accélérer les réformes".
Par la suite, il s'avérait, tout simplement, que les réformes économiques étaient plus faciles à dire qu'à faire. On le verra assez bien, durant le passage à l'action, lorsque beaucoup de concepteurs ou d'accoucheurs de ces réformes se retirèrent de la scène et, parfois même,

passèrent dans une certaine opposition, allant jusqu'à participer à l'animation d'une Association de défense du secteur public, assez "conservatrice", et qui parlait surtout "d'ajustement des structures de l'économie algérienne sans nouvelle dépendance", en rejetant toute solution libérale à la crise, si l'on paraphrase une observation de l'économiste algérien Abdelmadjid Bouzidi, publiée en mars 1990 (*El Moudjahid*).
Les raisons étaient simples, car liées à une articulation spécifique de l'économie dont il était difficile de se dépêtrer.
Mourad Goumiri, un autre économiste algérien a été, peut-être, celui qui l'a décrite le mieux : C'est comme un système d'économie de rentes matérielles et immatérielles qui s'est édifié entre les années 1962 et 1970 (fin d'une première étape de construction) avec, pour base, une légitimité révolutionnaire, volontariste et populiste, ne souffrant d'aucune contestation possible.
Tout transitait par cette clé de répartition de légitimité révolutionnaire, et se répartissait sur des individus ou groupes d'individus qui la reproduisaient et la développaient… "La question qui se pose alors immédiatement, c'est que si tout le monde est rentier, qui crée réellement la richesse". Heureusement, il y avait une importation de richesse extérieure, à travers les recettes d'hydrocarbures et, plus tard, de l'endettement (1,4 milliard en 1970, 4,5 en 1975, 19 en 1980, 13,8 en 1984, 22,8 en 1988 et 23,8 (?) en 1988). Mais, cette facilité éphémère (car, il y a la chute des prix des hydrocarbures et la lourdeur de la dette, à 75 % privée) de l'économie de rente externe n'a fait que consolider l'économie de rente interne… entraînant une diminution inexorable de la création de richesse au niveau national. Bien d'autres défauts sont signalés par l'analyste dont les plus importants sont un marché spéculatif légal et une discrimination croissante de la rente interne et externe en faveur du sommet… "Le système ne pouvait durer que dans la mesure où la condition d'émergence et de reproduction de la rente interne se maintenait, d'une part, et que, d'autre part, que le consensus social acceptait la répartition de deux rentes au niveau où elle se faisait… A partir du moment où ces deux conditions ne sont pas réunies (…), l'Algérie va vivre une des plus graves crises de son histoire…".
Deux courants vont donc s'affronter :
— Les tenants d'un retour à l'équilibre social à l'intérieur de l'économie de rente (quitte à renégocier la répartition sociale des deux rentes).
— Les "réformateurs" qui se proposent de, définitivement, briser les fondements de l'économie d'activités réelles, basée sur une rémunération en étroite liaison avec la production et la productivité du travail. Le rentier sera remplacé par le créateur de richesse.
Avec Mouloud Hamrouche, les réformateurs vont détenir quasi-totalement les rênes des pouvoirs de conception et de décision, balayant, avec le "renvoi" de Kasdi Merbah, les derniers restes d'une hésitation au sein d'un système monopartisan et, en apparence, unanimiste.
Mais, allaient-ils réussir, d'abord ce qu'ils s'étaient tracé comme cheminement et, surtout, sortir indemnes de la partie de bras de fer avec un environnement politique et social interne, parfois hostile (souvent, au sein même du pouvoir et à l'intérieur du Fln), et avec un environnement économique et financier externe, certes accueillant, mais souvent changeant.
Pour l'environnement politique interne, il semblait bien que oui, l'épilogue heureux ayant été connu fin 1990, après toute une année de pratique gouvernementale : Le 11 décembre, 275 députés contre 2 "accordèrent" leur confiance au gouvernement Hamrouche pour poursuivre l'exercice de son programme.
Ce "vote" était intervenu suite à la demande du Chef du gouvernement lui-même, une semaine avant, après que des rumeurs persistantes aient tenté de faire croire à une forte opposition au

sein même de l' Apn et, aussi, à la désignation d'un gouvernement de transition : En fin de compte, le vote a été très utile, en ce sens qu'il a, d'une part, conforté le Chef du gouvernement puisqu'il avait, désormais, l'appui sans réserve des députés, tous en principe Fln et, d'autre part, mis fin au suspense entretenu davantage par l'émergence d'une opposition publique (dirigée par certains partis politiques comme le Majd de Kasdi Merbah et le Mda de Ahmed Ben Bella), animée par une infime minorité de députés, que par une réelle redistribution des forces au sein du parlement.
Par ailleurs, la crise, provoquée ou subite, a permis de crever l'abcès, en décelant la faiblesse de l'argumentation d'une opposition qui puisait l'essentiel de son programme économique beaucoup plus dans un passé mythifié ou dans l'électoralisme (les élections législatives approchant) que dans une alternative concrète : Ainsi, on a reproché au gouvernement, pêle-mêle, d'avoir entrepris des projets calqués sur des modèles inadaptés avec, pour conséquence, la stagnation, la récession et l'étouffement des entreprises, et pour corollaires le chômage, la hausse des prix, la dégradation du pouvoir d'achat des citoyens, etc… Du déjà-entendu un peu partout dans la plupart des "meetings" des partis d'opposition (mis à part le Majd qui, fort de l'expérience de certains de ses militants, cadres supérieurs "orthodoxes", très bien informés, a su élever la critique à un niveau supérieur), dans les lettres de lecteurs, les résolutions syndicales et les éditoriaux d'une "certaine presse" (!).
Une année après, le programme de réformes mis en œuvre par le gouvernement Hamrouche se traduisait par une série de mesures :
— Libération des prix (sauf pour les produits de base) que la loi de juillet 1989 codifiait et dont l'année 1990 allait voir les décrets d'application paraître.
— Octroi au secteur privé de la prérogative d'importation, en toute indépendance, de ses matières premières par le biais de licences d'importation. Ainsi, les opérateurs privés n'allaient plus passer par les (anciennes) entreprises publiques détentrices des monopoles d'importation.
— Alignement progressif et rampant de la valeur officielle du dinar sur sa valeur au marché parallèle.
— Augmentation du coût du crédit mis à la disposition de l'économie nationale, dans le but d'assécher la masse monétaire nationale.
— Légalisation (régularisation !) des transactions commerciales sur les produits importés en devises (loi de finances complémentaire 1990).
— Ouverture, par la loi sur la monnaie et le crédit (avril 1990), des possibilités d'investissement étranger en Algérie.
— Préparation de l'instauration du marché financier.
— Allègement du rôle de l'administration dans le réglementation des relations de travail, et le règlement des conflits (loi 90-11 du 21 avril 1990).
Bien sûr, tout cela n'allait pas sans mal, surtout auprès de l'opinion publique, d'autant que certaines démarches économiques et commerciales du gouvernement, ou de certains de ses membres, ne connurent pas le succès programmé, subirent des retards dans l'exécution, ou prêtèrent à confusion et, pour certaines, à "scandales".
Il faut ajouter à cela le problème de la dette extérieure, problème autour duquel une polémique intense s'était engagée, tout d'abord sur le montant et ses origines, ensuite sur son remboursement et les conditions imposées.
Ici, le débat public, débat qui ne s'arrêtera pas, tournant par la suite autour des manières de résoudre le problème : rééchelonnement ? reprofilage ? refus de rembourser ? — au niveau de la presse ou des partis politiques d'opposition — a eu, au moins, le mérite de parler d'un sujet, alors tabou, jusqu'en 1989. Il a, aussi, révélé, qu'il n'y avait, jusqu'à la deuxième moitié de la décennie 80, aucune gestion de la dette puisque tant Kasdi Merbah que Mouloud Hamrouche

(au début de son mandat) n'ont pu fournir de chiffres exacts sur le montant de la dette extérieure ainsi que sa structure. Abdelmadjid Bouzidi a expliqué cette démarche a — priori aberrante : "…L'Algérie n'a jamais eu besoin de stratégie de gestion de la dette. Sa conception de l'endettement extérieur était de type "avance sur la rente" pétrolière et gazière (…)" (*Algérie - Actualité*, 7-13 juin 1990). De ce fait, et suite aux manipulations extérieures, aux "facteurs endogènes, à une utilisation non efficience (faible capacité d'absorption de l'économie nationale en investissements, par rapport à une forte mobilisation de l'argent)… et, aussi, à des fuites de capitaux, on est donc arrivé au chiffre devenu très rapidement magique de 25 milliards de dollars (26,5 en 1989, 25,8 en 1990, 23,8 en 1991, selon le Conseil national de la planification), dont une bonne partie est d'origine privée, donc assez contraignante par les services à payer (6,7 milliards de dollars en 1989, 9,3 en 1992, c'est-à-dire 70 % des recettes d'exportations attendues) et les délais assez courts. C'est, surtout, ceci qui a inquiété les uns et les autres, soucieux de ne pas voir la souveraineté du pays arrimée à une trame (peut-être!) tissée par la Banque mondiale, le Fmi et les grandes places financières par le biais d'un rééchelonnement ouvert ou déguisé. Ceci a, d'ailleurs, suscité une chaude polémique entre le ministre de l'Economie, Ghazi Hidouci, et le Secrétaire général du Rassemblement pour la culture et la démocratie (Rcd), Saïd Sadi qui avait "révélé", lors d'une conférence de presse, en octobre 1990, des négociations clandestines avec la Banque mondiale ainsi que le contenu d'une correspondance officielle algérienne adressée au Fmi et "acceptant" les conditions posées par cette dernière. Le premier était même intervenu en plein journal télévisé de 20 heures pour dénoncer la manipulation, dans une langue de bois surprenante, car les téléspectateurs n'étaient pas encore au courant des accusations du Dr Saïd Sadi.
Le Chef du gouvernement avait été, alors, obligé de descendre en personne dans l'arène et avait, par le biais d'une interview accordée au journal *Horizons*, indiqué qu' "il est exclu que l'Algérie ait recourt au rééchelonnement…, que toutes les "révélations" font partie de manœuvres contre son gouvernement, et que le Secrétaire général du Rcd, en exhibant un faux fabriqué pour perturber les négociations avec les partenaires étrangers, a été "manipulé". Ce que l'on retiendra, quelques mois après, c'est que certaines révélations du Secrétaire général du Rcd étaient justes : Ainsi, le dinar allait perdre très rapidement 4/5ème de sa valeur. Et, le journal *l'Evénement* (17-13 mars 1991) ira plus loin en "révélant" que le Fmi avait posé trois conditions aux prêts : dévaluation du dinar dont le cours ne devait pas dépasser de plus de 25 % celui du marché parallèle, la réduction immédiate de un tiers des subventions, avant fin 1991, aux produits de large consommation, et la libération des prix avant fin 1991.
On saura, par la suite, par la bouche même de Sid Ahmed Ghozali, devenu Chef du gouvernement, que tout cela était bien vrai, le tout ayant été "officialisé" le 3 juin 1991 après une lettre d'intention en avril, juste avant le départ de Mouloud Hamrouche. Et, l'on apprendra de la bouche même de Ghazi Hidouci (en novembre 1991, il est vrai) que les négociations avaient commencé en août 1990.
— Il y a, ensuite, le laxisme commercial qui a permis à l'économie souterraine qui drainait 17.000 milliards de centimes (20.000 à 40.000 en 1992 ?), de régner, indisposant plus qu'il n'en faut le pouvoir d'achat des consommateurs ainsi que la marge de manœuvre des opérateurs nationaux et faisait échapper au fisc 4.000 à 6.000 milliards de centimes. C'est là toute l'histoire du "trabendo" (commerce clandestin) qui a réussi en dépit des campagnes "coup de poing" menées, à survivre et parfois à fleurir, amenant le simple et honnête citoyen, face aux fortunes rapides et à la masse de nouveaux milliardaires, à s'interroger et à poser une lourde et bien gênante question : Où sont les parrains et qui sont-ils ? Ce sont ceux "qui influent de façon néfaste sur la jeunesse algérienne que le chômage et les déficiences du

système éducatif ont éliminé des circuits économiques", affirme Mouloud Hamrouche lors d'une "rencontre avec la presse", à la télévision, le 17 janvier 1990. Une explication qui n'a satisfait personne car il était de plus en plus évident que le "trabendo" n'était pas une affaire de petits délinquants qu'on pouvait traîner au commissariat du coin. C'était, aussi, et surtout, les "stratèges de la rente", c'est-à-dire "ceux qui se sont érigés en dépositaires de 10 milliards de francs français pour alimenter le change parallèle". A l'heure d'enjeux cruciaux pour l'avenir du pays, et avec une transparence médiatique et une liberté d'expression désormais bien dangereuses, il était certain que cela n'allait pas sans susciter des inquiétudes et soulever des tempêtes, des complots et des manipulations.
Surtout que, beaucoup de parrains, parmi les plus gros ou les plus influents, n'ont grandi que grâce aux faiblesses, agencés bien souvent, de l'ancien système, monopartisan politiquement, et monopoleur économiquement. "L'affaire" du *Nouvel Hebdo*, en tant qu'effet remarqué, n'est pas, à notre sens, étrangère à la lutte souterraine.
— En effet, après une très courte période "d'entente cordiale", on s'aperçut assez vite que quelque chose ne tournait plus rond entre le gouvernement de Mouloud Hamrouche avec, comme par hasard, ses ministères très sensibles de l'Economie et du Commerce, et certains journaux privés :*le Nouvel Hebdo*, dirigé par Kamel Belkacem, après son départ d'*Algérie-Actualité* en mai 1990, et financé par un gros "businessman" de Blida, par ailleurs l'un des fondateurs du Parti social démocrate, Tahar Soufi, et *le Jeune Indépendant*, animé par de jeunes journalistes inconnus du secteur et que la rumeur disait financé, au départ, par des milieux affairistes proches des islamistes modérés. Globalement, pour ces deux titres, et tout particulièrement pour le premier, tous savaient les liens d'amitié (et d'intérêts) tissés par Kamel Belkacem avec des cercles de l'ex-nomenklatura, puissants financièrement et/ou assez proches de personnalités désormais écartées des grandes et rentables allées du pouvoir.
Avec Merbah, mais avec Mouloud Hamrouche encore plus, la politique économique et financière, du moins au niveau des textes adoptés ou des intentions projetées, prenait une toute autre direction qui n'arrangeait certainement pas les intérêts en place ou programmés. La transparence médiatique et la libération de l'expression politique allaient, aussi, compliquer beaucoup plus qu'arranger les choses commerciales des "parrains" en place.
Ce fut donc la porte ouverte à toutes les accusations et à toutes "les fuites" dont celle de la soumission aux injonctions du Fmi.
Le Jeune Indépendant, d'autant plus déçu qu'après un démarrage laborieux, il n'avait reçu aucune aide, comme promis au départ par le cabinet du Chef du gouvernement (locaux entre autres), n'y est pas allé par quatre chemins : Goumeziane (ministre délégué à l'Organisation du Commerce), Hidouci (ministre de l'Economie)… et Raymond Benhaïm (consultant marocain (?), d'origine juive, qui aurait "imposé" un bureau d'études, français, comme seul et unique consultant de toutes les importations de l'Algérie en matière alimentaire… avec la complicité du Directeur général de l' Enapal) sont "un beau trio au service du sionisme".
Dans un numéro (19), il va même jusqu'à titrer en première page : "L'Algérie est-elle en train de financer Israël". Les conclusions sont assez vite tirées : "Le gouvernement des réformes, voilà une belle blague (…)", (N° 15, 15 janvier 1991).
Pour *le Nouvel Hebdo* (dont l'aventure se terminera mi-février 1991 avec le renvoi pur et simple de toute l'équipe rédactionnelle par le propriétaire majoritaire de la société-mère, qui se trouvait, comme par hasard, pris dans les filets de la bureaucratie douanière avec une menace d'amende de 1 milliard de centimes) qui a exploité le filon Act-Benhaïm, il y a la logique présidentielle (dont l'objectif est de mettre le marché au service d'une politique sociale de progrès), il y a des réformateurs sincères… écartés… et, il y a les opportunistes de service… au sein du gouvernement Hamrouche. "Ces derniers" conduisent "inévitablement à

discréditer l'option économique de marché et la démocratie aux yeux des couches moyennes et déshéritées, anéanties par la flambée des prix, cependant que les entreprises publiques, privées et locales, sont quasiment paralysées par plus de deux années d'arrêts des approvisionnements en matières premières et pièces détachées…" (N° 25, 12-18 décembre 1990).
Abdelhamid Mezaache, dans un article publié dans *le Nouvel Hebdo* (26 septembre - 2 octobre 1990) a fait le point des réussites et des lacunes "de la politique de réhabilitation des mécanismes de marché", sous un titre qui résume assez bien le résultat d'une première année du gouvernement Hamrouche, résultat que l'on retrouvera peu ou prou dans d'autres domaines (exemple de la presse) : "Un libéralisme en liberté surveillée". Il est vrai qu'en matière de politique économique, c'est à une sorte de valse-hésitation que l'on assiste. Ainsi, on parle de "réformes incontournables" et de "marché" mais, jamais, le terme "d'économie libérale" n'est prononcé. Et, pourtant, la réalité du terrain et des marchés prouvait le contraire. Et, c'est ce déphasage ou cette disharmonie entre le discours (n'a-t-on pas entendu, lors d'une conférence, le ministre de l'Economie, Ghazi Hidouci, parler de socialisme… un terme bien oublié. Mais, il est vrai que la conférence se tenait à la Kasma Fln de Bab El Oued : A peu près le discours de Sadate en 1976, année de ratification de l'accord avec le Fmi) et la pratique qui a irrité le plus tant les réformateurs décidés que les tenants forcenés ou timides de l'ancien système… un système qui n'arrivait pas à "basculer" franchement et rapidement, accroissant les angoisses et freinant les engagements.
En s'appuyant sur les conclusions de Abdelhamid Mezâache, il y a :
— En matière de libéralisation (ou, bien plutôt, de libération) des prix, pour ceux dits "déclarés" où il n'y a apparemment aucun plafonnement, l'oubli de la modestie des moyens de l'administration, surtout à l'échelon local. La surveillance est alors inefficace devant la prolifération des commerces à la sauvette et l'insécurité des agents et ce qui est déclaré auprès des services des prix est largement inappliqué. De ce fait, la hausse des prix ira s'accélérant : 16,5 % en 1990 et 19,2 % en janvier 1991, contre 9,3 en 1989 et 5,9 en 1988 alors que la rémunération des salariés n'augmente en 1990 que de 13 %.
— Pour la prérogative d'importation accordée au secteur privé, elle était entachée au départ et jusqu'à fin avril 1991 de conditions nombreuses qui entravèrent la liberté d'initiative dans le commerce extérieur. Ainsi, les opérateurs étaient tenus de se procurer, par eux-mêmes, un financement extérieur équivalent à leur licence d'importation (certains ont avancé que c'était là une légalisation du "trabendo"), ils n'avaient pas le droit au change du dinar pour leur permettre de disposer des devises nécessaires à la couverture de leurs frais de déplacement à l'étranger, ils ne disposaient pas de la possibilité de prendre en charge leurs partenaires économiques, alors qu'il n'y avait presque pas de limite lorsqu'il s'agissait d'entreprises publiques qui invitent leurs partenaires, etc…
Cette différence de traitement a mis les opérateurs privés, surtout les véritables entrepreneurs nationaux, en situation de "mineurs incapables".
— Pour ce qui concerne la valeur du dinar, c'est là, en vérité, le résultat du mode initial, décidé en 1971, de détermination de la valeur de la monnaie nationale en fonction d'un panier de devises étrangères censé refléter la structure du commerce extérieur.
Depuis que ces devises sont devenues flottantes, le dinar flotte avec elles… mais sans le vouloir. Et, surtout, sans qu'on le dise officiellement. La dépréciation est allée s'accélérant, atteignant un "niveau d'équilibre", avec le dollar mais pas avec le franc…, provisoire en février - mars 1991. Ainsi, le taux de change nominal du dinar, par rapport au dollar, qui a été de 4,70 en 1986, 6,48 en 1988, 7,45 en 1989, est de 8,01 en janvier 1990, 17,70 en mars 1991 (32,5 au marché parallèle) et 22 dinars après la dévaluation de la monnaie nationale de 22 % à

partir du 1er octobre 1991. De ce fait, un salaire moyen de 3.000 dinars par mois ne coûte, vu de l'extérieur, que très peu en devises fortes (136 dollars environ). Est-ce que tout ceci allait attirer les investisseurs étrangers et pousser l'investisseur local à moins gaspiller les équipements importés ? C'est là certainement le grand espoir ou le calcul de Ghazi Hidouci qui avait programmé la convertibilité de la monnaie nationale pour fin 1992.
— Pour le coût du crédit, l'argument de "surliquidités" ne reposait sur aucun calcul précis. On avait l'impression que l'on voulait surtout justifier le renchérissement du crédit (les taux bancaires ont été brutalement relevés de plusieurs points : 14 % pour le court terme et 15 % pour le moyen terme)… ce qui avait ralenti l'activité économique (depuis 1985, la production industrielle diminuait de près de 1,5 % par an et, durant le 4ème trimestre 1990, elle avait enregistré un taux de croissance négative de —1,82 % selon l'Ons. Pour les industries de transformation, le taux enregistré a été de — 4,77 %)… et a contribué à l'augmentation du chômage (début 1991, il y avait 1.200.000 chômeurs, soit plus de 20 % de la population active… et plus de 1,5 millions en 1992), à la libération des prix et à la dérive inflationniste qui voient les catégories sociales à faible revenu souffrir le plus.
— La légalisation des transactions commerciales sur les produits importés en devises faisaient courir le risque que les produits qui seraient offerts pourraient ne pas être ceux qui seraient les plus utiles à l'économie nationale, mais ceux qui seraient les plus demandés.
— La loi sur la monnaie et le crédit du 14 avril 1990 a été bien accueillie par tous les opérateurs, impatients d'en voir se concrétiser les effets, sans pour autant voir, clairement, les opportunités possibles, les dispositions réglementaires n'étant pas encore promulguées. Ce fut, globalement, un gros échec, car considérée comme contraignante beaucoup plus par ses aléas bureaucratiques, surtout pour la petite entreprise.
— L'instauration du marché financier (bien qu'envisagée dès 1985) — corollaire du désengagement du secteur public dans le financement des investissements du secteur public économique — n'avait pas reçu, en janvier 1991, le moindre début de réalisation. Devant être créée en juin 1988, la bourse des valeurs mobilières, au capital réparti en parts égales entre l'ensemble des 8 fonds de participation ("bourse de la misère", comme l'a appelée un économiste) a vu le jour sur le papier, en décembre 1990, avec l'espoir d'attirer les 100 milliards de dinars du marché de l'épargne et des institutions non financières. En avril 1991, le délégué à la réforme économique, après un "séjour d'information" en Belgique, l'annonçait… pour fin 1991.
— La loi 90-11 du 21 avril 1990 sur les relations du travail n'avait pas réduit, de manière significative, le recours à la grève dans les unités économiques ni même dans les unités administratives. Ainsi, si d'octobre 1988 à octobre 1989, on a relevé 2.000 grèves (3.389 pour toute l'année), occasionnant la perte de 2 millions de journées de travail et 2,5 milliards de dinars de manque à gagner dont 100 millions en devises, en 1990, elles ont été encore nombreuses (2023), l'autonomie des entreprises entraînant, dans son sillage de rigueur, des ajustements bénéfiques, mais, aussi, bien des excès. Ainsi, en janvier 1991, si l'on dénombrait 28 associations syndicales, l'on comptait aussi 125.000 travailleurs licenciés dont 56.304 pour la seule année 1989.
— Autre point noir : la loi de finances complémentaire 1990 dans ses dispositions autorisant l'installation de grossistes et de concessionnaires étrangers (agréés par le Conseil de la monnaie et du crédit) paraissait toujours bloquée en mars 1991, freinant ainsi les initiatives et raréfiant les produits, beaucoup de questions restant encore sans réponse (règles fiscales, transferts, droits de douanes, etc…). En juin 1992, seulement 238 dossiers avaient été présentés et 126 avaient été agréés (55 concessionnaires, 41 investisseurs et 30 grossistes) pour des investissements dont le montant global correspondait à 2 milliards de dollars et 6,3

milliards de dinars. Un résultat bien en-deça des espérances d'autant que beaucoup sont restés à l'état de simples projets.
Kasdi Merbah avait été écarté pour des raisons beaucoup plus idéologiques que techniques. Il était de plus en plus évident que, si Mouloud Hamrouche devait subir le même sort, il le serait pour des raisons beaucoup plus techniques qu'idéologiques, liées d'abord et avant tout à une incapacité à mettre en œuvre ce que l'on avait élaboré — sur papier — avec une grande compétence, les réformes économiques, que Merbah, plus tard, qualifia "d'islakhates" au lieu et place "d'islahates". Il est vrai que les premiers résultats — positifs — avaient été promis, prudence politique oblige, après trois années de programme hamrouchien : "En 1993, la crise sera derrière nous" aimait à répéter Mouloud Hamrouche.
Mais, les anciens "barons" du régime (menacés dans leurs privilèges, acquis à l'ombre du clientélisme), les travailleurs et les cadres du secteur public soucieux de leur avenir, un certain secteur privé parasitaire, trop habitué à l'absence d'une concurrence qui s'annonçait ravageuse, les citoyens qui voient les prix "flamber" et des produits inabordables, et des partis politiques de l'opposition, ne l'entendaient pas de cette oreille, rendant la tâche difficile. Elle s'était compliquée aussi par une absence certaine de communication gouvernementale, mises à part les rares "sorties", sur le terrain ou à la télévision, du Chef du gouvernement, et surtout par l'utilisation à "géométrie trop variable" de concepts qui, au lieu de stabiliser, de sécuriser et surtout de permettre l'acquisition d'une idée claire et définitive sur les intentions du pouvoir exécutif, n'ont fait que désarçonner l'observateur, le gestionnaire et angoisser le citoyen. De ce fait, la logique de rupture (s) était bien souvent mise à mal par son concepteur lui-même. Il est vrai que la donne politique, consistant en une puissante présence sur le terrain d'une force perturbatrice, représentée par le Fis, a bouleversé la stratégie initiale, générant de ce fait une sorte de politique économique où, selon les circonstances et les contraintes, l'on avançait par paliers, empruntant parfois des passerelles, ce qui a abouti à une impression finale d'atermoiements et de confusion : On pense économie libérale, on vous parle d'économie libérée, mais l'on pratique une économie surveillée profitant à un secteur d'Etat, se voulant toujours dominateur d'un secteur privé qui se re-cherchait. Ghazi Hidouci a beau dire le contraire : "Le capitalisme d'argent ne manipulera pas l'économie algérienne", mais ce n'était là, comme l'écrivait le journaliste du quotidien *El Moudjahid* (31 décembre 1990), qu'une conviction qui, trop déclarée, publiquement, surtout par quelqu'un qui a "travaillé" presque toute sa vie à planifier pour le compte de l'Etat, et pour le compte des cabinets de la Présidence de la République, à partir de 1986, sur tous les dossiers "délicats", ne pouvait qu'augmenter la méfiance des entrepreneurs privés nationaux… et, aussi, des investisseurs ou des prêteurs étrangers.
Lahouari Addi, sociologue algérien et grand pourfendeur du populisme pour ce qui concerne le passé et des réformateurs hamrouchiens pour ce qui touche à l'après-Octobre, a présenté, en décembre 1990, une analyse critique de la situation, sévère, mais qui n'est pas sans intérêt :
"La réalité est qu'il n' y a pas de réformes économiques, il y a seulement une réforme juridique des activités économiques (…).
Plus de deux années après les événements d'Octobre 1988, les tendances perverses de l'économie algérienne sont encore à l'œuvre. Les dites réformes économiques du gouvernement frappent par leur formalisme juridique (…).
Le Gouvernement a conçu les réformes sous leur aspect juridique, estimant que cela serait suffisant pour déclencher des dynamiques économiques productives (…)". Et, de citer des exemples dont celui de la loi sur la monnaie et le crédit qui restitue à la Banque centrale ses prérogatives d'institut d'émission…
"La Banque centrale n'aura plus à obéir aux injonctions des autorités politiques pour satisfaire

les besoins illimités du trésor qui finançait les déficits du budget de l'Etat et des entreprises publiques. Cette loi sur la monnaie et le crédit annule donc le décret d'avril 1964 qui subordonnait le pouvoir monétaire au pouvoir politique.
C'est à la faveur de ce décret que la Banque centrale émettait de signes monétaires sans relation avec la production physique, sur simple injonction administrative. La loi autorisant les grossistes et les concessionnaires à installer des comptoirs où seront commercialisés des produits fabriqués à l'étranger vise à démanteler le monopole de l'Etat sur le commerce extérieur qui a servi de paravent à des affaires de corruption dont ont profité des fonctionnaires de l'Etat. Enfin, la décision d'ajuster officiellement la parité du dinar sur le marché parallèle est destinée à mettre à la disposition des entreprises des devises dont elles manquent en fonction de leurs besoins et capacités réels, mais ce réajustement de parité risque de se répercuter sur le système de prix désormais libres, ce qui aggravera la poussée inflationniste.
Ces mesures risquent d'accroître les difficultés de nombreuses entreprises dont certaines seraient obligées de cesser tout activité.
La faiblesse de la productivité n'a pas eu pour origine la disponibilité de la banque d'état à financer à fonds perdus le déficit de l'entreprise publique (les dettes publiques, Trésor ou Bad, ont été estimées à 270 milliards de dinars). Cette disponibilité de la Banque est la conséquence de ce que l'entreprise publique est incapable de générer des ressources, d'où le recours à la banque pour maintenir l'emploi.
Aussi, le retour à la contrainte monétaire, souhaitable en soi, n'enrayera pas le déficit. Il conduira plutôt à la fermeture de l'entreprise si des réformes économiques ne sont pas décidées en concertation avec tous les agents économiques. Ni la pression externe du fonds de participation, ni celle de la contrainte monétaire, ni la baisse drastique de la parité du dinar, et moins encore la concurrence des produits étrangers, ne seront favorables à la relance économique. Cet ensemble de mesures juridiques aurait gagné à être pris dans le cadre d'une stratégie de transition vers l'économie de marché pour accompagner des réformes économiques consistant notamment à relancer l'investissement productif privé et public — dans l'industrie de transformation et dans les services — et étudier, cas par cas, les entreprises d'Etat dont certaines doivent être consolidées, d'autres fermées définitivement, et d'autres encore reconverties selon leurs possibilités. Malgré les ruptures que les uns et les autres annoncent, il est frappant de constater que les réformes dites économiques sont menées avec le même formalisme et le même dogmatisme qui ont inspiré hier la gestion socialiste des entreprises et la révolution agraire.
Cet aspect révèle, en fait, beaucoup plus une logique de continuité que de rupture.
L'explication pourrait se trouver dans le fait que le même régime, se posant comme seule alternative, s'est succédé à lui-même.
Les réformes sont pensées et appliquées avec la démarche bureaucratique qui a caractérisé la période des années 70.
Le marché n'est pas posé comme une construction institutionnelle sous-tendue par l'intérêt public, ce qui suppose une transition aussi prudente que déterminée pour ne pas accroître la pauvreté des populations économiquement fragiles. Le marché n'est pas conçu comme une domestication étatique des flux économiques prenant leur source dans l'activité privée des membres de la société. Il est perçu comme une super-structure juridique suffisant, en elle-même, à déclencher une dynamique d'auto-régulation, d'ajustements des équilibres sociaux et d'accumulation.
C'est bien d'être partisan du marché, mais le marché a une histoire, et il est passé par des évolutions qu'il faut connaître quand on décide du sort de millions de personnes, que ce soit

en Algérie ou ailleurs".
La crise, puis la guerre du Golfe, avec ses répercussions sur le marché des hydrocarbures, aura permis — grâce à l'apport inespéré de trois milliards de dollars — vers début août1990, de ne pas être en cessation de paiement, mais aussi et surtout de continuer à réformer "à petites doses". Mais, l'échec rapide de l'Irak dans sa résistance contre les coalisés occidentaux et arabes, et la stabilisation du marché pétrolier autour d'un prix de 20 dollars le baril (alors que les réformateurs basaient leur démarche sur un prix de 25 dollars : "Nous avons compté sur des prix autour de 25 dollars pour nous en sortir correctement (…). Si les prix se maintiennent entre 20 et 25 dollars, ça ira bien, ça ira un peu moins bien si on les fait chuter…", confiait le ministre de l'Economie au journal *le Soir d'Algérie*, du 12-13 avril 1991) ont obligé à ne pas esquiver encore plus longtemps la médication de choc avec toutes les douleurs sociales et tous les risques politiques qu'une telle approche comportait : L'argent frais — 240 à 270 milliards de dinars (on a parlé aussi de 400 milliards) alors que l'Etat ne disposait que de 42 milliards de dinars en 1992, pour assainir les situations déficitaires de plus de 400 entreprises (Début 1992, 80% des entreprises publiques se trouvèrent subitement en cessation de paiement, le Bea ayant décidé de bloquer les comptes… pour situation inchangée) — faisant défaut, la privatisation totale ou partielle, mais rapide, des parties les plus faibles, les moins récupérables et les moins stratégiques du secteur public, accompagnée d'une démonopolisation totale, gages sacrificiels de l'avènement désormais irréversible du marché !
Mais, ici, avec l'approche des élections législatives de juin-juillet 1991 qui allaient voir des exploitations démagogiques, il fallait au gouvernement beaucoup de courage économique et moins d'opportunisme politique. Ce qui était une tâche malaisée avec la présence d'une opposition islamiste qui, bien que favorable à une économie marchande, exploitait à son profit tous les ressentiments politiques et sociaux pour accéder au pouvoir.
On a donc pratiqué — par le sommet —une politique quasi-systématique de déréglementation du haut du système, laissant ainsi le bas avec ses acteurs, c'est-à-dire la société commerçante et industrielle nationale, se morfondre et s'enliser dans l'habituelle économie spéculative et permissive, pour tous ceux qui avaient su s'y installer, cela va de soi… en attendant, avant tout engagement, que les effets des décisions se fassent sentir et, surtout, que le gouvernement aille jusqu'au bout de sa logique. Ainsi, peut-être pour encourager les investisseurs algériens et étrangers — tous restés sceptiques sur la volonté libérale réelle du gouvernement — et pour trouver des prêteurs, une instruction de la Banque centrale, rendue publique fin avril 1991, indiquait que "les importations de marchandises ne faisant pas l'objet de prohibition ou de restriction n'étaient plus soumises à accord ou autorisation préalable". Toute personne physique ou morale pouvait librement procéder à des opérations d'importation par l'intermédiaire exclusif d'une banque agréée, seule habilitée à transférer les devises nécessaires dont la contre-valeur en dinars est prélevée sur le compte des importateurs. Mais cela, venant trop tard, n'allait pas suffire à débloquer une situation, par ailleurs étouffée par d'autres décisions ou d'autres attitudes. Ainsi, la taxe compensatoire inscrite dans la loi de finances 1991 qui augmentait démesurément le coût des importations (la taxe avait pour but de "récolter 28 milliards de dinars en 10 mois… il n'y en eut que 5 "d'amassés", ce qui a affecté lourdement le budget du fonds de compensation prévu pour financer notamment le soutien des prix des produits de première nécessité. Et, pour 1991, ce dernier fonds accusait un déficit de 38 milliards de dinars) a cassé brutalement l'action économique et, du même coup, a brisé l'assiette fiscale, qui connaissait déjà annuellement une évasion de 80 milliards de dinars et, plus grave encore, a vu le produit national brut enregistrer un résultat négatif de moins 2,5 % de croissance, et la croissance globale des ménages chuter de 5 %. Ainsi, les

retards mis à accorder les agréments par le Comité de la monnaie et du crédit (institué par une loi de 215 articles…, les "215 commandements") aux concessionnaires - grossistes (sur 204 dossiers présentés en mai 1990, 150 seulement avaient été examinés et 89 avaient reçu l'avis favorable) : Autant de freins annihilant toutes les velléités d'investissement et de libéralisation réelle de l'économie.
Après une libération anarchique des prix… sans libéralisation réelle de l'économie, l'on assistait à la brusque libéralisation des importations… sans leur libération. C'était là une politique économique d'hésitations et de demi-mesures, un "faux-libéralisme"… tout à fait compréhensible lorsqu'on savait que la tendance Fln au pouvoir et au gouvernement n'était nullement sûre de remporter les élections législatives et se trouvait "coincée" entre les appels des réformes libérales (demandées par la réalité nationale et l'environnement) et les contraintes des acquis défendus par les orthodoxes, et bien exploitées par l'opposition.
Résultat ? L'Algérie se retrouve, en juin 1991, avec une économie ni totalement bazarie, ni vraiment libérale, mais seulement plongée dans le maëlstrom d'une "libéralisation bazardée", d'une économie "monétaro-mercantiliste" où le trottoir tient le haut du pavé. Le changement de gouvernement n'allait nullement améliorer la situation, la fin de l'année se trouvant marquée avec la dévaluation officielle du dinar de 22 % et son lot de vrais et faux "scandales". (Or "swapé", Fmi, Hassi-Messaoud, etc…), par une accélération de l'inflation (30% en 1992), une chute de la création d'emplois et une baisse du volume de l'activité économique et de la production industrielle et une baisse des recettes d'exploitation par rapport à 1990. Avec Sid Ahmed Ghozali, le discours sur la crise économique prend des accents dramatiques.
"La brutalité des propos (…) produit des effets contraires à ceux escomptés. On ne remet pas un peuple au travail par des déclarations suggérant le chaos et la faillite, d'autant plus que, quelques mois plus tôt, le Fln, dont Sid Ahmed Ghozali est partie intégrante, par la voix de Mouloud Hamrouche, s'indignait de ces constats "déstabilisateurs", dressés alors par l'opposition… Si on a souvent reproché au gouvernement Hamrouche sa propension à la "cachotterie", on ne saurait, par ailleurs, faire l'impasse sur les incohérences des déclarations des membres de l'équipe Ghozali…
Ces déclarations alarmistes traduisent les divergences qui agitent les différentes fractions du Fln", écrivait Z. Satour (*Hebdo Libéré*, N° 32, début novembre 1991) qui ne croyait, peut-être, pas si bien dire en concluant qu'en janvier 1992, les prix amorceront une courbe irrémédiablement ascendante et que les discours et les diverses mesures de saupoudrage (comme l'augmentation des allocations familiales et de l'indemnité pour les femmes au foyer en janvier 1992, comme le soutien des bas salaires institué en mars — 15 millions d'individus concernés par 24 milliards de dinars annuellement avec une prévision d'accroissement à 72 milliards — pour tous ceux qui gagnent moins de 7.000 dinars/ mois, ou l'accroissement du salaire national minimum garanti à 2.500 dinars mois à partir du 1er avril 1992 ou encore les 22,5 milliards dégagés pour soutenir directement les prix de certains produits) se révèleront de peu d'utilité pour contenir le grogne populaire, mobiliser les énergies et rétablir la confiance alors que les prix de la plupart des produits de première nécessité étaient libérés le 20 Juin… après un mois d'hésitation.
Il est rejoint en cela par l'économiste Abdelmadjid Bouzidi qui observe (Alger-Républicain, 18 décembre 1991) une "attitude fortement défensive… facilitant la reproduction de façon quasi-inconsciente le discours des années 1970 "et qui relève qu'au niveau de la conceptualisation, il y a une lacune majeure. Les Algériens — décideurs politiques et opérateurs — en sont encore à débattre des grands choix…".
Crise de structure ou de conjoncture ? Telle est toujours la question ! "Nous travaillons trop

lentement ", disait l'ex-ministre de l'Economie Ghazi Hidouci, en novembre 1991. Sur ce point, il n'avait pas tort. Il faut, peut-être, ajouter cet autre défaut : le perpétuel retour en arrière, sans tirer froidement les leçons des mauvaises expériences. Une véritable incapacité d'apprendre du passé. Ainsi, Ghozali et Nourredine Ait Laoussine ont, dans la foulée (Hocine Benissad, certainement trop réaliste, écarté) crut trouver la solution totale aux problèmes du pays en réactivant leurs rêves de jeunes managers de la grande Sonatrach (120.000 travailleurs) au temps de la planification impérative et bureaucratique et de la "gestion dans l'opulence" (et, encore influencés par le discours de Bélaïd Abdesselam, toujours partisan, croyait-on, de l'Etat dirigiste et de la dénonciation de l'accord avec le Fmi et des "réformes"), allant jusqu'à croire que 120 à 150 milliards de dollars au total, allaient tomber dans l'escarcelle au titre de la signature des contrats d'association avec des partenaires étrangers pour le développement en commun de gisements pétrolifères en exploitation (dont Hassi-Messaoud), grâce aux termes de la loi sur les hydrocarbures.
Avec le départ de Chadli Bendjedid et l'arrivée de Mohamed Boudiaf, le slogan économique est "relance et investissement".
Hassen Haddouche (*l'Observateur*, 29-1 / 4-2 / 1992) distingue ici deux versions possibles : la première n'en serait pas une. Fondée sur les programmes d'importation pour 1992 de 8 ou 9 milliards de dollars (le ministre du Commerce avait livré le chiffre de 8 dont 2 pour les produits alimentaires, et le ministre du Trésor 9 dont 1,9 pour les produits alimentaires…), et qui constitue dans le meilleur des cas une stagnation par rapport à l'année passée (9,7 milliards de dollars), elle ne permettra pas d'accroître le niveau d'activité des entreprises. Elle devrait, en revanche, renforcer, d'une part, le processus actuellement en cours de re-centralisation de la gestion des approvisionnements extérieurs, dans le but d'éliminer les pénuries les plus criardes, et d'autre part, la situation financière des entreprises ne s'améliorant pas, faire poser des pressions croissantes sur le système bancaire, en vue d'assurer le financement monétaire d'une "relance" qui risque de n'être alors qu'un saupoudrage des ressources extérieures disponibles.
Cette première étant loin de constituer le projet mobilisateur que semble attendre la nouvelle équipe dirigeante, c'est probablement le scénario Hassi-Messaoud qui va se trouver confirmé. Apportant plusieurs milliards de dollars supplémentaires d'importations dès cette année (croyait-on !), il permettra d'inverser la tendance à la dégradation des approvisionnements des entreprises et de relancer la machine (en panne depuis plus de six années). En mettant, en face de la monnaie déjà créée, une contrepartie réelle, il est également susceptible de conduire pour un temps à un rétablissement "par le haut" des équilibres financiers internes.
Le problème du type d'organisation de notre économie et de l'efficacité de nos entreprises restera cependant entier, et les mêmes causes produisant les mêmes effets, si le "sursis" accordé pour une utilisation intensive de la rente pétrolière et gazière n'est pas mis à profit pour développer un système d'allocation optimale des ressources favorisant les entreprises les plus performantes, en remplacement de l'égalitarisme et du partage de la pénurie qui sont actuellement la règle, nous risquons de retourner rapidement aux mêmes impasses".
Sauf… sauf — la faillite guettant (malgré 18 accords de financement conclus en 1991 avec des institutions financières et des pays occidentaux pour une valeur globale de près de 14 milliards de dollars), avec une situation nette de l'état des réserves de change pour l'année 1991 voyant un déficit de 185 millions de dollars, heureusement transformée à partir de mars 1992 avec des réserves s'élevant à 560 millions de dollars, et dans un contexte inflationniste accéléré avec une croissance générale des prix, depuis 1991 à juin 1992, se situant à 39,4% — s'il y avait une troisième version en préparation, assez liée à la forte affirmation de "l'autorité de l'Etat" sur le terrain (afin de contrecarrer toute velléité de contestation et de perturbations

sociales) par le biais, entre autres, de la "fixation" pour un temps (la fameuse **pause démocratique** demandée par le gouvernement !) du paysage politique ; version qui allait voir la mise en œuvre, franche ou déguisée de beaucoup "conditionnalités" (le Conseil du gouvernement du 19 septembre 1991 annonçait les couleurs) du Fmi pour l'arrivée de fournisseurs étrangers d'argent frais. Un besoin désespéré qui avait poussé le ministre des Affaires étrangères à faire une tournée au Golfe, en février 1992 !
D'ailleurs, les réticences mises à confirmer la décision de re-financement (seulement après que le plan de relance présenté au Haut conseil d'Etat par Sid Ahmed Ghozali ait été corrigé dans le sens d'un Etat fort et libéral… mais aussi très social) pour 1,5 milliard de dollars d'une partie de la dette, par un Consortium de 240 banques (piloté par le Crédit lyonnais, la France étant le principal créancier public de l'Algérie), mi-février 1992, ainsi que l'échec désormais patent de l'opération Hassi Messaoud (dont on attendait au moins 7 milliards pour 1992) étaient annonciatrices de beaucoup de changements. De plus, les crédits étrangers tardaient dans leur libération et l'on savait que les négociations avec le Fmi concernant l'octroi d'un crédit de 800 millions de dollars étalé sur 18 mois piétinaient. On attendait, certainement, les conclusions de la délégation (du Fmi) qui, durant 21 jours, en juin 1992, avait accompli une tournée en Algérie (leurs appréciations étaient favorables à une convertibilité très rapide du dinar, à l'arrêt de la spirale prix-salaires… et "au consensus national").
Le décès brutal du Président Mohamed Boudiaf, le 9 juin, la démission de Sid Ahmed Ghozali (qui s'était peu à peu éloigné des partenaires sociaux essentiels du pays dont l'Ugta, inquiète face à la vague de compression de personnels dans certaines grandes entreprises publiques (Realsider) ou de mise en congé technique (Eniem, Enag…), le patronat et les entreprises publiques, surtout après l'entrée d'islamistes modérés dans son gouvernement, un plan de relance non satisfaisant parce que timoré pour certains ou sévère pour d'autres, un assainissement des entreprises qui s'annonçait douloureux surtout après l'annonce, le 29 mars, par le ministre de l'Industrie et des Mines, qu'un projet de participation étrangère aux unités algériennes non performantes était à l'étude et la suspension du soutien des prix de la plupart des produits de large consommation), et, enfin, l'arrivée inattendue, le 6 juillet, au poste de Chef du gouvernement de Abdesslam Bélaïd - réputé partisan " de l'économie de guerre" et du "compter sur soi pour récupérer sa liberté d'action" allaient bouleverser tous les calculs, tout particulièrement dans le domaine économique.
Avec tous ces changements, la rupture avec le Chadlisme était certes consommé et un "nouveau" régime naissait. Mais, il n'allait pas réussir à se dépêtrer d'un système vieux de plus de 30 ans ayant transformé, en fin de parcours, le pays en un "véritable souk", à "rattraper le temps perdu" et à éviter les erreurs du passé.

LES ISLAMISTES
OU HISTOIRE(S)
D'UNE MORT ANNONCEE

"Dis-moi, Dieu des cent noms,
ce que tout cela signifie..."
Aragon

Après les élections de juin 1990, la mouvance politico-religieuse s'est trouvée renforcée, suite à la création d'autres partis du même genre, et dont les plus importants sont ceux issus directement de la Rabita El Dâawa el Islamia créée le 1er mars 1989 au domicile de Cheikh Sahnoun... visiblement en réponse à l'annonce faite, quelques jours auparavant, à la mosquée Es-Sunna de Bab El-Oued, de la création (officiellement proclamée le 10 mars à Kouba) du Fis : Le Mouvement de la Nahda islamique (Mni), communément appelé En Nahda, agréé fin novembre 1990, présidé par Abdallah Djaballah, et le Mouvement Hamas (Harakat Moudjtamâa el Islami), issu de l'Association El Irchad oual Islah, annoncé le 7 décembre 1990, mais n'ayant déposé son dossier d'agrément que le 26 mars 1991.
Ici, l'objectif (création d'un Etat islamique) est, apparemment, le même pour tous, les méthodes pour y arriver et les moyens utilisés n'étant pas obligatoirement identiques, avec des divergences importantes, bien souvent non perceptibles, surtout sur l'exercice du "leadership" : Cheikh Sahnoun, de la Rabita, le rassembleur, est déjà bien vieux, 85 ans, trop malade et il est — jusqu'en juin 1991, en tout cas — pour Hamas et En Nahda, trop indulgent à l'égard du Fis ou de ceux qui s'en réclament ouvertement, qu'ils soient du fameux groupe des "neuf" (c'est-à-dire Sahnoun, Kerar, Fkih, Guechi, Zebda, Merani, Makhloufi et Imam), ou de la Djaza'ara. Le silence de la Rabita sur les incidents survenus à Médéa, Mahfoudh Nahnah ayant été accueilli par des lancers de savates au sein d'une mosquée, et la présence du Cheikh Sahnoun au meeting du Fis au stade du 5 Juillet d'Alger, en sont les preuves les plus voyantes.

Par ailleurs, le patriarche n'intervient que pour appuyer les prises de position de Abassi Madani (de plus en plus proche de la Djaza'ara). Ainsi, le 8 mai 1991, au moment où le peuple commémorait le souvenir de ses 45 000 morts de 1945, la Rabita adressait, dans un message signé Cheikh Sahnoun (Mohamed Kerrar, dans un entretien publié par *El Massa* du 24 juillet 1991, avait "révélé" que, derrière le patriarche, se trouvait, dès le début, le groupe El Djaza'ara de Mohamed Saïd. "C'est, toujours, ce dernier qui écrivait et Cheikh Sahnoun signait"), lu dans les mosquées avant le prêche du Vendredi, véritable sévère mise en garde au Président de la République et promettant au pays des bains (*hammam*) de sang, et une guerre civile si les projets islamistes concernant les élections et le pouvoir n'étaient pas pris en compte : iI est vrai que le Fis avait, au sein de la Ligue, jusqu'à l'éclatement de celle-ci, cinq voix alors que les deux autres partis n'en avaient que deux chacun (Le premier bureau, de compromis, fut installé en octobre 1989 après des tractations relativement longues).
programme complètement différents de ceux de ses frères "salafiyines",

Les divergences sont apparues au grand jour, avant la grève générale, d'abord lorsque l'idée "d'alliance islamique", pour faire face aux élections législatives de juin avait été lancée par Mahfoud Nahnah , et appuyée par la Ligue de la Dâawa islamique, lasse des querelles de clochers, avant qu'il ne crée son parti. "Pas d'alliance en Islam", telle fut la réponse cinglante de Fis (plutôt de Abassi Madani, Ali Benhadj y étant, paraît-il , au départ, favorable), de plus en plus inquiet, il est vrai , des succès médiatiques, et sur le terrain , de Nahnah et Djaballah qui ont fait montre d'une maîtrise presque parfaite (et sécurisante, du moins en apparence) de la chose religieuse, et ce qui ne gâtait rien, de l'action politique……le programme économique étant, lui, assez imprécis.: de véritables "idéologues" donc, alors que les leaders du Fis restaient imprégnés d'un pragmatisme certain , ce qui les rendaient plus proches mais bien plus soumis aux programmes ou aux excès de leurs bases extrémistes…..qui, on le verra par la suite, en fin de parcours prendront le dessus.
Les tentatives, bruyantes ou violentes, afin d'interdire des spectacles culturels, entre autres, durant le mois de Ramadhan 1991 à Alger ou ailleurs (au nom de "l'hygiène morale", et par le biais des Apc, la campagne avait débuté en 1990 avec le refus d'un concert de Linda de Souza à la salle Atlas. Par la suite, il y eut de multiples "affaires" : Annulation du festival raï à Oran, fermeture de la cinémathèque de Bordj-Bou-Arréridj, associations culturelles expulsées de leurs locaux comme à Bou-Ismail, menaces contre la troupe théâtrale Al-Ayta, heurts sanglants à la salle Harcha et à la salle Atlas en mars 1991, etc...), ainsi que les manifestations par trop démonstratives en faveur d'en engagement armé aux côtés de l'Irak, (en janvier - février 1991, le Fis avait commencé à entraîner ses "troupes"... parfois dans les rues mêmes de la Capitale, car estimant la position officielle du pays trop molle. Les dirigeants se sont déplacés en Iran et en Irak... Ali Benhadj défilera à Alger en tenue militaire de combat... et le fils de Abassi Madani — Oussama — a fait partie du premier groupe de volontaires... stoppé en Jordanie. Tout cela, alors qu'en novembre 1990, le Fis avait traité Saddam de "*haddam*" (le destructeur) et assuré le peuple koweïtien "du soutien total et inconditionnel du peuple algérien"), en sont les preuves les plus visibles, bien que le Fis n'avait jamais avoué de manière catégorique sa participation directe ou indirecte, dénonçant, à chaque fois, la "manipulation", ou "les forces occultes" qui cherchent à le discréditer.

"Le Fis est libre, dans ses prises de position. Nous souhaitons qu'il accepte l'alliance selon notre problématique, c'est-à-dire entre les islamistes, particulièrement le Fis, l'association El Irshad oual Islah, lemouvement En Nahda et l'association En Nahda. Nous souhaitons que le Fis révise ses positions à ce propos, et écoute l'appel du peuple algérien dans la nécessité d'unir les rangs avant les élections, et engager la bataille des législatives avec une seule liste de candidats choisis selon les critères de confiance, d'intégrité et d'aptitude sans accorder de l'importance à leurs appartenances.

Qu'ils soient "fissistes1', "nahdistes", "irchadistes" ou indépendants, l'essentiel est qu'ils soient musulmans".

C'était là un vœu exprimé par Abdallah Djaballah lors d'une interview accordée à *Horizons*, mi-novembre 1990, et renouvelé lors d'un passage à la télévision, fin mars 1991 ("alliance reposant sur une position unifiée des programmes électoraux et reconnaissant la "pluralité islamique" et le dialogue"), mais rejeté une fois de plus — malgré une prise de position favorable de la Rabita, début mai 1991 — par Abassi Madani lors d'une conférence-débat tenue juste après à l'Institut des sciences de l'Information et de la Communication.
Le thème de l'alliance a fait la "Une" des journaux, sauf de certains, moins portés sur l'information et plus attirés par l'analyse et la prospective. Pour *Révolution africaine* (10-16 janvier 1991), et aussi pour le Pags qui refusera d'ailleurs de participer à toute élection ou à

toute rencontre aux côtés d'islamistes, c'est un "pseudo-conflit", un "semblant de divorce"... pour tromper les autres partis. . . ".
En réalité, si l'objectif est le même, les méthodes et les voies pour arriver au sommet du pouvoir divergent, et les différends sont aggravés par les querelles de personnes, de "leaders" ou "d'écoles", entre les partis et à l'intérieur des partis, principalement le Fis. L'on se retrouvera assez vite avec une mouvance islamiste globalement divisée en deux :
— Le Fis (comprenant les *algérianistes de la Djaz'ara*... ou *Djamaât* (groupe) Mohamed Saïd comme ils se plaisaient à être qualifiés, jeunes pour beaucoup d'entre eux, diplômés des universités algériennes, assez pragmatiques et capables de négocier... seulement quand ils y sont obligés ; et les traditionnalistes ou Salafiyine, moins jeunes, sorte d'anciens combattants, "fermés" intellectuellement, car très ou trop penchés sur la stricte application du Coran et de la Sunna, et bien souvent peu sûrs de leurs décisions, surtout quand la chose politique se gâte) au sein duquel, en fait, plusieurs courants ou plus se disputaient la direction. Pris dans sa totalité, le discours du Fis est plus religieux que politique.

— Il y a les *étapistes* avec Nahnah, et dans un registre plus "intello" et plus turbulent, de Djaballah. Ils se démarquent, en quelque sorte, de la stratégie du "tout ou rien", persuadés (ou laissant croire) que l'Etat islamique ne peut se réaliser que pacifiquement et par étapes.
— Il y a, bien sûr, le reste, assez indéfini tant dans ses prises de position qu'en ce qui concerne son influence quantitative ou qualitative réelle, comme El Oumma de Ben Khedda et Jazaïr musulmane contemporaine de Ben Mohamed. Néanmoins, par opportunisme, ils sont ou deviendront plus Fis qu' "étapistes".
Les étapistes participeront à la campagne électorale officielle qui ne durera, d'ailleurs, qu'une seule semaine. Mais, le Fis, pressé de conquérir le pouvoir le plus rapidement possible, va user de tous les moyens. Il ira jusqu'à appeler à la grève politique générale et illimitée, fin mai 1991, boycottant ainsi les élections législatives de juin, demandant le départ du Président de la République ("Pharaon !", "Soltane !"; "Messmar Djeha !", etc...), en l'occurrence des élections présidentielles anticipées trois mois au plus tôt après les élections législatives... avec le rejet des lois électorales, l'association des partis d'opposition à toutes les étapes des futures élections, le libre accès aux médias publics au moins deux heures par jour, plus de répression, etc... Il avait, pourtant, présenté des candidats au niveau de la quasi-totalité des circonscriptions, et aurait même "concocté" un plan d'action en cas de victoire.
A dire vrai, il semble bien qu'acculés par une base remuante et agressive qui était arrivée à très vite discréditer l'image de marque du parti et même de toute la mouvance, faisant face à des résistances ou à des oppositions internes (dont une partie du Conseil consultatif, avec Sa'ïd Guechi, favorable aux élections et à l'alliance et qui ne voudra pas, plus tard, de la grève), inquiets face à une "majorité silencieuse" de plus en plus dérangée par l'activisme trop voyant des extrémistes, peut-être manipulés par les éléments de la Djaz'ara, et par "certaines personnes qui étaient au pouvoir et qui ont été écartés par le Président Chadli" (Ahmed Merani), surtout grisés par leurs succès, par le verbe et par les soutiens délirants de leurs supporters, Ali Benhadj et surtout Abassi Madani se sont laissés peu à peu entraîner et enfermer dans la spirale infernale de la prise directe du pouvoir... c'est-à-dire sans passer par les urnes... le point culminant de cette volonté de puissance ayant été atteint lors d'un fameux duel télévisé Mehri - Abassi, le 6 mai, face-à-face durant lequel le premier, comme toujours modéré, a été littéralement écrasé par le ton agressif, provoquant et dominateur du second qui a été jusqu'à déclarer que la formule "Pour le peuple et par le peuple" était une "invention communiste empruntée à la révolution cubaine"... sans que le Secrétaire général du Fln ne

corrige sur le champ ! Une véritable "*falaqa*" télévisée, écrivait *le Quotidien d'Algérie* (8 mai) dans un éditorial signé Omar El Qalami.
Le Fln (ou, diront certains, le Président de la République qui, par parti interposé, répondait aux revendications du Fis) essaiera bien de se rattraper, en adressant au Fis, le 26 mai, lors de la grève générale, une lettre ouverte, signée du Bureau politique, surmontée, pour la première fois, de la formule religieuse "Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux".., ce qui montre les concessions), au ton aussi tranchant que les discours enflammés du Fis, qui avaient augmenté de virulence à la faveur de la grève.
Mais, il était déjà trop tard : "Abassi était si "sadamisé" au point où il ne savait plus où il mettait les pieds", écrit S.A. Hamdouche (*Hebdo Libéré*, 22-28 janvier 1992)... On dit aussi que Abassi Madani craignait, en fait, une victoire du Fin, en juin (date des élections législatives), ce qui aurait compromis la tenue des élections présidentielles. Car, un gouvernement issu d'une Assemblée favorable au Président aurait poursuivi son travail de sape contre les fissistes, dans la perspective de les user jusqu'en 1992 à la fin du mandat de Chadli. Le processus devait donc déraper.
Tout était parti d'une idée de grève générale, lancée en avril 1991, pour fin mai, d'abord par huit partis politiques démocrates (les 7 + 1), idée reprise, après le recul de ceux-ci, par le Fis. Ce dernier s'appuyait sur un Syndicat islamique du travail (Sit), non agréé, qui n'avait pas "avalé" le succès de la grève de deux jours de l'Ugta, et idée qui fut, par la suite, entretenue, sorte d'épée de Damoclès au-dessus de la tête des pouvoirs en place : "Prêches enflammées, cortèges avec mégaphones, meetings dans les centres à forte concentration ouvrière... le Fis prépare la grève générale" (*Alger-Républicain,* 19-20 avril 1991)... auxquels il faut ajouter des événements révélateurs : agressions, vols d'explosifs, profanation de cimetières de martyrs de la Révolution armée, diffusion d'un livret sur la "désobéissance civile", guerre des mosquées (entre personnalités ou parties du Fis, entre Fis et Hamas, entre Fis et Nahda, entre Fis et Etat comme à Hennaya, près de Tlemcen, mi-avril 1991, lorsque des hommes armés provoquèrent des incidents, blessant quatre fidèles dont trois gravement), etc. . .
Il est vrai que la non-présence, sur le terrain, des appareils étatiques d'autorité, la "compréhension" de certains gouvernants (le ministre de l'Intérieur, Mohamed-Salah Mohammedi n'inscrivait-il pas, durant l'émission télévisée *Hiwar* du 21 avril, les actes de violence "des islamistes intolérants" sur le compte "d'une période de transition dans l'apprentissage de la démocratie"), et parfois l'indulgence de la Justice (Abassi Madani n'avait-îl pas été purement et simplement relaxé dans l'affaire l'opposant du Croissant rouge algérien qu'il avait accusé d'avoir vendu à la France du sang algérien provenant de dons et destiné aux Irakiens en guerre... et ce, avec pour seule preuve concrète, un "vrai-faux" télex) facilitaient grandement les choses, et l'arrivée d'une immense déferlante qui allait faire de nouvelles victimes, et emporter, avec elle, tout le gouvernement Hamrouche.
C'était, aussi, la preuve de l'inculture des décideurs politiques (ceux du pouvoir et ceux de l'opposition) qui, dans leur frénésie technocratique ou populiste, ont été incapables de comprendre et de maîtriser, quand il le fallait, le phénomène de la violence et ses raisons objectives profondes, mais aussi, toutes les excroissances et toutes les déviations d'une démocratie pluraliste "malmenée" de tous côtés : pour paraphraser Aïssa Khelladi (*Hebdo Libéré*, 19-25 juin 1991), chacun a agit selon des critères et avec des réflexes d'un autre temps. Le gouvernement a raisonné en termes "d'appareils", le parti au pouvoir (et ceux de l'opposition) en termes "d'hommes" ou de "zaïms", les services de sécurité (ou ce qui en restait) en termes de "manipulations"... Et, seul, le Fis a pris en compte la matière première explosive : les couches défavorisées, marginalisées, et les catégories sociales déclassées, menacées, humiliées, angoissées, etc... Toutes les victimes et tous les exclus, anciens et

nouveaux, du développement et du système précédent qui, par les mécontentements cumulés, ont fait le lit et le succès de l'islamisme radical, considéré comme solution unique et définitive de tous les problèmes, ceux politiques y compris. Ici, il y avait au moins l'espoir... du succès... ou de la revanche.

L'état de siège instauré sera parsemé de peu d'incidents (sauf à Kouba, le vendredi 12 juillet où, à la suite d'affrontements, deux morts furent dénombrés), mais il verra un gros lot de changements dans le paysage politique islamiste... ainsi que de manipulations et de négociations visibles ou souterraines, le tout ayant débuté par une rencontre de Sid-Ahmed Ghozali avec Cheikh Sahnoun, le 11 juillet au soir (la rumeur prétend que c'est, en fait, Sahnoun qui a reçu Ghozali... durant deux heures !), se terminant par un rapprochement du gouvernement avec des personnalités (ou personnages) "compréhensives" islamistes, en passant par le dialogue avec les partis islamistes modérés (En Nahda et, surtout, Hamas, qui tout en demandant une révision de la Constitution ne souhaite pas la tenue d'élections présidentielles anticipées). Ceci débouchera, ainsi, sur deux rencontres (médiatisées plus qu'il n'en faut par une retransmission directe et quasi-ininterrompue à la télévision) partis-gouvernement (sans la présence du Fis invité et du mouvement Oumma, et avec la participation des autres partis islamistes), les 30-31 juillet et 1er août, avec comme observateurs Mohamed Kerrar et Ahmed Merani et, à la clé, un télégramme de soutien de Saïd Guechi, "au nom du Fis" (lui, qui, quelques jours auparavant, à la rencontre du Fis de Batna, avait été "totalement marginalisé" après s'être posé en candidat au poste de porte-parole, et n'avait même pas participé à la fin des travaux). Puis les 22 et 23 août, toujours avec Bachir Fekih, Mohamed Kerrar et Ahmed Merani comme observateurs. Durant cette rencontre, une lettre, "sévère mise en garde contre le régime" adressée par Abdelkader Hachani aux partis présents a été "donnée" pour lecture à Kerrar (qui, avec Sahnouni, Zebda, Makhloufi et Maâriche avaient été reçus, le 8 août, par Aboubekr Belkaïd, ministre chargé des relations avec l'Apn et les Associations). On a même parlé, dans les couloirs et après, de la création d'un "Fis 2" :
Le 26 août, interviewé par la *Chaîne 3* de la radio, Bachir Fekih annonçait son intention d'avoir un bureau à Alger... "Pour commencer à travailler au nom du Fis. Pour ne pas rester les bras croisés... ".
Peine perdue ! La Conférence nationale des dirigeants du Fis (13 membres du Conseil consultatif sur les 35 et des responsables de bureaux de wilaya), tenue à Batna, sous la devise de "la fidélité", les 24 et 25 juillet, avait refait, sans qu'on s'en aperçoive sur le champ, une cohésion que l'on croyait perdue avec l'absence des leaders habituels, Abassi Madani et Ali Benhadj... et toutes les tentatives de manipulation externes par le biais d'éléments de l'intérieur s'avèrent vaines (Bachir Fekih a été même reçu selon *l'Observateur*, 4-10 septembre, n° 25, par le Président de la République... en vacances à Bou Sfer). La réunion — à huis clos — fut un grand moment de décantation... et de séparations : Trois groupes s'y affrontèrent.
Le premier, animé par Abdelkader Hachani, le "légitimiste", était représentatif du courant dur, se disant prêt à entrer dans la clandestinité. Pour lui, "la solution islamique ne doit pas être bradée sur l'autel de la légalité démocratique". Le second, animé par Saïd Guechi, le "légaliste", avait, semble-t-il, le soutien de Cheikh Sahnoun, qui prône désormais les voies du dialogue avec le pouvoir, afin... d'assurer la libération, au moins dans une première étape, des militants incarcérés. Le troisième courant représentait les "Oranais", entrés dans la dissidence depuis l'éclatement de "l'affaire Fekih".

Certes, la conférence n'avait pas permis de désigner un porte-parole officiel, ce qui avait laissé croire à l'échec, mais elle a :
— confirmé Abassi Madani à la présidence du Fis et Ali Benhadj comme premier vice-président.
— confirmé la qualité de membre du *Madjless Echoura* à Mohamed Saïd.
— suspendu de leurs fonctions, "jusqu'à la tenue du Congrès", quelques membres du Conseil consultatif : Benazzouz Zebda, Hachemi Sahnouni (qui n'a pas assisté aux travaux), Mohamed Kerrar, Saïd Makhloufi et Kamreddine Kherbane.
— renforcé le Conseil consultatif par douze autres membres représentant les différentes régions du pays, "pour être élargi à toutes les représentations du pays, ainsi qu'aux compétences et tendances islamistes qui ont prouvé leur adhésion au Fis d'ici deux semaines".
— décidé que le *Madjless* élargi désignera, par vote, un Bureau national exécutif. Par la suite, le 12 août, un "Bureau exécutif national provisoire" (appellation définitive), chargé "d'administrer les affaires du parti jusqu'à la libération de sa direction" sera installé sous la responsabilité de Abdelkader Hachani, 35 ans, ingénieur pétrochimiste, bilingue, formé à l'école de Djaballah et qualifié d'homme qui incarne le "noyau dur" laissé par Abassi Madani et Ali Benhadj, loin d'être le "gamin en politique", poussé en avant par Mohamed Saïd ou Ali Djeddi, décrit par Merani, le dissident.
Les clivages s'étaient donc clairement creusés, durant l'état de siège. Mais, le groupe défendant le concert islamiste typiquement algérien (*Djaz'ara*) prendra le pas sur les traditionalistes (*Salafiyine*), l'action politique se situant désormais à un niveau de réflexion supérieur et, surtout, plus compliqué, ne limitant plus les manœuvres aux seules travées des mosquées et à la chose religieuse. Quant à ceux qui se battaient pour une redéfinition de la ligne du parti dans le cadre "démocratique", ils subirent le "rejet" complet, d'ailleurs, la résolution politique rappelait "la nécessité de contribuer à œuvrer pour l'instauration d'un Etat islamique". Pour leur part, les "dissidents" seront tout simplement considérés comme les "marionnettes" du pouvoir et de "traîtres infiltrés".
Avec son groupe, Abdelkader Hachani ira, plus tard, aux élections législatives, en écartant, des listes de candidatures, la plupart des *Salafiyine* et des *Douâte* (qui réagiront, le 27 novembre par un communiqué rageur dénonçant les opportunistes d'*El Djaz'ara*) et, après avoir beaucoup louvoyé pour esquiver la frénésie d'une base remuante et intransigeante d'une part, et pour, d'autre part, éviter à son parti la dissolution. Cependant, le ton restera toujours tranchant, malgré une rencontre, le 10 septembre, avec le Chef du gouvernement, en présence de Aboubekr Belkaïd, rencontre qui n'arrangera guère les choses, car il s'agissait, pour Hachani, seulement "de mettre le Chef du gouvernement devant ses responsabilités quant à l'assainissement du climat politique... ".
"Pas de dialogue avec le gouvernement en place... avec ce régime, nous ne reviendrons pas à la vie politique qu'il gère... le peuple ne veut pas de ce régime, il veut son changement radical, pas des réformes", disait-il le 2 septembre. "La participation aux élections législatives est tributaire de la satisfaction des revendications de nos cheikhs emprisonnés", précisait-il, le 12 septembre.
Le 27 septembre, sans doute de guerre lasse, les autorités décident de l'arrêter, juste après qu'il se soit violemment pris, à la mosquée de Bab El Oued, à tous les "arrivistes" du Fis, dont El Hachemi Sahnouni. La relève sera très vite prise... par Rabah Kébir qui présidera, avec Othmane Aïssani et Yakhlef Cherrati, le 3 octobre, la 2ème Conférence nationale des élus du Fis : une conférence qui réaffirme sa fidélité à la ligne originelle des dirigeants emprisonnés, qualifie les membres dissidents de "traîtres", qui précise que le concept de la démocratie est impie car fondé sur la majorité et non sur la qualité de l'opinion, et qui va jusqu'à évoquer la

restauration du Califat. Et, conférence durant laquelle, symboliquement, neuf sièges sur les onze du bureau étaient restés vides : des barreaux de fer avaient été dressés devant eux pour relever le fait que leurs occupants étaient incarcérés.
On a d'ailleurs l'impression, assez nette, que les prétendants à la succession, circonstanciels il est vrai, (Rabah Kébir, puis Othmane Aïssani, puis Abdelkader Moghni, "l'homme des tribunaux populaires" et, surtout, le premier, partisan d'un Etat islamique inspiré des expériences d'Iran, d'Arabie Saoudite et du Soudan), sont plus durs que leurs prédécesseurs et moins portés au dialogue avec le gouvernement.
C'est, peut-être, cela qui poussera le pouvoir à "remettre en selle", au plus tôt, Abdelkader Hachani, le moins radical d'entre-tous. Il sera libéré le 29 octobre, bénéficiant d'un non-lieu... bien avant Mohamed Saïd (libéré le 28 novembre), l'élément le plus radical et le "parrain" de la *Djaz'ara*, arrêté, lui, le 7 juillet, au moment même où il se déclarait successeur de Abassi Madani, "avec, comme adjoint, Abdelkader Hachani".
L'état de siège durera quatre mois, comme prévu, ou presque. Le 29 septembre, à 0 heure, il est levé... sur proposition du Chef du gouvernement, "en raison des engagements pris pour le déroulement d'élections législatives, dans les délais souhaités, et au moment où l'Apn s'apprête à examiner les projets de lois relatives à l'organisation de ces élections". En même temps, le Haut Conseil de sécurité recommandait, entre autres, au Chef de l'Etat, de dire au gouvernement de préparer un projet de loi à présenter à l'Apn, par lequel les autorités civiles pourraient, éventuellement, en cas de besoin, recourir aux forces armées pour aider les forces de sécurité à maintenir l'ordre. Ce qui sera fait. Mais, il était dit que le pouvoir n'en avait pas fini avec la mouvance islamiste, le Fis, principalement, qui récupère habilement le 1er Novembre et le discours nationaliste grâce à une gigantesque marche à Alger et qui tient, ici et là, d'imposants meetings.
Les élections législatives auront bien lieu, certes sans les "Cheikhs", toujours emprisonnés, avec un premier tour du scrutin le 26 décembre 1991... mais, elles verront la victoire surprenante (pour qui ?) et sans appel du Fis. Sur 430 sièges, il en "raffle" 188, suivi de très loin par le Ffs (25 sièges), le Fln (15 sièges) et les indépendants (3 sièges). Pour le second tour, qui devait avoir lieu le 16 janvier 1992, il se trouvait en ballotage dans 171 circonscriptions (face au Fin surtout). Quant à Hamas et à En Nahda, ils n'obtenaient, en ballottage, que respectivement 3 et 2 circonscriptions.
Bien que le Fis ait obtenu, au total, 1,2 millions de voix de moins qu'en juin 1990 et qu'au premier tour, il y eut un fort taux d'abstentions, il était absolument clair qu'il allait se retrouver dans la future Assemblée avec plus de 70% des sièges, approchant ou même dépassant les 2/3 de voix fatidiques : Avec un tel résultat, "le Fis revendiquera des élections présidentielles anticipées, comme premier acte politique..." (Abdelkader Hachani, conférence de presse, vendredi 27 décembre), et "restaurera" le Califat (A. Hachani, 3 janvier 1992).
Pour les "démocrates" et le (s) pouvoir (s) en place, le danger était clair. Et, à la faveur d'une campagne de presse dénonçant le "trucage" des élections... par le Fis, d'un dépôt massif de recours (341 pour 145 circonscriptions) qualifié par Abdelkader Hachani de "résultat d'une machination de gens qui sont très loin des réalités du peuple" (8 janvier), et en pleine campagne électorale officielle normalement abordée par tous les partis encore en lice, pour le second tour, sous la pression (entre autres !) d'une partie des démocrates rassemblés dans un "Comité national pour la sauvegarde de l'Algérie" (présidé par le Secrétaire général de l'Ugta, Abdelhak Benhamouda), alors que Chadli Bendjedîd démissionnait de son poste de Président de la République (11 janvier)... le processus des élections est stoppé sur "constat" du Haut conseil de la Sécurité... "jusqu'à ce que soient réunies les conditions nécessaires au fonctionnement normal des institutions". Le 14 janvier, un Haut comité d'Etat est institué.

Alors, durant près d'un mois, Alger et l'Algérie vont connaître, principalement autour des mosquées, une véritable "bataille" entre "d'une part le peuple, sa religion, l'Algérie et, d'autre part, le colonialisme et ses valets" (Communiqué n° 13 du Fis). Ce n'est pas le djihad et on n'appelle pas à l'insurrection, mais c'est tout comme ! Côté pouvoir, on "découvre" 13.000 associations religieuses, officiellement reconnues, s'activant efficacement derrière les mosquées et contrôlées pour la plupart par le Fis, des organisations clandestines islamistes autonomes les unes et des autres et souvent échappant à tout contrôle, formées de militants ou de sympathisants du Fis (El Hidjra Oua Takfir, épine dorsale de tout l'édifice terroriste) et des groupuscules multiples comme Al Sunna Wa Chariâ, le Mouvement Islamique Armé, Djeïch Errassoul, Ahl El Sunna Ouel Djamâa, El Djihad 54, Kataïb El Qods, Bakoune Al Ahd, Abtal El Qods, Al Djihad Islami et même El Bahaiya, lointain rejeton dégénéré du chiisme...), des "Afghans" (3000 Algériens ?), des "Chiites pro-iraniens"... des "Djamaâte Al Djihad", tous plus ou moins dirigés par Saïd Mekhloufi (auteur du fascicule sur la désobéissance civile) et Kamareddine Kherbane (en fuite à Peshawar)... dont beaucoup, "au culot meurtrier", "recherchent" le martyre et la confrontation avec les gouvernements, assimilés "à des "*toughats*" tout juste bon à exterminer". Un peu plus tard, à la fin de l'année 1992, Peshawar devenue difficile à vivre, on "découvrira" des camps d'entraînement au Soudan chargés de former 560 algériens grâce à de l'argent iranien (selon *The Sunday Telegraph* du 15 novembre 1992, Téhéran, avec qui l'Algérie entretenait désormais des rapports très froids sinon hostiles, "avait promis 5 milliards de dollars aux islamistes algériens si ces derniers réussissaient à prendre le pouvoir").

Côté Fis, tout en criant à la manipulation (*El Forkane*, n° 16 du 7-13 février 1992, a parlé de "barbouzes" et de vrai-faux islamistes), on menace de créer un Parlement parallèle avec les 231 candidats élus le 26 décembre, dont 188 sous son étiquette. Pour lui, la désignation du Haut conseil d'Etat est illégale, et seuls les élus ont une légitimité constitutionnelle... Ce qui est, globalement, et au départ, le point de vue de En Nahda, (qui a créé un "Mouvement pour la sauvegarde du choix du peuple"), alors que Hamas, lui, lance un appel pour une "Rencontre pour le salut national" qui échouera. Le Fis ira jusqu'à menacer tous ceux qui accepteraient de faire partie du Conseil consultatif projeté par le Haut conseil d'Etat (Communiqué N° 10).

Et, l'on verse rapidement dans la violence meurtrière, incontrôlée (?)... surtout après que le Conseil du gouvernement, réuni le 21 janvier, suivi en cela par le premier Conseil des ministres présidé par Mohamed Boudiaf, ait décidé d'actions "appropriées en vue de faire observer, dans les mosquées, la stricte application de la réglementation, de façon à y encourager la pratique religieuse et éducative et à y prohiber toute activité partisane". Les prières du vendredi, moments forts de tous les rassemblements et de tous les troubles sont placées sous haute surveillance... bien souvent plus que rigoureuse, le final de l'opération étant couronné par la désignation d'un imam "agréé" à la mosquée Es-Sunna de Bab El Oued. Une tâche d'envergure quand on sait que, selon les observateurs avertis, le Fis, avec 50.000 à 60.000 militants actifs concentrés autour de 5 à 6 grandes villes, maintenait sous pression constante près de 600 points.

Les arrestations se multiplient, dont celles de Abdelkader Hachani (22 janvier) et celle de Rabah Kébir (28 janvier), le premier pour avoir signé un appel à la rébellion au sein de l'Anp (prêche à la mosquée de Bachdjarah et communiqué n° 8), et le second, pour avoir demandé, dans un communiqué (n° 11), aux Algériens, de ne reconnaître aucun pacte ou accord conclu avec cette institution.

Les heurts, et les affrontements ne se comptent plus tant à Alger (quartiers populaires de Bachdjarah, Kouba, etc...) qu'à l'intérieur du pays (Batna du 5 au 8 février : 12 morts et 66 blessés).

Le Fis, et/ou ses éléments incontrôlés semblent recourir à une "stratégie du harcèlement" démontrant une certaine désespérance, mais aussi une détermination certaine.
Au total, à la veille de l'état d'urgence, 40 morts (50 dont 9 policiers quelques jours plus tard, 103 dont 31 agents des forces de l'ordre à la date du 12 mars), 300 blessés et des dizaines d'arrestations dont celles de la plupart des personnalités dirigeantes ou influentes (algérianistes surtout) du Fis encore en liberté comme Abdelkader Moghni ou Achour Rebihi. Seuls Mohamed Saïd et Abderezak Redjam (signataire des communiqués 12, 13 et 14 appelant à la désobéissance civile) restaient introuvables.
Le 9 février, l'état d'urgence est instauré pour douze mois. Des milliers de personnes (14.000 selon le Fis, 6.786 selon le gouvernement, à la date du 10 mars) sont arrêtées et placées en centres de sûreté, beaucoup plus par précaution... les autorités ne souhaitant certainement pas voir se renouveler l'expérience des événements de mai-juin derniers, au cours desquels le Fis aurait tenté d'immobiliser le fonctionnement de tous les services assumant une mission d'utilité publique, et de perturber la distribution des denrées alimentaires et des produits de première nécessité, ces derniers figurant en bonne place dans la stratégie du Fis. Et, l'on savait que tout cela allait se répéter.
En même temps, une procédure de suspension et de dissolution est introduite contre le Fis. Elle "intervient après qu'il soit devenu patent que cette association à caractère politique poursuit, au moyen d'actions subversives, des objectifs mettant gravement en péril l'ordre public et les institutions de l'Etat" (Communiqué du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales. Extrait).
Durant tout le mois, le Fis se "replie", surtout après l'échec d'une marche nationale programmée pour le vendredi 14 février. Le silence est seulement ponctué de communiqués traçant généralement un tableau noir de l'avenir en cas d'interdiction, mettant en garde le pouvoir, rendant "la parole au peuple qui trouvera d'autres moyens pour combattre l'oppression et concrétiser ses aspirations" (Communiqué n° 20), et prédisant la guerre civile (Communiqué n° 21), preuve que l'exclusion des "imams Fis" des mosquées, et l'arrestation de tous les "relais" avaient déconnecté les dirigeants, en clandestinité, de leur base.
Mercredi 4 mars, la Chambre administrative de la Cour d'Alger rendait un arrêt prononçant la dissolution.
Fini, le Fis ? Le sigle peut-être. Mais, certainement pas l'islamisme radical qui allait, comme dans beaucoup d'autres pays, (re-) trouver les chemins de la clandestinité et l'utilisation de méthodes d'agitation et d'action adaptées dont la guerre psychologique par le "dazibao" (communiqués, instructions, bulletins, lettres de détenus dans les centres sûreté, etc...) émaillé de rumeurs et d'informations de propagande sur les détenteurs du pouvoir, et couvrant les murs... extérieurs des mosquées. Et, il n'était pas étonnant, donc, de voir, juste après cet arrêt, la "lutte" se transposer — sans attendre la décision finale de la Cour Suprême — au sein de l'Université, jusqu'ici curieusement épargnée car, peut-être considérée comme le dernier refuge, difficile à investir par les forces de l'ordre. Un retour aux sources de la lutte ! On n'avait pas oublié que le premier noyau d'islamistes algériens s'était constitué, en 1969, derrrière certains enseignants, à l'Université.
L'arrêt de dissolution, confirmé le 29 avril par la Chambre administrative de la. Cour suprême, le Fis abandonne le terrain de l'Université et "prend le maquis". Les dirigeants, lorsqu'ils ne sont pas emprisonnés et condamnés, comme Abassi Madani, Ali Benhadj et cinq autres personnes (le 15 juillet, par le Tribunal militaire de Blida, à des peines allant de 12 à 4 années de prison ferme après un procès rapide, mais riche en informations fournies par des témoins de renom comme Mouloud Hamrouche, Sid Ahmed Ghozali, Abdelhamid Mehri, Abdelaziz Belkhadem...) ou Abdelkader Hachani, se réfugient tout particulièrement en

Europe, surtout les algérianistes, avec une nette préférence pour la France, l'Allemagne et les Etats-Unis d'Amérique (Anwar Haddam, Rabah Kébir, Abdelkader Redjem...), se disputant souvent la légitimité de porte-parole.
L'Algérie va alors vivre un quotidien perturbé et la plupart du temps sanglant avec, d'un côté, le terrorisme (attentats individuels ou à la bombe, incendies de forêts et de biens d'entreprises étatiques, hold-ups, actes de sabotage, rackets, embuscades et accrochages...) solitaire ou de groupes (*Djamaâte*), organisés ou incontrôlés et, pour la plupart, dit-on animés surtout par l'esprit *Salafi*, à l'intérieur et à l'extérieur des villes, avec de véritables "maquis" régionalisés, surtout dans le Centre du pays et la Mitidja, ainsi que des "émirs" et même un "général", Chebouti, certains agissant "selon leurs humeurs", d'autres (comme Hocine Abderrahim l'avouait) selon des actions préparées depuis longtemps... par l'aménagement de caches, l'approvisionnement en armes et la préparation militaire physique. De l'autre côté, il y a l'intervention de plus en plus vigoureuse des représentants des forces de l'ordre (gendarmerie, police et aussi l'armée) : le tout baignant dans l'état d'urgence décrété le 9 février dont les dispositions réglementaires, "légères" au départ, furent très vite renforcées à partir du 9 août. Et, début octobre, un décret présidentiel relatif à la "lutte contre le terrorisme et la subversion " en date du 3 septembre, instaurait 3 Cours spéciales (Alger, Oran et Constantine).
Il était certain que les choses, sur le plan sécuritaire, allaient être prises en main avec détermination, et sans le laxisme ou le laisser-aller du passé.
Elles le furent, mais à la seule date du 11 septembre et depuis février seulement, on dénombrait déjà près de 200 morts dans les rangs de services de sécurité (dont 120 pour la seule police), sans compter les incalculables dégâts matériels et les victimes civiles (l'attentat de l'Aéroport Houari Boumediène du 26 août, à lui seul, avait fait 9 morts parmi les citoyens et 124 blessés). Ce qui obligea, d'ailleurs, à l'instauration du couvre-feu à compter du 5 décembre à travers les wilayate d'Alger, Boumerdès, Blida, Médéa, Bouira, Ain Défia et Tipaza... ainsi qu'à l'intervention des forces militaires dans de vastes opérations de ratissage au niveau de contrées montagneuses. A la fin de l'année 1992, on comptait près de 600 morts dont plus de 250 parmi les services de sécurité.
Entre-temps, et face à une société civile "choquée" et quelque peu démobilisée, la société politique légale et celle qui avait les moyens de s'exprimer, débattaient directement ou indirectement avec le nouveau régime, sur le contenu à donner à l'action politique pour sortir de ce qui apparaissait de plus en plus, comme une véritable impasse : Réconciliation nationale (..."en composant avec les forces réelles", pour emprunter aux discours des partis "islamistes", "cohabitationnistes" et/ou "conservateurs" comme le Fln, le Ffs, Hamas ou Majd...) ou dialogue sur la base de la rupture totale avec le système et le personnel politiques anciens et du respect des règles républicaines (..."en n'engageant aucun débat avec ceux qui veulent expliquer à des Algériens "qu'ils sont meilleurs musulmans" que d'autres" pour emprunter aux discours des partis "démocrates" comme le Rcd oulePags...).
Une question qui n'allait pas être tranchée de sitôt, tant il est vrai que les hommes politiques et leurs élèves, ont, en Algérie, de tout temps, favorisé l'unanimisme ou l'exclusion et pratiqué la" gestion par consensus" ou administrative... méthodes qui, peu à peu, stérilisent en matière d'idées, laissant la place, en cas de désaccord, à la seule violence et à la barbarie.

LES GRANDES MANŒUVRES

"Les partis politiques sont une solution technique apportée à un problème posé par la diversité des opinions dans la sphère publique (…). C'est la seule solution possible, elle est inévitable et indispensable…".

Jean Baechler

Avec l'approche du mois de Ramadhan 1990 (qui allait débuter le 17 mars), mois de piété mais, aussi, mois de tous les appétits et de toutes les fureurs commerciales, et dans l'attente de l'annonce — par le Président de la République qui s'y était engagé lors d'un discours prononcé à Hassi-Messaoud le 24 février 1990 — de la date des élections législatives, élections qui devaient immanquablement avoir lieu dans très peu de temps, il était évident que, pour consolider, attirer ou ne pas perdre des voix, de grandes manœuvres, précédant la "mère de toutes les batailles", pour reprendre une expression en vogue, s'annonçaient.
On en a eu un avant-goût à travers les luttes internes au Fln, luttes qui virent les "anciens" et les "modernes", les "réformateurs" et les "orthodoxes", les "historiques" et les "jeunes" s'entre-déchirer sans pitié, sur la place publique, contribuant ainsi, pour une large part, à faire perdre, à leur parti, les élections locales.
Ainsi, lors de la campagne, les prestations des uns et des autres et surtout celle des "anciens", mirent à nu et montrèrent les profonds désaccords, faisant disparaître le peu de crédibilité qui restait après le séisme d'Octobre. Un journal avait trouvé un titre qui résumait, à lui tout seul, la situation : "Le Fln contre le Fln".
Par ailleurs, alors que le Fis faisait animer ses meetings par deux ou trois seules personnes, en l'occurrence les leaders comme Abassi Madani et Ali Benhadj, qui se dépensèrent sans compter en se déplaçant souvent avec leurs troupes à travers tout le territoire national, le Fln éparpillait son énergie avec "mille et un" leaders, chacun — de Mohamed-Salah Yahiaoui à Kasdi Merbah, en passant par Taleb El Ibrahimi, Mohamed-Chérif Messadia, Abdelaziz Bouteflika et Bélaïd Abdesslam — étant porteur d'un discours ou même d'une idéologie et, tous, cherchant à renouer avec un passé et une puissance qu'ils croyaient ne pas avoir définitivement perdu. Par ailleurs, tous en voulaient soit à Chadli Bendjedid, soit à Mouloud Hamrouche, soit aux deux… et ils ne manquaient pas de le dire ou de le montrer, de façon directe ou déguisée, enrobant les débats dans une odeur de règlement de comptes. Seul, dans le lot, Bachir Boumaza à cause peut-être d'un exil "tranquille" et prolongé qui lui a permis d'être moins impliqué dans le tissu d'intérêts multiples, donc moins concerné par les divers "règlements de comptes", a tenté par une critique lucide et sereine, pour ne pas dire scientifique, et humaine en même temps, du passé, de préserver un bout d'avenir en commun, ne serait-ce que pour surmonter la terrible crise de confiance qui sévissait et les dangers qui guettaient.
La leçon ne va pas, cependant, servir. Et pourtant, bien des "historiques" avaient été, par la suite, éliminés ou écartés, ou s'étaient, tout simplement, retirés. Il était dit que le parti du Fln "ayant été, toujours ou presque, une grosse machine bureaucratique, il lui est pratiquement

impossible d'organiser ou de stimuler sa rénovation". N'osant pas, peut-être à cause du "barrage" présidentiel (Chadli, Président du Fln et Président de tous les Algériens) tout remettre en cause, les hommes comme Abdelhamid Mehri, que certaines idées, méconnues ou méprisées des jeunes électeurs, idées liées à la "légitimité révolutionnaire et aux acquis", ne voulant pas cultiver — ne serait-ce que provisoirement — la "culture de l'oubli", pour mieux voir le futur, les réformateurs (et le gouvernement) se retrouveront donc, à notre sens, bloqués dans leur marche et obligés de "jouer le Fln gagnant". De ce fait, pour convaincre la société civile et une bonne frange des militants, on a fait appel à tous les scénarios et à toutes les "ficelles" pour récupérer le capital de voix perdues (au profit de la mouvance islamiste certainement, mais aussi de certains courants de la mouvance dite démocratique qui ne se sont pas, il est vrai, croisés les bras… surtout pour "descendre en flammes" ceux qu'ils considéraient comme de véritables renégats en s'appuyant, bien sûr, et toujours, sur le concept de Fln historique).

Parmi les exemples les plus significatifs de l'attaque contre les réformateurs, on peut citer celui qui a concerné la réactivation de l'enthousiasme des masses autour d'un nom… Mais pas du programme, cela s'entend, la chose étant, par bien de ses aspects, dangereuse. On eut ainsi, à Sétif, fin décembre 1990, un colloque — organisé par l'Unja-Fln de Sétif — sur Houari Boumediène. Durant trois jours, films-documentaires, discours, photos, visites sur le terrain et conférences ont concouru à jeter un regard sur la vie d'un homme décédé — de façon dramatique et à la limite du suspect — il y a douze années. Tous les "orthodoxes" étaient là (Bélaïd, Merbah, Taleb, Messadia, Benhamouda, Kassim, etc…), sauf Abdelaziz Bouteflika. Une vedette : la veuve, Anissa Boumediène qui, lors de ses passages à la télévision, durant et après la manifestation, fit pleurer dans toutes les chaumières et autres salons d'Algérie. Abderrahmane Mahmoudi, alors Directeur de la rédaction du *Nouvel Hebdo*, tout en rappelant que, lors de la création, en 1985, dans la clandestinité, du Front national démocratique Houari Boumediène (Fndhb), aucune personnalité historique n'avait applaudi, a présenté la manifestation comme une manœuvre pour "opérer le transfert d'un nom vers un autre nom et autour d'un autre programme"… pour que les Algériens renoncent à l'expression démocratique pour un "unanimisme des réformes" et ce, par amour pour une Algérie style Boumediène, c'est-à-dire forte, puissante et "présente". Une conclusion audacieuse mais, à notre sens, précipitée, surtout lorsqu'on sait que l'Unja, au départ, est restée très proche des idées défendues par les "historiques" comme Bélaïd Abdesselam (originaire de la région et qui a été le premier à ouvrir le cycle de conférences en parlant de la stratégie de développement durant la période critique à l'égard des réformes). Elle "évoluera" par la suite. La manœuvre a donc bel et bien existé, mais le bénéficiaire recherché n'était nullement Mouloud Hamrouche ou Chadli Bendjedid. Il était parmi tous les "anciens" conservateurs, qu'ils soient au sein ou en dehors du Fln (On verra, par la suite, surtout avec l'arrivée à la tête de l'exécutif de Bélaïd Abdesselam, d'autres colloques — comme celui de Guelma, fin décembre 1992 auquel Abdelaziz Bouteflika n'assistera pas, refusant par ailleurs de participer à une émission spéciale de la télévision algérienne sur le défunt Président — accompagnés d'un certain tapage médiatique… beaucoup plus anti-Chadliste que Boumedièniste). Lors de la rencontre à huis-clos, le 12 mars, du Chef du gouvernement avec les députés, à la salle Ibn Khaldoun, suite à la fameuse lettre du Président de l'Apn, rendue publique grâce à une "certaine fuite", au Chef du gouvernement, concernant la cherté de la vie et les moyens à mettre en œuvre pour endiguer l'inflation, Mouloud Hamrouche aurait, selon Omar Berbiche (*El Watan*, 14 mars 1991) laissé le sentiment d'un homme incompris surtout par son propre parti, le Fln, auquel il reproche de n'avoir pas joué le rôle de relais attendu de lui pour expliquer le programme du gouvernement. Il n'a pas manqué de s'en prendre, aussi, "aux

forces occultes qui agissent en dehors du Fln et de l'Apn pour déstabiliser le gouvernement et semer le doute dans les esprits".
Réveiller le mythe de Houari Boumediène n'était pas pour plaire. Il fallait, donc, pour les réformateurs, réagir en contre-attaquant. D'abord, en réveillant certains "scandales" liés à la corruption, à l'affairisme et aux mœurs de la classe politique de l'époque : Ainsi, par le biais de l'hebdomadaire *Algérie-Actualité* (7-3 février 1991), piloté alors par Kheirredine Ameyar… aidé en cela à la Direction de la rédaction par l'ex-Directeur du quotidien oranais *La République*, Bachir Rezzoug, une grande "enquête" est livrée au public sur Messaoud Zeggar, cet "unique ami" de Houari Boumediène.
L'illustre inconnu (les Algériens ont su son existence lorsqu'il a fait enlever, au Canada, sa sœur mariée à un Français… en affrêtant un Boeing spécial), bon ami de George Bush père, devenu milliardaire durant et après la guerre de libération, servait d'intermédiaire pour les gros marchés de l'Algérie et a représenté, aussi, personnellement (et non officiellement, Kasdi Merbah le confirmant le 19 avril 1992 dans *El Watan*) le Président Boumediène auprès des différentes administrations américaines entre autres, durant une dizaine d'années.
En janvier 1983, il est arrêté par la Sécurité militaire. Il passera ainsi 30 mois dans une caserne avant d'être enfin jugé pour "atteinte à l'économie nationale". Après un procès de six jours, il est acquitté et immédiatement rendu à la liberté le 4 octobre 1985. Un an après, il meurt d'une crise cardiaque, à Madrid, dans son hôtel… tous ses gros investissements se trouvant à l'étranger.
Ensuite, en descendant au niveau de la "base" : On eut droit, ainsi, à un déplacement du Président de la République lui-même accompagné du Chef du gouvernement et de plusieurs autres ministres, à Hassi-Messaoud, pour commémorer, à la "base du 24 février", en compagnie des pétroliers, le 20ème anniversaire de la nationalisation, par l'Algérie, des hydrocarbures. Le long discours ne manque pas de renouer gentillement avec le passé et les "acquis de la révolution"… "qu'il ne faut pas noircir… car le faire équivaudrait à mépriser les efforts des citoyens honnêtes, indépendamment de leur appartenance politique, qui ont permis par leur sacrifice et abnégation de grands succès économiques et sociaux".
L'autre attaque contre le Fln et le gouvernement de Mouloud Hamrouche est venue de la mouvance islamiste. Ici, ce fut d'abord l'exploitation d'un évènement international, la guerre du Golfe et le soutien à l'Irak. Le Fis et la mouvance islamiste dans son ensemble, bien qu'auparavant très proches de l'Arabie Saoudite, ont su gérer avec art et rapidité, c'est-à-dire mieux que le Fln et les autres partis et encore bien mieux que l'Etat lui-même, la crise et surtout la colère de la rue. Ils sont devenus, en exploitant toutes les défaillances, les maladresses ou les hésitations des appareils, les premiers défenseurs de l'Irak, alors que peu de temps auparavant Saddam Hussein était traité de "*haddam*" (destructeur).
L'audace du Fis est allée jusqu'à l'accusation publique (lors d'un passage à la télévision), par Abassi Madani lui-même, du Croissant-rouge algérien (Cra), d'avoir détourné "vers la France" le sang récolté auprès des Algériens.
Dans une interview publiée le 17 mars 1991 par le quotidien *El Moudjahid*, Bachir Boumaza tirait l'amère conclusion : "…S'agissant de Fln qui, fort de sa tradition, est le parti qui aurait pu le mieux capitaliser ce réveil (du mouvement national arabe), je pense qu'il ne l'a pas fait, et qu'il a raté une occasion historique : celle de renouveler sa composante humaine en collant à ce peuple en mouvement.
Le Fln ne l'a pas fait, et d'autres partis l'ont fait davantage par opportunisme, pour certains par calcul…".
La contre-attaque est "venue" par le biais d'un gigantesque téléthon organisé par l'*Entv* (média public) avec le quotidien indépendant *Le Soir d'Algérie* (le seul nouveau journal à être

"inauguré" par le Chef du gouvernement) en faveur des enfants irakiens, les 14 et 15 mars, téléthon qui a connu un immense succès et une grande mobilisation des masses puisque près de 8 milliards de centimes ont été recueillis. Elle est venue, aussi d'un "allié" bien inattendu, l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), "fille aînée" du Fln, plus proche du courant orthodoxe que du courant réformateur — libéral, qui, à cause de la flambée brutale des prix et de la dégradation accélérée du pouvoir d'achat des citoyens, avait lancé un ordre de grève générale — sur les lieux de travail — de deux journées (12 et 13 mars).
Il sera suivi à plus de 94 %. Il est certain que cela venait renforcer l'Ugta qui commençait à éprouver des difficultés sur le terrain avec la présence d'autres syndicats dont les plus actifs était le Syndicati islamique du travail (Sit) et le Syndicat national autonome des personnels des administrations publiques (Snapap) qui, d'ailleurs, avaient demandé de ne pas répondre à l'appel de l'Ugta, en laissant entendre qu'il s'agissait d'une "manœuvre du gouvernement pour redonner de la crédibilité à un syndicat défaillant en vue de légitimer l'économie de marché et d'asseoir la dépendance du pays vis-à-vis des sociétés multinationales", argumentation qui est reprise soit par certaines associations comme celle des aiguilleurs du ciel (proche du Sit ?) qui ont qualifié l'appel de "mise en scène politique" entre l'Ugta et le Fln, soit par certains organes de presse, les indépendants entre autres. Ainsi, *El Watan*, sous la plume de M.T. Messaoudi (14 mars 1991) n'hésite pas à faire la même analyse : "…La centrale syndicale lance un appel à la grève tout en spécifiant que cela n'est pas un bras de fer engagé avec le gouvernement, mais un avertissement devant "la dégradation du pouvoir d'achat des travailleurs". Déjà, à travers cette nuance, l'initiative de l'Ugta est suspectée par certains partis politiques. Les observateurs avancent en commun accord avec le Fln. Selon eux, le gouvernement avait besoin de cette grève pour absorber le mécontentement de la masse des salariés, confrontée depuis quelques mois à la hausse des prix de matières de première nécessité ; un mécontentement qui couvait, pour lequel il fallait une soupape de sortie. Ce qui donnerait un délai supplémentaire à Hamrouche et à son ministre de l'Economie, Hidouci, pour remédier à la situation qui commence à leur échapper, et faire face à la période difficile du mois de Ramadhan.
Autre analyse, le Fln, desservi par les résultats de la politique des réformes du gouvernement, veut faire apparaître qu'il conteste ce dernier. Il aurait, à cet effet, porté publiquement cette contestation par Ugta interposée. Le résultat est double. Le Fln trouve une autre voie pour se redéployer et retrouver une virginité aux yeux de l'opinion publique. L'Ugta, pour sa part, avait besoin de cette grève pour redorer son blason et s'affirmer comme un syndicat revendicatif puissant et incontournable.
Par cette action, la centrale syndicale a trouvé le moyen, également, pour court-circuiter le Syndicat islamique du travail (Sit), un sérieux concurrent, qui aurait eu l'intention d'appeler, lui aussi, à une grève générale. D'où, peut-être, le boycott du Sit qui se serait estimé devancé. Si l'on se fie à cette analyse, la grève de deux jours n'aurait été qu'une sorte de manipulation électoraliste. Et, l'Ugta est toujours restée dans le giron du Fln, même si ses principaux dirigeants ont toujours affirmé le contraire.
Nombre d'observateurs penchent pour cette seconde approche. Car, la grève n'aura profité qu'au Fln et à l'Ugta principalement.
A ce titre, connaissant peut-être les bénéficiaires de la mise, certains partis politiques ont affiché une attitude prudente. D'autres ont signifié leur opposition. Abondant dans ce sens, des observateurs supposent que le Président de l'Apn, Abdelaziz Belkhadem aurait donné des instructions pour que la lettre, adressée à Mouloud Hamrouche, soit divulguée à la presse, maquillée sous forme de "fuite".
Le but recherché serait de montrer que l'institution parlementaire, émanation exclusive du Fln,

n'est pas d'accord avec le gouvernement et qu'elle dégage sa responsabilité du marasme économique que connaît actuellement le pays (…).
Aujourd'hui, seul le Chef de l'Etat paraît soutenir encore son Chef du gouvernement. La grève aura montré, en tout cas, qu'il y a de fortes divergences entre gens d'un même appareil".
Le titre de l'article est éloquent : "Manipulation électoraliste ?". C'est, peut-être, bien vrai, puisque l'on aboutira mi-avril, juste avant l'Aïd, sur des accords Ugta-gouvernement qui verront certains avantages acquis (relèvement des allocations familiales et de la prime de scolarité), et il était évident qu'à l'approche des élections législatives, l'essentiel pour les hommes en place (Chadli, Hamrouche, Mehri et les députés confondus) était de conserver le pouvoir, "démocratiquement", avec le Fln, si possible, et le maintien des règles démocratiques énoncées par la Constitution du 3 février… cela s'entend. Tout ceci vaut bien quelques sacrifices d'individus, qu'ils soient ministres ou non (de préférence, Hidouci, Goumeziane ou Ghrieb, devenus de véritables "têtes de turcs" de la presse d'opposition), quelques compromis ou même quelques petits pas en arrière en matière de réformes économiques.
A la limite, le Chef du gouvernement lui-même — en bon militaire qu'il a toujours été — convaincu de sa politique, mais de plus en plus déçu par les incompréhensions des uns et des autres, était capable d'accepter de partir… si, bien entendu, le Président de la République, et lui seul, le lui demandait.
Ce qui était risqué pour ce dernier, la place n'offrant pas pour l'instant d'alternative en matière d'hommes ou même d'idées… Sauf, s'il fallait se hasarder dans un gouvernement de transition, ce qui n'arrangerait ni le pays ni le processus de démocratisation et de libéralisation.
Dans une interview-surprise publiée par *le Jeune indépendant* (N° 23, 12-18 mars 1991) Mouloud Hamrouche, parlant de ceux qui évoquent une discorde entre lui et le Président de la République est clair : "Je peux vous assurer sans surenchère, ni paternalisme, que leur action est vaine, car ils ne connaissent pas le rapport entre le Chef du gouvernement, le gouvernement et le Président de la République". On devine aisément l'étroitesse des relations à travers les dernières grandes manœuvres : le recul de l'annonce de la date des élections législatives jusqu'à l'extrême-limite qui va permettre au gouvernement de Mouloud Hamrouche et à l'Apn du Fln de revoir le code électoral et le découpage électoral et de mettre au point les mécanismes les plus efficaces pour un bon déroulement des élections. Comme si le problème de la lutte contre la montée du populisme religieux était une affaire de manœuvres politiques ou politiciennes de techno-bureaucrates.
Le résultat sera désastreux… tout du moins en apparence.
L'adoption, le 1er avril, par l'Apn, d'amendements très importants à la loi électorale (dont les plus significatifs concernaient un contrôle plus rigoureux des listes électorales, une seule procuration par personne, et le scrutin uninominal avec la majorité au second tour… et l'interdiction d'utiliser les lieux du culte à des fins de propagande électorale sous quelque forme que ce soit) puis, juste après, l'adoption de la loi portant découpage électoral (qui portait le nombre de sièges à pourvoir à 542 — ce qui en fait le plus grand parlement du monde par rapport à la population, une augmentation de 37 sièges par rapport au projet du gouvernement et de plus de 352 sièges par rapport à l'Assemblée de 1990-1991 — avec une répartition plus géographique que démographique, mais tout simplement politique pour les observateurs) vont être les gouttes qui feront déborder les vases.
Les islamistes, c'est-à-dire, ici, le Fis (En Nahda ayant une position très critique sans être menaçante et Hamas une position assez conciliatrice) a été jusqu'à la menace puisque, avant le vote, il a transmis, à l'Apn, une mise en garde accusant les députés de "haute trahison", et après le vote, Abassi Madani, lors d'une conférence de presse tenue, le 2 avril, déclarait que le Fis refusait, par principe, l'adoption par l'Apn, "qui ne représente que le Fln", de la loi

électorale et celle relative au découpage électoral, menaçait de déclencher une grève nationale… et ne réfutait pas la possibilité d'une alliance avec les fameux "7 + 1" partis (Majd, Mda, Pnsd, Pra, Rcd, Udl, Ufd, Ufp)… qui, eux aussi, avaient menacé, déjà le 27 mars (après l'échec de leur appel - à 7 sans le Pra, au début de l'année- en cinq points au Président de la République, appel qui tout en exprimant l'appréhension d'une répétition des conditions de préparation et de déroulement des élections du 12 juin qui avaient vu la victoire du Fis, demandait la mise sur pied d'une "Commission nationale de suivi des élections législatives" indépendante du pouvoir… lettre qui connaîtra une fin de "non-recevoir"), de lancer un appel à la grève nationale si le gouvernement maintenait ses propositions "pour confectionner des lois à la mesure du Fln afin qu'il demeure au pouvoir". Ce qui, à l'examen rapide, ne parait pas infondé surtout si l'on observe le soudain regain d'optimisme chez Abdelhamid Mehri qui, lors d'une émission télévisée, fin mars 1991, appuie encore plus les réformes, refuse toute alliance qui ne s'appuie pas sur ces dernières, et ajoute que, la situation du Fln "à la faveur du processus de rénovation en cours" est meilleure que ce qu'elle était lors des élections du 12 juin… Chez le ministre de l'Intérieur qui, pour la première fois (conférence de presse du 24 mars 1991) depuis bien longtemps, osait tenir un langage ferme à l'encontre des "barbus"… et, même chez l'Armée qui, par le biais d'un très long éditorial musclé de la revue *El Djeich* (numéro d'avril 1991), tout en chantant les louanges de la démocratie moderne, a mis en garde tous les extrémismes dont "l'intégrisme activiste religieux". Juste au moment où le Président de la République annonçait la date des élections législatives (27 juin), c'était là plus qu'un avertissement. C'était tout un programme… faisant craindre le pire si l'on s'en tient toujours aux propos du ministère de l'Intérieur évoquant les risques de dérapage vers une "solution à la chilienne".

Il ne croyait pas si bien dire, avec une erreur d'appréciation de taille, heureusement : L'Armée revint bien sur la scène, mais de la manière la plus démocratique, pour gérer un état de siège devenu peu à peu absolument nécessaire, face à une situation socio-politique (fabriquée ou non, mais c'est là une tout autre affaire) délabrée. Avec l'arrivée du gouvernement Ghozali,le champ de manœuvres allait s'élargir, tout en se compliquant, surtout pour le Fln, le Chef du gouvernement se déclarant "dissident", au-dessus des partis… "tout en demeurant membre du comité central du Fln"… suivant en cela le Président de la République, démissionnaire de son poste de Président du Fln…" tout en restant militant de base". Pour tous, sauf peut-être pour ce dernier, dont on savait officieusement qu'il n'allait pas solliciter de quatrième mandat, l'objectif était le même : les élections présidentielles. Ce qui donna un second semestre 1991 bien agité, dans une ambiance politique assez surréaliste, parfois ubuesque, la plupart des partis et les leaders — le Fis excepté, car trop occupé par ses activités basiques — oublieux que les législatives étaient proches, avant la fin de l'année, chacun se transformant en stratège "avec sa petite recette, sa martingale, sa pierre philosophale capable de transformer les ruines en or massif", dénonçant sans arrêt tout ou partie (s) du passé. Il est vrai que tout a commencé avec le nouveau Chef du gouvernement lui-même qui s'est posé, très rapidement, sans le dire il est vrai, mais le faisant bien sentir, en alternative. Alors qu'il n'était, au départ, pour beaucoup, qu'un simple gérant provisoire, il s'avérait qu'il était difficile à ignorer ou à écarter, se rendant à la limite quasi-indispensable car très lié, du moins le laissait-on croire, aux milieux financiers internationaux… dont l'Algérie avait grand besoin.

Sa démarche était à l'opposé de celle de son prédécesseur : séduire au lieu de réduire (les partis, les opposants… et les citoyens), avec une devise-choc : organiser des élections "libres, propres et honnêtes". Certes, dans sa tâche, sa personnalité ainsi que les aspects originaux de ses comportements, inhabituels dans un paysage fait de retenue et surtout de luttes souterraines, ont joué un grand rôle, soutenus par un environnement assez échaudé, il est vrai,

par les (mauvaises ?) "œuvres", réelles ou supposées, de Mouloud Hamrouche, tout particulièrement de ses adeptes, les fameux "mortellement réformateurs".
Mis à part les habituels personnages, opportunistes ou autres "retourneurs de veste" du monde de la communication, de la culture, des arts et des lettres ainsi que les inévitables "historiques", susceptibles, ou blessés auparavant dans leur amour-propre (comme Rabah Bitat trouvant Hamrouche "inconsistant" et Ghozali "un jeune d'avenir", lors d'un entretien accordé à *Algérie-Actualité* du 6 novembre 1991) ou inquiets, comme toujours, pour l'avenir du pays (comme l'Onm, les nationalistes et les Boumedienistes), il a quelques points d'appui essentiels : Un parti, le Rcd et un "zaïm", Ben Bella, le premier se posant en réceptacle des élites modernistes et des décideurs du centre-gauche, le second une masse assez floue de nostalgiques beaucoup plus du symbole que de l'époque ou de l'homme, mais les deux braqués "à fond la caisse" contre le Fln et les "réformateurs hamrouchiens". Lors d'une "conférence" de 4.200 cadres nationaux… "jusqu'ici marginalisés", début novembre, le Rcd avait axé tous les travaux autour de la dénonciation de l'ex-parti unique et, lors de la marche du 24 octobre, le slogan dominant était "Fln dehors, 50 ans ça suffit". Quant au second, il considérait le Mda "comme le véritable parti du Fln, celui du 1er Novembre et celui des véritables moudjahidine… et le Fln, c'est moi Ben Bella qui l'ait créé" (*Parcours Maghrébins*, 5-11 août 1991).
Toute cette démarche se concrétisera par la vaste opération menée par le ministre chargé des Relations avec l'Apn et les associations, Aboubekr Belkaïd (avec l'aide d'une quinzaine de formations dont le Ffs, le Mda, le Rcd, le Pra, Hamas, le Pst et le Pt qui se sont concertés de manière à se présenter à la rencontre dans une certaine cohérence et sans trop d'incompatibilité) et consistant en l'organisation de rencontres avec la société politique. L'idée avait germé, dans l'esprit des nouveaux gouvernants, dès leur installation, l'estimant seule solution pour permettre, par un défoulement sans limite, de lever toutes les équivoques qui pourraient planer encore sur leur bonne volonté et leurs intentions… et, aussi, permettre "de faire circuler l'information sur la situation actuelle du pays, de renforcer les pratiques démocratiques… et de préparer les législatives".
"S'il devait tirer une seule conclusion des rencontres qu'il a eues avec les responsables de la "société civile" depuis le 7 juin, date de sa nomination, Monsieur Ghozali, à entendre ses amis, n'aurait que le mot "magouille" à la bouche. La plupart des interlocuteurs du Premier ministre auraient, en effet, dénoncé les conditions dans lesquelles se préparaient les élections législatives du 27 juin, convaincus que le pouvoir d'alors n'aurait pas hésité à tout faire, y compris le pire, pour emporter la victoire…
Pour Monsieur Ghozali qui n'a jamais caché son opposition au découpage électoral conçu par l'équipe précédente, la leçon est tirée : Si l'on veut éviter la répétition des récents désordres, l'honnêteté des prochaines élections législatives prévues avant la fin de l'année ne doit souffrir la moindre suspicion. Question de "morale", comme le disent ses proches, mais aussi de réalisme : "Il faut, assure l'un d'eux, savoir enfin qui pèse quoi, quelles sont les réelles forces politiques de ce pays". Condition qui, dit-on, est nécessaire pour permettre d'éventuelles alliances post-électorales, lorsqu'il s'agira non plus de compter les suffrages des électeurs, mais de gouverner sur un programme et… de combattre le Front islamique du salut "Fis"… "Les entretiens semblent l'avoir convaincu que ce chemin était praticable, à condition de garantir un scrutin franc et loyal …" (*Le Monde*, 16 juin 1991).
Mi-juillet, la proposition de rencontre — bénéficiant, dès le départ, d'un préjugé globalement favorable — avait déjà reçu l'accord d'une dizaine de formations (Mda, Psl, Psd, Pnsd, Fsn, etc…) avec la réserve d'usage (que la rencontre ne serve pas de "couverture" à des pratiques politiciennes ou, selon le Majd, d'alibi au pouvoir pour mener sa propre politique) ou les

conditionnalités classiques (le Ffs demande ainsi à être associé à l'organisation)… le plus engagé d'entre-tous étant le Rcd.
Par lettre datée du 18 juillet, l'invitation est officiellement lancée… aux partis dont l'agrément a été notifié… même s'il n'a pas été publié au *Journal officiel*, "les représentants d'organisations populaires, sociales, syndicales et professionnelles" conviés en qualité d'observateurs. (Pour ce qui concerne les associations non politiques — 20.000 au total — une rencontre spécifique était prévue pour fin septembre… Elle échoua lamentablement, surtout à cause des tentatives de récupération trop visibles par le gouvernement d'un côté et le Fln de l'autre).
Le 29 juillet, 49 partis (dont le Fln… qui "soutient le gouvernement Ghozali… comme il a soutenu le gouvernement Hamrouche") avaient donné leur accord. 47 seront présents.
Juste avant, les fameux 7 plus 1 faisaient leur ré-apparition.
Dix formations se réunissaient au siège du Ffs : Mda, Psl, Pra, Pst, Pt, Ufp, Udf, Msa… et même Rcd. Des contacts étaient établis, par le Pra, avec Hamas et le Majd jusqu'ici évité.
Et, on parlait aussi, du côté du Rcd, décidément bien optimiste depuis l'arrivée de Ghozali, "d'arrangement électoral" en septembre avec quelques partis comme le Pags, le Ffs, le Pt, le Pra, le Psd et le Mda.
Mercredi 31 juillet, la rencontre débute, dans un décor assez sobre, sans banderole-slogan ni portrait du Président de la République, avec six absents :
1) Le Pags qui "estime qu'aucun consensus n'est possible avec des forces qui ont mis en péril la stabilité du pays et qui continuaient à proclamer les mêmes objectifs stratégiques… et que le critère fondamental pour toute clarification politique, c'est la position politique vis-à-vis des partis réactionnaires, intégristes, totalitaires et obscurantistes.
2) Le Fis qui pose comme préalable au dialogue "la levée de l'état de siège, la libération de ses dirigeants et la réintégration des grévistes licenciés".
3) Le Pna, "du fait que les véritables responsables de la crise du mois de juin 1991 n'ont pas été poursuivis et demeurent toujours au pouvoir.
4) L'Ufd "jugeant que la rencontre est inopportune… et qu'il y a un silence significatif sur les élections présidentielles anticipées".
5/6) Le Jmc et le Ffs, ce dernier ayant décidé de se retirer dès l'ouverture de la rencontre, reprochant au Chef du gouvernement "d'imposer le huis-clos à une réunion informelle préparatoire" chargée de régler des questions protocolaires et des détails de procédure, alors que la cause réelle était peut-être l'absence du pays du leader Aït Ahmed).
La rencontre dura plus que prévu, c'est-à-dire trois jours au lieu de deux :
— Côté presse et opinion publique, ce fut certes un "spectacle" haut en couleurs où l'on a vu et entendu des vertes et des pas mûres (*L'Observateur*), mais ce fut aussi et surtout le temps de la décantation, la retransmission des débats et des interventions en direct à la télévision , et la couverture médiatique très large permettant de faire le tri entre le grain et l'ivraie, entre les grands partis (par le nombre de militants ou par les idées) et les "*Sanafirs*". Pour *El Watan* (5 août), un seul courant a émergé, malgré l'absence du Fis, celui islamiste. Un seul "chef" a affiché l'idéologie libérale de son parti en appelant à la privatisation de tous les secteurs de l'économie nationale imputant la responsabilité de la situation actuelle au "socialisme imposé au peuple"; …mais sans avancer pour autant le moindre argument. Tout le reste n'était fait que de propos "souvent décousus et liés à une situation donnée que l'on ne pourrait rapprocher de la vision d'avenir. Tout ou presque se conjuguait au passé immédiat avec un lien avec le présent".
Pour *le Quotidien d'Algérie* (4 août), il est difficile, dès lors, de dire qu'une rencontre à laquelle n'assistent pas des formations (Fis, Ffs… et le Fln qui s'est retiré avant la fin des

travaux après avoir refusé de continuer à participer à une commission technique devant élaborer une plate-forme générale, de revendications, initiée par le Rcd, le Psd, le Pra, le Majd et l'Apua et au sein de laquelle le Rcd — sur le conseil de Ghozali ? — voulait inscrire les questions du patrimoine d'*El Moudjahid*) qui représentent près de 90% de l'électorat du pays soit un succès.
Quant au niveau du débat… "il a poussé nombre de participants à piquer un roupillon pour être surpris, hélas, par la caméra…". Pour *El Khabar*, la rencontre a permis, peut-être, la "recomposition de l'opposition" qui serait ventilée autour de la droite (Rcd, Pra, Psl…), la gauche (Pt, Pst…), les islamistes, le Fln et le Ffs. Pour *Essalem*, la carte politique est la même que celle qui existait dans les années quarante. Pour *Algérie-Actualité*, c'est le "festival des schtroumpfs", et "nombre de participants ont raté l'occasion de se taire… lors du piège en direct…, les hommes d'envergure se comptant sur le bout des doigts, mis à part les islamistes, Djaballah et Nahnah, imbattables sur le plan de l'éloquence". Pour *Le Soir d'Algérie*, la rencontre s'achève sans résultats probants. Pour *Alger-Républicain*, le Fis, théoriquement absent — tout en y étant — a été la grande vedette de cette rencontre, car il a trouvé "des défenseurs intéressés ou désintéressés". Quant à *L'Hebdo Libéré*, le titre est clair : "Vol au-dessus d'un nid de toutous".
— Côté partis, globalement divisés en "soutiens" de Ghozali à chaque dérapage (comme le Pra qui a qualifié la rencontre d'évènement grandiose, le Mda ou le Rcd qui a excusé les lacunes en rappelant que, la première fois, c'est toujours dur), en "obstructionnistes" (comme le Pst et le Pt), et en individualités aux idées floues, ce fut "le piège, la mascarade et la mise en scène de la part du gouvernement de (nous) imposer son point de vue à propos de la vente du tiers de Hassi-Messaoud comme étant la seule solution de la crise en Algérie…" (Hamas et Ecologie et Liberté, ce dernier s'étant retiré le dernier jour).
— Côté gouvernement, même si le Chef du gouvernement a qualifié la rencontre "d'extrêmement positive" (Radio *Chaîne 3*, reprise par *El Moudjahid*, 5 août 1991), c'est un demi-échec, s'étant trouvé condamné à écouter les *sanafirs*, nombreux certes, mais pas forcément puissants et sans atteindre l'objectif initial.
Mais, c'est, aussi, un demi-succès, la rencontre ayant été utile en ce sens qu'elle a fait démarrer, assez difficilement il est vrai, pour la première fois en Algérie, un processus d'échanges d'idées en un lieu unique de confrontation de presque tous les partis agréés et sous les yeux des citoyens. Et, surtout, ayant décrispé l'atmosphère et décroché un second rendez-vous, pour le 22 août… afin de poursuivre le dialogue entamé "dans un cadre organisé, en vue des législatives "et ce, afin que soit élaboré un "projet électoral consensuel sur la base des propositions des formations politiques".
La deuxième rencontre aura lieu le 22 août. Entre-temps, les manœuvres continueront du côté des "26", qui se retrouveront 24, le 11 août (dont le Fln, représenté par Belayat qui, bien que non invité, était venu, dit-on, pour "espionner"), puis 22, puis 16 et, enfin, le 16 août, cinq d'un côté (Msa, Andi, Ffp, Alp, Ajl, avec un texte de 13 points dont 6 en relation avec les évènements de juin) et huit de l'autre (Hamas, Majd, Mda, Pra, Psd, Psl, Udl, Ufp, avec un texte de consensus aux contours parfois vagues… le Rcd et le Pnsd faisant faux-bond en dernière minute, le premier pour un problème de langue (s) et surtout, dit-on, parce que les évènements de juin ont pris trop de place par rapport aux élections, le second sur l'état de siège), les intérêts et les propositions n'étant objectivement plus les mêmes concernant les changements à apporter aux lois électorales tout particulièrement… mais laissant au gouvernement la liberté de proposer un projet de loi à l'Apn.
Entre-temps, Aït Ahmed était reçu, le 6 août, par le Chef de l'Etat et, à sa sortie du palais présidentiel, il déclarait que ce dernier lui avait assuré que les élections législatives auront

bien lieu au mois de novembre prochain, la date exacte étant précisée fin août - début septembre. Une déclaration qui venait en porte-à-faux avec la stratégie adoptée par le gouvernement à l'égard de cette question lancinante, c'est-à-dire trouver d'abord un consensus de l'opposition autour du dispositif électoral à mettre en place.
L'*Aps* nuancera sa dépêche, mais il était trop tard.
La rencontre durera deux jours, jusqu'au samedi 24 à cinq heures du matin, avec les mêmes absents (Fis, Oumma, Pags, Ufd…) avec le même cérémonial, mais avec bien moins de calme, beaucoup plus de méfiance et énormément de monde dans les coulisses, les participants très vite lassés des entêtements de certains chefs de partis sur des points secondaires.
Deux points dits essentiels avaient été discutés : le projet électoral et les questions politiques liées au processus électoral, le gouvernement s'engageant "à examiner sous son entière responsabilité toutes les propositions qui lui ont été présentées de façon collective ou individuelle, et à œuvrer à reformuler la loi électorale et celle portant sur le découpage des circonscriptions électorales pour soumettre les deux projets à l'Apn".
La grande surprise de ce deuxième round fut la présence d'éléments "dissidents" du Fis (Mohamed Kerrar, se présentant comme le Secrétaire général légal du parti, Ahmed Merani et Bachir Fkih), invités qui ne manquèrent pas d'ailleurs de prendre la parole, créant même des incidents avec les représentants d'autres partis (En Nahda, Pt, Fln…). Globalement, il y a, cette fois-ci, un certain désenchantement.
Si le leader du Rcd trouve toujours l'évènement "extraordinaire", pour celui du Pra la rencontre a été, "en fait, sans objet… le gouvernement n'ayant fait que re-exposer les propositions (assez éparpillées) et les positions des uns et des autres… sans faire connaître son point de vue".
Ce qui fait que le Chef du gouvernement, sans doute en récompense pour son grand sang-froid, s'est retrouvé nanti d'une vraie "carte blanche"… à condition "qu'il respecte ses engagements moraux". Une satisfaction pour la plupart : les élections législatives auront bien lieu avant la fin de l'année 1991 et il y a même une promesse d'élections présidentielles anticipées.
Par la suite, tout va aller s'accélérant, le gouvernement faisant adopter, avec beaucoup de changements et non sans mal — par un Parlement, il est vrai, malmené de toutes parts par certains journaux, par les partis politiques, le Fis y compris, surtout après l'arrestation de Abdelkader Hachani, au "*nif*" tout à coup retrouvé, curieusement "libéré", le Fln, manipulé, dit-on, par les réseaux médiatiques souterrains de Hamrouche, et, abordant son dernier virage avant la sortie — les projets de lois électorales (dimanche 13 octobre, après que le vote ait été reporté par 3 fois, alors que la session extraordinaire avait été ouverte le 28 septembre)… et bien d'autres par la suite (ce qui hérissa le Ffs, qui estimait que seule une Assemblée représentative pouvait débattre de lois autres qu'électorales) : on eut, ainsi, un découpage — le vrai objet de toutes les manœuvres et des luttes — avec 430 sièges contre les 377 proposés "avec possibilité d'aller jusqu'à 400". Le droit des femmes au vote fut en quelque sorte effacé par 189 députés qui accordèrent au conjoint l'autorisation de voter sur simple présentation du livret de famille (Le Conseil constitutionnel y apportera une correction en ne reconnaissant pas une telle démarche… qui, en fin de compte, a beaucoup plus aidé le Fis). Bien sûr, ce dernier problème provoqua une "levée de boucliers" des partis de la mouvance islamiste et le Fis n'a pas manqué de mettre en doute la sincérité du gouvernement Ghozali (même si celui-ci avait déclaré que les changements apportés aux projets étaient un "camouflet" pour le gouvernement et, qu'en cours de route, il aurait même menacé de démissionner ou de retirer ses deux projets, si la commission juridique et des affaires législatives de l'Apn

"hamrouchienne", selon une "certaine presse", maintenait ses amendements "qui dénaturent complètement le projet gouvernemental". Heureusement, tout se serait dénoué au cours d'un déjeuner Chadli - Ghozali - Belkhadem qui aurait réconcilié le Chef du gouvernement et le Président de l'Apn, les divergences entre eux étant mises sur une "mauvaise amplification par la presse"), estimant que "les nouvelles lois étaient injustes, même si elles l'étaient à un degré moindre que celles votées par le précédent gouvernement".
Mais, la tempête ne dura pas longtemps, les sensations d'une "victoire" désormais toute proche faisant tout oublier. Les partis démocratiques ont, eux aussi, considéré que Sid-Ahmed Ghozali s'est éloigné "de la mission assignée à son gouvernement, et a failli à son engagement de neutralité, d'autant qu'ils estimaient que leurs propositions n'ont pas été retenues dans la mouture gouvernementale soumise à l'Apn". Et, la méfiance était plus grande après la nomination de Larbi Belkheir au poste de ministre de l'Intérieur.
Aït Ahmed est le plus tranchant comme le plus clair : "Ghozali dirige un clan du Fln" (22 octobre 1991), tout en précisant que "l'éviction" de Benissad n'est nullement à l'origine du retrait de confiance. C'est seulement, pour lui, la goutte qui a fait déborder le vase… "Le masque est tombé", dira-t-il.
Quant au Fln, il pouvait s'estimer heureux, et même parler… d'avenir en appelant à la constitution d'une Coalition nationale… "par la voix" de son Secrétaire général…, exactement comme en avril 1991 pour ne pas changer. Mais, à toutes les accusations des "critiques" et des "sceptiques", ce sont les mêmes arguments qui sont opposés : l'essentiel, pour la société politique, c'est l'organisation d'élections propres et honnêtes, et avant la fin de l'année… (et, pour la société civile, c'est la relance de l'appareil économique par l'injection d'argent frais sans recours à de nouveaux emprunts extérieurs) . Mission impossible ? Non. Une mission qui sera bel et bien réalisée, mais avec des résultats, comme on l' a vu, catastrophiques.
Les scores réalisés le 25 décembre 1991, lors du premier tour du scrutin, parlent d'eux-mêmes. Sur les 50 partis, avec 4.691 candidats en lice (sur les 56 associations agréées, 7 boycottaient ou décidaient de ne pas participer : Mfai, Ejmc, Oumma, Upa, Pt, Pags, Psjt) dont les indépendants (1021 et… constituant, dit-on, "l'alternative de Ghozali à un Fln discrédité et contesté"), seuls 4 eurent des pourcentages de voix pouvant leur permettre d'obtenir immédiatement des sièges, ceux en ballottage se situant à peu près dans le même sillage : 188 sièges pour le Fis avec 3.260.222 voix, 25 sièges pour le Ffs avec 510.661 voix, 16 sièges pour le Fln avec 1.612.947 voix et 3 sièges pour des indépendants (tous au M'zab). 4 partis eurent plus de 100.000 voix (Hamas avec 368.697, le Rcd avec 200.267, le Mni - Nahda avec 150.093 et le Mda avec 135.882) et 6 partis avec plus de 10.000 voix (le Pra avec 67.628, le Pnsd avec 48.208, le Psd avec 28.638, le Majd avec 27.623, le Mdra avec 10.934 et le Rai avec 10.824). Tout le reste, c'est-à-dire 36 partis, avec un très grand nombre d'indépendants, eut moins ou rien, le record de l'échec, pour les associations, étant battu par le Rnp avec 111 voix (pour son unique candidat, il est vrai).
L'échec démocratique (prévisible pour tous ceux qui vivaient dans "l'œil" de l'agitation sociale, subissant, quotidiennement, les contre-coups de l'inflation galopante) est dû, d'abord et avant tout, à l'absence de stratégie électorale ou à l'existence d'une stratégie inadaptée.
Le soir même de la déroute, le Chef du gouvernement reconnaissait que "c'est la déroute de tous les partis démocratiques… qui se sont trompés d'adversaires…", tout en affirmant que c'était cependant "rattrapable si ces partis se ressaisissent, s'ils arrivent à situer quel est exactement l'enjeu…". That is the question !.
— D'abord, tous les partis en lice — le gouvernement y compris — ont perdu de vue le Fis (et, n'adoptant jamais publiquement, mis à part le Rcd, une attitude claire quant à l'intégrisme

de ce dernier), pour ne se polariser que sur une seule cible : le Fln… et les présidentielles. L'ex-Parti unique, tout particulièrement, "cristallise (…) l'essentiel des critiques de tous bords" (*le Matin*, 29 octobre 1991). Avec la fâcheuse manie de tout lui "mettre sur le dos", la présence de Hamrouche n'arrangeant pas les choses (exemples des menaces de grève de l'Ugta qui estimait que la trêve sociale conclue avec le précédent gouvernement a été rompue, et de la grève des universitaires). Mis à part le Ffs, pour la plupart des "grands" partis, les élections législatives ne sont qu'un "plan élaboré de longue date pour légitimer un changement factice et préserver l'hégémonie du parti unique".

— Il y a, ensuite, le fait de ne pas présenter sinon un projet de société, du moins un programme simple, sans être populiste, et surtout compréhensible et porteur d'espoirs, la suffisance intellectuelle, pour ne pas dire "artistique" ou même, pour certains, élitiste, toujours pour se poser face au pouvoir et au Fln, l'emportant sur la démarche utilitaire qui répond aux attentes des électeurs : Un comportement presque hors du temps, suscité ou encouragé par les résultats de sondages aux techniques non encore maîtrisés et presque toujours optimistes pour la mouvance démocratique… et pour le Fln, pendant que le Fis mobilisait, sur le terrain, lors de ses meetings, avec des discours simples et populistes, des dizaines sinon des centaines de milliers de partisans. Et, globalement, le Fis était toujours "placé" au-dessus de la barre des 30%. Ce qui laissait un large champ de manœuvres et d'illusions.

Pour sa part, le Fln, éclaté à sa base traversée de courants antagonistes, fissuré en son sommet, livré aux conflits des "Chefs", "combattu" par l'Onm "redevenue politique" (Ali Kafi, début novembre 1991 à la Maison de la Culture de Constantine) et soutenant le Chef du gouvernement Sid-Ahmed Ghozali, s'éparpillait dans des discours d'équilibre, désorientant les militants et les sympathisants, Mohamed-Salah Yahiaoui parlant de socialisme (Sétif, 19 décembre 1991), Hachemi Hadjerès de Houari Boumediène (dont les journaux du parti célébrait, dans des encarts spéciaux, les qualités jusqu'ici bien tues) et d'Islam (Guelma) et Hamrouche des réformes et de "tri" dans les rangs.

Il y a, aussi, la fixation sur les problèmes organisationnels et matériels internes, créateurs ou multiplicateurs de dissensions internes… comme celles vécues par le Rcd avec "l'affaire" Mokrane Aït-Larbi, fin novembre, juste avant la campagne officielle — celles de la mouvance islamiste n'apparaissant jamais au grand public, sauf si elles étaient suscitées par le pouvoir, profitant beaucoup plus au parti visé qu'aux individus manipulés. Avec, toujours, au centre, l'éternel problème d'argent.

Si le gouvernement Hamrouche avait décidé d'une aide exceptionnelle aux partis (et d'attribution de locaux) dont le montant variait entre 3.000.000 et 5.500.000 de dinars, le gouvernement Ghozali l'avait formalisé et organisé, fin octobre 1991, par instruction du ministre délégué au Budget et du ministre de la Communication : contribution afférente au siège central et à l'implantation territoriale de l'association, contribution destinée à la constitution du parc automobile de l'association (jusqu'à 600.000 dinars), contribution aux publications (600.000 dinars), contribution aux frais de congrès (jusqu'à 1.500.000 dinars), contribution exceptionnelle à la campagne électorale en vue des élections législatives du 26 décembre (10.000 dinars par candidat… et 20.000 pour les indépendants), dédommagement forfaitaire des frais engagés à l'occasion de la préparation des élections législatives de juin 1991 (5.000 dinars par candidat jusqu'à un total de 2 millions de dinars et 10.000 dinars pour les indépendants).

Bien sûr, toutes ces dispositions — mises en œuvre avec lenteur, il est vrai — ne plurent pas à tout le monde, les uns voulant plus, d'autres contestant la répartition rigide en chapitres précis, certains parlant de "deux poids, deux mesures", en faisant référence aux milliards alloués au Fln… tout cela ne pouvait qu'indisposer une opinion publique, de plus en plus

oppressée par le coût de la vie, en constante augmentation, et attirée — pourquoi pas ? — par le Fis, qui avait refusé toute aide financière de l'Etat (ainsi que l'Ufd de Mahsas qui se refusait que "la démocratie dépende uniquement de l'argent…", tout en ajoutant que "tout ce qui se passe actuellement engendre des dérives dangereuses") et à la curiosité aiguisée par des "fuites" concernant des dépenses déplacées (achats de véhicules, voyages à l'étranger, re-mariages, etc…).
— Ce fut, enfin, la déroute de la communication politique avec, pour toile de fond, la dramatique méconnaissance de l'Algérien moyen — cuvée 1991, qui "reste perdu entre un bidon d'huile pour lequel il doit se lever tôt, et un espoir, qui tient beaucoup plus du mirage, de se sortir un jour de cette crise" (*Le Soir d'Algérie*, 21 novembre 1991) :
Au niveau des partis qui — par ignorance (les sciences sociales ayant été toujours réprimées, d'une manière ou d'une autre), par sur-exploitation ou par mauvaise compréhension — ont été bien en-deçà de ce que les citoyens attendaient comme styles et espéraient comme hommes. Seuls le Fis et le Ffs, ainsi que le Rcd à un degré moindre, sortirent du lot durant une campagne médiatiquement assez morose.
Au niveau du gouvernement qui, malgré ses gros efforts pour calmer (avec l'Ugta qui avait menacé de lancer un appel à la grève générale pour les 1er et 2 décembre) un front social secoué ou angoissé, les innombrables "spots" et les pages publicitaires en faveur de la participation n'obtient, contrairement aux prévisions, qu'un faible taux de participation au scrutin : A peine 59% des inscrits et 924.906 bulletins nuls sans compter les 900.000 cartes de vote non distribuées et les 5 millions d'abstentionnistes. Et qui, plus grave, malgré la mobilisation de 370.000 personnes chargées d'encadrer les 32.222 bureaux de vote répartis dans 9.980 centres, "tous sécurisés", selon les propos du ministre de l'Intérieur lui-même (Conférence de presse, 22 décembre 1991), n'a pas réussi à empêcher les fraudes (37 types recensés, selon un membre du Comité national pour la sauvegarde de l'Algérie).
Samedi 4 janvier 1992, la campagne électorale pour le second tour des législatives est officiellement lancée, mais le cœur n'y était plus. Cela se passera timidement, surtout de la part des partis encore en lice, le Fis et le Ffs mis à part, le premier assuré d'une large victoire et le second fier d'être arrivé avant le Fln au premier tour et, surtout, d'avoir battu le Rcd. Pour mettre à l'épreuve sa "présence", et tout en espérant "rétablir la situation", il organisera, d'ailleurs, le jeudi 2 janvier, une gigantesque marche, à Alger, "pour sauver la démocratie en Algérie". Tous les "démocrates" y participeront, mais cela n'allait pas suffire pour créer un enthousiasme de longue durée.
La plupart des autres formations, ainsi que les associations étaient comme paralysées et donnaient la nette impression d'une récupération difficile. Leurs appels, épars, étaient, pour la plupart, bien timides.
Ne pouvant ou n'osant plus agir directement à cause d'une légitimité perdue ou introuvée, ceux qui s'opposaient (sauf le Majd, l'Udl, l'Ufd, le Mda et le Pnsd…) à la continuation du processus électoral trouvèrent, aisément, la formule dans la création, par l'Ugta, l'Unep, la Confédération générale des opérateurs publics, l'Association des chefs d'entreprise, et l'Association des cadres de l'Administration publique, et encouragée par certains ministres et centres de pouvoir — d'un "Comité national pour la sauvegarde de l'Algérie" (dossier déposé en tant qu'association non politique le 31 décembre), présidée par le Secrétaire général de l'Ugta et domiciliée à la Maison du Peuple (Place du 1er Mai). Le Cnsa se fixait pour objectif ("sans appeler au boycott du deuxième tour"… d'autant que lors de la rencontre Secrétariat national de l'Ugta — Président de la République, le 25 novembre, les responsables syndicaux avaient estimé que les élections législatives devaient se tenir rapidement et c'est, d'ailleurs, pour cela qu'ils avaient accepté de ne pas attiser la tension sociale. (*Le Matin*, 26 novembre

1991). Il est vrai que Chadli Bendjedid s'était porté garant de l'application (des accords Ugta - gouvernement… même en cas de changement d'exécutif) de "couper la route aux aventuriers et aux ennemis de la démocratie… afin que la démocratie ne soit pas sacrifiée par les accords d'appareils travaillant chacun pour ses propres intérêts"… en l'occurrence le Président de la République et les partis "cohabitationnistes" comme le Ffs et le Fln et tous ceux qui appelaient au second tour le 16 janvier.
Les positions allaient se radicaliser encore plus avec l'annonce de rencontres (tractations ?) de dirigeants du Fln et du Ffs (et même du Président de la République) avec Abdelkader Hachani, responsable du Fis. Le champ de manœuvres se situait désormais à un autre niveau plus élevé, mais bien restreint. Les participants actifs du pouvoir diminuaient, ce qui à l'évidence n'allait nullement arranger les "exclus" (les partis démocratiques défaits, l'Armée ou certains de ses cadres ou services, les proches du gouvernement Ghozali, dont l'Onm, etc…).
Samedi 11 janvier, la nouvelle tombe comme un couperet au *Journal Télévisé* de 20 heures, prenant de court une opinion publique qui n'avait pas prévu un tel scénario : Chadli Bendjedid présentait sa démission "préférant se sacrifier pour assurer la stabilité du pays". En même temps, un Haut comité d'Etat était constitué et le processus électoral se trouvait stoppé. Les manœuvres étaient terminées. Une certaine guerre allait commencer avec le Fis et une grande incompréhension naître avec les autres partis, tout particulièrement le Ffs et le Fln qui estimaient la démarche anti-constitutionnelle.

LE F.L.N. ECLATE

"Le Fln, demi-pensionnaire du processus actuel de la démocratie"
Saïd Sadi

Qui, le premier, en Algérie, et en dehors des oppositions traditionnelles et organisées, surtout clandestinement, a parlé, après les évènements d'Octobre 1988, de démocratie multipartite ?
Le Président de la République, Chadli Bendjedid, dans son message à la Nation du 10 octobre avait certes parlé de réformes politiques, mais sans en préciser la nature et la forme : "…Il est temps d'introduire les réformes nécessaires, même dans le domaine politique, donc de revoir certaines structures et fondements constitutionnels pour les adapter à la nouvelle étape. En effet, on ne peut procéder à des réformes économiques, agricoles, éducatives et administratives sans aborder les réformes politiques. En de nombreuses occasions, j'ai réaffirmé que nous avons le courage nécessaire de reconnaître nos insuffisances et de prendre des mesures, y compris dans le domaine politique, dès lors que nous sommes convaincus de leur nécessité. A ce sujet, un projet est en cours de préparation sur lequel le peuple se prononcera (…). En tant que citoyens, vous devez vous prononcer sur ces réformes politiques qui vous seront soumises prochainement (…). Je m'engage devant notre peuple à respecter la volonté de la nation en ce qui concerne les larges réformes politiques (…). Nous éliminerons ainsi le monopole de la responsabilité et permettrons aux institutions officielles de l'Etat, qu'il s'agisse du parlement ou autres, de jouer leur rôle dans le contrôle et le suivi.
Ces mesures ont été déjà prises et devraient être présentées dans les prochaines semaines…".
Il avait certes parlé de tout cela lors d'un discours devant les cadres, le 19 septembre (ce fameux discours qui aurait "enflammé" les foules !), mais il avait alors insisté sur les mesures à prendre "à l'encontre des personnes qui ont nui et n'ont pas été à la hauteur de la responsabilité placée en eux". Par ailleurs, les réformes politiques pouvaient ne pas prendre les formes du multipartisme, d'autant que dans ce fameux discours télévisé du 10 octobre, destiné surtout à calmer les foules en colère, pas un mot n'avait été prononcée sur ou contre le système politique monopartisan. Il est vrai qu'il n'y avait, aussi, aucune référence au socialisme.
On n'allait d'ailleurs pas tarder à s'en apercevoir, puisque l'idée de multipartisme n'est apparue dans le discours officiel qu'avec le projet de Constitution, lui-même soumis à référendum, le 3 février. Durant quatre mois, tout a été fait pour "faire passer" l'idée de la démocratie dans le chas d'un système toujours monopartisan, tout juste retouché avec des "sensibilités" intégrées dans un Fln "ressourcé".
Les premiers à demander, publiquement et clairement, le 12 octobre 1988 très exactement, l'instauration du "pluralisme" (qui n'est pas, obligatoirement, le multipartisme) furent des avocats (Amara, Belhocine, Bouzid, Haroun, Menouer, Rebbani, Sator, Tayebi et Zertal), anciens du collectif de défense des militants du Fln durant la guerre de libération : Dans une lettre ouverte adressée au Président Chadli Bendjedid, ils affirmaient qu'il est " de leur devoir de dire que l'avènement des libertés individuelles est nécessairement conditionné par le respect du pluralisme démocratique. Nul groupe, dans un pays démocratique, ne saurait s'attribuer le monopole de la pensée ou de son expression, ni celui du choix de ses

gouvernants", ajoutaient-ils.
"Depuis vingt-six ans, le peuple algérien, dans ses différentes composantes, n'a jamais eu la faculté de s'exprimer librement. Nous avons cru devoir sacrifier la naturelle diversité d'opinions à un unanimisme de façade ou un monolithisme imposé".
Parlant des raisons citées par le Chef de l'Etat pour expliquer les difficultés économiques (croissance démographique non maîtrisée, baisse des revenus, sécheresse, etc…) qui ont conduit aux émeutes, les avocats affirment que "ce sont autant de mobiles, sans être pour autant des justifications de ce qui est advenu".
"Les émeutes, concluaient-ils, n'auraient pas revêtu ce caractère anarchique et destructeur si les manifestants avaient eu réellement la possibilité de dire librement leur malaise et leurs opinions dans les formes pacifiques que toute législation de pays démocratique se doit de prévoir. Le mal est donc plus profond et plus lointain".
L'autre intervention, remarquée, car provenant d'un intellectuel assez représentatif de la contestation permanente et des "frustrés" de l'expression et de l'engagement militant, fut celle de Kateb Yacine (*Le Monde*, 25 octobre 1988) : "…Le Fln a été trahi, ce n'est plus qu'un parti unique. On l'appelle, aujourd'hui, par une criante contradiction, "le parti du Fln". Bien sûr, les mandarins du parti unique refusent tout changement. Ils s'y opposent de toutes leurs forces comme on vient de le voir. Pour ne pas les heurter, on peut imaginer, dans une première étape, que les tendances s'expriment dans des associations, qui pourraient avoir leurs publications… (…)".
Bien d'autres exemples de la même veine conciliatrice peuvent être cités. Mais, en vérité, nul n'osait rompre le cercle des habitudes, et avec toute une histoire qui remonte à 1954, mise à part une assez petite parenthèse multipartite (bien vite refermée par Ahmed Ben Bella avec le décret gouvernemental du 13 août 1963, après qu'une "conférence nationale des cadres" eût décidé, l'été de la même année, de faire du Fln une institution toute puissante, constitutive de l'Etat au "rôle prédominant dans l'élaboration et le contrôle de la politique de la Nation") au tout début de l'indépendance.
Le sociologue Addi Lahouari nous fait découvrir cette démarche hésitante ou mesurée à travers l'histoire du populisme algérien (*El Moudjahid,* 16 janvier 1991), histoire durant laquelle se sont forgés des attitudes politiques et des comportements se moulant dans l'unanimisme ou la démagogie.
"En Algérie, devait-il dire, le populisme est né de la conscience collective du refus de la colonisation contre laquelle on se sentait confusément mais assurément uni. La lutte pour l'indépendance devait achever l'image d'un peuple conçu comme un corps homogène non traversé de contradictions. L'aboutissement de huit ans de guerre s'achève idéologiquement par la victoire du populisme.
Comment ? En identifiant le peuple à une seule classe sociale dont la définition est unique : Elle a le sens révolutionnaire, patriotique et nationaliste. Paysannerie, ouvriers, petits ou grands commerçants, fonctionnaires, artisans, industriels, ne sont plus classés en fonction de la place qu'ils occupent dans la société, mais en fonction de leur attachement à la Nation. Tout le reste est gommé, effacé. Dans cette abstraction, des divergences vont naître et faire prospérer tous les effets pervers d'aujourd'hui : corruption, népotisme, enrichissement illicite, détournements de fonds, pénuries organisées, etc… Le politique, accaparé et géré par un parti unique, a souffert de cette négation de ces différences.
Comme au Moyen-âge où le roi s'accaparait tout, du pouvoir au patrimoine collectif, le populisme socialiste algérien a accaparé le pouvoir en disant être investi d'une mission sacrée. A partir de cette confiscation des leviers politiques, tout le reste a suivi et c'est ainsi que le pays, économiquement faible, n'a pu se développer. C'est ce "néo-patrimonialisme" (concept

lancé par Max Weber) qui a caractérisé le populisme jusqu'en 1988. On verra, par la suite, comment la "clochardisation politique" des citoyens, de la classe politique et même de beaucoup d'intellectuels, s'engouffrant dans les brèches ouvertes brutalement par les événements d'Octobre, le processus de démocratisation et le multipartisme ont permis l'émergence d'un autre populisme, religieux celui-ci, aussi dangereux que le premier car décidé à rejeter et à interdire toute autre forme de pensée". Donc, la valse-hésitation (qui a été, peut-être, étudiée par les réformateurs de la Présidence de la République dans leur démarche gradualiste) a choisi d'abord de rogner sur les prérogatives du Fln et ce, par le biais d'une révision constitutionnelle, excluant ce dernier du champ du pouvoir direct, et approuvée par référendum le 3 novembre 1988.
Les "lignes directrices du second volet de réformes politiques", rendues publiques par la Présidence de la République le 24 octobre 1988 reposent essentiellement, non sur le multipartisme qui est totalement évacué, mais sur le pluralisme politique dans une large limitation des pouvoirs du Fln qui est appelé à un "ressourcement de la démocratie effective à la base". Le Fln doit donc devenir une simple "force de mutation". Ou bien, il réussira à rassembler le plus grand nombre et à redevenir un parti représentatif, ou bien son rôle institutionnel s'éteindra de mort lente comme est morte, dans l'opinion, après l'indépendance, son aura de parti révolutionnaire. On n'a donc pas cédé sur l'essentiel : le multipartisme. La Présidence de la République, seule en scène depuis les évènements d'Octobre, signifiait clairement que le pays n'était pas encore mûr pour cela. On accepte seulement, au sein du Fln, des courants et des sensibilités sans exception ni exclusive… comme au bon vieux temps de la lutte de libération nationale.
Tout cela durera près d'une année, c'est-à-dire jusqu'au Congrès extraordinaire du Fln en date des 28, 29 et 30 novembre 1989, en passant par l'adoption de la nouvelle Constitution le 23 février et de la loi sur les associations politiques le 5 juillet 1989.
Cette dernière permettait la mise en place d'un paysage politique nouveau avec des partis politiques se réclamant des philosophies les plus diverses allant de l'islamisme au marxisme, en passant par les courants centristes-sociaux, démocrates ou résolument laïcs. Quant aux assises du Fln, elles l'ont vu boire le calice jusqu'à la lie en se définissant comme un "parti politique" et non plus comme un "front".
C'est, aussi, le retour, inattendu, dans les instances centrales, et notamment le Comité central, de nombreuses figures de l'ère Boumediène, qui en avaient été "chassées" dix ans auparavant : Comme Mohamed-Salah Yahiaoui, resté assez populaire auprès d'une bonne partie de la base militante qui l'avait considéré auparavant, comme le vrai dauphin de Houari Boumediène. Tout comme l'on relève la réapparition de certains dirigeants, tel Mohamed-Chérif Messadia, qui avaient été "sacrifiés" au lendemain des évènements d'Octobre 1988, ou encore celle de l'ancien Premier ministre Kasdi Merbah, dont la révocation, en septembre, avait provoqué de sérieux remous au sein de l'exécutif.
Tout aussi surprenante a été la tournure prise par les débats, au fil des trois jours du congrès. Les congressistes — tout particulièrement les élus des régions, pour la plupart sans expérience politique, "travaillés" et récupérés par les "historiques", — se sont trouvés replongés dans une atmosphère que l'on croyait perdue : liberté de ton certes, mais références à la légitimité historique du parti, aux acquis de la révolution et du socialisme, défense des valeurs arabo-islamiques… émaillèrent les interventions parmi lesquelles celles des "anciens" furent les plus remarquablement "emballées" et les plus applaudies. Le verbe roi !.
Les plus surpris par la tournure "conservatrice" prise par les choses furent incontestablement les "réformateurs", libéraux ou orthodoxes, nombreux, enthousiastes eu départ, puis se murant dans un silence qui en disait long. Le Président Chadli Bendjedid se retrouvait presque pris au

piège du jeu démocratique qu'il avait accepté, ainsi que Mouloud Hamrouche que l'on savait opposé au retour des "anciens" (qui ne manquèrent pas, par la suite, de le descendre en flammes puisqu'ils réussirent à "lui faire quitter" le Bureau politique avec quatre de ses ministres, début juillet 1990, lors d'une réunion ordinaire du Comité central).
Le plus heureux fut certainement Abdelhamid Mehri, l'éternel "homme des centres" qui, voulant protéger le Président (devenu parent par alliance, après qu'un des fils du Président eût épousé une de ses filles) et, surtout, éviter une cassure du "grand Fln", a tout fait pour "ramener tout le monde au bercail". N'avait-il pas organisé, à la fin du mois de septembre 1989, une conférence de "cadres de la révolution" à laquelle avait été convié tout ce que l'Algérie comptait comme anciens dirigeants… à l'exception d'Ahmed Ben Bella, de Hocine Aït Ahmed (leaders d'autres partis), de Mohamed Boudiaf, résidant au Maroc, et de 4 autres historiques, Salah Boubnider, Ali Kafi, Tahar Bouderbala et Abdelmadjid Kahlelrass. Ces derniers firent savoir publiquement leur désaccord dans une déclaration (mal) diffusée à la presse la veille de la conférence.
C'était, en fait, cette dernière qui fut le vrai point de départ de l'implosion du Fln qui venait alors de démontrer, à l'opinion publique et surtout aux militants "réformateurs" les plus engagés, qu'il lui était impossible de se désengager du mythe figé de la légitimité révolutionnaire et de l'unanimisme de façade. En effet, les joutes politiques internes, tout en perdurant, tranchaient de plus en plus avec les préoccupations quotidiennes des algériens qui se voyaient, assez vite et assez bien d'ailleurs, récupérés par les autres partis dont le Fis… qui avait ses hommes à l'intérieur, les "barbefelènes" comme les avait surnommés le Directeur de la rédaction (Mohamed Hamdi, devenu par la suite, avec Mouloud Hamrouche, Directeur général de l'*Aps*, l'Agence de presse), de l'hebdomadaire *Révolution Africaine*, organe central du parti Fln, dans un éditorial retentissant… Ce qui lui valut un renvoi pur et simple et une traversée du désert… de courte durée, il est vrai, puis qu'il avait trouvé tout de suite refuge auprès des services de l'Information de la Présidence de la République.
Les résultats des élections, le 12 juin 1990, le démontrèrent amplement. Celui qui perdit le plus fut incontestablement Mouloud Hamrouche, opposé, dès le départ, semble-t-il, à la démarche de Abdelhamid Mehri, mais ne pouvant, hélas, aller à l'encontre des décisions de Chadli Bendjedid, plus absent que jamais, laissant le champ libre à tous les calculateurs et à toutes les dérives, et surtout empêchant l'élaboration, par le Fln, d'une stratégie nouvelle ou renouvelée qui tranche, tenant compte de la donne politique pluraliste et, surtout, qui redonne confiance à la base militante, et qui puisse s'opposer avec efficacité aux autres forces… De toutes ces forces, celles représentant la mouvance islamiste sont certainement les plus redoutables— avec leur "présence" sur le plan quantitatif — et les plus inquiétantes avec leurs discours terriblement contestataires de tout le passé — avec, à leur tête, ne serait-ce qu'au niveau de l'agitation, parfois accompagnée de violences physiques, le Front islamique du salut (Fis). Les autres forces représentant globalement une mouvance se disant démocratique, en ce sens que bien qu'ayant des conceptions divergentes sur l'organisation économique et sur le devenir socio-culturel de la société, ils restent très attachés aux enjeux démocratiques au sens moderne du terme, en des institutions républicaines basées sur une séparation des pouvoirs et en un minimum de dialogue.
Cet aspect dichotomique du paysage politique est allé se précisant avec l'approche des élections législatives. Bien qu'il était de plus en plus difficile de comprendre les comportements des dirigeants politiques "démocrates", très secoués par le succès des islamistes en juin 1990, encore peu sûrs de leurs ancrages, et très méfiants pour ce qui concerne le Fln, et qui, angoissés ou désorientés, essayaient par des manœuvres, visibles ou non, tous les compromis et toutes les alliances, déconcertant de ce fait les bases.

Ainsi, on a parlé de rapprochement Mda - Fis, Fln - Hamas puis Fln - Fis - Majd, et enfin Mda - Fln - Ufd. On a assisté à des alliances, comme celle du "Front du salut national" regroupant le Majd, le Fnr et le Nmd. On a vu des rassemblements communs comme celui regroupant les partis Mda - Pnsd - Pra - Rcd - Udl - Ufd et Ufp rejoints par le Majd qui, tout en rappelant que les élections municipales et départementales s'étaient tenues le 12 juin 1990 "avec les résultats que l'on sait", selon les modalités que le gouvernement avait arrêté sans consulter quiconque, demandaient, dans une lettre adressée le 9 mars 1990 au Président de la République, la mise en place d'une Commission nationale chargée des élections législatives à objet unique et à durée limitée. On a, aussi, créé des forums démocratiques (trois au total : le Forum démocratique autonome initié par le Ffs, la Conférence des démocrates programmée par le Rcd, le Forum de la démocratie présidé par un avocat, Moncef Benouniche) qui ne durèrent que le temps d'un meeting, d'une marche (Rcd, Pags, Mda, Psd II, le 10 mai 1990) ou d'une résolution. On a, aussi, demandé la constitution d'un Front national démocratique qui rompe avec "l'oppositionnisme systématique" du côté du Pags, d'un Pacte de solidarité nationale du côté du Ffs , d'un Gouvernement de transition du côté du Rcd, d'une Charte nationale du côté du Mdra, etc…

Mais, globalement, et dans le cadre d'une stratégie ayant pour objectif essentiel de barrer la route à la mouvance islamiste et, surtout, au Fis, (tant qu'il n'a "pas prouvé dans la quotidienneté qu'il est démocrate" selon Ahmed Ben Bella), lors des élections législatives dont les résultats détermineront l'avenir du pays pour cinq années ou plus, tous recherchent une mixité d'action la plus large autour d'un programme minimum, invitent à dépasser les intérêts classiques en recherchant les bases d'un consensus national pour affronter les difficultés… et pour instaurer de façon irréversible la démocratie. On a même vu, dans ce sens, une réunion d'anciens dirigeants de la révolution algérienne se tenir à l'Onm, et regroupant Ali Kafi, le Secrétaire général, Mehri, Ben Bella, Aït Ahmed et Benkhedda, le 28 avril. Cependant, beaucoup rejettent le pouvoir ou les hommes du pouvoir en place qu'ils estiment protecteurs du système monopartisan, "toujours au pouvoir malgré les apparences" et système simple continuateur de celui qui avait produit Octobre 88.

Une telle attitude est, surtout, relevée chez les extrémistes, chez les "vieux" partis d'opposition… mis à part le Pags… (après les élections du 12 juin 1990 qui l'avaient vu essuyer un certain échec et malgré qu'il ait demandé l'abstention pour le référendum du 3 novembre sur la révision de la Constitution, qui n'était pas, il est vrai, une "opposition au processus de démocratisation") ou chez les "zaïms" Ahmed Ben Bella ou Hocine Aït Ahmed et même Kasdi Merbah… qui ont bien des comptes à régler, pour des raisons parfois très faciles à comprendre, et dont l'objectif premier était de changer "le compteur général — c'est-à-dire procéder avant tout à des élections présidentielles — et non le fusible", allant ainsi à contre-courant de la philosophie des réformes politiques qui s'appuie sur une "démocratie par la base", théorie très chère à Chadli Bendjedid et à ses partisans. La grève politique générale et illimitée décidée par le Fis, au moment même où la campagne électorale officielle pour les législatives démarrait, allait précipiter les choses, surtout par les dérapages et les changements qui s'ensuivirent (arrestation des leaders du Fis, départ de Mouloud Hamrouche et arrivée d'un nouveau Chef du gouvernement se disant au-dessus des partis), et faire éclater de manière inattendue (surprenante ?) le paysage politique bipolaire (Fln - Fis) qui se dessinait, semble-t-il, et selon les accusations des uns et des autres, avec un pinceau tenu par l'ex-Chef du gouvernement, les couleurs étant fournies par le Fln et la toile par le Président de la République.

La "banalisation" du Fln — sorte de pendant obligatoire à la "mort" du Fis — allait voir se dérouler, à partir du 5 juin 1991, date de la proclamation de l'état de siège, de manière

autonome ou coordonnée, organisée ou inconsciente, diverses "opérations" en dehors et au sein même de l'ex-Parti unique — concourant toutes, non au sauvetage mais bien à l'éclatement du Fln, sinon à sa disparition pure et simple.
Le gouvernement de Mouloud Hamrouche était le gouvernement du Fln, et ni le Chef du gouvernement, ni le Secrétaire général du Parti ne le niaient. Juste avant les élections législatives prévues pour le 27 juin, on pouvait oser aller plus loin encore dans le raisonnement pour dire que le Fln était devenu le parti des réformateurs hamrouchiens… qui, dans la confection des listes des candidatures, imposèrent leur propre choix à travers une "Commission nationale" dans laquelle le ministre de l'Intérieur, Mohamed-Salah Mohammedi avait, dit-on, toujours le dernier mot. Tous les "non-réformateurs", les "semi-réformateurs", les "barons", "tous ceux qui avaient exercé des responsabilités dans le passé furent écartés, bien que parfois présentés et soutenus par leurs bases militantes : Mohamed Salah Mentouri, Abderezak Bouhara, Salah Goudjil, Cheloufi, Bélaïd Abdesselam, El Hadi Khediri, 80 membres du comité central, des dizaines de députés, sinon la plupart, puisque 70 seulement furent retenus, etc… Des noms proches des cercles gouvernementaux, mais sans envergure politique et surtout sans crédibilité sociale réelle apparurent sur les listes, les décideurs confondant popularité ou "célébrité" dans un quartier populeux, dans un café ou dans un stade et ancrage politique. Une démarche facilitée par le fait que le Congrès extraordinaire dont on avait tant parlé auparavant, et prévu avant les législatives, avait été reporté. Globalement, seul Bachir Boumaza échappa au lifting, grâce, peut-être, à sa "fondation du 8 Mai 1945" créée récemment, assez active, et à son discours non "conservateur", c'est-à-dire nationaliste certes, mais moderniste… ou, alors, par indulgence pour un "émigré" de retour au pays.
La vengeance est un plat qui se mange froid, dit-on. Les évènements de Juin, balayant, avec le gouvernement, l'équipe des réformateurs hamrouchiens, allaient avoir des conséquences profondes sur la vie du Fln. En effet, ceux-là, "chassés" brutalement ou en douceur par les réformateurs ghozaliens des rouages de l'Etat, vont tout naturellement opérer une stratégie de repli au niveau même de l'appareil du parti (ou, ce qui en restait, c'est-à-dire le Comité central, le Bureau politique… et surtout des organes d'information organisés en "holding" : *El Moudjahid, Ech Chaâb, El Moudjahid-Hebdo, Révolution Africaine*, etc…) se heurtant, bien sûr, à une certaine résistance interne, animée ou non de l'extérieur. C'est là toute l'histoire du Fln dans sa ré-organisation et de ses rapports avec le gouvernement de Sid-Ahmed Ghozali, avec les députés de l'Apn, et ave les organisations sociales ou de masse, tout particulièrement l'Organisation nationale des moudjahidine, de juin 1991 jusqu'à l'avènement du Haut comité d'Etat.
La première offensive est menée, selon la presse (*Hebdo-Libéré,* 12-18 juin 1992) par Abderezak Bouhara qui, "accompagné d'une délégation de membres du Comité central du Fln, demandait à Abdelhamid Mehri, Secrétaire général, la tenue d'une session extraordinaire du Comité central…".
Le Comité central est convoqué pour le 26 juin. Tous s'attendaient à une lutte au couteau mettant aux prises les trois tendances rivales principales : réformateurs-hamrouchiens, nationalistes- conservateurs ou orthodoxes dont certains proches de Ahmed Ben Bella, et réformateurs-ghozaliens, ces derniers plus proches du second groupe que du premier, plus par intérêt circonstanciel que par idéologie commune, l'essentiel étant d'écarter, totalement, de la direction du Fln, les hamrouchiens, accusés de toutes les déviations et de toutes les manipulations… ce qui, sur ce dernier point, n'était pas totalement inexact.
L'heure de la revanche étant enfin venue, la "vieille garde" ne mâche pas ses mots, face à un Hamrouche ne pipant mot, se contentant d'observer et d'enregistrer d'autant que Sid-Ahmed Ghozali, soucieux de soigner son image d' "indépendant", était absent. Il s'était, il est vrai,

excusé, "ayant beaucoup de choses à faire".
Démonstration de l'atmosphère électrisée, la session, après trois jours de travaux, n'avait pas terminé son ordre du jour.
Elle reste donc ouverte, reprenant à huis-clos, le 17 juillet, et aboutissant, le 8 août, contre toute attente, et ce, grâce à l'art maîtrisé du compromis de son Secrétaire général, à un nouveau Bureau politique de quinze membres, élu à main levée, subtil dosage d'anciens et de modernes, et dans lequel on retrouvait donc Hamrouche, Benflis et Belayat côtoyant Benhamouda, Yahiaoui et Belkhadem : un panachage de tendances et de couleurs, au nom du consensus et du statu-quo, en attendant un Congrès extraordinaire continuellement reporté, et composition qui fut considérée comme une victoire des hamrouchiens, même si ces derniers ne réussirent pas à introduire au sein du Bureau politique plus d'éléments comme projeté (on a parlé de Abdelkader Bendaoud, de Mohamed-Salah Guenifed et de Hamid Sidi Saïd). Mais, la place était bel et bien occupée, la suite des événements le démontrant.
Il est vrai qu'entre-temps, et avant l'élection du Bureau politique, un fait de taille avait favorisé la démarche consensuelle et facilitant la tâche à Abdelhamid Mehri : La démission présentée par Chadli Bendjedid dans une lettre datée du 10 juin de son poste de Président du Fln… "tout en ayant de la sympathie à l'égard du Fln et ses militants" (On s'en doutait un peu, car *le Quotidien d'Algérie*, toujours "bien informé" avait, annonçant la couleur et préparant l'opinion, le 16 juin, titré un éditorial de son directeur *Fln : Qu'attend Chadli pour retrouver sa liberté ?).* Le Chef du gouvernement en poste était bien venu, en tant que membre du Comité central, juste avant l'élection du Bureau politique. Il avait présenté un rapport sur la situation financière et économique du pays, dans lequel il donnait des chiffres et critiquait directement la gestion de son prédécesseur, l'accusant d'avoir pris des décisions austères pour le peuple… Mais, il était trop tard. D'autant que Hamrouche répondra…, lui aussi, "sans pitié".
Alea jacta est ! La cause était désormais entendue avec une cassure consommée. Ainsi, Abdelaziz Bouteflika claquera la porte, ayant vu ses chances de devenir le nouveau Secrétaire général du Fln lui échapper, refusant de faire partie du Bureau politique (comme Taleb Ibrahimi et Rabah Bitat), et "écœuré" par les louvoiements de ses collègues de la commission organique qu'il présidait (et, à qui il reprochait le manque de courage et de franchise quant au départ de Abdelhamid Mehri, votant **pour** en commission et à bulletin secret, et votant **contre** en plénière et à main levée), Bélaïd Abdesselam démissionnera, et Bouhara et bien d'autres "caciques", dont Ahmed Taleb (proche de plus en plus des islamistes puisqu'il aurait été présenté, par le Fis, comme le remplaçant de Hamrouche en juin, et futur membre du "Comité national de soutien aux détenus politiques". D'ailleurs, son intervention, lors des travaux du Comité central, fin juillet 1991, était assez claire sur son attitude : *El Watan*, 22 juillet) n'assisteront même pas à la dernière journée des travaux, ni à l'élection du Bureau politique.
La présence des réformateurs hamrouchiens au Bureau politique et le maintien de Abdelhamid Mehri ne firent qu'exacerber les luttes et multiplièrent les attaques externes. Cela avait déjà commencé — avant la tenue de la session du Comité central — avec les tentatives de Chérif Belkacem pour se rapprocher du Fis et de Ahmed Ben Bella, "dans le cadre d'un courant" "nationaliste Fln", comprenant Mohamed-Salah Yahiaoui, Taleb Ahmed Ibrahimi, Tahar Zbiri, Rabah Bitat, Boualem Benhamouda et Guezane Djilali (*El Watan*, 13 juin 1991) … Ceci, bien sûr, contre Hamrouche, Mohamedi et Hidouci qui ont "pris en charge" le Fln et qui ont conduit le pays à l'impasse économique et à l'échec politique", contre Chadli Bendjedid afin "qu'il n'obtienne pas une légitimité de notre part", par le biais des élections législatives de juin… et, globalement, favorable à Ghozali, "surtout s'il sert le pays et non une structure ou un groupe donné".

Durant des mois, c'est alors toute une "croisade" qui est menée contre la Direction du Fln, l'annonce et l'approche des élections législatives de décembre 1991 — et la position du Fln qui, ne souhaitant pas voir les lois électorales révisées, allait refuser de faire pression sur "ses députés" — n'arrangeant pas les choses, au contraire. La lutte à l'intérieur devenant quelque peu malaisée, la guerre est alors menée de l'extérieur, avec une multitude d'attaques tous azimuts, seulement jugulées par une certaine cohésion retrouvée de la nouvelle Direction. Mais, elles sapèrent considérablement l'image de marque, déjà bien ternie de l'ensemble, et minèrent terriblement la volonté de la base militante, ou tout du moins ce qui en restait, la décourageant et l'éparpillant, l'entraînant parfois dans les luttes intestines au niveau, tout particulièrement, des kasmas.
Pour la petite histoire, certaines attaques méritent d'être évoquées :
— Les appels continuels à la révolte de la base militante du Fln contre sa direction, "traitée de gang des réformateurs" par Bélaïd Abdesselam (pour beaucoup de ses adversaires, sorte de "soldat japonais réfugié dans la forêt et qui ignore que les hostilités avaient cessé"), ce qui aurait fait dire à Mohamed Salah Yahiaoui, excédé, "qu'il y a probablement un accord secret entre MM. Bélaïd Abdesselam et Ghozali…" car… "comment prétend-il être du Front alors qu'il lui assène des coups mortels ?" *(L'Unité*, no 542, 14-20 novembre 1992).
— Les tentatives de récupération, par l'ex-Président de la République, Ahmed Ben Bella, de plus en plus proche de Sid Ahmed Ghozali, et prêt à aider ce dernier "pour nettoyer le Fln… en utilisant toutes les armes "(*El Watan*, 15-16 novembre 1991), allant jusqu'au rapprochement avec tous ceux qui, pourtant, ne l'avaient pas ménagé depuis le 19 juin 1965. Lors de la campagne électorale, à Sétif, mi-décembre, il avait même lancé du haut de la tribune "qu'avec les militants du Mda, tous produits du Fln, nous rejoindrons ce parti après les élections et avant son congrès extraordinaire. Nous sommes en contact permanent et non officiel avec beaucoup de militants de ce parti".
— La brouille avec les anciens moudjahidine, à partir de novembre 1991 (le 1er novembre 1991, 37ème anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale, a vu Sid-Ahmed Ghozali inaugurer, en compagnie de M-C Messadia, de Abdelaziz Bouteflika et, de Rabah Bitat, une multitude de stèles érigées à la mémoire des martyrs, durant quatre jours dans les wilayas influentes de l'Est du pays… et on a même vu une délégation parallèle, à Khenchela et à Batna, conduite par Abdelhamid Mehri et Abderrahmane Belayat…) provoquée ou, bien plutôt, accrue, puisque la cassure déjà existante — bien que non définitive — tout spécialement entre la nouvelle direction de l'Onm et le Secrétaire général du Fln, avait été bien exploitée par le nouveau Chef du gouvernement qui avait recréé, entre autres, le ministère des Moudjahidine et intégré dans son équipe des députés réputés non acquis aux thèses de Hamrouche (Brahim Chaïbout, ancien moudjahid devenu ministre des Moudjahidine, Abdelaziz Ziari, fils de moudjahid, devenu ministre des Affaires Sociales… puis, un certain temps, Larbi Demaghelatrouss au poste de ministre de la Culture). Pour compléter le tableau, il avait aussi favorisé le développement (avec l'aide de l'Onm) de la Fédération des fils de chouhada (Ffc), implantée surtout en Kabylie, puissant conglomérat d'associations regroupant plus de 30.000 adhérents assez opposés à l'Onec, créée en août 1989, et proche ,au départ, de Mouloud Hamrouche.
Le divorce fut prononcé lorsqu'il y eut refus de la Direction du Fln d'admettre, en qualité de candidats Fln aux élections législatives, près de 22 moudjahidine proposés par l'Onm. De plus, suprême affront, ce rejet aurait été suivi d'une lettre — questionnaire dans laquelle il était demandé au Secrétaire général de l'Onm de rendre des comptes sur les activités de cette organisation.
Dès ce moment, et jusqu'aux élections, pour Ali Kafi, le Fln a une ligne "déviationniste",

personnalisée beaucoup plus par Mehri que par Hamrouche. On n'a pas oublié, en effet, que c'est Kafi qui a, dit-on, "sponsorisé" celui-ci à Ksar Chellala en juin 1991 (*El Massa* n° 1929, décembre 1991).
— L'action "commune", menée directement par le gouvernement avec certaines associations politiques lors de la première rencontre fin juillet (il y en aura une seconde le 20 août) partis-gouvernement, juste avant la fin des travaux de la session ordinaire du Comité central du Fln, rencontre présidée par Sid-Ahmed Ghozali et Aboubekr Belkaïd, et qui vit beaucoup plus des attaques contre le Fln et l'ex-Chef du gouvernement que contre l'intégrisme politique et religieux, et pour une meilleure approche de la démocratie.
Cela amènera même les représentants du Fln à se retirer la troisième journée pour protester contre l'inscription par une commission chargée d'élaborer un document de travail, d'un point relatif à la restitution par le Fln de biens qu'il détenait, la question centrale étant, bien sûr, la fameuse"holding" de presse qualifiée par la presse publique et les partis politiques "démocratiques" "d'illégale", de "hold-up", de "rapt", de "vol" et de "détournement".
— La fronde entretenue au sein de l'Apn par le biais de la réanimation du courant contestataire du Fln hamrouchien, dirigé, entre autres, par le député de Boufarik, Abdelkader Cherrar, "proche de Bouhara… et du programme économique de Ghozali" (*Le Quotidien d'Algérie*, 15 juillet 1991). Il avait, un jour, promis de démissionner "si Hamrouche passait au Bureau politique"… Il terminera son mandat normalement.
— L'action directe par le Chef du gouvernement lui-même, monté au créneau, et ne ratant aucune occasion de planter — publiquement, l'émission *Hiwar* du 16 septembre étant le plus significatif des exemples, et il a fallu, paraît-il, une réunion au sommet regroupant Chadli, Mehri, Ghozali, Hamrouche et Belkhadem pour "dissiper le malentendu" — ses banderilles souvent assassines dans les flancs, surtout de certains hommes de la nouvelle direction du Fln, sachant bien que le Bureau politique était globalement acquis au gouvernement "dans l'accomplissement des missions qui lui ont été confiées par le Président de la République, dont la plus importante est l'organisation des élections législatives" (communiqué du Bureau politique du Fln, 24 septembre 1991. Extrait).
Il est vrai que Sid Ahmed Ghozali pouvait difficilement garder son calme face à un pouvoir bien établi, presque "passage obligé" pour tout changement ou évolution soit économique, soit politique et ce, par le biais de l'Apn : acquise en partie aux thèses hamrouchiennes, liée au Fln, attachée à ce qu'elle avait déjà décidé, refusant de renier ou de réviser des choix passés, rebelle au "pressing" gouvernemental qui demandait une session extraordinaire, elle rendait la tâche difficile au gouvernement, tout particulièrement sur le plan économique (exemple de la loi sur les hydrocarbures) et, surtout, sur le plan politique (lois électorales).
D'autant que, sur ce point précis, le Chef du gouvernement se retrouvait quasi-piégé : devant les partis politiques, il s'était engagé "à préparer et à organiser des élections libres et propres… pour que le peuple algérien puisse désigner des représentants authentiques de l'Apn", mais il se devait, par ailleurs, de respecter la légalité représentée par les députés.
On dit même qu'il aurait, un jour, menacé de démissionner "en raison des positions éloignées l'une de l'autre, qu'ont le gouvernement et les députés" (ce qui fut nié) et ce, malgré le soutien de plus en plus "franc" à partir de novembre, lorsqu'il révéla que l'ancien gouvernement aurait procédé à une vente anticipée de pétrole, le 12 mai 1991, à une société étrangère dont il n'a pas cité le nom), du Président de l'assemblée, Abdelaziz Belkhadem, membre du Bureau politique du Fln, devenu grand pourfendeur de Mouloud Hamrouche en qualifiant, entre autres, le dossier des lois électorales de "dossier douteux". Il avait, il est vrai, commencé à se démarquer de ce dernier, déjà en mars 1991, lorsqu'il avait critiqué dans une lettre rendue publique, grâce à une "fuite", la politique économique et sociale du gouvernement.

Le désarroi créé au sein du Fln, désormais bel et bien éclaté à sa base et fissuré au sommet, face aux dangers constitués d'une part par la mouvance islamiste, soutenue pour ses plus activistes, indirectement ou consciemment par les extrémistes de gauche (Parti des travailleurs) et, pour ses modérés ou des dissidents, en coulisses, par le gouvernement Ghozali, et, d'autre part, les "démocrates" compréhensifs (Rcd, Mda, Pra, etc…) supportés publiquement par le Chef de l'exécutif, entraîna le Fln à revoir sa stratégie pour élargir et, surtout, pour reconstituer sa base. C'est ainsi qu'il se mit à faire renaître d'anciens symboles du Fln, la présence au Bureau politique de personnalités comme Yahiaoui ou Benhamouda facilitant les choses, tels que Houari Boumediène dont les portraits étaient exhibés par les militants durant la campagne électorale alors que la veuve, plus anti-Chadli que pro-Ghozali, voyait les colonnes de la presse publique et indépendante s'ouvrir à elle, à partir de mai 1991, sans retenue. Une démarche et des discours désespérés, dépassés et parfois surréalistes comme l'était le nouveau Bureau politique en réalité beaucoup plus bâti par la politique de "rassemblement et d'équilibre" prônée, depuis toujours, par le Secrétaire général, Abdelhamid Mehri, que par la politique de "rupture (s)" de Mouloud Hamrouche, politique qui avait l'avantage au moins de ré-introduire l'espoir. Il est vrai que le concerné lui-même, pris dans les rêts de l'Appareil du parti, semblait ne plus avoir confiance en ce qu'il avait "créé" de plus cher et sa logique voyait son déroulement… rompu pour les besoins de la politique politicienne, de la conquête du pouvoir et de la stabilité du parti ou de l'équilibre. Un reniement que beaucoup de fidèles ou de sympathisants ne pardonneront pas.
Le Fln se mit, aussi, à opérer des manœuvres : Ainsi, à partir d'octobre, il re-propose l'idée (déjà avancée en juin dernier) de coalition nationale "devant réunir les grands partis qui viendraient à remporter les prochaines élections", tout en rejetant l'alliance électorale au premier tour, démonstration flagrante des doutes en ses propres forces, la confrontation avec le Fis donnant évidemment des sueurs froides.
Lors de sa dernière session (extraordinaire), fin novembre, consacrée à l'examen de la stratégie finale pour les élections législatives, les luttes internes reprirent, tournant beaucoup plus, comme par le passé, autour des modalités de la confection des listes des candidats "désignés sans accord, ni consultation du comité central", et sur les candidats "indépendants" (pour la plupart anti-hamrouchiens et, disait-on, constituant l'alternative de Ghozali à un Fln discrédit et contesté), membres du Comité central du Fln, qui "devraient être exclus pour indiscipline" : L'accessoire reprenait le dessus, et l'essentiel était, une fois de plus, oublié alors que l'échéance approchait. Un signe avant-coureur de la défaite toute proche, presque recherchée, car si les militants étaient déjà bien perdus dans les divers courants et les "révélations" des uns et des autres, qu'en était-il des électeurs ordinaires ?
Avec toute cette atmosphère et dans les conditions d'un Fln réellement éclaté, la campagne électorale fut terne et désastreuse avec des discours ratissant trop large, parfois contradictoires, l'un parlant de socialisme ou du passé glorieux du Fln, un autre se présentant du nom du Fln réformateur, mais n'osant plus aborder les réformes… économiques, certains se disant seulement rénovateurs, *El Moudjahid* célébrant les réalisations de l'ère Boumediène, etc… Une campagne incertaine qui contrastait — surtout à la télévision — avec l'engagement enthousiaste et la clarté des propos des propagandistes du Fis, ou même du Ffs.
Le Quotidien d'Algérie (19 novembre) n'avait pas tort de titrer *"Visa pour un désastre"*. Le résultat fut dramatiquement foudroyant, l'ex-parti unique fut, dès le premier tour du scrutin, laminé, emportant avec lui ses réformateurs et ses conservateurs, ses ghozaliens et ses hamrouchiens, ses démocrates et ses nationalistes, ses anciens et ses modernes… Ainsi que tous les analystes… comme en juin 1990. A peine 15 sièges furent récoltés par le Fln (qui perd 632.290 voix par rapport aux élections municipales du 19 juin 1990) contre 25 au Ffs,

très loin derrière un Fis insolent avec 188 sièges. Bien sûr, le Fln se trouvait en ballottage dans 172 sièges, mais il n'était en position favorable, selon les analystes, que dans 38. alors que le Fis se trouvait en position favorable dans 144 autres sièges, ce qui allait l'amener allègrement à dépasser le mur fatidique, "celui de tous les changements", des deux-tiers des sièges du futur Parlement. Tous les calculs le démontraient d'autant que la masse d'abstentionnistes se trouvait paralysée par le choc, et celle des démocrates quasi-découragée, faisant aborder, aux partis non islamistes en course, un deuxième tour du scrutin dans de très mauvaises conditions, malgré les discours et les écrits optimistes.
La preuve était faite (pour la seconde fois depuis 1990) que, sur le terrain, le Fln ne pesait plus que par le poids des habitudes et des illusions, et non par une implantation et une influence pratique réelle. Le 16 janvier allait immanquablement voir un k.o… de la façon la plus démocratique… en apparence, le tout s'étant jusqu'ici passé dans le calme comme l'ont reconnu tous les partis, le ministre de l'Intérieur et le Chef du gouvernement… le soir même du premier tour… juste avant les premiers résultats.
L'arrêt du processus électoral, la démission du Président de la République, et la création d'un Haut comité d'Etat allaient bouleverser encore plus le cours des évènements, surtout pour le Fln, ferme partisan du "respect de la volonté du peuple" et du "soutien au processus démocratique", notamment "en participant au 2ème tour" des élections législatives (Communiqué du Bureau politique, 1er janvier 1992).
Les luttes intestines reprirent, encore plus intenses, ainsi que les déchirements presque suicidaires, tout ceci sachant pourtant bien que le Président du Haut conseil d'Etat, Mohamed Boudiaf, n'avait jamais été tendre pour le parti du Fln, celui qui a dirigé le pays depuis l'indépendance, ceci s'entend.
A une question sur l'avenir du Fln posée par *La Semaine* (n° 11, 2-8 juillet), sa position est claire :
"J'ai dit en 1972 que le Fln était mort. En 1957, en tant que Front, nous étions arrivés à la conclusion que la question nationale était l'affaire de tout le peuple. Mais, à partir du moment où ce pourquoi il est né — la libération du pays — a été atteint, il fallait trouver autre chose. Mais, les hommes en place ont voulu utiliser sa notoriété. Ce qui est essentiel pour un parti, c'est le contenu. Front de libération nationale ? Pour libérer le peuple de quoi ? De l'exploitation de la misère, oui, cela pourrait réussir. La lutte contre l'exploitation, les privilèges, le népotisme. Voilà le fond. Mais la façon dont on a appliqué le socialisme n'a pas été concluante.
Au risque de me répéter, le Fln n'a pas d'avenir. Il existe, cependant, en son sein, des militants sincères". Et, Ali Kafi, autre membre du Haut conseil d'Etat, Secrétaire général de l'Onm et futur Président du Haut comité d'Etat n'avait pas, lui aussi, beaucoup de sympathies pour les réformateurs et les centralistes de la direction du Fln.
La véritable descente aux enfers commençait : car, pour la première fois depuis l'Indépendance, le Fln n'était ni "le parti au pouvoir" ni "le parti du pouvoir". S'il l'a vraiment été !
Car, pour beaucoup, le Fln n'a jamais été le centre du pouvoir réel. Il a été "objet, instrument et source de légitimation et non véritable sujet" (Amrane Ahdjoudj ; *Algérie, Etat, Pouvoir et Société*, p 19. Epigraphe, Alger 1992).
La suite est une autre histoire, assez terne au demeurant, faite d'une sorte d'hibernation, ponctuée seulement :
— De rumeurs produites dans un champ médiatique presque clos opposant les titres "du" Fln, surtout *Ech Chaâb* et ceux proches des réformateurs "hamrouchiens" comme *El Djazaïr El Youm* et *La Nation* aux titres de la presse publique, *El Massa* tout particulièrement (Ex :

Chadli Bendjedid "décidant de retourner à la vie politique au sein du Fln", début avril 1992 ; Mohamed Salah Yahiaoui et Abdelaziz Bouteflika se rapprochant du Haut Comité d'Etat ; annonce par *Le Matin* en date du 17 décembre 1992 du "ralliement" de la mouhafadha d'Alger… à Bélaïd Abdesselam…).
— De polémiques (avec la presse, sur les subventions — 870 milliards de centimes en 10 ans, de 1979 à 1989 — accordées dans le passé par le Trésor public au Fln, et avec le gouvernement, début mai 1992, sur son intention de "récupérer" les locaux et les biens détenus par le Fln : 2.292 biens immobiliers et 2.728 véhicules. Avec Sid Ahmed Ghozali ne lâchant pas prise et accusant des membres de l'appareil du Fln d'être derrière les fuites des sujets du baccalauréat, en juin 1992. Et, avec des membres dissidents du Pags intimant, par voie de presse, le 9 octobre, à Abdelhamid Mehri de se "taire" et de ne plus prôner le "dialogue global").
— De démissions ou de défections (comme celle de l'Unfa qui, début juin 1992, "rejoint" le Rpn. Il y a, aussi, Ahmed Bouchaïb, membre du Bureau politique qui crée, fin mai, un comité provisoire de soutien au Haut comité d'Etat et au gouvernement, après avoir dénoncé les "contacts" de Mehri avec les responsables du Fis après l'annulation du 2ème tour des législatives. Il y a, par ailleurs, les tergiversations de l'Unja qui n'arrive pas à échapper à la tentation de soutenir le Haut comité d'Etat…).
— De règlements de comptes (saisies multiples et censure préalable des journaux du Fln, tout particulièrement *Ech Chaâb*, retour dans le giron étatique des journaux *Ech Chaâb* et *El Moudjahid*…).
— De manœuvres (demandes faites par des membres du Comité central, tout particulièrement en janvier 1992, lors de la session extraordinaire, de "renoncer au jeu malsain du pluralisme" ou de "préparer un congrès extraordinaire… préparé par une instance comme l'Onm" ou de "favoriser la candidature de Mohamed Boudiaf aux élections présidentielles…").
Ou, alors, sur - médiatisation d'un Ahmed Taleb Ibrahimi accordant, ici et là, des interviews et clamant haut et fort, son appartenance à la mouvance islamiste du Fln (*Le Matin*, novembre 1992) ou affirmant que "la mesure de dissolution du Fis ne constitue pas une issue à la crise" (*Ech Chaâb*, 7 avril 1992).
— De déclarations d'une banalité déconcertante (comme celle diffusée après la réunion "ordinaire" du Comité central — en l'absence de A. Bouteflika et de R. Bitat — à Batna, les 28, 29 et 30 octobre 1992, dont les militants attendaient énormément mais qui, en définitive, n'apporta rien de neuf sinon la consolidation de la ligne Mehri - Hamrouche, l'évacuation des sujets de contestation par le silence des membres habituellement les plus rebelles comme Bouhara et l'annonce d'un Congrès en 1993).
Le communiqué du Bureau politique, en date du 8 septembre (juste avant l'ouverture du "dialogue" avec le Haut comité d'Etat, le 21) avait certes un ton plus dur à l'égard du Haut comité d'Etat et des positions plus tranchées sur les dérives générées par l'état d'urgence, mais il était trop tard d'une part et, d'autre part, pour beaucoup, ce n'était là que le produit intellectuel d'un appareil (le Bp) dépassé et amoindri.
— Ou, de "révélations", comme celle, tardive, de Larbi Belkheir (mai 1992) sur les tentatives de Chadli Bendjedid "d'aérer", depuis les années 80, le Fln ; tentatives qui échouèrent d'abord "à cause de l'opposition de Mohamed-Chérif Messadia"… ensuite, après octobre 1988, à cause de Mouloud Hamrouche qui, "en défendant un pluralisme affirmé et en imposant l'article 40 de la Constitution du 23 février 1989 a ouvert la voie à l'anarchie, l'instabilité et l'hystérie collective"…
Tout ce remue-méninges démontrait simplement que l'Association à caractère politique dénommée Fln, se cantonnant dans son légendaire "unanimisme de façade", même lorsque

tous les périls sont "en la demeure", pour paraphraser un journaliste, n'arrivait pas, plus de quatre années après Octobre 1988, à trouver ses marques. Pire encore, elle se vidait de tout ce qui avait fait sa force — ses militants de base — et n'existait presque plus : dépourvue de journaux quotidiens, expulsée des locaux imposants, elle n'existait plus que par des communiqués qui, tout en continuant à défendre le dialogue "avec tous ceux qui l'adoptent comme moyen de règlement de la crise" se font globalement conciliateurs et moins revendicatifs.

"Malheur aux vaincus", écrivait Zoubir Souissi dans *Le Soir d'Algérie* (8-9 mai 1992). Et, d'ajouter : "En se maintenant dans des positions suicidaires, le Fln risque l'implosion et ce sont ceux-là mêmes qui étaient à la fois des plus ardents supporters et ses militants de choc qui le déclarent avec délectation. C'est une loi de l'Humanité (…). A ceux-là (les vaincus), on préfère toujours les plus forts…".

Il visait juste. Une conclusion qui concernait, aussi, bien d'autres partis, tout particulièrement les fameux "sanafirs" et certains organes de presse. Encore que pour le Fln, les ressources et surtout les expériences cumulées, n'avaient pas été toutes exploitées.

GHOZALI : LE TROISIEME FUSIBLE

"Ce ne sont pas les girouettes
qui tournent, c'est le vent qui tourne ".
Edgar Faure

Sid-Ahmed Ghozali est, contrairement à ses quatre prédécesseurs de l'ère Chadli, tous ex-officiers de l'Ain et/ou de l'Anp (Mohamed Benahmed Abdelghani, Abdelhamid Brahimi, Kasdi Merbah et Mouloud Hamrouche) le premier vrai "civil" désigné comme Chef du gouvernement. Par ailleurs, bien que membre du Comité central du Parti du Fln et même, à un certain moment, membre du Bureau politique en même temps que Mouloud Hamrouche au moment où les "réformateurs" étaient vilipendés, il n'a jamais été un pur produit du parti unique avec lequel — comme avec l'appareil étatique — il a connu bien des avatars étant donné son évidente indépendance d'esprit, son niveau intellectuel non dépourvu d'intelligence donc dérangeant, peut-être, et... aussi, certainement, sa constante fidélité à Bélaid Abdesselam, son "gourou" (et "père" de l'industrialisation industrialisante sous Boumediène).

Du fait même de ses attaches (les mauvaises langues disent que c'est beaucoup plus à un concours de circonstances — Ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, on le retrouve au chevet de Chadli Bendjedid, hospitalisé dans un hôpital du royaume — qu'il doit son ascension) et de son parcours, il n'a jamais été un élément essentiel de "l'équipe" des réformateurs. Rénovateur à la limite ! Ce qui fait qu'il jouit, dès le départ, d'un préjugé favorable auprès des divers partis politiques, dont le Fis, mais aussi du grand public qui a, tout de suite, relevé et apprécié l'originalité — en matière d'habillement : nœud papillon ou pull grosse laine — du personnage, ainsi que l'allure de play-boy : un "tchi-tchi" sympathique pour les uns, le grand frère qui a réussi, le gendre dont on rêve ou le voisin que l'on envie, pour d'autres.

Né à Tighennif, en mars 1937, père de trois enfants, ingénieur diplômé de l'Ecole des ponts et chaussées de Paris, militant étudiant de 1958 à 1962, Directeur de l'Energie et des Carburants de 1962 à 1963, Conseiller au ministère de l'Economie nationale pour les questions énergétiques, en 1964, patron de la Sonatrach (du temps où Bélaïd Abdesselam régnait en maître absolu sur les destinées industrielles du pays, entouré d'une équipe homogène de "jeunes loups"), plusieurs fois ministre (Energie et Industries pétrochimiques, puis Hydraulique avec Abdelghani, Finances avec Merbah, enfin Affaires étrangères avec Hamrouche), Ambassadeur auprès de la Cee de 1985 à 1988, bref, un technocrate du plus pur style, comme seule l'Algérie des années 60-70 a su en faire (pour mieux les gaspiller ou pour mieux les "perdre", hélas), un "commis de l'Etat" à la carte de visite fournie et dont rêve tout dirigeant ou tout parti.
Bien sûr, comme beaucoup, il a une "traversée du désert" qui durera six années, après l'arrivée de Chadli qui l'avait écarté de l'Energie et l'avait transféré à l'Hydraulique.
Il sera, par la suite, exclu du gouvernement pour manquement à la solidarité gouvernementale, car il avait réclamé un débat sur la politique énergétique du pays et s'en était pris à son successeur Belkacem Nabi, ex-cadre de Sonatrach, auparavant "marginalisé" (parce qu' "il a été contre la politique pétrolière appliquée ou que l'on a tenté d'appliquer

avant 1979". *Parcours Maghrébins*, 10-16 décembre 1991). Il sera même "maltraité" par la Cour des comptes. Cette "mésaventure" le marquera, et il s'en souviendra.
A vrai dire, si le départ de Mouloud Hamrouche a surpris plus d'un par son aspect inattendu, la désignation de Sid-Ahmed Ghozali était presque prévue... dans l'optique de la continuation... des réformes économiques, cela s'entend. N'avait-il pas dit, dès son arrivée (*El Watan*, 11 juin 1991) : "J'ai pour habitude d'apporter un plus, mais jamais de détruire ce qui a été fait auparavant".

Après Merbah et Hamrouche, tous "savaient" qu'il serait le "3 ème fusible" préparé par ceux que d'aucuns dénomment confusément le "Cd" (Centre de Décision ! ?) (*le Jeune Indépendant*) ou le "Grand Architecte" (! ?) (Abderrahmane Mahmoudi, *Hebdo Libéré*), afin que le passage du pays vers la démocratie et le libéralisme se fasse de manière tranquille... et sans risques pour... les gros intérêts en place.
La logique du pouvoir, après octobre 1988 (et même avant, avec El Hadi Khediri, ex-Directeur général de la Sûreté nationale, devenu avec son passage au ministère de l'Intérieur, "maître-d'œuvre" du mouvement associatif), laissait apparaître, qu'au fur et à mesure du déroulement du processus, le régime s'éloignait de l'autoritarisme classique. Le comportement de l'aile démocratique des dirigeants, cela s'entend, devenait de plus en plus ouvert sur la société civile et bien compréhensif. Tout ceci non sans heurts puisque, par la suite, en moins de quatre ans, l'Algérie connaissait deux états de siège et un état d'urgence.
On ne s'étonnera donc pas de voir que Sid-Ahmed Ghozali, avant de présenter son gouvernement de "transition" de 29 membres au Président de la République, prudent mais inquiet, ait consulté plus de 200 personnalités (culturelles, artistiques, politiques, représentants des partis et des associations, etc...), durant 13 jours, pour aboutir à un premier cabinet de continuité certes, mais aussi, et surtout, d'ouverture car globalement non monopartisan : Composé pratiquement à égalité de ministres du Fln (8), parti qui se trouve, pour la première fois de son histoire, réellement "hors du coup", d'indépendants et de techniciens... dont certains ont des attaches avec d'autres partis politiques. Ainsi, Hocine Benissad, ministre de l'Economie a été candidat du Front des forces socialistes aux élections législatives prévues pour le 27 juin et reportées... et "c'est le programme du Ffs qui est dans sa bouche... " (Aït Ahmed, juillet 1992), Mohamed Benredouane, ministre des Affaires religieuses serait proche du parti Hamas, et Abdelatif Rahal, dit-on, du Mda.
Mais, tous se sont engagés — sans doute pour mieux prouver à l'opinion publique leur indépendance totale — à ne pas se présenter aux prochaines élections.
Des détails, cependant, montrent qu'une volonté d'indépendance, même proclamée avec force, ne suffit pas pour faire d'une équipe compétente — louée par la plupart des partis politiques — un gouvernement capable de sortir tout un pays de l'impasse économique et sociale. Et, il y a des détails qui risquent de transformer rapidement les critiques en freins :

— Il y a d'abord l'appartenance, sous une façade libérale, à une grande seule école de type "interventionniste" — car elle a laissé bien des traces chez les cadres des années 70 —, celle de Bélaïd Abdesselam, de membres du gouvernement détenteurs des postes-clés (Energie avec un "revenant" de Sonatrach et Directeur, durant 10 ans, à Genève, d'un bureau d'études privé après qu'il ait été victime d'un "règlement de comptes" au début des années 80 lorsqu'un mandat d'arrêt avait été lancé contre lui pour une affaire de détournement, Industrie et Mines, Equipement et Logement, Budget, Petite et Moyenne Industrie...), le Chef d'équipe y compris... et le directeur de Cabinet Mohamed Lyassine (ex-Directeur général de la grande et puissante Sns).

Quant aux ministères très sensibles de l'Intérieur, et des Relations avec l'Apn et les Partis, ils sont confiés à des proches : Abdelatif Rahal (ex-Représentant de l'Algérie auprès des Nations unies alors que le concept de nouvel ordre économique international venait de naître, ex-ministre de l'Enseignement supérieur, etc...) et Aboubekr Belkaïd (ex-ministre de l'Intérieur de Kasdi Merbah et, dit-on, proche du Pags après avoir été, il y a très longtemps, militant du Prs de Mohamed Boudiaf et du Ffs, et dont la candidature aux élections législatives de juin n'avait pas été retenue par la Direction centrale du Fln).

- Il y a, ensuite, l'appartenance à une seule région (Tlemcen) de près d'une demi-douzaine de ministres. C'est ce qu'un député, Djamal Guentri de Khenchela, a noté, lors de la présentation, jeudi 4 juin 1991, du programme gouvernemental, en qualifiant, sans ménagement, le gouvernement de Ghozali de "sultanat de Tlemcen", région "jusqu'ici scandaleusement minorisée", selon un universitaire, militant du Mda et originaire de l'Oranie (*El Watan*, 24 juillet 1991). Le soutien, voyant, apporté par Ahmed Ben Bella au Chef du gouvernement, celui indirect d'Abdelaziz Belkhadem, Président de l'Apn (qui se mit, début novembre 1991, à accuser le gouvernement Hamrouche d'avoir vendu, par anticipation, du pétrole à une société étrangère... ce qui n'était pas sûr) et celui, direct, de certains "leaders" islamistes de l'Ouest du pays juste avant les élections législatives de décembre 1991 ne firent que renforcer l'opinion de ceux qui doutaient encore de la coloration régionaliste, involontaire peut-être, mais bien réelle.

- Il y a, aussi, une moyenne d'âge assez élevée par rapport aux derniers cabinets : Près de 54 ans, avec 8 ministres de plus de 55 ans et 4 de plus de 60 ans (Abdelatif Rahal et Cheikh Bouamrane ayant près de 70 ans). Bien sûr, par le passé, des gouvernements plus jeunes n'avaient pas donné des résultats époustouflants, mais était-ce là une raison suffisante pour ne pas présenter un gouvernement plus porteur de rythme d'autant que sa durée est, a-priori, assez courte, et que les plus gros problèmes se trouvaient posés par la jeunesse.

— Il y a, enfin, le fait que si vingt et un ministres sont des nouveaux venus, la plupart sont des "anciens" qui, tous, à un moment ou à un autre, ont travaillé "à fond la caisse" pour le Fln et en particulier pour le système monopoleur dont ils ont tous, peu ou prou, bien profité soit en Algérie, soit à l'étranger, les incidents de parcours connus par les uns et.par les autres relevant beaucoup plus du règlement de comptes inter-personnels ou intergroupaux que de l'opposition franche et continue à une politique. C'est ce qui a, sans doute, fait dire à Hocine Benissad, en mai 1991,après qu'il eût quitté le poste de ministre de l'Economie du gouvernement Ghozali, que "l'économie algérienne est gérée par un clan du Fln…"

La majorité des membres du gouvernement a donc gravité — dans un va-et-vient bien souvent incompréhensible pour le commun des citoyens — autour du pouvoir, et les éléments réellement nouveaux sont peu nombreux, comme Benouari, le ministre délégué au Trésor qui rentre de Genève où il dirigeait une société de "gambing".

La continuité est donc évidente et elle est assez vite rendue visible à travers la langue de "coton" retrouvée dans le discours du Chef du gouvernement ou de ceux de certains de ses ministres. De la diplomatie finement ciselée plus que de la politique : Elle évoluera par la suite, l'aisance du verbe et l'assurance du geste venant avec l'expérience dans la fonction. Quant à l'ouverture, elle l'est bien moins puisque faite uniquement sur ce qu'il est convenu d'appeler les démocrates, excluant, de ce fait, le Front islamique du salut, réelle cause de tous les problèmes et qui, début juin 1991, apparaissait comme le principal parti politique.

Mais, "comme Monsieur Hamrouche, son prédécesseur, Monsieur Ghozali n'échappera pas à la contrainte qui veut que sa politique sera d'abord fonction de la stratégie qu'il mettra en œuvre pour réduire les islamistes. Or, la panoplie du Premier ministre est d'autant plus réduite qu'il a peu de temps pour convaincre. Faute de pouvoir rallier à lui des pans significatifs de l'électoral islamiste, il ne peut, pour le moment, que tenter de consolider, autour de son projet, la volonté de résistance des opposants du Fis, jusque-là dispersés et impuissants" (*Le Monde*, 17 juin 1991).
C'est, en fin de compte, la réduction du Fis à son expression la plus pacifique ou la moins violente — donc, quantitativement, à une taille au-dessus de la normale, "un Fis sur mesure" comme l'écrit l'*Afp* — qui est choisie comme stratégie... avec, certainement, le soutien de tout ou partie de l'armée. Ce qui n'est pas très mal accueillie par la population, en particulier les couches moyennes des villes, excédées par la violence dangereuse pour l'esprit, les biens et les personnes, et devenue quotidienne.

Le 24 juin, Ali Benhadj et Abassi Madani sont appréhendés par la police.
Entre-temps, les dissensions en sein du *Madjless Choura* sont "dévoilées" publiquement à la télévision. L'armée fait le reste, sur la place, pour rétablir l'ordre.
Et, au bout de quelques jours, Sid Ahmed Ghozali a les mains libres pour "réunir les conditions appropriées à la tenue de prochaines élections législatives et créer un climat favorable à cet événement"... "Tout doit être mis en œuvre avant la fin de l'année 1991 pour des élections claires et transparentes". C'est là la première mission. Bien sûr, 'les membres du gouvernement auront également à gérer les affaires de l'Etat en général dans les domaines économique, social, politique et autre" (communiqué du Conseil des ministres — Extraits de l'intervention du Président de la République, 18 juin 1991).
Il est d'autant plus mis à l'aise qu'il a la conscience plus que tranquille, semble-t-il, dès le départ, et grâce à certaines amitiés avec des personnalités islamistes de l'Oranais, il va tout essayer pour amener — en tant que Chef du gouvernement "indépendant" — le Fis et ses principaux dirigeants au dialogue politique et à la paix civile, même s'il fallait les "casser". On l'a bien vu lors de la rencontre partis politiques - gouvernement avec la présence, en tant qu'observateurs et à titre personnel — "d'exclus" du Fis, bien "drivés" par Bouaâmama, un ex-cadre de Sonatrach, "membre" du Cabinet du Premier ministre, très connu pour sa connaissance des milieux islamistes après être passé par le benbellisme. Par la suite,Ahmed Merani deviendra même conseiller au Cabinet du Chef du gouvernement.
Et, "il (Ghozali) est intervenu pour éviter que des militants du Fis soient automatiquement arrêtés après avoir été accusés de manière tout à fait légale. Il a persuadé des employeurs à reprendre les grévistes du Fis, et pour s'assurer que ceux qui ont été arrêtés ne seront pas torturés comme par le passé... " (*Financial Times*, juin 1991).
Par ailleurs, c'est Sid Ahmed Ghozali (qui n'a jamais manqué de réaffirmer son "souhait et sa détermination de ne rien négliger pour que cette mesure exceptionnelle — l'état de siège — soit levée dans les meilleurs délais possibles") qui aurait réussi à obtenir — en sollicitant l'arbitrage du Président de la République — le retrait de l'armée de la Capitale, la nuit du lundi 24 juin. Mais, juste après, devant le vide, l'émeute reprenait, avivée, il est vrai, par les tentatives des forces de l'ordre d'enlever, des frontons des Apc, la devise islamique, ayant remplacé celle plus démocratique, "par le peuple et pour le peuple".

Ne restait plus que le dernier obstacle avant que, soutenu par une presse un peu sidérée par son assurance et sa hardiesse politique, et par une opinion publique favorable à son intelligence évidente (un - e (?) éditorialiste, du journal féminin (-iste) de Salima Ghezali—

Nyssa, n° 5, 10-20 juillet — a même découvert en Ghozali du "héros tragique", créateur pour les Algériens d'une "éthique du pouvoir et de son exercice"), la course réelle ne commence : l'investiture par l'Assemblée populaire nationale après la présentation du programme gouvernemental.
On attendait un programme, ce fut une déclaration-fleuve qui fut présentée, en nœud papillon et pochette assortie, en arabe parfait : 55 pages... parfaitement lues. Sur le banc réservé au gouvernement, la présence, en costume civil croisé, du ministre de la Défense. A son banc de député de Bouira, Rabah Bitat, pour la première fois, depuis sa démission de Président. Il soutiendra, d'entrée, le programme présenté. Le débat fut long, une journée de plus que prévu, et assez harassant dans un hémicycle transformé en véritable étuve... Ce qui a obligé le Chef de gouvernement à se débarrasser de son nœud papillon. Il ne l'a d'ailleurs remis que le 13 août, lors d'une réunion avec les journalistes de l'*Entv*. Après que 77 députés aient pris la parole, et que le Premier ministre ait répondu avec une science pédagogique consommée, la déclaration -programme fut finalement adoptée par 254 voix contre 5, et 6 abstentions. Un score "super-honorable".
Il est vrai que l'Apn (mise au secret, de plus, dans une séance à huis-clos de quarante minutes, des "difficultés financières" du pays, par le Chef du gouvernement qui s'était défendu de ne pas "pousser davantage de saleté sous le tapis". *Algérie Actualité*, 22-28 août 1991), bénéficiaire d'un nouveau sursis et en voulant grandement à l'ex-Chef de gouvernement (car beaucoup de députés avaient été écartés des listes des candidats aux élections législatives prévues en juin), pouvait difficilement aller à la rencontre de ce "gouvernement de la dernière chance" (ils seront plus sévères avec la loi de finances complémentaire 1991, et les lois électorales) d'autant que, comme ses prédécesseurs, et comme le veut la tradition en politique partout ailleurs dans le monde en développement, le nouveau Chef du gouvernement n'y est pas allé de "main morte" :

Par "angélisine" contrarié ?
Par ambition ? : Se voyant déjà Chef de la formation issue des élections législatives... comme il le dit au journal *Al Hayat* du 12 août 1991, ou même Président de la République... par la suite, comme le laissaient entendre certains de ses "proches", dont Ahmed Ben Bella, sorte de nouveau parrain qui, lors de sa campagne électorale a apporté son soutien à Ghozali (ceci à la fin de l'année 1991) : il l'a qualifié "de bon fils de famille et d'homme compétent", tout en ajoutant que Chadli devrait le maintenir comme Chef dans le futur gouvernement.
"Plus que cela", toujours selon *Horizons* du 26 décembre. "Monsieur Ghozali ferait un bon Président de la République et... il s'abstiendrait de se présenter aux présidentielles si Monsieur Ghozali était porté candidat".
Par précaution ? Ne voulant certainement pas se retrouver dans une situation d'accusé, comme par le passé, lorsqu'il avait été "mis en débet" par la Cour des comptes ! Un journaliste a parlé de "syndrome d'El Paso" pour démontrer cette peur inconsciente.
Il ne veut donc pas porter, seul, la responsabilité quant à l'avenir qui s'annonçait très ardu. C'est là une démarche type "regard dans le rétroviseur", qui s'affirmera avec le temps, les échecs, les attaques et les "incompréhensions" et qui gênera même ses plus fervents soutiens.
Les comptes sont donc dressés :

— Avec le gouvernement Hamrouche dont il a comparé le comportement à celui de cette femme qui fait semblant de nettoyer mais qui, en réalité, "planque", et laisse s'accumuler toute la poussière sous le lit. Par la suite, la vindicte est allée plus loin, grâce à "une certaine presse", avec l'affaire de "l'or gagé", "perdu !" (17% du stock !) par la Banque d'Algérie (dont

le Gouverneur, Hadj Nacer, nommé pour six années et protégé par une loi... datant de l'ère Hamrouche, n'acceptait pas facilement, selon la rumeur, la tutelle du nouveau ministre de l'Economie et des Finances) qui n'était, en fait, qu'une "gestion active" (swap) et normale, prévue par l'article 61 de la loi sur la monnaie et le crédit.
Cette gestion a, d'ailleurs, rapporté 4,8 millions de dollars à l'Algérie.
N'empêche ! Les explications fournies par le Gouverneur aux députés, le 24 août 1991, bien que claires, n'ont pas suffi , surtout à des gouvernants ou à des ministres, tout particulièrement, soucieux de récupérer un pouvoir désormais trop autonome à leur goût.
Elle est complétée par l'exploitation (montrer que "nous gérons les conséquences des erreurs", selon les propos de Ali Benouari, ministre délégué au Trésor, le 27 août 1991) de l'accord signé le 3 juin 1991 par le Gouvernement de Mouloud Hamrouche avec le Fonds monétaire international, accord soumis à des conditionnalités... dures (libération des prix, libération des taux de change, même progressives...) pourtant négociables. D'autres "affaires" furent exploitées pour démontrer surtout la "mauvaise foi" des gestionnaires réformateurs hamrouchiens ou, encore, la non-viabilité d'actions engagées avant le changement de gouvernement. Ainsi, de l'opération financière menée par la Banque du développement local (Bdl), avec la société américaine Prudential concernant un éventuel crédit de 5 milliards de dollars utilisables sur une période de 3 ans!
Le ministre de l'Economie, Hocine Benissad n'y était pas allé par quatre chemins, en dénonçant la "publicité tapageuse" autour de l'opération. Pour lui, il y a eu "manipulation de l'opinion... chez nous... qui a discrédité le pays sur les marchés financiers internationaux".
Pour sa part, Ali Benouari qualifie l'accord de "grande fumisterie". Par la suite, il s'avèrera que des négociations ont bien eu lieu et la Banque centrale d'Algérie a bien cautionné l'opération de recherche de l'argent.

— Avec Hamrouche lui-même : La procédure de passation de consignes s'était pourtant bien déroulée. Trop bien peut-être : à la fin de la cérémonie, Hamrouche était reparti au volant de sa voiture, Ghozali à ses côtés, et sans que ce dernier ne soit incommodé par le cigare du conducteur.
Le nouveau Chef du gouvernement "réhabilite" d'abord, lors de la présentation de son programme et des réponses aux députés, le 9 juillet 1991, l'ex-Président de l'Apn, Rabah Bitat qui, dès sa démission, avait été "descendu en flammes" par l'ex-Chef du gouvernement…..
En allant jusqu'à avancer (comme Kasdi Merbah et certains éditorialistes de presse) que le gouvernement Hamrouche a gaspillé, à des fins politiciennes, les 3,2 milliards de dollars obtenus à la suite de la hausse du prix du pétrole lors de la guerre du Golfe.

Au fil du temps, et tout particulièrement après la première rencontre Partis politiques - Gouvernement, le Fln, "drivé" par un Bureau politique comprenant, entre autres, depuis le 10 août, Mouloud Hamrouche et Ali Benflis (ministre de la Justice démissionnaire), prenant résolument ses distances, les divergences se sont transformées en critiques publiquement étalées allant parfois jusqu'à l'invective, montrant bien que les causes sont beaucoup plus liées à la détention du pouvoir se trouvant encore chez le Fln (au niveau de l'Apn entre autres) qu'à la recherche commune et difficile d'une solution à la crise.
Et, aussi, à la course présidentielle, Sid Ahmed Ghozali estimant, dorénavant, que le soutien de la direction du Fln était en définitive beaucoup plus un fardeau qu'un avantage.

Juste après la ré-apparition de l'ex-Chef du gouvernement, la contre-attaque a donc commencé : après l'adoption d'une loi relative aux moudjahidine et aux ayants-droits, le 20 août 1955 est célébré... pour la première fois de son histoire... à Oran. Dans sa lutte contre le "hamrouchisme", Sid Ahmed Ghozali va s'appuyer, désormais, sur les moudjahidine (l'Onm, les fils de chouhadas et, aussi, sur une nouvelle association des Anciens condamnés à mort présidée par le tout nouveau wali d'Alger, alors "sur la touche" avec Hamrouche), ou tout du moins une partie d'entre-eux, estimant qu'ils sont "une référence, une lumière éclairant notre chemin". Lors d'une visite de travail à Aïn-Témouchent, le 24 décembre, il ira jusqu'à traiter Hamrouche de "menteur" ; "Moi, je ne mens pas au peuple, alors que lui n'a fait que ça... ". L'éclatement du Fln venait de commencer à cause de cette "guerre de Chefs", guerre dont profitera très largement le Fis, qui a su exploiter toutes les dissensions auprès de sa base et des citoyens, ces derniers lassés jusqu'au dégoût de toutes ces luttes intéressées.

— Avec la presse dont il n'apprécie pas les talents. On se souvient de ses critiques quant aux écrits sur les positions et les activités diplomatiques liées à la guerre du Golfe : "La presse nationale est dans une situation de liberté débridée... et l'image de l'Algérie est faite plus par la presse que par le ministère des Affaires étrangères", disait-il lors d'une émission "Chaud Débat" (Radio-*Chaîne 3*), le 16 mai 1991, alors qu'il était ministre des Affaires étrangères. Tout cela parce que la presse avait estimé que la réaction algérienne à la guerre avait tardé et que, de plus, elle paraissait ambiguë, voire contradictoire.
De même que de sa vive réaction (il s'était interrogé sur les mobiles réels du "manquement grave à la vérité des faits"... alors que ce n'était là qu'une omission involontaire de guillemets, de la part "d'une jeune journaliste qui a beaucoup à apprendre", selon l'*Aps*) quant à la manière dont l'agence de presse nationale avait rapporté, en juillet, le passage de sa déclaration, à l'Apn, sur le ré-échelonnement de la dette extérieure du pays, une simple angoisse ayant été — selon lui — transformée en affirmation.
A noter que, par la suite, un de ses familiers, Mourad Benhachenhou, un "exilé" aux Usa, ex-Secrétaire général des ministères de l'Enseignement supérieur et des Affaires étrangères, puis fonctionnaire international auprès du Fmi, un moment annoncé par la rumeur comme gouverneur de la Banque d'Algérie, ne manquait pas d'inonder *Algérie Actualité*, hebdomadaire du secteur public, d'études interminables sur la nécessité de réviser la loi sur la monnaie et le crédit et, par certaines parties, sur le ré-échelonnement de la dette. Car, il ne faut pas oublier que ce dernier n'est évité que "de façon provisoire", selon des propos du ministre délégué au Trésor, Ali Benouari, chargé sans doute de maintenir la pression (*Aps*, 25 septembre 1992) : "II faut de l'argent frais dans les 6 mois ou alors... Il est impérieux de trouver en urgence les ressources qui nous permettraient le ré-échelonnement", ajoutait-il.

La méfiance — et, en même temps un certain mépris : N'a-t-il pas laissé entendre que "le puits de la presse est insondable et qu'il valait mieux ne pas toucher au couvercle" lors d'un *Face à la presse*, le 10 mars 1992, laissant croire au complot et aux financements occultes — pour le journalisme algérien (dont il soupçonne une partie de ses travailleurs de vouloir entraver son action, ce qui n'est pas totalement faux puisque certains titres comme La *Semaine d'Algérie, El Djezaïr El Youm*, puis *Ech Chaâb* et parfois *Le Soir d'Algérie* sont dans une totale mais franche opposition, et il l'a clairement dit alors de la dernière séance de la rencontre partis politiques - gouvernement du 24 août 1991) l'ont amené à mettre sur pied, au niveau du Cabinet, un "staff" de près de 15 membres (du jamais vu !) chargé uniquement de la communication et de l'image de marque du Chef du gouvernement, sous la houlette de

Ahmed Bedjaoui, enseignant d'anglais, animateur célèbre d'une émission télévisée sur le cinéma.,et spécialiste de l'audio-visuel.
Au départ, la devise était "communiquer, c'est démontrer et non se montrer". A l'arrivée, ce fut surtout "se montrer en montant l'information". A la décharge du Chef du gouvernement, ses prédécesseurs n'avaient pas échappé au vertige de la communication et surtout de la télévision. Ils l'ont tous payé assez cher, car trop vite oublieux, avec leurs conseillers, du fameux "retour de manivelle" dû à la saturation, et surtout au dégoût généralisé (publics et journalistes) de la manipulation officielle, toujours visible, de l'information et des programmes.

- Avec le passé personnel, lui "qui n'est jamais sorti qu'après une démission ou un coup de pied", en proposant un programme de trois ans, tout en sachant par avance qu'il n'avait pas beaucoup de temps et qu'il n'avait rien à perdre... du moins au début du règne. De ce fait, il n'y eut pas, au départ, de "chasse aux sorcières", et il a œuvré par touches successives, sauf pour les "hamrouchiens" notoires, présents dans la presse,les finances et le commerce... à la grande joie du *Quotidien d'Algérie* (22 juillet : "Ghozali fait place nette") qui présente le départ de Ali Benflis comme un "renvoi". Il est vrai "qu'il est difficile d'imaginer le Chef du gouvernement se résoudre à l'idée de gérer, dans la transparence, une situation gravement détériorée par son prédécesseur, "en concubinage" avec un pouvoir occulte parallèle et underground qui s'avérerait préjudiciable à son action".

— Avec les "experts" pétroliers financiers et économiques du pays qui, "par une mauvaise gestion", ont mis "l'Algérie à genoux", l'obligeant, désormais, à ne plus éviter de penser au rééchelonnement d'une dette extérieure importante, alors qu'en 1989, lorsqu'il était ministre des Finances du Gouvernement Merbah, il avait proposé des approches pour la "dédiabolisation" du problème, ainsi que des stratégies à long terme. Il est prêt (avec l'accord de l'Assemblée, bien sûr... puis le discours évoluant avec les réactions enregistrées, avec l'accord du peuple, enfin sans accord du tout...) à sacrifier 20 à 25% des réserves de Hassi-Messaoud au profit de partenaires étrangers pour sortir l'Algérie, grâce à des ventes anticipées, de l'impasse financière dans laquelle elle se trouve. Une affaire qui fera beaucoup de bruit : mal introduite, donc mal comprise puis mal expliquée car menée au pas de charge, enfin très bien "exploitée" par ses adversaires !
Malgré le réaménagement de la loi sur les hydrocarbures de 1984, "une action patriotique" selon le député-médecin Ziari, futur ministre, les résultats attendus (6 à 7 milliards de dollars à la fin de l'année 1991 ou, au plus tard au 1er trimestre 1992) ne se réalisèrent pas. Et pourtant, le Chef du gouvernement était catégorique et très optimiste : L'argent va rentrer ou *labass* !" (février 1992). "C'est la faute à Hamrouche",... "le petit loup qui a kidnappé le Fln", a-t-on alors entendu, celui-ci ayant, semble-t-il, fait peur aux investisseurs étrangers car il avait promis, comme Hachani du Fis, l'abrogation de la loi après les élections législatives de décembre 1991.

- Avec le passé professionnel, en se proposant de renouer avec l'ancienne politique de valorisation des hydrocarbures. Pour lui, en six mois, on a détruit quinze années d'efforts (Sonatrach, cela s'entend) et d'investissements. Et, on a fait perdre au pays, en 1979-1980, quelque 40 milliards de dollars, suite à la rupture — par Belkacem Nabi, ministre de l'Energie des gouvernements Abdelghani et Brahimi — de contrats de livraison de gaz naturel et des hydrocarbures à la Rfa et aux Usa. Ce n'était là, en fait, qu'une reprise de la thèse désormais bien connue développée par Bélaïd Abdesselam. "Un véritable crime économique"... qui a,

peut-être, poussé le Chef du gouvernement à préparer un projet de loi sur le "parjure" ou mensonge politique... qui sanctionnerait, "même si l'on découvre la vérité quatre ans après" tout ministre ou haut responsable coupable de "fausse déclaration à l'opinion publique ou devant le parlement". Un projet qui n'ira pas bien loin, le ridicule de l'intention ayant été rapidement saisi d'autant que le fameux texte tant attendu et tant promis sur "l'origine des fortunes" dormait dans les tiroirs.

— Avec les dignitaires du régime qui "avaient voulu hérité le Président Chadli de son vivant", ainsi que les responsables de sa traduction, en 1984, devant la Cour des comptes. Et, surtout, avec le Fln qu'il n'arrivait pas à "pénétrer", malgré tous les efforts faits, au départ, pour entrer dans ses bonnes grâces. Cela s'aggravera avec la présence désormais trop pesante — même si elle n'était pas très voyante — de Mouloud Hamrouche, véritable rival pour l'avenir.
Certes, les ponts étaient, semble-t-il, rompus avec celui-ci, déjà quelques mois avant la démission de ce dernier, mais la critique s'en était tenue à la gestion économique antérieure. Par la suite, surtout après les rencontres avec les partis (celle avec les Associations, le 22 septembre, ayant échoué) et la jonction avec une partie de la direction des moudjahidine, et ne pouvant plus supporter le "terrorisme médiatique des réformateurs hamrouchiens", cela ira jusqu'aux phrases assassines : le 5 octobre, il prononce un discours dans lequel il retrace la situation économique du pays, se refusant de "s'entêter dans des pratiques politiciennes méprisables découlant de la politique du mensonge, de la délation et de la traîtrise".
Et, le 14 septembre (le 19 septembre, lors d'une retentissante émission –*Chaud-Débat*, Aboubekr Belkaïd — face à Abderrahmane Belayat — préparait le terrain en demandant la tenue d'un Congrès extraordinaire "réellement démocratique"), durant l'émission *Hiwar* de la télévision nationale, Sid Ahmed Ghozali accuse — sans les nommer — Mehri et Hamrouche (certains avaient aussi avancé le nom de Yahiaoui qui aurait qualifié un jour Ghozali de régionaliste sans pour autant accorder son appui à Hamrouche) d'utiliser le Fln "non pas au service de la stratégie du parti, mais au service d'une stratégie et d'ambitions personnelles... C'est un outil de guerre au service d'une minorité d'individus..". Et, la "holding" de presse est "une machine de guerre utilisée pour terroriser et saborder les efforts du gouvernement". Mehri demandera bien un droit de réponse à l'*Entv*. Mais, il ne l'obtiendra pas malgré une analyse du problème assez favorable du Conseil supérieur de l'Information, saisi pour conciliation.

La guerre est désormais déclarée et, à l'approche des législatives, les batailles ne manqueront pas. Le 1er novembre, puis le 32ème anniversaire de la mort du Commandant Mira (6 novembre) furent les occasions de tournées, à l'Est et au Centre du pays. On pouvait remarquer, dans le cortège officiel, Ali Kafi, Ahmed Ben Bella , A. Bouteflika, Salah Goudjil, M. C. Messadia, Rabah Bitat, etc... Pour paraphraser un journaliste, Ghozali jouait la carte du "ressourcement" du Front, se retournant vers les martyrs de Novembre.
Et, lors d'une visite à l'*Aps*, mi-décembre 1991, la démarche est encore plus claire : "Je ne voterai pas pour les menteurs", sans préciser certes à quels bords ils appartenaient. "Le peuple sait", rétorqua-t-il. Mais, tous savaient que ça ne pouvait être que le Fln. Car, entre-temps, le 20 novembre, Mouloud Hamrouche s'était livré au journal *Le Matin* et ce, pour la première fois depuis son départ, apportant des précisions surtout sur le fameux accord avec le Fmi. Et, juste avant le premier tour du scrutin, en tournée à Oran, Sid Ahmed Ghozali relève, à propos des événements de Guemmar, le "silence étrange" des médias et des partis politiques : "Les jeunes appelés de l'Anp sont massacrés... et le Fln ne dit rien. Cela m'a fait très mal"... Le

quotidien *El Watan*, en date du 11 juillet 1991, avait visé juste en titrant "Ghozali, revanche sur l'histoire" :

"II a déjà les idées bien en tête. Tous les dossiers qui lui tiennent à cœur, qu'il n'a pu faire passer devant le gouvernement, seront exhumés... Monsieur Ghozali entend, a-t-il dit, pour répondre à ceux qui trouvent son programme ambitieux, semer pour jeter les jalons d'un futur stable. Pour lui, le présent se conjugue-t-il, toujours, au futur ?". Mais, en avait-il le temps et les moyens. En relisant son parcours, et en tenant compte du processus démocratique national qui avait déjà "dévoré" bien des hommes, on doutait du succès.
Ainsi, la rencontre partis politiques - gouvernement, qui s'est déroulée en deux temps : Elle lui a permis de donner la pleine mesure de ses qualités de manager et de pédagogue, écrasant littéralement les assistants, ce qui n'était pas un mince acquis, puisque tout était retransmis... "jusqu'à l'indécence", mais aussi de son ambition. Cependant, le grand show n'a abouti qu'à l' échec, lors des élections législatives, de tous ceux qui y participèrent activement... sauf le Fis, le Fln et le Ffs : Le premier avait refusé le dialogue, le second avait montré son "opposition" et le troisième, après s'être retiré la première fois, s'était, par la suite, montré très distant. Il était dit que la "guigne" était contagieuse puisque même les indépendants furent déboutés... surtout ceux qui avaient la faveur du Chef du gouvernement (on cite souvent l'exemple de Djilali Mehri, le milliardaire qui, malgré de très lourds investissements durant sa campagne électorale menée "à l'américaine - méchouis, actions charitables, traitement de malades à 1'étranger, envois à La Mecque... le tout pour près d'un milliard de centimes— a perdu beaucoup de voix à cause, dit-on, de la visite de "soutien" trop voyante à El Oued, de Sid Ahmed Ghozali).
Très fort aux échecs, le Chef du gouvernement n'avait que peu de fréquentations avec la réussite .Il est vrai que "technocrate de la rente" par formation, en politique il avait certes du talent, mais pas de génie. Son souci, à la limite du gênant, de la pédagogie explicative, sa perte rapide de sang-froid due à une susceptibilité à fleur de peau (exemples de son comportement face à l'Ugta qui n'avait pas accepté l'idée de privatisation des entreprises publiques et qui avait critiqué l'inaction de l'Etat contre la flambée des prix, en mars 1992 : pour lui, il y a derrière tout cela de "la politique politicienne". Et, face aux partis démocratiques qui avaient pris leurs distances surtout après le dernier remaniement gouvernemental de mars : pour lui, les "partis démocratiques n'existent pas en Algérie"), les mots qui choquent (certainement, une trouvaille de ses "communicateurs"), sa méfiance tous azimuts, les multiples remaniements techniques de son gouvernement en un laps de temps très court à cause d'erreurs flagrantes dans le choix des collaborateurs, la précipitation mise à écarter ou à ne pas écouter les "réformateurs hamrouchiens"... égale à celle de son prédécesseur, une mauvaise appréciation des situations (exemple de la force du Fis, et de celle de certains "*sanafirs*", avant les élections législatives de décembre 1991), des décisions brutales (exemples du renvoi, le 8 septembre, du wali de Constantine, un cadre supérieur de qualité, "pour négligence dans l'acheminement de documents gouvernementaux aux partis politiques", le Pnsd et le Rabi et de l'introduction annoncée (ou décidée ?) sur le tarmac d'un aéroport, le 25 décembre, d'un "flash" d'informations en tamazight, pendant le journal de 13 heures, mettant ainsi dans la gêne les rédactions et hérissant les arabisants... qui demandèrent alors l'introduction du "Chaoui", puis du "Mozabite", puis du "Targui", puis...), et les mini-"scandales" touchant certains de ses ministres méconnaissant les contraintes de la fonction, ont assez vite érodé les grandes espérances placées en lui, dès son installation, par tout le monde, tous partis politiques confondus.

L'échec aux élections législatives "propres, libres et honnêtes" du 22 décembre 1991 des partis démocrates... et des indépendants (ces derniers devant, dit-on, constituer la base d'un parti "ghozalien" qui préparerait les présidentielles), la crise qui s'ensuivit, l'insuccès financier (enregistré fin 1991) de la politique de ventes par anticipation du pétrole, un plan de relance économique 1992 décevant, plus angoissant qu'encourageant (et n'ayant, semble-t-il, pas reçu une approbation immédiate de la part du Haut conseil d'Etat, plusieurs moutures ayant été indispensables pour convaincre Mohamed Boudiaf) et un autre remaniement gouvernemental, fin janvier 1992, "loin des attentes", même celles des plus fidèles, car comprenant des "dissidents" du Fis (Saïd Guechi), du Ffs (Naît Djoudi) et un "islamiste" sans parti sinon celui du "Coran et de la Sunna" (Sassi Lamouri) ont été les gouttes qui firent déborder le vase.
D'autant que le Président du Haut conseil d'Etat, Mohamed Boudiaf, ne paraissait pas homme à se raviser en ce qui concerne l'idée qu'il se faisait sur tous ceux qui ont dirigé, de près ou de loin, le pays, depuis 1962 : "Hamrouche et Ghozali, c'est le même personnel issu du magma du Fln. L'un part, l'autre arrive, mais c'est la même mentalité, les mêmes intrigues", déclarait-il à un journaliste avant son retour en Algérie. Et, il avait sans doute entendu Sid Ahmed Ghozali affirmer, dans l'émission Le Club de la Presse d'*Europe 1*, le 6 janvier 1992, "qu'il fallait absolument que les élections aient lieu"... que "les règles du jeu démocratique doivent être respectées".., et qu'il croyait "très bien le Fis capable de choisir des gens compétents pour gérer le pays" en cas de victoire.
Après sa désignation à la tête du Haut conseil d'Etat, il n'avait pas changé d'avis. Au contraire : "Le changement demeurera une de nos préoccupations premières, à commencer par la Constitution, le gouvernement et ses méthodes de travail", disait-il, fin mars 1992, à un journaliste de la revue londonienne *Al Wassat*. Et, ne racontait-on pas que le Président Boudiaf, courroucé, avait refusé de recevoir Ghozali, après le second remaniement gouvernemental qu'il avait d'ailleurs "avalisé"... tout en lui accordant trois mois de sursis pour annoncer le redressement, (*Essalam*. Interview, 5 mars 1992).
A partir d'avril, la presse — s'appuyant certes sur des détails mais, aussi, sur des sources généralement bien informées — n'allait pas s'arrêter d'annoncer le prochain départ du Chef du gouvernement. De plus, des "consultations politiques" au plus haut niveau se déroulaient pour, très certainement, choisir le successeur : Rachid Krim, le chef de Cabinet, vieux compagnon de route de Boudiaf et "l'homme de confiance" ? Saïd Sadi, "l'homme neuf" ? Kasdi Merbah, "l'homme de fer" ? Mohamed Salah Mentouri ? Rostomi Hadj Nacer ? ou, alors, Abdesselam Bélaïd que le quotidien hamrouchien *El Djazaïr El Youm*, en date du 6 avril, donnait comme favori du Haut comité d'Etat. Certes, le Président du Haut comité — raisons d'état obligeaient — affirmait le 8 juin (au moment même de la présentation du projet de la plate-forme du Rassemblement patriotique) que "le gouvernement Ghozali jouit de toute la confiance du Haut comité d'Etat", que "la coordination entre nous existe et nous œuvrons ensemble pour trouver des solutions aux problèmes que vit le pays", que "le gouvernement est à la hauteur des responsabilités qui lui ont été dévolues"…..mais, les jours de Sid Ahmed Ghozali étaient bel et bien comptés. Et, son départ prochain ne faisait plus aucun doute, même dans l'esprit des observateurs les moins avertis, après le scandale des "fuites du bac" (18 juin) et ce, malgré ses accusations de "sabotage" visant "les groupes liés à l'appareil du Fln". Le ministre de l'Education nationale, Ali Ben Mohamed, un ancien du gouvernement Hamrouche qui, de plus, avait conquis Boudiaf, sera obligé de démissionner mais, pour beaucoup, le Chef du gouvernement était le grand coupable et il devait payer pour l'angoisse causée aux 245.000 candidats. Saïd Mekbel révèlera, d'ailleurs, dans *Le Matin* du 9 juillet 1992, que Sid Ahmed Ghozali, effondré, avait déjà préparé sa lettre de démission.

Le 29, le Président du Haut comité d'Etat, Mohamed Boudiaf était assassiné. Le 2 juillet, Ali Kafi le remplace. Le 8, Sid Ahmed Ghozalî va tomber sous le coup de "la logique politique" nouvellement prônée par le Haut comité d'Etat, et soucieux "de faciliter la tâche au nouveau Président du Haut comité d'Etat", "démissionne"... en se faisant remplacer par Abdesselam Bélaïd (c'est, du moins, la thèse avancée par *l'Observateur*, n° 70 du 15-20 juillet, qui révèle que Bélaïd Abdesselam se trouvait à Paris quand Ghozali l'a appelé pour lui faire la proposition et, toujours selon le même journal, il aurait exigé — en échange de sa démission volontaire — que lui succède Bélaïd Abdesselam et non pas un autre). Le matin même, il présidait la cérémonie d'installation du Conseil national de la Recherche scientifique devant un parterre bien clairsemé et morose. Il prendra soin, auparavant, de couper court avec le Fln, en quittant (seulement) le Comité central. Et, il profitera de l'occasion pour dénoncer, dans sa lettre au Président du Haut comité d'Etat, "les forces du mal les plus nocives et les plus dévastatrices qui agissent perfidement à partir de positions acquises dans les secteurs de l'administration, de l'économie, des médias et de la politique...". Une dernière accusation qui influencera beaucoup le nouveau Chef du gouvernement déjà fort sourcilleux et plus que méfiant.

Peu de temps après, fin juillet, l'ancien Chef du gouvernement était nommé au poste d'Ambassadeur d'Algérie à Paris .Une véritable "prime à l'échec", pour reprendre une expression quasi-unanimement utilisée par la presse, plus que surprise par un tel "reclassement" .

Beaucoup avaient, en effet, cru — s'en tenant aux seules apparences du discours public — que Sid Ahmed Ghozali entendait se préparer, "comme le dépositaire de la pensée et de l'œuvre" de Mohamed Boudiaf, à prendre la direction du "Rassemblement patriotique national" que le Président défunt tentait de mettre sur pied.

La nécessité d'améliorer, grâce à un ambassadeur "politique" et expérimenté, les relations franco-algériennes assez mal en point — ou de favoriser les éventuelles négociations financières internationales à partir d'une place-forte, ou d'avoir un porte-parole prisé par les industriels algériens installés en Europe, ou encore de gérer de l'extérieur la "crise islamiste" — n'expliquait pas, entièrement, la nomination. Sauf s'il y avait, quelque part, une volonté de "mettre dans la réserve dorée et surtout stratégique qu'est Paris" l'ancien Chef de gouvernement... en attendant l'élection présidentielle à laquelle, dit-on, "on" le destinait.

Poulain de certains militaires qui l'ont mis sur le devant de la scène au lendemain des émeutes de juin 1991, "imposé", dit-on, au Président Chadli (grand chercheur de "fusibles", il est vrai), "l'homme qui a le moins mangé" s'était, peut-être, un peu trop pressé, dévoilant ses ambitions trop tôt, surtout du temps du Président Mohamed Boudiaf. L'exemple Hamrouche n'avait pas servi.

Dans son départ, des militaires, là aussi, ont certainement joué un grand rôle, surtout après l'assassinat du Président du Haut comité d'Etat. Comme l'écrivait un journaliste, c'était, peut-être, là, "une manière de rendre un dernier hommage à l'homme qu'ils étaient allés chercher dans sa briqueterie de Kenitra» et aussi de se dédouaner d'un crime dont "ils se lavent les mains" en disant : c'est la faute aux civils, qu'ils l'endossent".

Mais, à moins de soixante ans, tous les espoirs restaient permis surtout lorsqu'on sait que les voies du pouvoir, après une impasse passagère, peuvent redevenir pénétrables...

CHADLI BENDJEDID :
LE HASARD ET LA NECESSITE

Nul individu ne possède une sagesse suffisante pour qu'on lui confie un pouvoir illimité. A moins d'être un saint — même peut-être s'il est un saint — il en abusera"."

Bryce James

Lorsque le 6 avril 1992, le quotidien (du secteur "public") *El Massa* avait indiqué que l'ex-Président de la République, Chadli Bendjedid, entendait "reprendre ses activités politiques après avoir fait part, dans sa lettre de démission de la Présidence de la République, de son intention de se retirer définitivement de la scène politique", personne n'y avait effectivement cru… malgré la reprise par la très officielle agence de presse *Aps*.
En fait, cela paraissait tout simplement comme une sorte de préparation à d'autres "révélations", pour tenter de faire sortir de sa discrétion un bonhomme qu'il n'était pas question, ici ou là, et pour certains, de laisser s'en aller jouir tranquillement d'une retraite assurément trop dorée.
Au départ, on l'aurait vu circuler le plus normalement du monde du côté de Bou-Sfer et on (toujours *El Massa)* affirme même l'avoir aperçu attendre — en jogging — son tour chez un boucher. D'autres affirmaient l'avoir vu s'adonner à son occupation favorite, la chasse. Quant à la rumeur, pour sa part, elle parlait de départ à l'étranger. Kamel Belkacem (*Quotidien d'Algérie*, 20 janvier 1992) donnera des précisions afin de couper court à toutes les supputations, les lecteurs connaissant bien la solidité de la source : …L'ancien Chef de l'Etat s'est retiré dans sa résidence de Zéralda avec le même sens de la dignité et de la modestie qu'il affichait à son arrivée au pouvoir". Sans tambours, ni trompettes… Aucun mouvement particulier "vers le large"… et il suit le cours des événements sans rien changer à ses habitudes, avec cependant une pointe d'amertume à l'égard des partis dits démocratiques et de la société civile qui ont brillé par leur absence…".
On sut, par la suite, que l'ex-Président avait été prié de quitter la résidence présidentielle oranienne et s'était "replié" du côté de ses beaux-parents. Mais, demeurer dans l'ombre n'était évidemment pas chose aisée en Algérie, surtout pour un ancien Président de la République ayant détenu le pouvoir — presque sans partage — durant plus d'une décennie. La curée n'allait pas tarder, et les observateurs attendaient seulement de quel côté elle allait apparaître.

D'abord, d'ex-"amis", certainement pour ne pas déroger aux habitudes humaines : Et, tout particulièrement des proches.
Plus globalement, ce sont, pour emprunter à Hamid Aberkane (*El Moudjahid*, 15 mars 1992), tous "les opportunistes… qui diffament pour se donner un brevet de bonne conduite et pour être "*Mâa El Ouagaf*"… les gens qui crachent maintenant dans l'assiette où ils se sont bien nourris"… et, naturellement, très inquiets pour leur avenir, leur protecteur ou "parrain" ayant quitté la scène principale.
Ainsi, *L'Hebdo Libéré* annonce la couleur en faisant paraître — en première page — un "drôle" d'éditorial — non signé, et allant presque en sens inverse de celui du Directeur de la

publication, publié à l'intérieur du journal —, le 14 janvier 1992 (n° 42). Pour l'auteur du " texte ", Chadli fait, en quelque sorte, preuve de lâcheté en "kidnappant la Constitution" : "Ce ne sont pas les hommes qui restent au pouvoir qui ont interrompu le processus électoral, mais bien la fuite précipitée de Chadli du pouvoir". Une fuite qui, en vérité, laissait sans protection, du moins juste après la démission, avant la mise en place d'un Haut conseil d'Etat, avec tous les risques que la période transitoire (courte ou longue, nul ne savait) allait engendrer.
Peut-être même "une guerre civile" qui faciliterait les "règlements de comptes"… avec une polarisation sur la corruption et ses bénéficiaires, tous connaissant, désormais, les faveurs du grand public pour la "valse des milliards".
Il y a, aussi, tous ceux qui ne l'ont jamais porté dans leur cœur, pour une raison ou une autre. Ce fut, tout d'abord, l'ex-Président Ahmed Ben Bella qui ouvrit le feu, le 12 mars, en mettant en cause, lors d'une interview accordée à l'hebdomadaire français *Paris-Match* et au journal anglo-saoudien *El Hayat*, puis au quotidien *El Watan*, l'ex-Président de la République, citant des affaires de corruption. 10 à 15 milliards de dollars auraient été détournés… et transférés sur des comptes privés en Belgique et au Vénézuela. Le tout sans document ou preuve quelconque… et, dans le seul but "de provoquer une enquête qui restituerait l'argent détourné à l'Algérie".
Chadli Bendjedid ne tardera pas à sortir de sa réserve par une réaction certainement étudiée (remise à l'*Aps*, renforçant ainsi la thèse qu'il aurait reçu, avant sa démission, toutes les assurances (de l'armée) qu'il (ainsi que sa famille) ne sera aucunement inquiété pour tout ce qui touche à sa gestion) : Tout d'abord en exprimant sa disponibilité totale à collaborer avec la justice pour "faire la lumière sur tous les faits et attaques dont il fait l'objet" en déclarant que "ses ressources sont facilement contrôlables", en désapprouvant les "tentatives conjoncturelles d'introduire la confusion dans l'esprit des citoyens, de les démobiliser ou d'en faire des opposants à tout pouvoir, et en marquant "son mépris des mises en scène politiciennes et irresponsables… qui empêchent le peuple de se confronter aux vrais problèmes en lui jetant en pâture un "dossier" ou un "homme".
Ce fut, ensuite, par le biais du quotidien *Le Matin* (16 avril), la veuve de feu Houari Boumediène, décidément de plus en plus active, qui interroge : Où sont passés les cadeaux offerts au défunt Président durant son mandat lors des différents Sommets ?". Pour elle, les cadeaux ne sont pas exposés dans les musées, et elle demande donc qu'une enquête soit ouverte pour… Au passage, elle fait plus qu'égratigner l'ex-Président de la République qui "porte une lourde responsabilité devant l'Histoire comme il est, pour moi, et je pense exprimer l'avis de beaucoup de gens, fossoyeur de la puissance algérienne ; son régime depuis 1979 a mené le pays à la faillite".
Il y eut, enfin, la publication, par le quotidien *El Watan* en date du 27 avril (juste après que le journal *Essalem* eut reçu les "confidences" d'un officier supérieur (Khaled Nezzar ?) qui révélait — entre autres — que, parmi les dossiers de détournements qui seront transmis à la justice militaire figure celui de l'ex-Général major Belloucif) d'un rapport — datant de 1989 et établi par une commission d'enquête formée de 6 généraux : Hadjeres, Attaïlia, Lakehal Ayat, Belhouchet, Khaled Nezzar et Benmaâlem — sur les "agissements" du Général-major Mostefa Belloucif, cet ancien dauphin du Président Chadli et premier Général-major de l'Anp, malgré son (jeune) âge… On vit, par la suite, le 2 mai, son placement (ainsi qu'un Colonel, ex-directeur du Budget au Mdn et un ex-directeur de l'Administration générale à la Présidence de la République) sous mandat de dépôt par le juge d'instruction près le Tribunal militaire de Blida sous les chefs d'inculpation de détournement, complicité et dissipation de biens publics.
Tout ce que le grand public retiendra, c'est que Chadli Bendjedid et sa famille sont mis en

cause directement… d'autant que le premier avocat de l'inculpé principal, Maître Arezki Bouzida, tout en ne remettant pas en cause le contenu du fameux rapport, qualifia, devant la presse, son client de simple "exécutant" des ordres de "son ministre de la Défense", c'est-à-dire Chadli Bendjedid.

Bien sûr, certains hommes politiques n'ont pas raté une si belle occasion. Comme Kasdi Merbah qui, par le biais d'*El Khabar* et du *Matin* (31 mars 1992) porte de nouvelles accusations contre la gestion Chadli en rappelant certains achats et ventes (avion présidentiel, gros porteur Lockheed, deux superjets Falcon, un avion Tristar, un bateau, hélicoptères Puma version présidentielle…) et certains travaux (Riadh El Feth, Hôtel Aurassi, Complexe Club des Pins, Sidi Fredj, ports privés,…).

La manipulation était, ici, pour beaucoup d'observateurs, évidente d'autant que l'affaire avait été instruite en 1990 et Mostefa Belloucif avait alors bénéficié, au mois de novembre de la même année, d'une mise en liberté provisoire. La "fuite" du rapport était bel et bien "organisée" par… (on a beaucoup parlé d'un proche d'un ex-Premier ministre qui aurait transmis au quotidien *El Watan* les extraits les plus croustillants du rapport). Et, le procès de Belloucif ne devait être, en fait, qu'une belle occasion pour tenter de "couler" l'ex-Président de la République, sa famille et certains membres de son entourage encore bien présents politiquement ou très puissants financièrement. Ou, peut-être, n'était-ce qu'un aspect de la lutte sourde qui se déroulait au sein du pouvoir entre les tenants de la "réconciliation nationale" et ceux du "rassemblement" modèle déposé. Puis, d'un coup, ce fut le silence… mis à part un communiqué laconique du ministère de la Défense nationale déclinant "toute responsabilité dans la divulgation et la publication" du rapport… classé "secret défense"… et des tentatives des quotidiens *La Nation* (11 mai et 31 mai 1992), proche de Mouloud Hamrouche et *El Watan* de relancer le dossier de la corruption, mais en axant, cette fois-ci, les attaques contre des cibles moins protégées comme la (belle-) famille et les parents de Tipaza ou de Annaba. Tout ceci s'arrêtera durant l'été, mais reprendra en novembre avec le quotidien *Le Journal*, un nouveau titre dirigé par Zouaoui Benamadi, en association avec *Le Soir d'Algérie*, et proche, disait-on, de certains membres du Hce… par le biais d'une polémique entre Nouredine Benferhat, un proche de Belloucif , dit-on, et Amine Bourokba, le beau-frère oranais de Chadli Bendjedid (10 novembre, puis 26 novembre 1992).

Si la démission de Chadli fut une surprise totale, le départ ne remua que quelques personnes… peut-être les femmes et des enfants, sensibles peut-être à son air de "papa gâteau". Tous les politiques et tous les journalistes, dont beaucoup ont chanté jusqu'au dernier instant, et à longueur de colonnes ou d'émissions, les qualités de "père de la démocratie" au "grand cœur" ou de "libéral", se rejoignirent dans une quasi-unanimité gênante, à la limite de l'indécent, les titres allant de "l'itinéraire chaotique" d'*Alger Républicain* au "bon débarras" du *Jeune Indépendant*, en passant par la mise en exergue du "machiavélisme" d'*El Khabar*, et l'ironie d'*El Massa* : "Il est entré par la porte, il sort par la fenêtre".
C'était là, évidemment, une fin peu honorable pour un homme qui, bien que propulsé "accidentellement" et contre son gré, dit-on, au pouvoir suprême, en 1979, après la mort de Houari Boumediène, avait pourtant — avec une stratégie moins capitalistique que le modèle des "industries industrialisantes", prenant en charge les besoins sociaux immédiats (La première mesure, démagogique mais très populaire sur le moment, fut la suppression de la trop fameuse "autorisation de sortie du territoire national"), et par des ruptures successives (rendues en fait nécessaires, surtout à partir de 1986, les caisses de l'Etat se vidant sous les

coups de la dégringolade des cours du brut et du dollar et des "grands travaux" de prestige, et l'économie parallèle et la corruption faisant des ravages) souvent imperceptibles — voulu libérer socialement et libéraliser économiquement le pays grâce à une ouverture politique menée au pas de charge, à partir d'octobre 1988. Mais, bien maladroitement, d'abord à cause d'une faible conceptualisation et, ensuite, d'oppositions, surtout celles des appareils trop habitués à l'Etat-clan et à l'Etat-arbitraire. Et, à cause, aussi, de la mise à l'écart des opinions publiques générale et, surtout, spécialisées qui, jusqu'à fin 1988, n'ont jamais été effectivement associées aux décisions.

C'est, ici, toute la problématique du pouvoir en Algérie, question que Abdelkader Yefsah a magistralement décortiqué dans son ouvrage édité par l'Enap (Alger, 1990) et "question" dont la société algérienne et les citoyens — trop longtemps "bloqués" — vont subir les effets d'abord enivrants, puis douloureux, après Octobre 1988 et la Constitution de février 1989. Les gouvernements successifs "utilisés" n'arriveront pas à remettre le pays sur les rails, les efforts étant contrecarrés par les grandes et petites manœuvres de tous ceux que les réformes n'arrangeaient pas ou plus et, surtout, à cause des disparités sociales qui s'avéraient incommensurables. Le pouvoir (le parti du Fln y compris) n'arrivait plus à mobiliser une base sociale désorientée, et dont les plus démunis — de plus en plus nombreux — se tournaient vers tous ceux qui exigeaient le changement radical et rapide, de la démarche et, surtout, des hommes, de tous les hommes, Chadli en tête.

Les victoires des islamistes du Fis — lors des élections locales de juin 1990 et en décembre 1991 à l'issue du premier tour des élections législatives — allaient pleinement démontrer, sur le terrain, la naissance de cette nouvelle attitude politique chez le (jeune) citoyen algérien.
A la décharge de Chadli Bendjedid, on peut dire que, dans les fonctions de Président de la République, il ne pouvait faire plus que ce que lui permettait sa compétence originelle :
Né le 14 avril 1929 dans une famille de paysans à Bouteldja (Annaba), militaire de carrière après avoir milité très jeune au Ppa et participé au maquis dès le déclenchement de la guerre en terminant avec le grade de Capitaine, avant tout amateur de chasse, de bonne chère et de belote, bon père de famille, sportif, seule la conjugaison du hasard (le décès de Houari Boumediène) et la nécessité (la désignation d'un homme sûr représentant l'armée, au lieu de "civils" comme Abdelaziz Bouteflika, le "trop libéral" ou Mohamed-Salah Yahiaoui, le "gardien du temple" ou même Bélaïd Abdesselam) avait fait d'un tranquille et discret colonel (il quitte rarement Oran, transformée en "véritable satrapie", et on savait seulement qu'il tenait tête à Boumediène dont il ne partageait pas les options socialisantes et qu'il entretenait de bonnes et étroites relations avec le monde algérien des affaires. Commandant d'une région militaire sans problèmes — la 2ème, celle d'Oran, après un passage à la 5ème, celle de Constantine, membre du Conseil de la Révolution, il est vrai, et surtout "désigné", après le décès de Houari Boumediène, au poste stratégique de coordinateur de toutes les forces de sécurité), un Chef d'Etat… que beaucoup s'apprêtaient à consommer comme ils l'entendraient.
Abdelkader Yefsah rapporte dans son ouvrage que "le principal artisan du choix (…) fut incontestablement le Lieutenant-colonel Kasdi Merbah, alors chef de la Sécurité militaire. Ce choix fut, aussi, appuyé par le Colonel Belhouchet et d'autres dirigeants militaires", réunis à l'Ecole des ingénieurs de Bordj El Bahri (Enita) et, parmi lesquels se trouvait au premier rang un certain Mostefa Belloucif… ex-Secrétaire général de l'Etat-major général, lieutenant mais déjà Directeur du personnel, un poste-clé au ministère de la Défense nationale… Et, d'après les différents témoignages, toujours selon A. Yefsah, "Kasdi Merbah aurait menacé les éventuels opposants à son "choix" de rendre public des dossiers gênants les concernant". Les

parrains (ils étaient huit selon Chérif Belkacem qui, dans une interview à *El Khabar*, le 5 août 1992, "révélait" que l'arrivée de Chadli au pouvoir "était l'œuvre des huit frères qui sont restés au Conseil de la Révolution"… et, cela sera confirmé par Chadli lui-même lors de sa rencontre avec la presse nationale, le 24 décembre 1991, puisqu'il citera ses "amis du Conseil de la Révolution"… dont Mohamed-Salah Yahiaoui et Abdelaziz Bouteflika) ne vont pas tarder à s'apercevoir que le fruit du hasard et de la nécessité était bien amer et à pépins.
Après sa désignation par le 4ème Congrès du Fln, fin janvier 197, comme candidat unique à la Présidence de la République, on pensait, déjà tout bas, dans les coulisses, qu'il n'allait "tenir le coup" que six mois. Durant près de 13 années, jusqu'à sa démission en 1992, grâce à son pragmatisme et à sa ruse bien paysanne et surtout à son sens "bourguibien", de la manœuvre "maquisarde" faite d'alliances changeantes en fonction des objectifs, ainsi qu'à une utilisation efficace des "pare-chocs" et des "fusibles" (pratique courante chez certains décideurs "boumediéniens" qui surent s'approvisionner dans le "panier à cadres", fabriqué entre autres par le Service national), il va rapidement (avant la fin du premier mandat) consolider son pouvoir, puis imposer son clan et sa famille qui en profiteront tous — avec leurs amis, cela va de soi — largement, imitant en cela et en plus grand ou en plus tapageur leurs prédécesseurs.
Durant les premières années, il va — et c'est, peut-être, ce côté qui lui attirera au départ beaucoup de sympathies — rompre avec le style spartiate et la démarche froide et méthodique de Houari Boumediène. Un peu trop rapidement, peut-être, surtout pour le pays "profond", modelé durant plus de 13 années par ce dernier.
"Chadli, tout à la fois premier Secrétaire du Parti et Chef de l'Etat, c'était le Japon comme référence, puis l'Urss et la Bulgarie comme modèle de rigueur dans le travail. Un clin d'œil par-ci, un coup de barre politique par-là. Beaucoup d'atermoiements et des hésitations. L'échec de l'homme, c'est l'absence d'un projet. L'histoire retiendra qu'il a été l'initiateur de la démocratie…" écrit Mohamed Balhi (*Algérie-Actualité*, 16-22 janvier 1992).
Cependant, malgré sa gymnastique qui désoriente l'analyste méthodique, et ses "absences" (mis à part quelques discours qui tranchent comme celui du 19 septembre 1988, représentatif de son "ras-le-bol", et celui du 10 octobre 1988, le soir du "lundi noir" qui a réussi à calmer les esprits grâce à la plus émouvante prestation de sa carrière), il restera incontestablement celui qui a fait voler en éclats le système politique monopartisan, certes agonisant depuis 1986, et ouvrir jusqu'à l'anarchique les portes à l'expression pluraliste.
Mais, il restera, aussi, celui qui n'a pas pu ou su ou osé s'élever au-dessus des contingences de l'exercice du pouvoir pour pousser à la conception d'une stratégie nouvelle, porteuse d'expansion économique et de progrès socio-politique et qui, surtout, a régné plus que gouverné, laissant le "clan"; la (belle-) famille, les salons et les appareils, calculer le devenir du pays en fonction de leurs intérêts, de leurs amitiés et de leurs humeurs… se contentant " d'arbitrer"… parfois assez tard et souvent, hélas, trop tard. Ceci est surtout vrai vers la fin du premier mandat, l'homme s'étant habitué au pouvoir et éloigné des réalités, acceptant d'être étouffé par les "barons", et à tenir des discours trop orientés ou "censurés" par les "fonctionnaires de la vérité", donc ternes et sans impact, incompréhensibles, sinon pour le seul cercle restreint des initiés, au pouvoir ou dans l'opposition.
Il est vrai que "la confrontation directe avec ses ennemis lui répugne, il préfère de loin les amadouer tout en prenant soin de miner le terrain sur lequel ils avancent" (*Hebdo Libéré*, 11-17 avril 1992).

Heureusement, dans la vie de cet homme "de tous les paradoxes… produit d'une histoire, celle d'un pays qui se cherche et cherche son identité" (Aïssa Khelladi, *Hebdo Libéré*, le 14 janvier 1992), il y a deux hommes qui lui ont permis de continuer à jouer un grand rôle. D'abord

Mouloud Hamrouche, exécuteur ou porteur d'un projet de réformes… jusqu'en mai 1991 mais, aussi, et surtout, Larbi Belkheir, sorte de grand "imam caché", même s'il estime qu'on a "trop fabulé sur son compte" (*El Watan*, 29 octobre 1991).

Ce dernier, né en 1938 à Frenda, dans la région de Tiaret, a fait une longue carrière militaire avant de se retrouver — après avoir été élevé au grade de Général-major en juillet 1991 — au poste-clé de ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales du gouvernement Ghozali, en octobre 1991, juste avant les élections législatives de décembre 1992.
Chef d'Etat-major à la 4ème Région militaire de Ouargla, Commandant de l'Ecole (militaire) nationale des ingénieurs et techniciens d'Algérie, Secrétaire permanent du Haut conseil de sécurité, avec rang de conseiller à la Présidence de la République, Directeur du cabinet du Président à partir de février 1986 et enfin Secrétaire général de la Présidence en 1989 (les deux fonctions de Directeur de Cabinet et de Secrétaire général ayant été confondues… avant d'être recréées après son départ), donc un des plus proches et des plus fidèles collaborateurs du Président depuis plus de dix années puisqu'il a fait, aussi, un passage au sein de la 2ème Région militaire d'Oran que Chadli Bendjedid dirigeait. Ses qualités de "grand chambellan", discret de plus, auraient été appréciées en ces moments-là. A 53 ans, Larbi Belkheir est donc un véritable gardien du temple (Mouloud Hamrouche étant une sorte de "milieu de terrain") qui aura traversé sans broncher toutes les crises internes, malgré les nombreuses attaques de l'intérieur comme de l'extérieur. Il est vrai qu'il aurait des pouvoirs "inimaginables".
"Légaliste", et "homme d'aucun clan", c'est la personne idoine pour aider à la "continuation" de l'œuvre démocratique après l'échec de Hamrouche, Ghozali, l'autre "fusible" n'étant qu'un incident de parcours. Son départ de la Présidence de la République, même s'il marque "la fin d'une époque" n'est donc nullement une disgrâce, mais bien une grande marque de confiance car, pour beaucoup, Belkheir fait figure de "complice de Chadli " dans tous les dépassements réels ou supposés…..On lui reprochera ,aussi et surtout, le fait de ne pas avoir su éviter l'assassinat de Mohamed Boudiaf, ne serait-ce qu'en tant que ministre de l'Intérieur aux pouvoirs très étendus sur les services de sécurité. Il s'en défendra à chaque fois (*Algérie-Actualité*, 14-18 juin 1992), mais les rumeurs algériennes sont terriblement corrosives et les "étiquettes" très collantes.
L'arrivée de Ghozali à la tête du gouvernement bouleversera la démarche traditionnelle ainsi que les calculs, celui-là laissant apparaître rapidement des ambitions présidentielles, alors que l'on attendait un gestionnaire de la transition et non un moralisateur.
C'est, donc, tout naturellement que Larbi Belkheir fut projeté au-devant de la scène, de manière bien surprenante, alors qu'il était attendu au ministère de la Défense ou comme Ambassadeur au Maroc… ou…

La logique est très simple : Chadli Bendjedid voulait, coûte que coûte, réussir "ses" élections législatives de décembre, annoncées le 15 octobre (alors que certains partis, inquiets, comme le Majd, étaient prêts à le "libérer" de sa promesse), pour sortir de l'image de "*Massmar Djeha*" que lui avait fabriqué certains partis d'opposition et pour calmer l'armée qui ne voulait plus intervenir une troisième fois.
Mais, l'Etat… "civil" n'était plus en mesure de les organiser dans la sécurité nécessaire. C'était donc à l'Anp que revenait le rôle de "laminer" le Fis d'une part, et de redonner courage à la majorité silencieuse. Ce qu'elle fit. Cependant, pour gérer toute la situation, plus que délicate, il fallait un homme à poigne digne de la plus grande confiance comme Larbi Belkheir (sorti des rangs de l'Anp tout récemment avec le grade de Général-major). L'objectif : Dégager une "majorité présidentielle", apte à assurer la pérennité du régime en attendant les prochaines

élections présidentielles (avec, comme candidats, peut-être Chadli, sinon des proches parmi les "fusibles" habituels : Hamrouche, Ghozali, Mehri entre autres). Cette tendance étant confortée par les déclarations de Abdelhamid Mehri, Secrétaire général du Parti du Fln en faveur — l'optimisme aidant — d'un gouvernement de coalition ou d'unité nationale… après les élections…

C'est incontestable : "Chadli et Belkheir forment un duo qui s'épaule pour le meilleur et pour le pire" (*Le Quotidien d'Algérie,* 20 octobre 1991).

Hamrouche parti, Larbi Belkheir représentait pour le Président de la République, à partir de 1989, le dernier "pare-choc"… disponible (le tout premier ayant été Kasdi Merbah). Il est vrai qu'il en avait grandement besoin, les rangs des fidèles s'étant, au fil des ans, assez rapidement clairsemés, le processus de démocratisation n'étant pas du goût de tout le monde. Il est tout aussi vrai que le style de gouvernement avait commencé à déplaire, surtout à partir de la fin du premier mandat, générant beaucoup plus d'adversaires que de fans sincères et ce, tant au sein du Fln que dans l'Administration et l'Anp.

Ainsi, la consommation de cadres et d'hommes politiques durant la période s'est déroulée de façon assez effarante, avec un taux de rotation ultra-rapide (avec une moyenne générale de 24 mois pour un poste de haute responsabilité : 5 Premiers ministres, en 12 ans, entre autres), les évictions ou les limogeages se déroulant bien souvent sans raison apparente, l'application du fameux article 120 n'expliquant pas toutes les éliminations — et, on peut même dire qu'il fut créé pour être utilisé en alibi — sinon celles de ne pas accepter les règles du "jeu", de discuter ou de suspecter un tant soit peu les décisions ou les orientations.

Le premier tour de scrutin des élections législatives de décembre 1992 et leurs résultats ont été le moment de la grande et fatale rupture, le Président de la République voulant adapter son style de gouvernement aux résultats ce qui, pour les "démocrates", n'arrangeait ni le processus soumis, désormais, aux risques et aux dérapages multiples générés par l'intégrisme religieux, ni l'Armée qui allait se retrouver, dans ce cas de figure, dans le rôle d'un "pompier" perpétuel, rôle qu'il serait difficile de jouer avec, demain, un Président de la République Fis, "Chef suprême des Forces armées de la République".
Le discours "musclé" d'un Président tout à coup optimiste et décidé "à rester jusqu'au bout" et "à veiller à contrer résolument tout dépassement" (Interview *Aps*, 5 décembre 1992) et prêt à "cohabiter" car il voulait "accomplir son devoir jusqu'au bout, surtout si la menace sur l'unité nationale persiste" (rencontre avec la presse nationale, 24 décembre 1992), tout en sachant par le biais de (derniers) sondages aux résultats tenus secrets, élaborés, dit-on, pour le compte de la Présidence de la République et de l'Anp, que le Fis avait de fortes chances de remporter les élections avec plus de 40 % des voix et qu'il y aurait un fort taux d'abstentions, n'avait pas déjà manqué d'inquiéter. Il n'était pas du tout — l'échec à demi-consommé — partagé par tout ou bonne partie de l'Armée (*El Watan*, éditorial, 9 janvier 1992) et des personnalités politiques ou composantes de la mouvance démocratique (Pags, Rcd, Ugta, ministre de la Communication et de la Culture, etc…).
L'inquiétude et l'opposition iront grandissant après le 26 décembre, avec le "rapprochement" Fln-Fis, la discussion Ffs-Fis et les rumeurs "d'arrangements" Fis-Président de la République (Dans un entretien publié par *Le Figaro*, le 13 janvier, Rachid Ghanouchi, le leader du Mouvement islamique tunisien En Nahda, affirmait que les dirigeants du Fis et le Président Chadli "se seraient entendus, il y a environ une semaine, pour gouverner ensemble l'Algérie…").

Le 11 janvier 1992, Chadli Bendjedid, "se sacrifiant", "convaincu", dit-on, par Larbi Belkheir (chargé par ses pairs de la difficile mission), abandonne le pouvoir, en fait "démissionné" beaucoup plus que démissionnant, car "certains milieux n'étaient pas d'accord" (R. Ghanouchi) sur son entente avec le Fis. Il était évident que ces milieux se situaient d'abord et avant tout au sein de l'Armée, institution qui s'était estimée en droit de réagir face au "processus de disqualification" qui la mettait à l'écart de "concertations" engageant son avenir et celui du pays.
Le tout s'est passé dans une certaine indifférence, l'opinion publique s'interrogeant globalement beaucoup plus sur la suite à donner au processus électoral qu'au devenir d'un homme qu'elle n'a porté dans son cœur que les temps des fameux programmes anti-pénuries. Même ses plus proches ne manquèrent pas de l'achever par des phrases assassines pour dénoncer sa "démocratie à la carte" : " On n' a pas fait la démocratie pour la démocratie, mais pour cacher un bilan" (Sid Ahmed Ghozali).
Seul, le ministre des Affaires étrangères, Lakhdar Brahimi (interview publiée par le journal libanais *El Hayat*, 20 janvier 1992) a été serein : "Le Président Bendjedid a démissionné, après une appréciation des données, et après avoir jugé que la poursuite du processus démocratique était porteuse de menace pour le pays… Le Président (et d'autres personnalités) ont réalisé que les élections allaient conduire à une grave scission dans la société algérienne et que, par conséquent, sa démission aura été une tentative de sauvegarder l'unité du pays…".

Par la suite, "Jeff Chandler", "libre de ses mouvements et tout en ne bénéficiant pas d'une haute protection" (*El Watan*, 27 juillet 1992), continuera d'observer en silence le déroulement des événements.

Il savait que tout serait fait pour démonter sa politique, tant dénoncée surtout depuis son départ. Rumeurs et "campagnes" de presse abondèrent donc comme pour exorciser un sort ou, pour purifier une conscience tourmentée par la complicité et les silences passés, mais démontrant pourtant que le produit, bien qu'étiqueté d'homme "le plus mal-aimé" d'Algérie, faisait bien vendre ou, alors… inquiétait :
On vit, ainsi, la publication (le 17 juin 1992) par le quotidien *Essalam* d'un document administratif présenté comme "authentique", visant à démontrer, "chiffres à l'appui", que le troisième mandat de l'ex-Président était usurpé… et ce, juste après "l'annonce" des présidentielles anticipées pour fin 1992 et de la candidature de Mohamed Boudiaf, présentée comme une hypothèse forte, encore que certains n'y virent qu'une manœuvre contre Kasdi Merbah, alors Chef du gouvernement et, maintenant, futur présidentiable.
On eut, aussi, des accusations diverses, tout particulièrement par *L'Hebdo Libéré*, l'ex-Chef de l'Etat étant, pour lui, "véritable Chef" des fameux "3 F + F" (Fln, Ffs, Fis, plus France) ou celui qui a "financé la campagne présidentielle de François Mitterrand".
On eut, ensuite, des "départs en exil" et des "fuites à l'étranger" multiples. Enfin, pour couronner le tout, c'est le Secrétaire général de l'Ugta qui appelle — lors d'un meeting… en présence du nouveau responsable de l'exécutif — à la création d'une Commission nationale d'évaluation et de contrôle, portant sur la gestion du pays durant la décennie 80…

Après le décès de Mohamed Boudiaf, la rupture avec le Chadlisme s'accélère. Elle va même connaître son point final : Sid-Ahmed Ghozali est remplacé par Bélaïd Abdesselam, un opposant notoire au régime, Larbi Belkheir est prié d'aller goûter aux "délices" de la retraite et l'ex-Général Belloucif est incarcéré à la prison militaire de Blida. Seul Chadli est épargné.
Mais, dans sa solitude, tout en broyant, certainement, des idées noires sur la vanité du pouvoir et l'ingratitude des hommes, il conservait au moins une satisfaction. Il savait qu'il était quasi-impossible pour tout nouveau pouvoir de déshabituer le peuple des libertés (re-) trouvées à partir d'Octobre 1988, grâce à "sa" démocratie.
De ce côté-ci, il restera dans l'histoire, non comme le "père de la démocratie", celle-ci ayant été complètement ratée car trop (mal-) traitée et, pire encore, génitrice de heurts sanglants, mais seulement comme le "promoteur des libertés démocratiques individuelles" dont le fleuron restera la liberté d'expression… si mal utilisée que quelqu'un l'a dénommée "liberté d'explosion".

CONCLUSION

"Les hommes disent toujours qu'ils veulent la liberté,
mais la première chose qu'ils font, une fois qu'ils l'ont obtenue,
c'est de la mettre entre d'autres mains".
Dostoïevski

"Le paradoxe de la démocratie introuvable, dans le monde arabe, n'a nulle part été mieux illustré que dans l'Algérie de 1990", notait un observateur occidental en se basant sur le fait que, lors des premières élections libres, en juin 1990, les
Algériens avaient massivement voté pour le Front islamique du salut… dont les dirigeants vouaient aux gémonies cette même démocratie qui leur permettait d'accéder aux premières marches du pouvoir. Certes, c'est là une conclusion tirée d'une analyse externe de la situation, mais elle n'est pas très inexacte.
De l'intérieur, il faut aller encore plus loin et, plutôt, conclure — malgré une belle "récréation" — à une "démocratie impossible"… pour l'instant, c'est-à-dire, à notre sens, encore en simple gestation durant au moins une vingtaine d'années, avec bien d'autres luttes, d'autres soubresauts et peut-être même d'autres expériences démocratiques. Et ce, pour plusieurs raisons ou difficultés qui entravent ou rendent malaisé le déroulement du processus :

— Il y a, d'abord, à cause d'un "existant" têtu - qu'il soit situé au sein du Fln ou dans les divers appareils de l'Etat - la difficulté, pour tous les autres, d'accéder au système politique. Les manœuvres dilatoires ne manquèrent jamais, depuis d'ailleurs 1962, chaque régime (Ben Bella, Boumediène puis Chadli) avec ses spécificités et ses erreurs. Après Octobre 1988, les "réformateurs" de Hamrouche avec Hidouci, à Ghozali avec Belkaïd et Belkheir, ont ainsi voulu "piéger" le Fis dans la gestion des municipales (lieu par excellence où se concentrent les problèmes sociaux quasi-insolubles, comme le logement). L'échéance des élections législatives fut régulièrement repoussée, essoufflant à la longue la plus tenace des énergies. On accula les dirigeants du Fis (Abassi et Benhadj) à adopter, en juin 1991, une position plus que suicidaire.
On essaya d'attirer certaines couches d'islamistes par le vote, au Parlement, d'une loi généralisant la langue arabe et des "démocrates" par des "rencontres" avec le Gouvernement. Et, on a, peut-être même, créé de toutes pièces des partis politiques…
En fait, ce ne sont pas des comportements spécifiques à l'Algérie. Ils se retrouvent sous tous les horizons, là où les relations de pouvoir ne sont pas de type autoritariste et monopartisan. Cela va, au bout d'un certain temps — ce temps qui fabrique toute une expérience — au-delà

de l'idée de Parti pour englober toute une catégorie bien précise de citoyens.
Comme l'a si bien démontré le sociologue Lahouari Addi au cours de ses premiers travaux, une logique néo-patrimoniale (l'accaparement des pouvoirs publics par une élite au pouvoir) s'impose, s'incruste et va jusqu'à "manipuler l'histoire" (Mohamed Harbi), inventer tout un lot de subterfuges, et poser tous les pièges pour perdurer, même avec ses plus grands défauts, tant il est vrai que "le pouvoir rend fou" (Lord Acton), mais aussi, aveugle. Saïd Sadi, psychiatre de métier et leader du Rcd, dans une interview accordée à *El Watan* (14 avril 1991) a adapté l'analyse au temps présent : Pour lui, "il y a quelque chose de saddamien" chez le pouvoir… dont l'ambition est démesurée mais incohérente, c'est-à-dire défiant souvent toute logique et désarçonnant tout raisonnement".

— Il y a, ensuite, une compréhension imparfaite ou incomplète de la philosophie démocratique :
La démocratie libérale, c'est-à-dire multipartite, n'est nullement un "complot" occidental ou impérialiste (Maâmar Kadhafi, 18 novembre 1992). C'est bel et bien un concept moderne qui repose fondamentalement sur la liberté de l'individu… quel que soit la taille de sa société ou sa religion. Mais, c'est aussi un concept qui est l'aboutissement d'un très long processus beaucoup plus culturel que matériel, partie intégrante de la civilisation universelle, dont la naissance remonte à bien loin :
A la civilisation sumérienne, 2000 à 3000 ans avant la civilisation grecque grâce à "une philosophie des rapports basés sur le Taouhid du Prophète Abraham" selon Bani Sadr. Peut-être !
Au 5ème siècle avant J-C, dans l'Athènes de Periclès ? Certainement ! En tout cas, pas en Europe occidentale — comme veulent le faire croire les analystes intégristes de gauche comme de droite — cette dernière n'étant qu'un lieu de passage qui a su bien profiter, non sans secousses, parfois sanglantes, de l'idée, et en peaufiner les contours et les mécanismes au fil du temps.
De façon générale, son contenu s'est "développé" grâce à un environnement proche, toujours ouvert, évolutif et sous les "coups" d'une culture et d'une éducation au niveau appréciable, toujours contestatrice, d'avant-garde et, bien sûr, souvent incomprise… l'Islam y compris. A ce propos, "ceux qui considèrent la démocratie comme *Kofr* sont dans l'erreur… C'est un *Ijtihad* erroné", affirme Rachid Ghannouchi (*Horizons*, 22 août 1991).
La démocratie est certes difficilement adaptable si de multiples conditions immatérielles ne sont pas réunies… ce qui est le cas, dans la plupart des pays en développement (qui connaissent, de plus, des problèmes matériels, économiques et financiers insurmontables) dont l'Algérie. Ici, les conditions sus-citées ne sont l'apanage, à la limite, que d'un groupe restreint, une sorte d'élite se trouvant, selon les circonstances, soit au centre, soit à la périphérie du cercle du pouvoir, mais, hélas, élite techno-bureaucratique fermée à cause même de la surpolitisation de toutes les données — avec "ses gardiens et ses héritiers", selon une belle formule de Fawzi Rouzeik — "coupée des réalités", et dont les attitudes politiques trop hésitantes ou incomplètes restent incompréhensibles pour la majorité de la population, malgré toute la bonne volonté et les efforts de cette dernière. Ainsi, en Algérie, on en était à discuter encore, fin 1992, du refus ou de l'acceptation de "liberté aux ennemis de la liberté". Mais, la démocratie reste largement possible. Surtout, si l'élite arrive à surmonter ses passions, ses égoïsmes et ses intérêts conjoncturels matériels et politiciens, et à assumer pleinement ses responsabilités. En dehors d'une telle démarche, le débat et l'action démocratiques tourneront en rond, arrivant difficilement à accrocher les masses, proie facile de tous ceux qui leur apportent un espoir totalement différent ou qui se rapproche le plus de leur sensibilité

profonde, ainsi que de leur niveau d'éducation et de culture.

— Ce qui retarde ou contrecarre encore plus l'adaptation, c'est l'absence quasi-totale sur le terrain de la réflexion et du combat idéologique et politique, d'une intelligentsia et ce, tout particulièrement dans les moments forts ou nécessaires en débats, comme la période allant d'octobre 1988 à juin 1990. C'est cette absence, mises à part de brèves apparitions d'intellectuels éparpillés dans les colonnes de la presse (beaucoup plus pour dresser des constats, faire des inventaires ou pour défendre les réformes proposées, que pour avancer un modèle de société alliant le passé authentique, la réalité et le futur moderne), qui a régné durant près de 30 années et qui a permis au populisme révolutionnaire d'être très vite récupéré (en quelques jours, si l'on s'en tient aux événements d'Octobre 1988) par le populisme cultuel, islamique puis islamiste.
Elle a généré, aussi, une faible créativité au niveau des partis politiques, mis à part le Parti du renouveau algérien (Pra), pour un temps assez court, avec les tentatives de son leader pour faire revivre la pensée de Malek Bennabi, et aussi le Rassemblement pour la culture et la démocratie (Rcd). Ce dernier a été, en fait, le seul à émerger du lot par une pensée politique originale et cohérente, ce qui a dérangé beaucoup, même si, au départ, cette pensée a fait un faux-pas, vite exploité par les adversaires, dans la mauvaise manière de livrer au grand public le concept de "laïcité", ce qui conforte encore plus notre analyse, car l'existence, après ou avant Octobre 1988, d'une intelligentsia de valeur, aurait permis le déblaiement du terrain et la mise à jour des concepts, rendant ainsi plus aisée la tâche de l'homme politique.

Il est vrai "qu'il est difficile de parler d'une intelligentsia algérienne (…). On peut parler d'intellectuels, mais non d'une intelligentsia (…) ; chaque intellectuel ou chaque famille d'intellectuels se comporte selon ses appartenances (…). Il faut dire, à la décharge de ces intellectuels, qu'ils ont été, depuis l'indépendance, largement brimés et bridés, les empêchant par là d'apparaître sur la scène sociale (…)", selon Ali El Kenz (*Horizons*, 26 février 1991). L'absence d'espace national d'expression d'idées ainsi que sa régression qualitative ont même fait que beaucoup de cadres , intellectuels ont quitté le pays (pour la seule année 1989, 5000 à 6000 cadres sont partis).
Mais, il est tout aussi vrai que les intellectuels — à des rares exceptions — ont eu des comportements de compromis ou de compromission (la "trahison des clercs" est chose connue, naturelle même, et elle n'étonne plus, ici ou ailleurs, avant ou après les indépendances politiques), parfois même se prosternant, comme d'autres élites, avec empressement ou après mûre réflexion (!), devant la double idole de la réussite ou de l'argent (la puissance réelle étant monopolisée, depuis 1954, par ceux qui détenaient le pouvoir et/ou les armes), tandis que le peuple se sentait abandonné (début 1992, on avait recensé 3.467.658 personnes ne disposant d'aucun revenu), livré à lui-même et à ses difficultés matérielles, donc "prêt à l'explosion et à la révolte" (Burhan Ghalioun),
Le grand drame de la démocratie en Algérie, c'est, qu'en vérité, le processus ne s'est pas appuyée, au départ, sur une doctrine ou une "œuvre politique" que seule une intelligentsia pouvait produire... soit à l'Université, soit dans les arts et les lettres. Sa courte "histoire" n'a trouvé personne pour la porter et, au contraire, c'est elle qui a porté les intellectuels, pour paraphraser Rachid Boudjedra (*Révolution Africaine*, 27 janvier 1992 : "Les limites de l'art dans les transformations politiques").

Elle a profité tout juste des rares expériences politiques de ceux qui militèrent, un jour ou longtemps, dans l'opposition, et de styles d'action liés à des événements particuliers (émeutes

de Sétif, Constantine, Tizi-Ouzou) ou à des endroits précis (campus universitaires, lycées...)-
Comme l'écrivent Jean Meynaud et Alain Lancelot (Les attitudes politiques. *Que sais-je ?* n° 993), une idéologie n'a pas seulement besoin d'auteurs, docteurs ou praticiens, mais aussi de commis-voyageurs. En Algérie, il y en eut parmi les seconds, et les premiers manquèrent à l'appel, remplacés au pied-levé, parfois avec bonheur, souvent confusément, par des journalistes, la plupart du temps culpabilisés par leur silence d'antan, ou par quelques gestionnaires, frustrés de n'avoir pu "s'éclater" par le passé, ou regrettant le temps des débats estudiantins. Ce qui n'était pas valable pour la mouvance islamiste qui, profitant de l'existence d'une "idéologie" acceptée et incrustée — dans ses grands principes — par presque tous, purent se passer plus facilement d'intellectuels "révolutionnaires" dans la lignée et de la trempe de Abdelhamid Benbadis et se contentèrent des propagateurs de la foi (*Dou'âte*) qui surent, grâce à l'occupation des mosquées, monopoliser le discours, attirer la foule et mobiliser les voix et les soutiens.
Il est vrai, ici, que les intellectuels arabophones vrais, s'inscrivant dans un projet de modernité prospective, peu nombreux, comme les francophones, étaient trop pris par une "lutte" assez épuisante, soit contre leurs confrères à la mentalité limitée ou aux choix idéologiques douteux et changeants, soit contre certains "intellectuels" francophones - francophiles assez actifs, "proches de l'indigénat, presque racistes" si l'on suit le raisonnement de W. Laâredj. Ils s'empêtraient, par ailleurs, facilement, dans d'interminables faux-vrais débats (francophonie et francophilie, arabisation et système de formation, modernisation et modernité, arabité et algérianité, etc.,.) le plus douloureux d'entre tous étant, en 1992, celui tournant autour de la "réconciliation" ou du "refus de dialoguer" avec les islamistes.

— Autre difficulté rencontrée par le processus de démocratisation : La forte "présence" de la religion dans tous les actes de la vie sociale, empêchant ou freinant "l'éclatement" de l'individu, et tout particulièrement auprès des couches moyennes ou défavorisées des villes et des campagnes, auxquelles il faut ajouter une partie des cadres ou des fonctionnaires rejetés par les réformes économiques, ce qui a facilité amplement la chose à certains partis religieux dont l'essentiel, sinon la totalité du discours, puise les idées dans le Coran et la Sunna pour traiter du devenir politique de la société et de tel ou tel problème, de la situation de la femme à la chanson en passant par la gestion de l'économie, allant jusqu'aux problèmes marginaux, l'important étant de consolider les positions électorales. Et, la mosquée était devenue, peu à peu, le lieu privilégié du discours politique accompagné, la plupart du temps, d'actions partisanes (affichage, collectes, mises à l'index, campagnes électorales, etc...). C'est là, en fait, une pratique Fln, "revue et augmentée" par le Fis, entre autres, et pratique initiée dans les années 70 par le régime du défunt Président Houari Boumediène, et améliorée, avec Chadli Bendjedid, par le responsable de "l'appareil central du parti"; Mohamed-Chérif Messadia.
L'utilisation sans répit des mosquées et de tranches horaires télévisuelles pour "faire passer" le message de l'Etat et du pouvoir et ce, jusqu'en Octobre 1988, ne manqua pas d'ailleurs d'indisposer les fidèles et les citoyens. Mais, ici, l'exploitation était à la limite du supportable, en ce sens que la violence physique, même bien présente, n'était pas visible. Elle s'exerçait par d'autres biais et ailleurs. De plus, le discours était plus réaliste, même s'il était fortement démagogique et il ne se perdait pas dans la continuelle présentation de l'Etat de la *Chariâ*. . .
Ainsi que dans le discours politique simplifié à l'extrême (à dessein ou involontairement) et conjoncturel utilisé pour conquérir le pouvoir... à l'opposé de celui des gens de doctrine tels qu'El Afghani, El Kindi et Ibn Rochd, ouverts sur la culture universelle et qui ont préconisé un Islam dynamique, non "bloqué", ouvert sur les philosophies universelles.

Mais, n'était-ce pas là le message d'espoir attendu par une population d'adultes trop habituée à l'égalitarisme (trop) proclamé du "socialisme" algérien et, surtout, par une population de jeunes, angoissée par les retombées, pour l'instant et pour un certain temps, négatives, des réformes économiques : Une enquête, réalisée par le Ceneap durant le 1er trimestre 1992, sur "les jeunes et l'Islam", montrait que 75% des jeunes des classes d'âges inférieures à 25 ans se reconnaissaient dans un projet politique de type islamique (81,2% d'entre eux considérant, et déclarant, les qualités morales plus importantes que les aspects matériels).

- C'est, ici, l'autre difficulté rencontrée par le processus et une cause majeure de la "démocratie mal-traitée" : Foisonnante et bouillonnante, traversée de courants souvent contradictoires, frustrée socialement, soumise aux multiples mauvais exemples des aînés que l'on savait derrière les "scandales", qu'il s'agisse de contrebande, de fuite des sujets d'examens ou de corruption, d'une formation assez moyenne, sinon médiocre, due à la faiblesse qualitative d'un système national de l'éducation plus diviseur que consensuel, ayant évacué toute réflexion logique et rationnelle, et s'essoufflant (et, qui n'a même pas réussi à éradiquer l'analphabétisme, le pays se retrouvant, en 1992, avec 7.411.000 analphabètes, et des chômeurs de luxe : 4.000 ingénieurs, 16.500 licenciés et techniciens supérieurs, 55.000 techniciens, etc...), marginalisée économiquement, mécontente à cause du chômage (83% des demandeurs d'emplois ont, en 1992, moins de 30 ans et 42,9% moins de 25 ans et 82% ont un niveau d'instruction inférieur au cycle moyen), rejetant radicalement tout ce qui, de près ou de loin, symbolisait le pouvoir, la jeunesse s'est, peu à peu, réfugiée dans les dérivatifs les plus "calmants" : Le ciel ou les affaires, la mosquée ou le "trabendo" (3449 affaires de délits de contrebande traitées en 1991 soit 83% de plus qu'en 1990), parfois les deux, sous les yeux de politiques (toute une génération) qui croyaient tout savoir, mais qui n'y connaissaient, en fait, plus rien et qui, de plus, ne veulent pas se sortir définitivement d'un système dépassé et non-réformable : "Ils se montrent incapables de surmonter leur perception tronquée de la réalité et de mesurer vers quel gouffre ils se dirigent les yeux fermés" confiait Mohamed Harbi à *Jeune Afrique* en juillet 1992.

Octobre et ses suites immédiates sont nés de ce dramatique hiatus fait beaucoup plus de haines et de violence que de solidarité. Et, comme l'histoire, souvent, bégaie...!
Il est absolument évident que l'Etat algérien — républicain, islamique ou autre — aura encore, et pour un certain temps, fort à faire avec sa jeunesse dont le nombre ira croissant vu la démographie galopante : 26 millions en 1991 et 32 millions d'habitants en l'an 2000 dont les deux-tiers auront moins de 30 ans. Mais, c'est aussi, peut-être, ici, la vraie chance de l'Algérie car "il vaut mieux une société qui bouge, qui bouillonne qu'une société immobile, figée".
Il s'agit, seulement, pour le personnel politique et pour les institutions, de savoir s'en rapprocher, l'inverse étant désormais totalement exclu, Octobre 88 ayant créé un nouveau citoyen :plus autonome, plus libre, plus exigeant, plus ingrat, plus contradictoire, plus difficile et, surtout, plus violent que ses prédécesseurs. Ici, on passera très vite de la violence fondamentale (naturelle, primitive que ne connote aucune intention de nuire, qui ne correspond nullement à une quelconque pulsion de mort mais plutôt à un désir de "vivre") à la morosité puis à l'agressivité et à la haine. Tout cela à cause d'une intégration inexistante ou mal réussie.

— Il y a, aussi, l'absence, dans le paysage politique, de partis démocratiques "d'opposition" capables de comprendre rapidement et de maîtriser, quasi-parfaitement, les dangers générés

par une incompréhension — des uns et des autres — du processus démocratique et républicain, avec tout ce qu'il sous-tend comme culture, comme comportements, comme passions équilibrées et, surtout, comme modernité. De véritables micro-sociétés bloquées ! Ainsi, les "Sanafirs", édifiés pour beaucoup "sur du subjectivisme" (Nourredine Boukrouh), "créés dans la confusion et la précipitation" (Ramdane Redjela : "L'opposition en Algérie depuis 1962" — Rahma, 1991) ont, tout au long de leurs discours, refusé d'admettre certaines vérités comme l'existence, dans la conscience même des gens, d'un fond religieux.
Certes, "l'intégrisme religieux ne fait pas partie de la culture algérienne" (Saïd Sadi, février 1992)... mais, on oubliait que les difficultés matérielles rencontrées quotidiennement, surtout par le jeune citoyen, pouvaient très facilement le pousser à aller jusqu'à l'extrême contestation, puis le faire verser, très rapidement, dans le fondamentalisme religieux, "même si celui-ci ne fournit aucune solution aux problèmes" (Mohamed Heykal, mars 1992 - *The Indépendant*).
Et, paradoxalement, après l'opposition quasi-mécanique, en cas de danger, les dits-partis s'empressaient de se réfugier derrière la force de l'Etat, car "c'est à lui et à nul autre de maintenir l'ordre public"... Un Etat qu'ils ont pourtant critiqué sans arrêt et dont ils ont descendu en flammes la dignité.

Or, celui-ci, à travers l'Administration, arrivait de moins en moins à jouer son rôle (Selon un sondage de *L'Observateur*, 18-24 mars 1992, 49,10% des personnes interrogées le pensaient). Affaibli par le "rapt" de ses prérogatives commis par les multiples centres de pouvoir parallèles, "diminué" par les attaques répétées de l'anti-bureaucratie, peu à peu "clochardisé" pour être mieux asservi, déstabilisé par les multiples réaménagements et déménagements (tout particulièrement à partir des années 1980 puisque l'on vit une extraordinaire mobilité des cadres : 300 ministres au moins et 2.000 hauts fonctionnaires selon M'hamed Boukhobza, *El Watan*, 8 mars 1992), miséreux donc, il était devenu absent et laxiste, permettant toutes les dérives et tous les dépassements... tout particulièrement de la part de ce que l'on pouvait appeler les "partis majoritaires"... le Fln et le Fis, après Octobre 1988.

Démocratie introuvable ou dévoyée, surtout pour cause de très mauvais traitement ! Cependant, cela ne veut pas dire démocratie définitivement impossible. Bien au contraire, la graine ayant germé à partir d'Octobre 88, elle reste une préoccupation de toute la société algérienne (un sondage initié par le quotidien *El Watan* — 6 décembre — durant le second semestre 1992 — 21 octobre / 8 novembre — "auprès de 1.150 personnes représentatives de la population algérienne" révèle que 50,2% souhaitent la poursuite de l'expérience démocratique, même si certains principes ne sont pas encore totalement admis par beaucoup de politiques et de décideurs :alternance, séparation des pouvoirs, etc..., et si beaucoup de concepts restent flous dans l'esprit des citoyens, des penseurs et de journalistes :cohabitation, réconciliation, modernité, laïcité, islamité, nationalisme, etc...).
Car l'Algérie, pays des ruptures, n'a pas arrêté , depuis fort longtemps, de connaître une évolution globalement ascendante... en dents de scie.

Octobre 1988 - Décembre 1991 a été une période très riche en événements, douloureux pour la plupart. Certes, par manque de culture démocratique bien assise, à gauche comme à droite, chez les anciens élevés à la mamelle de la pensée unique, ou chez les tout nouveaux.
On a beaucoup détruit, ne retenant du processus que ses signes extérieurs et des résultats immédiats. Mais, n'était-ce pas là une démarche absolument nécessaire pour éliminer, une bonne fois pour toutes, d'une part les séquelles du colonialisme, et d'autre part, les

excroissances autoritaristes sinon dictatoriales d'un système qui a détourné la démocratie, à partir d'août 1963, laissant la place à un système formé de Parti, d'idées et d'hommes uniques à travers trois régimes différents. Ceci dit, la démocratie étant un objectif, "une fois le fond des fonds atteint, on ne peut que remonter" (Jean Daniel, mai 1992).

POSTFACE

Boudiaf, Kafi, Belaid, Malek et les autres : les derniers des (anciens) combattants?

"Après un brillant départ où les maîtres conservaient les "vertus des nomades" qui avaient assuré leur élévation, l'âge du déclin survint avec l'entrée en scène de nouveaux acteurs... ".

Ibn Khaldoun

Le 29 juin 1992, on s'apercevait, hélas, que l'Algérie n'avait pas encore atteint le "fond des fonds". En effet, ce jour-là, le Président du Haut conseil d'Etat, Mohamed Boudiaf, était assassiné (exécuté sera, par la suite, le terme le plus souvent usité) en "direct", au sein de la Maison de la Culture de Annaba, un véritable blockhaus, alors qu'il s'adressait — dans le cadre de la sensibilisation et de la mobilisation pour la formation du Rassemblement patriotique national — aux jeunes entrepreneurs. C'était là sa seconde sortie, en dehors de la Capitale, après celle entreprise, quelque temps auparavant, les 24 et 25 juin, à l'ouest du pays.

Comble du désastre, la personne accusée d'être "l'auteur matériel de l'assassinat" est un sous-lieutenant de l'Anp, Boumaârafi Lembarek dit Abdelhak, élément du groupe d'intervention spéciale (Gis), dépendant du département Renseignement et Sécurité (Drs) du Mdn, service qui a pour mission d'intervenir en cas de nécessité impérieuse, et affecté à la garde... du Président Boudiaf...

Chef de groupe au sein du Gis et muni d'un ordre de mission individuel (car "intégré en dernière minute... et n'était pas porté sur la liste du détachement établie le matin"), Boumaârafi était chargé, avec ses hommes, de la protection de la partie recouvrant l'arrière-scène de la salle de la Maison de la Culture de Annaba, juste derrière la tribune présidentielle. Le rapport de la Commission d'enquête, publié le 13 décembre 1992 relève (V-II-I) "à cet égard, qu'à Annaba, il (Gis) agissait, pour la première fois, en tant qu'unité de protection rapprochée du Président, sans coordination avec le service de la Sécurité présidentielle".

Pour la commission nationale d'enquête, composée de six personnalités au-dessus de tout soupçon (Ahmed Bouchaïb, un proche du Président défunt, Kamel Rezzak Bara, Mabrouk Belhocine, Mohamed Ferhat, Allai Thaâlibi et Youcef Fathallah), instituée le 2 juillet par le Haut conseil d'Etat (parallèlement à l'action de la justice et ce, pour répondre à la demande pressante et même menaçante des citoyens), et qui a présenté un premier rapport, le 28 juillet, "l'auteur matériel a, depuis le début, tenté de justifier son crime par des considérations tirées de ses convictions religieuses, acquises à travers ses nombreuses lectures, et en particulier sous l'influence de l'action des mouvements islamistes à l'intérieur et à l'instauration de la *Dawla islamia*...", mais il était évident que "les négligences, les défaillances, les lacunes et les laisser-aller" relevés à tous les niveaux des services ayant planifié la visite, organisé son déroulement et assuré la sécurité présidentielle "ont constitué, de manière directe ou indirecte, des éléments ayant facilité objectivement la commission du crime" et, même si "la thèse de l'action isolée ne parait pas (à la commission) des plus vraisemblables...", pour beaucoup d'observateurs, et surtout pour les citoyens, il apparaissait que la montagne n'accouchera

finalement que d'une souris, les raisons et les commanditaires réels de l'assassinat se retrouvant assez vite dissimulés sous un monceau de détails technico-sécuritaires confortant beaucoup plus la thèse facile de l'incapacité des services, des chevauchements de compétences et des hasards malheureux, qu'étayant celle du meurtre "commandité" par "la mafia politico-finançière farouchement opposée au changement", tant dénoncée par la victime elle-même.
La veuve, ainsi que les enfants sont, d'ailleurs, catégoriques, et ont été jusqu'à parler de "grands noms" et de "personnalités éminentes" lors d'une interview accordée au journal londonien *El Wassat*, sans autre précision, sachant certainement très bien ce que l'époux et le père préparait pour le 5 juillet (si l'on s'en tient seulement à l'interview de Madame Fatiha Boudîaf au quotidien *Liberté* du 17 août 1992 : "Je crois que Boudiaf devait, ce 5 juillet, annoncer certes des grâces présidentielles, mais aussi et surtout les premiers changements dont celui de gouvernement...") sur la base de quelques "gros" dossiers bien précis, à l'encontre de certains "parrains" et "barons" : "L'attentat était beaucoup trop bien préparé pour être l'œuvre du Fis... Il est l'œuvre de milliardaires qui n'acceptent pas le défi de l'ouverture des dossiers"... En infiltrant, en "retournant" ou en manipulant, au besoin, des éléments radicaux islamistes ?
La rumeur disait que les dossiers présentés, — préparés, dit-on, par une cellule spéciale et autonome dépendant directement du Président... et dont deux des membres, officiers supérieurs du contre-espionnage auraient été, selon *La Nation* du 7 juillet 1992, "assassinés", l'un à Bachdjarah et l'autre au Télemly — étaient au nombre de quatre ou de cinq, et qu'avec leur mise à la disposition de la justice, le Président du Haut conseil d'Etat était bien décidé à procéder — après son retour de Annaba — au changement du gouvernement d'une part, et d'autre part au renouvellement du personnel politique de décision. Après un voyage-éclair au Maroc (raisons familiales ? Pour mettre de l'ordre dans ses affaires personnelles, car pressentant des dangers mortels ou, alors, bouderie car il sentait bien des résistances ?), fin mai, il avait repris en main les dossiers et il avait même commencé à recevoir différentes personnalités politiques de l'opposition, confirmant les dires d'un membre du Haut conseil d'Etat, Ali Haroun, très proche, qui annonçait "pour bientôt, avant la fin du mois de mai, des profonds changements au plus haut niveau du pouvoir".

La détermination était évidente chez cet homme — un des grands, sinon le plus grand des Chefs historiques de la Révolution algérienne — qui, après 28 années d'exil et d'opposition, avait annoncé, à son arrivée en Algérie, qu'il ne comptait nullement faire une carrière politique, à 73 ans. Mais, au cours de sa très brève carrière de 166 jours, il s'était fait beaucoup d'ennemis :
- Les islamistes qui estimaient qu'il les avait frustrés de leur victoire électorale, pour avoir dissous le Fis, pour avoir fait emprisonner un grand nombre de ses militants et ses dirigeants, réprimer leurs actions subversives et juger les *"Chioukhs"*. Dans certains quartiers populaires d'Alger, on aurait "sorti" le couscous le soir de l'assassinat et on entendît même, ça et là, des youyous de joie. C'est, là, la thèse la plus facile, développée, surtout par la gauche radicale et le Pags. Rachid Boudjedra l'a émise, lors d'une table-ronde organisée par *Antenne 2*, juste après l'événement, et Aboubekr Belkaïd, le ministre de la Culture et de la Communication pensait que le coupable avait des "raisons immatérielles" comme mobile, ce qui en faisait donc une sorte de solitaire illuminé et fanatisé, tout en écartant l'hypothèse que les commanditaires du crime pourraient se trouver dans le milieu visé par les enquêtes sur la corruption (*El Watan*, 30 juin 1992).

- Il y a des membres de la nomenklatura, qualifiés de mafieux (car parrainant, pour beaucoup d'entre eux, le *"trabendo"*) par le Président du Haut comité d'Etat, et auprès desquels, pour certains, selon un éditorialiste, "Ali Benhadj fait figure de boy-scout" et qui voyaient leurs privilèges remis en cause et leurs positions menacées.
A ce niveau, Mohamed Boudiaf savait bien que son idée de rassemblement n'irait pas bien loin tant qu'il ne s'attaquerait pas réellement à la gangrène de la corruption minant la société algérienne et touchant tous les corps, de l'armée à l'appareil judiciaire en passant par l'administration et jusque dans les allées du pouvoir suprême : une semaine avant sa mort, il avait déclaré qu'il mènerait une guerre totale à la corruption et il serait intervenu personnellement dans l'arrestation de Hadj Bettou. La mafia politico-financière (ou politico-trabendiste) c'est, dit-on, 50 milliards de dinars en circulation et, assurément, elle ne voyait pas d'un bon œil l'annonce, à l'insu du Président lui-même, dit-on, (par Aboubekr Belkaïd, puis par Larbi Belkheir) de "présidentielles" avant la fin de l'année 1992... avec, "hypothèse forte", Mohamed Boudiaf comme candidat.

- Il y a tous ceux qui n'admettaient pas que "l'idéologie et le socialisme, c'est fini" (Déclaration du Président du Haut comité d'Etat à *Vsd*, 27 février 1992. Extrait).

- Il y a certaines parties ou des membres du Fln qui voyaient leur parti très bientôt dépossédé "légalement" de "son" patrimoine, après que le Haut comité d'Etat ait pris, le 25 février 1992, une décision en ce sens (les quotidiens *Ech Chaâb* et *El Moudjahid* seront les premiers "récupérés" par le gouvernement).

- Il y a, aussi, certains groupes culturels extrémistes tolérant peu l'ouverture moderniste et le langage par trop "laïc" du Président du Haut comité d'Etat. Et, surtout, son usage sans complexe et, parfois, provocateur (alors qu'il n'était que malicieux) de la langue française.

- Il y a, peut-être, des courants, au sein même du pouvoir, hostiles aux manières d e voir et surtout de faire de Mohamed Boudiaf en matière de politique internationale.

- Il y a, enfin, des forces extérieures, situées surtout en France (base arrière, de plus, d'une bonne partie de la maffia algérienne) où l'on savait que Mohamed Boudiaf, par son allure et ses propos "gauliens" gênait, en remettant en cause un certain nombre de calculs stratégiques et économiques.

Certes, il était populaire auprès des femmes ("emballées" lorsqu'il avait déclaré, le 8 mars, qu' "un pays sans femmes était un pays infâme, indigne") et des adultes, notamment ceux de la génération de la lutte pour la libération qui n'ont pas bénéficié des passe-droits prodigués par les précédents régimes, ainsi que d'une certaine jeunesse appréciant qu'il se soit démarqué, dès l'Indépendance, des "magouilles" des dirigeants. Mais, tout cela ne suffisait pas pour assurer sa protection et sa survie.
Sa "naïveté" révolutionnaire, ou son idéalisme, ou son romantisme qui en ont fait un "homme seul" à l'air de rédempteur (*L'Observateur*, 17 juillet 1992) égaré au milieu des apparatchiks qu'il a, peut-être, ménagé et gardé autour et près de lui plus qu'il ne faut, ainsi que l'inexpérience patente de ses très proches collaborateurs dans un terrain miné de partout, ont fait le reste. Et, comme pour J.F. Kennedy, on ne saura jamais l'exacte vérité : "La famille Kennedy souhaite bonne chance à la famille Boudiaf", titrait l'hebdomadaire français *Charlie Hebdo*. Un titre sarcastique dont le sous-entendu n'échappait à personne.

D'ailleurs, la fameuse commission d'enquête eut tôt fait de rendre publique, le 10 août, son impuissance, en "interpellant, et en mettant devant leurs responsabilités, l'ensemble des services de sécurité pour démasquer ceux qui ont permis l'attentat". Quasi-officiellement, l'acte isolé relevait purement et simplement de la thèse folle et celle du complot la plus vraie. Surtout, aux yeux d'une opinion publique, déjà bien sceptique sur l'honnêteté de ses dirigeants, qui va, de plus, assister à des déclarations assez "légères" de la part de hauts responsables sur le coupable et à une étrange "partie de ping-pong" entre la justice civile (Parquet de Annaba) et la justice militaire, chacune refusant de traiter le dossier. Le tribunal de Annaba sera, finalement (le 9 août), dessaisi de l'affaire qui est renvoyée devant le tribunal de Sidi M'hamed.

Mohamed Boudiaf décédé, c'est Ali Kafi — peu connu du grand public — qui devient, le jeudi 2 juillet, Président du Haut comité d'Etat : 64 ans, originaire d'El Harrouch où il y est né en 1928, Colonel de l'Aln en 1961 à l'âge de.30 ans lorsqu'il dirigea la Wilaya II, il passe, après l'Indépendance, de l'armée à la diplomatie. Après une longue carrière en tant qu'Ambassadeur (Syrie, Egypte, Irak, Italie), il est élu Secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine (nouvelle formule) en 1990, organisation qui, dès lors, se trace l'objectif de "remettre la Révolution dans la rue", et adopte un programme "réhabilitant l'esprit du 1er Novembre" (Interview accordée par Ali Kafi au *Nouvel Hebdo*, n° 25, 12-18 décembre 1990) avec l'espoir quasi-affiché de faire de l'Onm, "un instrument pour remettre en cause l'équilibre au sein du Fln" (Mohamed Harbi).
Pan-arabiste, moderniste et nationaliste (jusqu'à l'obsession), Ali Kafi rejette totalement l'intégrisme islamiste et il a été parmi les partisans d'un report des législatives prévues initialement en juin 1991. Il avait fortement appuyé le gouvernement de Sid-Ahmed Ghozali... d'autant qu'il n'a jamais porté dans son cœur celui de Mouloud Hamrouche dont il trouvera — à partir d'un certain moment — l'action déroutante, surtout vis-à-vis des organisations de moudjahidine et des enfants de chouhada. Et, il n'a, aussi, jamais sympathisé avec le Fln de Chadli et de Mehri qui aurait "cassé"; selon lui, le mouvement national.
Il s'est manifesté, également, en faveur de l'annulation du scrutin législatif du 26 décembre. Lors de sa première allocution, le 2 juillet, bien qu'il ait rappelé que le Haut comité d'Etat "poursuivra le chemin que le défunt Président a tracé", tout en restant intransigeant vis-à-vis des partisans de la violence et en refusant un "partage artificiel" du pouvoir, une bonne partie de l'opposition (le Fis dissous y compris, par la voix de Rabah Kébir, alors assigné à résidence à Collo) voit en lui l'homme d'ouverture, ainsi que celui de la "réconciliation nationale".

Il est vrai que l'arrivée d'un autre civil au sein du Haut comité d'Etat — ainsi que les audiences accordées, selon la presse, par Khaled Nezzar, au nom du Haut comité d'Etat, à Aït Ahmed, Mehri, Ben Bella et Nahnah entre autres — allait dans le sens d'un tel espoir.
Rédha Malek, Président du Conseil consultatif national (nouvelle institution "remplaçant" l'Apn, chargée de donner des avis motivés au Haut comité d'Etat... et que certains ont assimilé à un "bureau d'études"), depuis le 26 avril 1992, est désigné comme cinquième membre du Haut comité d'Etat : 60 ans, membre du Comité directeur de l'Ugema en 1957, il dirige, par la suite, l'hebdomadaire du Fln, *El Moudjahid*. Ambassadeur (en Yougoslavie et à Paris, de 1962 à 1964, puis à Washington et à Londres après 1974), il fut le tout dernier ministre de l'Information et de la Culture de Houari Boumediène avec... comme Secrétaire général, un tout jeune cadre supérieur de la Sns, Mohamed Hardi... devenu, avec Bélaïd Abdesselam, en 1992, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Auteur, en 1991, d'un essai sur la "Tradition et (la) Révolution", il est globalement assez proche des intellectuels de gauche modernistes. D'ailleurs, tout ceci valut, au Ccn, qu'il continuait de diriger, des attaques virulentes, surtout de la part des "nationalistes arabisants" qui estimaient que l'institution comportait en son sein beaucoup trop de "laïco-communistes" et de francophones.
Les accusations se multiplièrent avec le "gel" de la loi sur l'arabisation — demandé du vivant de Mohamed Boudiaf — et report sur lequel le Ccn avait donné un avis favorable... contesté, soulevant, dans la presse arabophone tout particulièrement, avec à leur tête le quotidien *Essalam*, dirigé par un membre du Ccn, Mohamed Abbaz, une tempête de protestations.
Les choses allaient évoluer plus rapidement encore avec la "démission" de Sid Ahmed Ghozali et la désignation surprise de Bélaïd Abdesselam comme Chef du gouvernement... Ainsi que les départs du gouvernement de Larbi Belkheir et de Aboubekr Belkaïd. Avec l'arrivée de Bélaïd Abdesselam (64 ans, père du concept léninien d' "économie de guerre", après avoir fait la fortune, dans les années 70, du concept des industries "industrialisantes" prôné par Destannes de Bernis), c'était vraiment la rupture avec le chadlisme... Bien que beaucoup pensaient que ce n'était là qu'une fausse relève, "le père ayant tout simplement remplacé le fils" et, qu'en fait, il allait y avoir un certain retour en arrière, au "national-boumedienisme", ce qui n'augurait rien de bon pour le devenir de l'économie libérale et pour la démocratie multipartite, tout d'un coup brocardées par ceux-là mêmes qui l'avaient chantée hier, presse y compris.

En effet, beaucoup n'oublient pas que, s'il s'est escrimé à "mettre sur le dos" de Chadli Bendjedid — qui, il est vrai, n'a pas pris de gants pour "liquider" les boumedienistes, déjà à partir de 1979 — tous les maux actuels du pays, Bélaïd Abdesselam a été l'un des principaux responsables de la "politique de l'industrialisation" (manquée, au niveau du long terme ?), entreprise au début des années 70 sous la présidence de Houari Boumediène. En effet, au lieu de provoquer les effets d'entraînement escomptés, cette industrie ("lourde" et "industrialisante"), "s'est, peu à peu, transformée en goulot d'étranglement en raison de l'usage abusif de biens d'équipement à haute technologie que les cadres nationaux, mal préparés, n'avaient pas su maîtriser... ce qui avait causé la dépendance de l'Algérie vis-à-vis du marché mondial sur les plans financier et technologique". Et, déjà en ce temps-là "les mosquées, le trafic et la corruption se sont tellement développés qu'il est impossible d'imaginer, à l'heure actuelle, une politique capable de sortir le pays des ornières dans lesquelles il s'est embourbé... ". (Ahmed Rouadjia. Les frères et la mosquée, pp 100 et 101. Bouchène 1991).
Pour beaucoup donc, Bélaïd Abdesselam, emprisonné dans le schéma de l'Etat-rentier et de l'économie distributive boumedieniste (pour l'Unja de Guelma qui préparait un "séminaire national" à l'occasion de la commémoration du 14ème anniversaire de la mort du Président Houari Boumediène, les 24 et 25 décembre 1992, selon une dépêche *Aps* diffusée le 15 septembre, "les meilleurs jours que le peuple algérien ait connu remontent à l'époque du Président Houari Boumediène") ne réussira pas et il aggravera même la crise économique..." renforçant ainsi l'utopie islamiste qui s'en ira alors prendre le pouvoir par l'émeute...". C'était là, globalement, l'avis de la plupart des partis politiques, tout particulièrement... avant la présentation du programme gouvernemental. Ainsi, pour le Pra (*El Watan*, 15 septembre), "il n'est pas nécessaire que Monsieur Bélaïd Abdesselam fasse connaître son programme. Il est lui-même un programme assez connu et assez éprouvé, pour qu'il ait encore besoin de nous convaincre de nouveau1". Et, pour le Pnsd, "Bélaïd Abdesselam... avec ses idées archaïques

et sa théorie inachevée... est dépassé et ne peut rien apporter au pays" (*El Watan*, 13 septembre).

Organisée le 19 juillet, après 13 jours de consultations, la structure clé la (nouvelle) équipe gouvernementale va augmenter les inquiétudes. Encadrée par les "ugémistes" — dont Messaoud Aït Chaâlal qui a été longtemps Conseiller de Chadli Bendjedid pour les affaires de politique nationale et ce, juste avant l'opération électorale de décembre 1991 — et avec 7 rescapés du précédent gouvernement, elle est centrée autour de la famille du secteur public et elle relève d'une option qui puise sa source du vivier économique et industriel des années 70, chère au nouveau "Big boss", qui garde, comme chef de Cabinet, Mohamed Lyassine.

La moyenne d'âge des ministres tourne autour de la cinquantaine avec un énorme creux pour un "jeunot" de 30 ans, le ministre de la Culture et de la Communication, le journaliste-animateur de *Hiwar* (une émission télévisée dont, d'ailleurs, Ali Kafi, Secrétaire général de l'Onm, encore dans l'ombre, a été l'un des hôtes), Hamraoui Habib-Chawki. Et, beaucoup d'entre eux étaient, à l'époque (années 70) directeurs généraux d'entreprises nationales ou même chefs de département.

Ensuite, il y a, au départ, ce fort souci (visible seulement chez les "anciens") de respecter le principe d'équilibre régional : 6 ministres de l'Ouest, 6 de l'Est, 5 du Centre et du Sud... le tout accompagné d'une misogynie certaine puisque aucune femme ne fait partie du nouveau gouvernement. Par la suite, lors du (premier) ré-aménagement, trois femmes seront intégrées, mais seulement à des postes secondaires.

Cette mobilisation d'une forte dose d'énergie intellectuelle plus technocratique qu'idéologique et plus virile qu'affective est accompagnée d'une organisation gouvernementale centralisée, ne supportant à la limite aucune déviation ou contradiction ou même des décisions autonomes (Le ministre de la Justice, connu pour être le plus jeune ami du Président assassiné, Mahi Bahi, sera purement et simplement limogé, le 14 novembre 1992, pour avoir pris une "décision précipitée", en l'occurrence la suspension de cinq magistrats soupçonnés d'indélicatesses, de corruption et de concussion... et quelques jours après une interview retentissante sur "la justice malmenée" reproduite par *Algérie-Actualité*). On ne tardera pas à s'en apercevoir, d'autant que les paramètres essentiels de l'exécutif (Communication et Culture, Intérieur et Sécurité, Economie et Finances) étaient "regroupés", et que le Haut comité d'Etat, par décret présidentiel du 11 août 1992 , allait compléter l'article 3 du décret du 9 février portant instauration de l'état d'urgence. Désormais , " des mesures de suspension d'activité ou de fermeture peuvent être prononcées à l'encontre de toute société, organe, établissement ou entreprise, quelle qu'en soit la nature ou la vocation lorsque les-dites activités mettent en danger l'ordre public, la sécurité publique, le fonctionnement normal des institutions ou les intérêts supérieurs du pays"... Un arrêté pour une durée n'excédant pas six mois suffit.

— Le 20 juillet 1992, Abderrahmane Rostomi Hadj Nacer, gouverneur, nommé par décret présidentiel pour 6 ans, de la Banque d'Algérie, "démissionne", laissant la place le 21 à Abdelouahab Keramane, membre du Conseil consultatif national, (ex-Directeur général Asie - Océanie au ministère des Affaires étrangères, économiste de formation et proche du Chef du gouvernement (les 4 frères sont tous cadres de la Nation et l'un d'entre-eux, Abdenour, est ministre de l'Industrie et des Mines).

Ayant en charge directe le portefeuille de l'Economie, ayant "bétonné" sa position par la présence de trois ministres délégués (Trésor, Budget, Commerce), la Banque d'Algérie "investie", Bélaïd Abdesselam se retrouve maître à bord.

— Dimanche 9 août, les quotidiens *La Nation* et *El Djazaïr El Youm*, tous deux hamrouchiens, avec une tendance arabo-islamique dure pour le second, et *Le Matin*, pagsiste non orthodoxe, sont brutalement suspendus de parution... et ce, sans décision préalable de justice : le premier l'est pour avoir "donné" une fausse information sur l'Amenokal Hadj Moussa Akhamokh, information "constituant une atteinte à l'unité nationale", le second pour avoir "fabriqué" de l'information à partir de "sources sûres" et de coups de téléphone anonymes"., et le troisième pour "atteinte aux intérêts supérieurs du pays" car il avait, en quelque sorte, révélé une évidence, c'est-à-dire que l'Algérie n'arrivait plus, depuis mars, à lever des emprunts sur les marchés internationaux.
L'hebdomadaire satirique oranais *Essah- Afa*, nationaliste de gauche, les rejoindra le 19 août (il sera suivi le 5 septembre par l'hebdomadaire sétifien, nationaliste de droite, *Barid Ech Charq),* dans le monde de la suspension administrative qui a le défaut (une qualité pour les pouvoirs en place) de vous perdre dans la labyrinthe des "bureaux" et de la procédure et de "couler", en très peu de temps, les titres et les entreprises touchés.
Certes, par la suite, certains titres reparaîtront, mais les attaques gouvernementales ne cesseront pas, axées tout particulièrement autour de la presse écrite privée, celle publique ayant été rapidement mise au pas.
En novembre, à la télévision, le Chef du gouvernement est allé jusqu'à accuser la presse privée de trahison et d'espionnage. Il rectifiera quelque temps après en ne nommant pas les deux ou trois titres visés, mais le mal était fait auprès d'une opinion publique quelque peu "fatiguée" de querelles à laquelle elle n'y entendait plus rien. Tout cela ira plus loin encore, fin novembre, avec la saisie d'ouvrages qui traitaient de l'islamisme.

— Mercredi 12 août, devant la recrudescence des actions terroristes et la continuation de l'utilisation des mosquées, tout particulièrement le vendredi, par les religieux intégristes, le Wali d'Alger (région la plus touchée) annonce la prise de mesures "extrêmes et immédiates" (fermeture), à l'avenir, pour veiller, en tous lieux, au respect des institutions, à la sécurité des biens et des personnes. Peu de temps après, un meeting du Red — qui devait se tenir le 20 août à Ouzellaguen — était interdit par les autorités de wilaya de Béjaïa. L'interdiction sera levée par Alger, mais l'avertissement était clair puisque le Ffs subira la même opération.
A ce niveau, le dispositif réglementaire sera complété par le décret législatif n° 92-93 du 30 septembre 1992 relatif à la lutte contre la subversion et le terrorisme. Dans ce cadre, 3 Cours spéciales seront mises en place à partir du 13 décembre.

Quant au programme d'action envisagé, ses (très) grandes lignes sont présentées le 22 juillet, lors d'une déclaration complétée par une "conférence de presse" — retransmise, bien sûr, pour ne pas déroger à la règle, par la télévision — qui fut beaucoup plus une sorte de (très bonne) leçon d'histoire économique, émaillée "d'histoires" politiques, accompagnée d'un étrange appel, à l'ensemble des citoyens, à une vaste "*intifadha*" contre la corruption sous toutes ses formes, montrant ainsi l'incapacité de l'Etat, avec l'inévitable procès de la période Chadli ("la décennie noire" pour reprendre une expression très bientôt "déposée" du tout nouveau ministre de l'Intérieur), l'impitoyable critique des réformes "hamrouchiennes"... et les inévitables compliments adressés à Sid-Ahmed Ghozali.

Le premier communiqué du Conseil du gouvernement est un appel du pied aux cadres — qui avaient très "mal pris" les propos extrêmement menaçants proférés à leur encontre dans la première déclaration publique du Chef du gouvernement, le 22 juillet, puisque tout en ciblant les groupes d'intérêts "qui ont gangrené la vie économique", il avait averti "ceux qui les

servent dans l'appareil de l'Etat" que "le châtiment sera très sévère" — mais aussi une mise en garde afin "qu'ils agissent avec détermination pour la mise en œuvre des activités programmées par le gouvernement". Un sujet sur lequel le Haut comité d'Etat lui-même reviendra le 8 août, pour mieux démontrer son appui, d'autant qu'il s'était certainement aperçu que les technocrates (les non-nostalgiques des années révolutionnaires post-indépendance, cela s'entend), tous ceux "qui détiennent une part des prérogatives de l'Etat", fatigués d'entendre les discours à leur endroit se répéter malgré les changements d'hommes au pouvoir, et sur le même ton qui en fait des éternels boucs-émissaires (des "mangeurs de devises en perpétuelles missions à l'étranger") restaient sceptiques face au nouveau gouvernement et, surtout face à la (nouvelle) démarche économique.
L'obsession du "complot" intérieur (avec l'inévitable manipulation externe), ravivée plus particulièrement par Sid-Ahmed Ghozali — qui n'a pas manqué d'en parler dans sa lettre de démission à titre de "conseils" fournis à son successeur — assez propre à la quasi-totalité de la génération des (anciens) "combattants et intellectuels révolutionnaires" revenait, de plus, sur le tapis, exacerbant les tensions et radicalisant les positions, car charriant avec elle son lot habituel d'exclusivisme et d'exclusions. Le discours du tout nouveau ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, monté ou "envoyé" au créneau, surtout après l'attentat terroriste de l'Aéroport d'Alger, fin août 1992, axé sur la "décennie noire", n'a pas arrangé les choses, les citoyens ayant, de plus en plus, la conviction que, comme par le passé, on n'osait pas, en fait, citer et attaquer franchement les vrais adversaires (grande corruption, terrorismes cultuel et culturel, système éducatif dévoyé, économie assistée, marché fermé et anarchique, ouvriérisme démagogique, mentalités bureaucratique et a-démocratique...) et l'on perdait trop de temps à "régler les comptes" personnels ou de groupes, tout en produisant une multitude de concepts, de plus en plus étranges et surtout étrangers à la société civile contemporaine, donc perdant peu à peu leur sens : réconciliation, consensus, dialogue, cohabitation, discussions, franco-communisme, laïco-communisme, baâtho-slamisme...

En effet, après plusieurs mois d'existence, le Haut comité d'Etat n'arrivait pas à produire les éléments clairs et cohérents de sa politique. Avec Mohamed Boudîaf, la démarche, à partir de fin mai 1992, commençait à se préciser, surtout avec la mise en place progressive du Rpn qui préfigurait en fait un projet de véritable parti politique se voulant nationaliste, républicain, libéral et moderniste, bref de véritable rupture. Par la suite, avec la disparition de cette personnalité au charisme évident, sa vue prospective allait éclater et s'éparpiller, d'autant qu'il n'avait pas alors "dévoilé" toute sa stratégie et n'avait préparé aucun dauphin acceptable, Et, c'est alors le retour en force... au Haut comité d'Etat, au gouvernement et, ce qui est encore plus important, à leurs périphéries, de tout ce que le pays comptait comme "nationaux-boumedienistes" — qui allaient, par la suite, "mobiliser" les médias publics et d'autres pour chanter le "père de l'Algérie moderne" (*El Watan*), le "créateur d'une armée moderne et unifiée" (*Horizons*), le "serviteur de l'Algérie" (*El Moudjahid hebdomadaire*), ce qui n'était pas une mauvaise chose lorsqu'on se souvient que, durant le régime Chadli, il était interdit d'évoquer le nom de Houari Boumediène... sauf lorsqu'on devait se rendre à l'aéroport... et encore! — avec tout ce que la gamme comportait comme nuances (de la pagsiste à la baâthiste, en passant par le Fln orthodoxe...) opportunismes et revanches. Un point commun ; le terme libéral était, non plus seulement évité, mais devenait tabou sinon suspect... même pour une "certaine presse", auparavant totalement acquise à la démocratie libérée ou même laxiste.

Entre-temps, le terrorisme islamiste urbain et le grand banditisme gagnaient du terrain, allant jusqu'à cibler des objectifs civils (attentat de l'Aéroport Houari Boumediène qui fit 9 morts parmi les voyageurs), face à des services de sécurité se recherchant car encore peu habitués, ou non formés, aux techniques sécuritaires anti-terroristes.
A la fin de l'année 1992, on décomptait plus de 500 morts dont près de 250 étaient des policiers et des gendarmes, corps les plus touchés, même (et surtout) durant la période couverte par le couvre-feu instauré à partir du 5 décembre, au niveau des 7 wilayate du centre.
Tout cela sous l'œil soupçonneux des pays étrangers, surtout ceux fournisseurs d'aides ou de crédits, et ceux de la proche périphérie qui n'ont pas oublié le nationalisme sourcilleux du Président Houari Boumediène. Ainsi, pour le *New York Times* (fin juin), sous la plume de son correspondant à Paris, "l'Algérie se dirige vers un chaos économique et social, et peut-être la guerre civile"... en se basant essentiellement sur une "dégradation de l'autorité de l'Etat allant de pair avec la perte de confiance de l'opinion publique".
Evoquant la venue de Bélaïd Abdesselam, il juge que ce dernier semble s'éloigner du programme de libéralisation et des réformes économiques adoptés par son prédécesseur... risquant la suspension de l'aide étrangère sans laquelle l'Algérie ne peut fonctionner.
Une véritable mise en garde ! Car, il est évident, qu'ailleurs, on n'appréciait pas ou plus "la traditionnelle manière "algérienne" de foncer aveuglément en croyant avoir raison", et on souhaitait voir Bélaïd Abdesselam, tout particulièrement (car il a "la réputation d'être attaché aux vieux dogmes du dirigisme économique") "accepter les conseils du Fmi et de la Cee, et admettre que l'Algérie ne peut être à l'abri des forces globales du marché "(*The Financial Times*, fin juillet 1992). Des craintes infondées et des supputations de journaliste ? Peut-être, car tout le monde sait qu'entre les discours d'opposant et l'action du gouvernement, il y a une très grande marge, les dures réalités du terrain faisant la différence. Et, que le jour même de l'annonce de la nomination de Bélaïd Abdesselam (un simple hasard ou, peut-être, une nécessité programmée par l'ex-Chef du gouvernement qui, dit-on, a imposé (ou suggéré) que son successeur soit son "gourou" et a demandé le poste dAmbassadeur à Paris, peut-être pour faciliter le déroulement, grâce à son intermédiation appréciée, toutes les négociations financières internationales), le sous-secrétaire d'Etat américain, chargé des Affaires du Moyen-Orient et de l'Asie, était reçu par le Président du Haut comité d'Etat à qui il avait fait part de la conviction de son pays d'appuyer "les efforts de l'Algérie visant à aller de l'avant vers des structures démocratiques, vers un pluralisme politique et vers des réformes économiques", tout en "encourageant vivement la participation politique ainsi que le dialogue en tant que moyen pour résoudre les différends"... tout en faisant remarquer que, jusqu'ici, "peu de résultats auront été enregistrés dans l'œuvre de démocratisation".

Quelques mois après, la mise en garde est encore plus claire. En effet, fin septembre, dans le classement annuel établi par Nord-Sud Export, "sur la base de critères politiques, techniques, économiques, commerciaux..,", "le risque Algérie" progresse de la 25ème à la 30ème place. Alors que le cours du dollar continuait sa chute, que la demande mondiale en pétrole baissait (heureusement, l'année agricole a été, pour la seconde fois, très bonne), qu'il était de plus en plus évident que les services spéciaux occidentaux "aidaient" des éléments de l'ex-Fis réfugiés dans leurs pays... et que la vie sociale et économique interne connaissait des perturbations sérieuses (premiers licenciements au sein d'entreprises publiques), en plus du terrorisme et du banditisme qui croissaient, ce dernier "chantage" (qui n'était pas le premier, et l'on se souvient de la campagne de presse orchestrée, en janvier 1992, par le *Sunday Times*, concernant la fabrication — avec l'Irak ! — par l'Algérie, de l'arme atomique), ne pouvait

qu'amenuiser les chances de réussite du nouveau régime... qui tardait à se déterminer politiquement et économiquement.

C'est, seulement, deux mois après l'organisation du nouveau gouvernement, et quelques circulaires, que Bélaïd Abdesselam présentait, au Conseil des ministres, son programme de travail : 68 pages avec un long préambule, et un constat des lieux, véritable brûlot contre la gestion-Chadli. C'est le retour de l'Etat-contrôleur et régulateur ainsi que d'une stratégie — pour 3 ans (par la suite, en décembre, le délai se transformera en 5 ans) — basée sur l'austérité et la justice sociale... le tout sans esquiver l'inévitable libéralisation... graduelle. Juste de quoi ne pas inquiéter le Fmi ou effaroucher les investisseurs éventuels ! La "realpolitik" triomphait mais, globalement, le discours qui parcourt le programme "brille par son originalité paradoxalement banale... dont le seul oxygène sont les relents de l'Etat dirigiste" selon un journaliste... de *Liberté*, un organe proche des ultra-libéraux, il est vrai.

Pour sa part, l'Ugta qui, "parallèlement à l'armée qui a toujours été forte, représente aujourd'hui la plus importante institution sociale en Algérie..." et qui travaille "en coordination et en compréhension avec le gouvernement avec lequel elle est d'accord sur la politique générale" (Abdelkader Benhamouda. Interview *Essahafa*, Tunis, 1er décembre 1992) - est la première à en profiter puisque, en une seule première rencontre, le 21 septembre, un accord en 7 points était établi permettant, entre autres, le paiement des salaires Btph - Epi jusqu'au 30 septembre 1992, le gel du découvert bancaire, du paiement des impôts et des cotisations sociales par les entreprises Btph - Epi (à l'effet de consolider les conditions de reprise normale de leurs activités)... et l'interdiction de compression d'effectifs "en dehors du cadre défini par la réglementation et les lois en vigueur"... Il est vrai que, d'un autre côté, fin septembre, le Dg du Fmi... "encouragé par les dernières mesures prises, par le gouvernement Abdesselam" (sans doute savait-il aussi, par le gouverneur de la Banque d'Algérie, présent, que le fameux "filet social" de Sid Ahmed Ghozali n'allait pas progresser) félicitait (lors de la conférence annuelle du Fmi et de la Bird à Washington) l'Algérie.., "qui continue de s'acquitter des services de sa dette extérieure", et appelait la communauté internationale à soutenir l'Algérie et l'aider à surmonter ses problèmes et lui faciliter le passage à l'économie de marché. Dans la foulée, la Cee prêtait à l'Algérie 500 millions de dollars répartis sur 5 ans... tout en promettant bien plus lorsque "l'ordre et la sécurité seront rétablis et que l'orientation pour la vie politique et sociale soit plus claire de telle sorte que les syndicats, les entreprises publiques et privées sachent à quoi s'en tenir". Pour elle, le programme gouvernemental comporte des "innovations intéressantes", mais il lui fallait aller encore plus loin. A la fin de l'année 1992, les investisseurs et les financiers étrangers ne se bousculaient pas aux portes et ce, malgré la désignation en octobre d'un "privé" à la tête d'un ministère chargé de la Petite et Moyenne industrie. Il est vrai que le choix gouvernemental pour le re-profilage de la dette extérieure et non pour le rééchelonnement, ainsi que la mise en œuvre d'une instruction gouvernementale en date du 18 août, relative au commerce extérieur et son financement (avec 3 listes établies : produits non éligibles à la devise cash et en crédit, produits soumis à cahiers de charges et marchandises suspendues à l'importation)... et, surtout, l'absence de communication n'arrangeaient pas les choses.

Le lendemain de la présentation du programme, le 20 septembre, pour la seconde fois (seulement) depuis son élection à la Présidence du Haut comité d'Etat, Ali Kafi rompait le silence et s'adressait à la Nation : Un discours musclé, au ton assez "boumédiènien".

Et, avec la démarche du Chef du gouvernement, renforcée par une volonté d'aboutir au "consensus national" (excluant toute "réconciliation" avec les auteurs ou les soutiens directs et indirects de la violence et du terrorisme, ce qui plut à certains partis, mais pas à d'autres), et de réunir "les conditions favorables à l'instauration d'un système démocratique... qui passe par la garantie de la liberté du choix du citoyen, la protection des droits de l'homme et la consolidation des fondements d'un Etat moderne et fort sur la base des principes républicains"... rien n'est dit sur d'éventuelles élections et sur la relance du processus démocratique.

A quelques jours du 5 octobre, date-anniversaire et surtout symbolique de l'éclosion démocratique, on revenait en quelque sorte au point de départ et aux grandes manœuvres. Acte révélateur, c'est le Fln (Abdelhamid Mehri, Ali Benflis et Abdelaziz Belkhadem) qui est reçu le premier à la Présidence de la République par le Haut comité d'Etat alors qu'une grande rencontre Partis d'opposition - Haut comité d'Etat était promise pour le 21 septembre. Le mouvement Hamas sera le second suivi du Red, du Ffs (sans Aït Ahmed) d'Ennahda et "d'organisations sociales" comme l'Ugta, l'Unpa et l'Organisation des enfants de chouhada.

Globalement, il semblait bien que les décideurs politiques au pouvoir comme ceux qui les avaient précédés (mis à part quelques personnalités fulgurantes comme Didouche Mourad, Abane Ramdane, Houari Boumediène, Mohamed Seddik Benyahia ou Mohamed Boudiaf... toutes, d'ailleurs, décédées dans les circonstances dramatiques et douteuses ce qui, à l'évidence, démontre que le système algérien de gouvernement n'admet qu'un seul modèle "d'intelligence") par leurs démarches hésitantes sinon "peureuses" ou contradictoires n'arrivaient pas à se dégager totalement et définitivement du moule idéologique originel (On verra, par la suite, que les "discussions" bloquées, Aït Ahmed et Ben Bella "partis" on ne sait où, le Rpn s'entredéchirant, des "sanafirs" incapables de s'organiser, on s'enlisa dans les sables mouvants des délices ou des angoisses du pouvoir, on s'égara dans des luttes marginales comme la récupération des locaux et les tentatives de récupérer les appareils du Fin ou, par exemple, dans des polémiques stériles sur le droit de Hichem Kafi, fils du Président du Haut comité d'Etat d'être recruté ou non comme haut fonctionnaire à la Présidence, etc. . .), et à concevoir ou même à peaufiner le nouveau type de démocratie désormais nécessaire au pays pour le sortir de l'impasse politique, les choix économiques étant, en théorie, plus aisés à trouver d'autant que le champ réflexif, pour les "conseillers", se trouvait limité par les échecs du passé et par la forte "présence" (environnement international et nouvel ordre mondial obligent !) du modèle libéral et de son économie de marché qu'il s'agissait seulement d'aménager et d'adapter.
Dans cette seule optique, les chances de succès de Bélaïd Abdesselam apparaissaient — malgré sa démarche centralisatrice et malgré une année budgétaire 1993 qui s'annonçait très difficile avec une prévision de déficit de 168 milliards de dinars et une amplification du "risque algérien" à l'étranger, freinant tant l'investissement direct que le partenariat — bien plus grandes que celles du Haut comité d'Etat, tout en sachant que la réussite du premier ne pouvait être complète sans celle du second.

Entre la démocratie laxiste, qui a bu le calice jusqu'à la lie en décembre 1991, de Chadli Bendjedid, et la démocratie musclée inachevée de Mohamed Boudiaf, face à la promesse de l'Etat théocratique des islamistes, le Haut comité d'Etat recherchait la démocratie nouvelle "balisée" qui, déjà, en peu de temps, voyait cependant ses contours principaux de dessiner, au niveau du choix des hommes, des discours produits ou entretenus et du vocabulaire employé :

Républicaine certes, mais autoritaire (avec tout ce que cela comporte comme dérapages autoritaristes), "avec un paysage politique formé d'un nombre raisonnable de partis" (Ali Kafi, lors d'une rencontre informelle avec la presse, le 8 novembre), moderne mais ne niant pas l'appartenance arabo- islamique du pays que l'Etat doit gérer, libérale mais très sociale pour ne pas dire populiste, de rupture mais liée étroitement au Mouvement national... Un système fait de "compromis" comme l'avait suggéré, avec l'idée de rupture, cela s'entend, quelque temps auparavant (*El Watan* — 31 juillet /ler août 1992), Mohamed Harbi, un intellectuel de gauche des années 60 et qui, dans son long exil en France, a brillamment réussi son intégration (II est, disait-on, proche parent de Ali Kafi), et qui consiste à élaborer un "accord de gouvernement entre toutes les forces existantes, y compris les forces qui, dans la mouvance islamiste, accepteraient le jeu de la démocratie. . . ".

Certains signes ne trompaient pas : l'Imam Moghni, "député Fis" de Bab El-Oued et remuant prêcheur de la mosquée Es Sunna était libéré. Rabah Kébir, alors en résidence surveillée à Collo, sa ville natale, "s'enfuyait" en Europe et déclarait dans une interview accordée au journal *Le Monde* que le Fis est prêt à un dialogue avec le gouvernement algérien... (18 septembre 1992). Ahmed Merani était interviewé sur deux pages par *Essalam* (4 octobre) dans son bureau du Palais du gouvernement d'où il n'avait pas déménagé, malgré le changement de Chef du gouvernement. Et, peu de temps après, Saïd Guechi obtenait un poste diplomatique à Djeddah, afin de s'occuper des pèlerins algériens.

Par ailleurs, Mahfoud Nahnah et Ahmed Taleb étaient, l'un après l'autre, curieusement, super-médiatisés par la presse nationale et internationale (arabe).

On avait la nette impression, qu'avec l'accord de l'aile conciliatrice de l'Armée — qui n'avait aucune envie de revenir "sur le terrain" une troisième fois — des personnalités médianes ou médiatrices (pouvant écarter l'aile activiste des islamistes et, en même temps, sortir le pays de ses difficultés économiques en deux -trois années) étaient recherchées pour être soutenues et propulsées à la direction suprême du pays.

Quand on savait que les membres du Haut comité d'Etat s'étaient engagés à ne pas se présenter aux (futures) élections (présidentielles) promises, on pressentait déjà que la lutte — sauf imprévu important et grave — allait se circonscrire ,une fois encore, à des produits "sélectionnés" du Mouvement national ou de la famille révolutionnaire pouvant générer un quasi –consensus. Encore ne fallait-il pas oublier que la jeunesse algérienne, celle des cités populaires et populeuses, celles qui fait les victoires et les défaites électorales et le gros des émeutiers et des "rebelles", se souciait, en fait, fort peu des Historiques, ne conservant de respect que pour ceux qui étaient déjà bel et bien morts . L'année 1993 verra l'Algérie s'enfoncer encore plus dans ses déchirures, dans l'attente d'un autre homme providentiel, de défis, capable, par ses idées et, surtout, par son honnêteté et sa rigueur de sortir le pays de l'impasse d'une démocratie d'abord "malmenée", puis "maltraitée", faite certes, de liberté(s), mais aussi et surtout de malheurs et de hontes.

(Alger. Décembre 1992)

ANNEXE I :
Discours de Chadli Bendjedid, le 10 octobre 1988

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.
Citoyens,
Je m'adresse à vous, aujourd'hui, alors que le pays travers de graves difficultés résultant d'actes de vandalisme et de sabotage à rencontre des institutions économiques, éducatives, sociales et celles symbolisant l'Etat. Nous posons la question : A qui profitent de tels actes ? Est-ce de cette manière que nous allons résoudre nos affaires ? Nous disons non. Ma conviction est que tous les citoyens partagent cet avis. Donc, sur la base de la Constitution, j'ai personnellement pris les mesures nécessaires pour préserver le pays, la Révolution et la Nation.
C'est un choix certes difficile, mais il n'y a pas d'autres solutions. En réalité, l'alternative était ou bien laisser la situation telle quelle, et par conséquent, laisser le pays sombrer dans l'anarchie et la guerre civile, situation qui servira naturellement nos ennemis qui nous guettent sournoisement pour réaliser leur desseins. Ou alors, l'autre choix, qui, comme je l'ai déjà dit, était difficile. Cependant, du fait de ma responsabilité et de mon engagement moral et politique, j'ai donné, conformément à la Constitution, des instructions aux forces armées et aux services de sécurité pour protéger les institutions de l'Etat, son économie et ses citoyens innocents qui rejettent dans leur écrasante majorité ces actes de sabotage. Nous regrettons les pertes humaines et matérielles. Il était de mon devoir en tant que premier responsable de la Nation de prendre dans le cadre de mes prérogatives constitutionnelles, les mesures nécessaires pour protéger cet Etat et cette Nation quelle que soient les circonstances et les difficultés
En tant que premier responsable de ce pays, il est de mon devoir de ne pas éluder les problèmes. En effet, j'ai toujours appelé au dialogue direct pour résoudre nos problèmes d'une manière pacifique et calme. En maintes occasions, j'ai rappelé que les questions fondamentales seront soumises au peuple qui tranche en toute démocratie.
Dans mon discours du 19 septembre, j'ai évoqué la situation en toute responsabilité et objectivité. J'ai adopté la méthode de l'autocritique pour parler des insuffisances, qui sont en réalité nombreuses. Avant même ces actes de sabotage, j'avais déclaré que des réformes avaient commencé à être appliquées et que des mesures ont été prises pour répondre aux besoins des citoyens, notamment ceux de bas revenus.
J'avais également évoqué d'autres réformes, sans en préciser la nature et la forme. Nous devons, ensemble, examiner ces problèmes de manière approfondie pour en déterminer les causes.
Mon frère citoyen n'ignore pas les crises et les catastrophes naturelles survenues dans les années 1980, et auxquelles nous avons fait face avec vigueur pour réunir, grâce à Dieu, les conditions nécessaires pour faire face à la situation. Il n'ignore pas également que des années de sécheresse ont provoqué une baisse dans la production agricole. A cela, s'ajoutent l'énorme croissance démographique, la crise économique, la baisse des revenus dont 95 % proviennent des hydrocarbures, ainsi que le poids de la dette.
Je ne dis pas cela pour fuir les responsabilités, mais uniquement pour rappeler les causes de ces problèmes. Nous sommes résolus à faire face à cette situation. Nous la maîtriserons,

grâce à Dieu, et grâce à l'aide et la mobilisation de tous, en posant les problèmes dans un cadre légal, permettant à chaque Algérien d'exprimer son opinion et de proposer des solutions objectives, en fonction de nos capacités réelles.
Des mesures ont été prises ,au niveau du gouvernement pour contrecarrer la hausse des prix des produits de consommation et assurer leur disponibilité. Ce programme est en cours d'application A. Des mesures ont été
prises dans tous les domaines au profit des citoyens ayant des bas revenus, ainsi qu'au profit de la jeunesse.
Dans mon dernier discours, j'avais indiqué que des réformes étaient en cours d'application et que d'autres mesures étaient à l'étude pour organiser notre foyer. Ma conviction est qu'il est temps d'introduire les réformes nécessaires, même dans le domaine politique, donc de revoir certaines structures et fondements constitutionnels pour les adapter à la nouvelle étape. En effet, on ne peut procéder à des réformes économiques, agricoles, éducatives et administratives, sans aborder les réformes politiques. En de nombreuses occasions, j'ai réaffirmé que nous avons le courage nécessaire de reconnaître nos insuffisances et de prendre des mesures, y compris dans le domaine politique dès lors que nous sommes convaincus de leur nécessité. A ce sujet, un projet est en cours de préparation sur lequel le peuple se prononcera.
Respectueux de la légalité et des lois, j'ai assumé toutes mes prérogatives. Il est cependant des choses qui sont de votre ressort. En tant que citoyens, vous devez vous prononcer prochainement sur ces réformes politiques qui vous seront soumises prochainement. Ces réformes doivent s'opérer dans un climat de calme et de sérénité afin de dépasser les difficultés que nous connaissons tant au niveau économique que politique. C'est la seule manière de régler nos problèmes.
Toute autre manière serait, sans aucun doute, rejetée par les citoyens sincères.
J'ai dit que des réformes politiques accompagneront celles que nous avons entreprises dans d'autres domaines, et un projet en ce sens sera soumis à la discussion populaire. Je m'engage devant notre peuple à respecter la volonté de la nation en ce qui concerne les larges réformes politiques. Je crois personnellement que les réformes proposées permettront de résoudre beaucoup de nos problèmes politiques et économiques, et ouvriront, sans exclusive aucune, la parole aux véritables compétences nationales. Nous éliminerons ainsi le monopole de la responsabilité et permettrons aux institutions officielles de l'Etat, qu'il s'agisse de Parlement ou autres, déjouer leur rôle dans le contrôle et le suivi.
Ces mesures ont été prises et devaient être présentées dans les prochaines semaines. Cependant, on ne peut exécuter ces mesures dans une situation d'anarchie et de sabotage poussant le pays à la dérive et mettant en cause l'intérêt de la nation et de la Révolution.
Un projet de réformes politiques dans tous les domaines sera donc présenté au peuple algérien pour décision.
Je n'avais pas abordé ce sujet lors de mon dernier discours devant les cadres, car je pensais que le moment n'était pas opportun et nous avions l'intention de choisir le moment propice pour le proposer au peuple algérien.
D'autres mesures ont été décidées à rencontre des personnes qui ont nui et n'ont pas été à la hauteur de la responsabilité placée en eux, et ce, quel que soit leur niveau. Je n'ai pas évoqué ce sujet, ni fait état de ce projet en raison des difficultés actuelles, car je ne crois pas aux réformes improvisées. C'est un programme complet et global qui va des réformes économiques et éducatives aux réformes politiques. Ce programme est déjà tracé, prêt et sera progressivement appliqué. Les réformes ne peuvent être partielles, car cela entraînerait un dysfonctionnement de la Constitution et des contradictions dans les lois.

J'ai saisi cette occasion pour m'adresser à toi, frère citoyen, pour te demander : Ce qui s'est passé dans la capitale et dans d'autres régions te réjouit-il ? Est-ce, là, l'action patriotique ? Est-ce, là, l'orgueil national ? Est-ce, là, l'amour du pays ? Est-ce, ainsi, qu'on honore nos martyrs ?

Que signifie la destruction des lycées et de nos centres de santé ? Est-ce, là, la solution ? Je répondrais à ta place que là n'est pas la solution. Celle-ci réside dans le traitement de nos problèmes dans le calme et l'objectivité.

Je suis convaincu que cette démarche et ces réformes, notamment politiques, nous permettront de régler nos problèmes.

Je me suis engagé devant toi, citoyen, car tu m'as accordé ta confiance dans cette responsabilité. Vous savez tous qu'en 1979, je n'avais pas le désir de prendre cette charge non par fuite du combat et du terrain, mais parce que j'étais conscient des problèmes économiques, sociaux et politiques de la Nation.

Le devoir m'a cependant imposé, en tant que militant et moudjahid, d'assumer la responsabilité pour le seul bien de la patrie. Je ne suis pas attiré par la tentation du pouvoir, de la richesse ou des honneurs.

Je me suis engagé devant Dieu, la patrie et le peuple à demeurer loyal envers ce pays et cette Nation et je ne changerai jamais. Certains éléments tenteraient peut-être — comme ils l'ont fait pour mon discours du 19 septembre dont ils ont dénaturé le sens — d'exploiter le discours d'aujourd'hui en le prenant pour un troisième mandat.

J'affirme devant mon frère citoyen, que j'ai foi en la légalité constitutionnelle et les lois algériennes. J'appliquerai rigoureusement la Constitution pour moi-même afin de les préserver et de créer ainsi des traditions pour cette Nation que nous voulons civilisée.

Je m'adresse à vous, citoyens, en cette étape difficile pour vous dire que j'ai besoin de votre aide et de votre soutien, non pour ma personne, mais pour votre patrie, pour la Révolution et le peuple.

Qui est perdant dans la destruction des acquis si ce n'est le citoyen et le peuple dans son ensemble ? Préserve alors ton unité que nous avons acquise au prix du sang versé. Sans cette unité, ton avenir sera incertain.

Je m'adresse à notre jeunesse pour lui dire que son avenir était visé par certains éléments sournois. Refuse alors cette destruction qui ne profite qu'aux ennemis.

Je salue, en conclusion, les citoyens algériens et mon espoir est grand de voir notre Nation faire face à toutes les difficultés avec courage, détermination et responsabilité dans le but d'apaiser le climat et nous permettre le parachèvement de l'organisation de l'Etat dans le cadre des réformes que j'ai évoquées.

Dieu est témoin de mes propos.

ANNEXE II :
Les associations politiques existantes

Le 5 Juillet 1989, le Président de la République promulguait la loi relative aux associations à caractère politique votée par l'Assemblée populaire nationale.
La loi n° 89-11 du 5 juillet relative aux Acp figurant au *Journal Officiel* (J.O. n° 27) est composée de 44 articles répartis en cinq titres portant différentes dispositions.
Cette loi permet aux différentes Acp d'activer en toute légalité et ce, dans le strict respect de la Constitution adoptée en février 89.
Le processus démocratique enclenché et le multipartisme étant instauré dans la mouvance des réformes engagées par l'Algérie, le nombre des Acp atteint fin Décembre 1991, le chiffre de 58.
Voici, donc, les 58 associations politiques agréées en trois ans et dont la date d'agrément prise en considération est celle de la parution du récépissé du dépôt de dossier au *Journal Officiel de la République Algérienne*.

Année 1989 :

1. FLN (Front de Libération Nationale), 01-11-54
2. PSD (Parti Social-Démocrate), 16-08-89
3. PAGS (Parti de l'Avant-Garde Socialiste), 04-09-89
4. RCD (Rassemblement pour la Culture et la Démocratie), 06-09-89
5. PNSD (PartiNational pour la Solidarité et le Développement), 06-09-89
6. FIS (Front Islamique de Salut), 06-09-89
7. PNA (Parti National Algérien), 15-11-89
8. PRA (Parti du Renouveau Algérien), 15-11-89
9. PSL (Parti Social Libéral), 15-11-89
10. FFS (Front des Forces Socialistes), 29-11-89
11. PR (Parti Républicain), (ex-PAP), 22-11-89.
12. UFD (Union des Forces Démocratiques), 22-11-89.
13. PUP (Parti de l'Union Populaire), 29-11-89.
14. FSN (Front du Salut National), (ex-FNR), 29-11-89.
15. PAHC (Parti Algérien pour l'Homme Capital), 13-12-89.

Année 1990:

16. PST (Parti Socialiste des Travailleurs), 24-01-90.
17. UFP (Union des Forces de Progrès), 24-01-90.
18. MDRA (Mouvement Démocratique pour le Renouveau Algérien), 24-01-90.
19. PUAID (Parti de l'Union Arabe Islamique Démocratique), 24-01-90.
20. APUA (Association Populaire pour l'Unité et l'Action), 31-01-90.
21. PT (Parti des Travailleurs), (ex-OST), 29-03-90
22. MDA (Mouvement pour la Démocratie en Algérie), 29-03-90.
23. PPD (Parti Progressiste Démocrate), 09-08-90

24. PRP (Parti Républicain Progressiste), 12-09-90.
25. Mouvement EL OUMMA, 12-09-90.
26. MJD (Mouvement de la Jeunesse Démocratique), 12-09-90
27. MFAI (Mouvement des Forces Arabo-Islamiques), 19-09-90.
28. RAI (Rassemblement Arabo-Islamique), 12-09-90.
29. UPA (Union du Peuple Algérien), 07-11-90.
30. ANDI (Alliance Nationale des Démocrates Indépendants), 07-11-90.
31. FDU (Front du Djihad pour l'Unité), 19-12-90.
32. MNI (Mouvement de la Nahda Islamique), 19-12-90.
33. FGI (Front des Générations de l'Indépendance), 26-12-90
34. AJL (Alliance pour la Justice et la Liberté), 26-12-90.

Année 1991:

35. MAJD (Mouvement Algérien pour la Justice et le Développement),30-03-91
36. GD (Génération Démocratique), 13-02-91, 37).
37. UDL (Union pour la Démocratie et les Libertés), 20.02.91.
38. PSJT (Parti Science, Justice et travail), 20-02-91
39. MSA (Mouvement Social pour l'Authenticité), 20-02-91.
40. PAJP (Parti pour la Justice et le Progrès), 17-04-91
41. FAAD (Front pour l'Authenticité Algérienne Démocratique), 17-04-91.
42. ALP (Algerian Libéral Party), 17-04-91.
43. HAMAS (Mouvement de la Société Islamique), 01-05-91
44. EL (Ecologie et Liberté), 08-05-91.
45. PJS (Parti de la Justice Sociale), 24-07-91.
46. JMC (El Djazair Musulmane Contemporaine), 24-07-91.
47. AHD 54, 07-08-91.
48. FFP (Front des Forces Populaires), 07-08-91.
49. RNA (Rassemblement National Algérien), 14.08.91.
50. RUN (Rassemblement pour l'Unité Nationale), 14-08-91.
51. OFARIL (Organisation des Forces de l'Algérie Révolutionnaire Islamique Libre), 09-10-91.
52. RNP (Rassemblement National pour le Progrès), 09-10-91.
53. HIZBOLHAQ, 30-10-91
54. RJN (Rassemblement des Jeunes de la Nation), 30-11-91.
55. MRI (Mouvement de la Rissala Islamique), 09-11-91.
56. FFD (Front des Forces Démocratiques), 24-11-91.
57. MAND (Mouvement pour l'Avenir National et la Démocratie), 10-12-91.
58. AI (Amane Islamique), 16-12-91.

ANNEXE III :
Lois votées par l'Apn
entre 1989 et 1991

85 lois : 25 en 1989, 37 en 1990 et 23 au 23 décembre 1991

U.M.A :
— Loi n° 89-04 du 1er avril 1989 portant approbation du traité constitutif de l'Union du Maghreb arabe signé à Marrakech le 17 avril 1989 (Journal Officiel n° 14).
CODE PENAL :
— Loi n° 89-05 du 25 avril 1989 portant modification de l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966 portant Code pénal (J.O. n° 17).
COUR DE SURETE DE L'ETAT :
— Loi n° 89-06 du 25 avril 1989 portant suppression de la cour de sûreté de l'Etat (J.O. n° 17).
ALGERIE / LIBYE :
— Loi n° 89-07 du 25 avril 1989 portant approbation de la convention portant création de la Société algéro-libyenne pour le développement industriel signé à Tripoli le 24 février 1988 (J.O. n° 17).
DROITS DE L'HOMME :
— Loi n° 89-08 du 25 avril 1989 portant approbation du pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels du pacte international relatif aux droits civils et politiques... adoptés par l'Ag des Nations unies, le 16 décembre 1966 (J.O. n° 17).
CONFLITS :
— Loi n° 89-09 du 25 avril 1989 portant approbation des protocoles additionnels aux Conventions de Genève du 12 août 1949, relatifs à la protection des victimes des conflits armés, inter. (Protocole I) et non gouvernementaux (Protocole II), adoptés à Genève le 8 août 1977, (J.O. n° 17).
TORTURE :
— Loi n° 89-10 du 25 avril 1989 portant approbation de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, adoptée par l'Ag des Nations unies le 10 décembre 1984 (J.O. n° 17).
ACP :
— Loi n° 86-11 du 5 juillet 1989 relative aux associations à caractère politique (J.O. n° 27).
PRIX :
- Loi n° 89-12 du 5 juillet 1989 relative aux prix (J.O. n° 29).
ELECTIONS :
- Loi n° 89-13 du 7 août 1989 portant loi électorale (J.O. n° 32).
DEPUTES:
- Loi n° 89-14 du 8 août 1989, portant statut des députés (J.O. n° 33).
ELECTIONS / APC/APW :
- Loi n° 89-15 du 22 août 1989 fixant les circonscriptions électorales et le nombre des sièges à pourvoir pour le renouvellement APC / APW (J.O. n° 35).
APN:

— Loi n° 89-16 du 11 décembre 1989 portant organisation et fonctionnement de l'Assemblée populaire communale (J.O. n° 52).

ELECTIONS APC :

— Loi n° 89-17 du 11 décembre 1989 portant report des élections pour le renouvellement des Assemblées populaires communales (J.O. n° 52).

ELECTIONS APW :

— Loi n° 89-18 du 11 décembre 1989 portant report des élections pour le renouvellement des Assemblées populaires wilayas (J.O. n° 52).

SERVICE NATIONAL :

— Loi n° 89-19 du 12 décembre 1989 portant réduction de la durée légale du Service national (J.O. n° 53).

— Loi n° 89-20 du 12 Décembre 1989 portant dispense de certains assujettis aux obligations du Service national (J.O. n° 53).

MAGISTRATURE :

— Loi no 89-21 du 12 décembre 1989 portant statut de la magistrature (J.O. n° 53).

COUR SUPREME :

— Loi n° 89-22 du 12 décembre 1989 relative aux attributions, à l'organisation et au fonctionnement de la Cour suprême (J.O. n° 53).

NORMALISATION :

- Loi n° 89-23 du 19 décembre 1989 relative à la normalisation (J.O. n° 54)

FINANCES :

— Loi n° 89-24 du 31 décembre 1989 modifiant et complétant la loi n° 84-17 de juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de Finances (J.O. n° 01).

PLANIFICATION :

— Loi n° 89-25 du 31 décembre 1989 complétant la loi n° 88-02 du 12 janvier 1988 relative à la planification (J.O. n° 01).

FINANCES :

— Loi n° 89-26 du 31 décembre 1989 portant loi de Finances pour 1990 (J.O. n° 01).

PLANIFICATION :

— Loi n° 89-27 du 31 décembre 1989 portant plan national pour 1990 (J.O. n° 01).

MANIFESTATIONS :

- Loi n° 89-28 du 31 décembre 1989 relative aux réunions et manifestations publiques (J.O. n° 04).

PENSIONS :

— Loi n° 90-02 du 06 février 1990 modifiant et complétant le code des pensions militaires, modifié et complété, annexé à l'ordonnance n° 76-106 de décembre 1976 (J.O. n° 06).

TRAVAIL :

— Loi n° 90-02 du 06 février 1990 relative à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail et à l'exercice du droit de grève (J.O. n° 06).

— Loi n° 90-03 du 06 février 1990 relative à l'inspection du travail (J.O. n° 06).

— Loi n° 90-04 du 06 février 1990 relative au régiment des conflits individuels de travail (J.O. n° 06).

TOURISME :

— Loi n° 90-05 du 19 février 1990 relative aux agences de tourisme et de voyages (J.O. n° 08).

ELECTIONS :

— Loi n° 90-06 du 27 mars 1990 modifiant et complétant la loi n° 89-13 du 07 août 1989 portant loi électorale (J.O. n° 13).

INFORMATION :

- Loi n° 90-07 du 3 avril 1990 relative à l'information (J.O. n° 14).

COMMUNE :

- Loi n° 90-08 du 7 Avril 1990 relative à la commune (J.O. n° 15).

WILAYA :

- Loi n° 90-09 du 7 avril 1990 relative à la wilaya (J.O. n° 15).

MONNAIE :

— Loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit (J.O. n° 16).

TRAVAIL :

— Loi n° 90-11 du 21 avril 1990 relative aux relations du travail (J.O. n° 17).

UMA :

— Loi n° 90-12 du 2 juin 1990 portant approbation des décisions du Conseil de la Présidence de l'Union du Maghreb Arabe relatives à l'amendement des articles 11 et 12, alinéa premier, du traité constitutif de l'Union du Maghreb Arabe adoptées à Tunis le 26 Djoumada ethania 1410 correspondant au 23 janvier 1990 (J.O. n° 23).

ALGERIE/MAROC:

— Loi n° 90-13 du 2 juin 1990 portant approbation du protocole d'accord relatif à la création d'une société algéro-marocaine d'étude du gazoduc Maghreb - Europe signé à Fès le 8 février 1989 (J.O. n° 23).

SYNDICALISME :

— Loi n° 90-14 du 2 juin 1990 relative aux modalités d'exercice du droit syndical (J.O.n0 23).

CODE PENAL :

— Loi n° 90-15 du 14 Juillet 1990 modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966 portant code pénal (J.O. n° 29).

FINANCES :

— Loi n° 90-16 du 7 août 1990 portant loi de Finances complémentaire pour 1990 (J.O. n° 34).

SANTE :

— Loi n° 90-17 du 31 juillet 1990 modifiant et complétant la loi n° 85-05 du 16 février 1985 relative à la protection et à la promotion de la santé (J.O. n° 35).

METROLOGIE :

— Loi n° 90-18 du 31 juillet 1990 relative au système national légal de métrologie (J.O. n° 35).

AMNISTIE :

— Loi n° 90-19 du 15 août 1990 portant amnistie (J.O. n° 35).

— Loi n° 90-20 du 15 août 1990 relative à l'indemnisation consécutive à la loi d'amnistie n° 90-19 du 15 août 1990 (J.O. n° 35).

COMPTABILITE :

— Loi n° 90-12 du 15 août 1990 relative à l'indemnisation consécutive à la loi d'amnistie n° 90-19 du 15 août 1990, relative à la comptabilité publique (J.O. n° 35).

COMMERCE :

— Loi n° 90-22 du 18 août 1990 relative au registre de commerce (J.O. no 36)

CODE CIVIL :

— Loi n° 90-23 du 18 août 1990 modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-154 du 8 juin 1966 portant code de procédure civile (J.O. n° 36).

CODE PENAL :

— Loi n° 90-24 du 18 août 1990 modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-155 du 8 juin 1966 portant code de procédure pénale (J.O. n° 36).

ORIENTATION FONCIERE :

— Loi n° 90-25 du 18 novembre 1990 portant orientation foncière (J.O. n° 49).

DISTINCTION :

— Loi n° 90-26 du 24 novembre 1990 complétant l'ordonnance n° 81-02 du 6 juin 1981 portant création d'une médaille de mérite militaire, approuvée par la loi n° 81-11 du 14-novembre 1981 (J.O. n° 51).

— Loi 90-27 du 24 novembre 1990, portant création de la médaille de blessé (J.O. n° 51).

— Loi 90-27 du 24 novembre 1990, portant création de la médaille d'honneur (J.O. n° 51).

AMENAGEMENT / URBANISME :

— Loi 90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme. (.J.O. n° 52).

DOMAINE :

- Loi 90-30 du 1 er décembre 1990 portant loi domaniale (J.O. n° 52).

ASSOCIATIONS :

- Loi 90-31 du 4 décembre 1990 relative aux associations (J.O. n° 53).

COUR DES COMPTES :

— Loi 90-32 du 4 décembre 1990 relative à l'organisation et au fonctionnement de la Cour des comptes (J.O. n° 53).

MUTUELLES SOCIALES :

— Loi 90-33 du 25 décembre 1990 relative aux Mutuelles sociales (J.O. n° 56).

APPRENTISSAGE :

— Loi 90-34 du 25 décembre 1990 modifiant et complétant la loi n° 81-07 du 27 juin 1981 relative à l'apprentissage (J.O. n° 56).

TRANSPORTS FERROVIAIRES :

— Loi 90-35 du 25 décembre 1990 relative à la police, la sûreté, l'usage et la conservation dans l'exploitation des transports ferroviaires (J,O. n° 56).

FINANCES :

— Loi 90-36 du 31 décembre 1990 portant loi de Finances pour 1991 (J.O. n° 57).

PLANIFICATION :

— Loi 90-37 du 31 décembre 1990 portant plan national pour 1991 (J.O. n° 57).

CHOUHADA:

— Loi 91-36 du 8 Janvier 1991 relative à la retraite des veuves de chouhada (J.O. n° 02).

JUSTICE :

— Loi 91-02 du 8 janvier 1991 relative aux dispositions particulières à certaines décisions de justice (J.O. n° 02).

— Loi 91-03 du 8 janvier 1991 portant organisation de la profession d'huissier (J.O. n° 02).

— Loi 91-04 du 8 janvier 1991 portant organisation de la profession d'avocat (J.O. n° 02).

LANGUE ARABE :

— Loi 91-05 du 16 janvier 1991 portant généralisation de la langue arabe (J.O. n° 03).

ELECTIONS :

— Loi 91-06 du 2 avril 1991 modifiant et complétant la loi n° 89-13 du 7 août 1989 portant loi électorale (J.O. n° 14).

ELECTIONS APN :
— Loi 9l-08 du 3 avril 1991 déterminant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir pour le renouvellement de l'Assemblée Populaire Nationale (J.O. n° 15).
COMPTABILITE :
— Loi 91-08 du 27 avril 1991 relative à la profession d'expert-comptable, de commissaire aux comptes et de comptable agréé (J.O. n° 20).
DOUANES :
— Loi 91-09 du 27 avril 1991 portant approbation de la convention internationale sur le système harmonisé de désignation et de codification des marchandises faites (J.O. n° 20).
WAKF :
— Loi 91-10 du 27 avril 1991 fixant les règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique (J.O. n° 21).
EXPROPRIATIONS:
— Loi 91-11 du 27 avril 1991 fixant les règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique (J.O. n° 21).
FINANCES :
— Loi 91-12 du 7 septembre 1991 portant loi de Finances complémentaire pour 1991 (J.O. n° 42).
PLANIFICATION :
— Loi 91-13 du 7 septembre 1991 modifiant et complétant la loin0 90-37 du 31 décembre 1990 portant plan national pour 1991 (J.O. n° 42).
COMMERCE :
— Loi 91-14 du 14 septembre 1991 complétant la loi n° 90-22 du 18 août 1990 relative au registre de commerce (J.O. n° 43).
DEFENSE :
— Loi 91-16 du 14 septembre 1991 portant approbation de la programmation militaire pour les années 1991-1997 (J.O. n° 43).
MOUDJAHIDINE / CHOUHADA :
— Loi 91-16 du 14 septembre 1991 relative au Moudjahid et au Chahid (J.O. n° 44).
ELECTIONS :
- Loi 91-17 du 15 septembre 1991 modifiant et complétant la loi 11° 89-13 du 31 décembre 1989 portant loi électorale (J.O. n° 48)
ELECTIONS APN :
— Loi 91-18 du 15 octobre 1991 déterminant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir pour le renouvellement de l'Assemblée Populaire Nationale (J.O. n°49)
MANIFESTATIONS :
— Loi 91-19 du 2 décembre 1991 modifiant et complétant la loi n° 89-28 du 31 décembre 1989 relative aux réunions et aux manifestations publiques (J.O. n° 62).
FORETS :
— Loi 91-20 du 2 décembre 1991 modifiant et complétant la loi n° 89-12 du 23 juin 1984 portant régime général des forêts (J.O. n° 62).
HYDROCARBURES :
— Loi 91-21 du 4 décembre 1991 modifiant et complétant la loi 11° 89-14 du 19 août 1989 relative aux activités de prospection, de recherche, d'exploitation et de transport par canalisation des hydrocarbures (J.O. n° 63).
DEPUTES :

— Loi 91-12 du 4 décembre 1991 modifiant et complétant la loi n° 89-14 du 8 août 1989 portant statut du député (J.O. n° 63).

ANP:

— Loi 91-23 du 6 décembre 1991 relative à la participation de l'Armée Nationale Populaire à des missions de sauvegarde de l'ordre public hors les situations d'exception (J.O. n° 63).

ANNEXE IV: Lettre de démission du Président de la République

Remise, samedi 11 janvier 1991, au Président et aux membres du Conseil constitutionnel

Au nom de Dieu Clément et Miséricordieux
Chers frères, chères sœurs,

Vous savez, assurément, que je ne désirais pas me porter candidat à la Présidence de la République, au lendemain du décès du Président Houari Boumediène. Je n'avais accepté d'être candidat à ces fonctions que sur insistance de mes compagnons et en ayant alors conscience que c'était là une lourde responsabilité et un grand honneur.
Depuis, j'ai assumé mes charges telles que me le dictaient ma conscience et mon devoir. Ma conviction était qu'il fallait donner au peuple algérien le moyen d'exprimer sa volonté, d'autant que ce peuple avait déjà payé un lourd tribut pour retrouver sa place sur la scène internationale. Aussi, avais-je, dès que les conditions furent réunies, œuvré à la remise en place du processus démocratique nécessaire au parachèvement des acquis de la guerre de libération.
Nous vivons, aujourd'hui, une pratique démocratique pluraliste caractérisée par de nombreux dépassements dans un environnement où s'affrontent des courants. Ainsi, les mesures prises et les voies nécessaires au règlement de nos problèmes ont atteint, aujourd'hui, une limite qu'il n'est plus possible de dépasser sans porter gravement préjudice- devenu imminent-. à la cohésion nationale, la préservation de l'ordre public et à l'unité nationale.
Devant l'ampleur de ce danger imminent, je considère, en mon âme et conscience, que les initiatives prises ne sauraient garantir actuellement la paix et la concorde entre les citoyens.
Devant ces graves développements, j'ai longuement réfléchi à la situation de crise et aux solutions possibles. La seule conclusion à laquelle j'ai abouti est que je ne peux plus continuer à exercer pleinement mes fonctions sans faillir au serment sacré que j'ai fait à la Nation.
Conscient de mes responsabilités en cette conjoncture historique que traverse notre pays, j'estime que la seule solution à la crise actuelle réside dans la nécessité de me retirer de la scène politique.
Pour cela, chers frères, chères sœurs, citoyens, je renonce, à compter de ce jour, à mes fonctions de Président de la République et je demande, à chacun et à tous, de considérer cette décision comme un sacrifice de ma part au service des intérêts supérieurs de la Nation.
Vive l'Algérie, gloire à nos martyrs.

POUR LA PAGE 4 DE COUVERTURE

L'auteur, Belkacem AHCENE-DJABALLAH n'est pas un inconnu du public , ainsi que de la famille de la presse.
Diplômé de l'Ecole nationale supérieure de journalisme de l'Université d'Alger (1ère promotion, 1964-1967) , il est Docteur en sciences de l'Information de l'Université de Paris 2 et il a assumé diverses responsabilités dans le secteur de la Communication, dont celles de Directeur général de l'Anep (1984-1985) et de l'Aps (1985-1990), et de membre désigné du (défunt) Conseil supérieur de l'Information (1990-1993).

Fonctionnaire, gestionnaire, journaliste, enseignant-chercheur, il avait rédigé, à chaud, cet ouvrage en 1991-1992 ; un ouvrage qui n'avait pu alors être édité étant donné les conditions de l'époque et, aussi, parce qu'il avait été (r-)appelé à assumer une autre responsabilité .
Aujourd'hui, il lui paraissait difficile de ne pas faire aboutir son projet. Ne serait-ce que par "devoir de mémoire" envers tous ceux qui ont participé - tout au long de ces années de douleurs, d'horreurs et de sang, mais aussi de solidarité et d'espoirs – par le travail au service de l'Etat et du pays, par l'écriture et par la pensée libres , à l'œuvre de résistance puis de dialogue afin que l'Algérie reste debout.
Il dédie cet ouvrage à tous ceux , amis et frères, "anciens" et nouveaux, confrères et collègues , condisciples et étudiants…..aujourd'hui décédés: …. assassinés par les hommes ou, tout simplement, "tués" à la "fleur de l'âge" par la société et les tâches…..une liste d'hommes et de femmes-courage , hélas, bien trop longue!